Consultation
sur place

000361118

D.12

CONGRÈS

DE CARLSBAD.

CET OUVRAGE SE VEND AUSSI CHEZ LES LIBRAIRES CI-DESSOUS DÉSIGNÉS :

Agen, Noubel.
Aix-la-Chapelle, Laruelle fils.
Amiens, Allo.
Amsterdam, Delachaux.
Anvers, Vanderhey.
Arras, Topino.
Avesne, Viroux.
Bayonne, Gosse.
Bordeaux, Coudert, Lawalle et Neveu.
Bourg, Bottier.
Breslaw, Th. Korn.
Brest, Lefournier et Depériers, Auger.
Calais, Leleux.
Cambrai, Auguste Giard.
Castres, Pilliamet et Charrière.
Châlons-sur-Saône, Delespinasse.
Clermont-Ferrand, Landriot.
Colmar, Pannetier.
Dijon, Gaulard Marin.
Gand, Houdin.
Genève, Paschoud.
Grenoble, Durand.
La Haye, Vallée.
Le Mans, Toutain.
Leipsick, Grieshammer.
Liège, Desoër, Collardin.
Lille, Vanakere.
Limoges, Bargeas.
Londres, Bossange et Masson; 14 Great. — Marlboroug-street, Treuttel et Wurtz, 30 Shosquare.
Lyon, Maire, Targe.
Manheim, Fontaine.
Marseille, Camoen frères.
Metz, Devilly.
Milan, Giegler.
Montauban, Laforgue fils aîné.
Mons, Leroux.
Montpellier, Sevalle, Gabon.
Nantes, Busseuil aîné.
Nîmes, Melquiond.
Perpignan, Alzine.
Saint-Gaudens, Longuefosse.
Strasbourg, Treuttel et Wurtz, Levrault.
Toulon, Bellue.
Toulouse, Senac.
Turin, Bocca, Pic.
Valence (Drôme), Dourille (de Crest).
Varsovie, Glücksberg.
Vienne (Autr.), Schalbacher.

DE L'IMPRIMERIE DE Mme Ve CUSSAC,
RUE MONTMARTRE, N° 30.

CONGRÈS
DE CARLSBAD,

PAR L'AUTEUR

DU CONGRÈS DE VIENNE,

M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE
D 12

PREMIÈRE PARTIE.

A PARIS,

CHEZ F. BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 57.

ET A BRUXELLES,

CHEZ LECHARLIER, LIBRAIRE.

1819.

Ouvrages de M. DE PRADT, *qui se trouvent chez le même Libraire.*

1° Les quatre Concordats, suivis de considérations sur le Gouvernement de l'Église en général, et sur l'Église de France en particulier, depuis 1815, 3 vol. in-8°, 18 fr.

2° Des Colonies et de la Révolution actuelle de l'Amérique, 2 vol. in-8°, 12 fr.

3° Les trois derniers mois de l'Amérique-Méridionale et du Brésil, 2e édit., revue, corrigée et augmentée, 1 vol. in-8°, 3 f.

4° Les six derniers mois de l'Amérique et du Brésil, faisant suite aux deux ouvrages ci-dessus sur les Colonies, 1 vol. in-8°, 4 fr. 50 c.

5° Pièces relatives à Saint-Domingue et à l'Amérique, 1 vol. in-8°, 3 fr.

6° Antidote au congrès de Rastadt, suivi de la Prusse et de sa neutralité, nouv. édit., 1 gros vol. in-8°, 8 fr.

7° Mélanges sur l'Ordre constitutionnel, renfermant : 1° la Lettre à un électeur de Paris ; 2° Préliminaires de la Session de 1817 ; 3° des Progrès du Gouvernement représentatif en France ; 1 vol. in-8°, 6 fr.

8° L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle, faisant suite au Congrès de Vienne, 2e édit., 1 vol. in-8°, 6 fr.

9° Mémoires historiques sur la Révolution d'Espagne, 1 vol. in-8°, 7 fr.

10° Récit historique sur la Restauration de la Royauté en France le 31 mars 1814, 1 vol. in-8°, 2 fr.

SOUS PRESSE,

Pour paraître en novembre et décembre 1819, *chez* BÉCHET, *Libraire.*

Mémoire sur les cent jours, par M. Binjamin Constant, 1 vol. in-8°.

Cours de Politique constitutionnelle, ou Collection complète des ouvrages publiés sur le Gouvernement représentatif et la Constitution actuelle de la France, par le même, 7e et 8e parties, formant le tome 4e de la Collection.

Les 3 premiers volumes, publiés en 6 parties, se trouvent aussi chez le même libraire. Prix : 24 fr.

CONGRÈS
DE CARLSBAD.

ENCORE un congrès! eh, pourquoi? s'agit-il uniquement de faire droit aux doléances des médiatisés, de rappeler à l'ordre une jeunesse émancipée, ou de remettre dans la bonne voie quelques professeurs indiscrets? Tout cela paraît bien mince : l'habitude que j'ai contractée de généraliser mes idées, me fait entrevoir quelque chose de plus grand, et dans le point resserré de Carlsbad j'aperçois déjà le monde entier.

Je prie le lecteur d'aller jusqu'à la dernière page de cet écrit, avant de prononcer sur le mérite de cette assertion.

Les congrès sont au corps politique ce que les assemblées de médecins sont pour les malheureux humains. Quelque mérite que puissent

avoir ces secourables artistes, cependant ce n'est pas en vue du plaisir seul qu'on les appelle, soit en gros, soit en détail; et dès qu'ils paraissent, on peut assurer qu'il y a douleur, fièvre, malaise, et des patiens. Plus le cortége curatif est solennel et nombreux, plus les gisans sont mal en point; de même pour les congrès : plus ils sont fréquens et volumineux, plus il y a à parier contre la santé du corps politique.

L'Allemagne est le lit de douleurs qu'entoure une consultation solennelle. A quel mal en veut celle-ci? quel remède va-t-elle appliquer? Avant tout voilà ce qu'il faut rechercher. La diplomatie est un art conjectural comme la médecine, et dans les deux cas il n'y a jamais rien de certain que la présence d'un mal. Si par hasard on prend un mal pour un autre, si, par une conséquence nécessaire, on fait de même pour le remède, alors, loin de guérir, le malade empirera : de là de nouveaux symptômes, de nouvelles alarmes, et, par suite, de nouveaux congrès, avec du temps perdu de nouveau à parcourir un cercle vicieux, dont on ne sortira pas mieux la vingtième fois que la première. La

preuve n'est pas loin; car, grâces au ciel, depuis 1814 nous n'avons manqué ni de congrès, ni d'entrevues politiques, ni d'observateurs diplomatiques fort appliqués à tenir leurs microscopes braqués sur nous, ni de tribunes aux écoutes, ni de commentateurs officieux très-attentifs à nous faire parler quand nous nous taisions, comme à nous travestir quand nous parlions. Si la plus petite pareelle de tout cela eût renfermé un seul germe de guérison, nous serions depuis long-temps les êtres de l'univers les plus sains, et presque parvenus à l'état d'incorruptibilité; mais, hélas! rien n'avance, rien ne nous achemine vers les heureuses régions dans lesquelles les congrès devaient nous introduire. Les esprits ombrageux ou chagrins vont même jusqu'à soupçonner que la médecine, non pas les médecins, est elle-même la cause du mal; ils croient reconnaître des auxiliaires involontaires dans les adversaires officiels de l'ennemi désigné.

Si je n'ai pas eu l'honneur de faire partie *intrà muros* d'aucun des congrès qui se sont succédé en Europe depuis plus de vingt ans, du

moins ne me contestera-t-on pas d'y avoir pris part *extrà muros* : témoin l'*Antidote au congrès de Rastadt*, le *Congrès de Vienne*, *l'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle*. Il y a ici une espèce de prescription qui semble m'adjuger ces questions ; je serai donc fidèle à ma vocation, et le congrès de Carlsbad me retrouve à mon poste ; mais avec cette différence que jusqu'ici je me suis borné à suivre, et qu'aujourd'hui je précède, et pour cause ; car beaucoup de chutes donnent au moins à ceux qui en souffrent, le droit de montrer les écueils, et peut-être même la route. On objecte, je le sais, la témérité à ceux qui se permettent de juger ce qui se passe au-dessus de leurs têtes ; mais est-ce donc qu'il n'y a jamais eu de conseils mal basés, de mesures mal concertées, mal conduites, et malheureuses dans leurs résultats ? Laissons là ces bonnes intentions dont tous les maladroits se font un bouclier contre les cris des victimes de leur malfaçon ; soumis aux conséquences de ces actions, nous avons le droit d'en examiner les principes ; la confiance n'est pas une dette au même degré que l'obéis-

sance ; toute la sagesse de l'univers n'est pas en dépôt dans les têtes que la diplomatie inscrit sur son *album* : laisser faire et laisser passer n'est de mise qu'en commerce : en politique, examiner est un droit et un devoir rigoureux : ce que la pauvre Europe a depuis trente ans souffert de ses docteurs politiques, n'établit pas de préjugé en leur faveur, et ne force pas du tout à renoncer au droit d'examen.

La diplomatie de la Germanie se soulève en masse ; ses agens les plus réputés accourent de toutes les parties de cette contrée ; les grandes renommées de cabinet ou de polygône s'agglomèrent sur le même point ; tous les nœuds gordiens de la politique ou de la guerre ont été dissous ou coupes par les combinaisons des uns et par l'épée des autres ; mille courriers succombent haletans sous le poids des profondes conceptions qui vont grossir les trésors rassemblés dans les portefeuilles de Carlsbad : ceci mérite attention.... L'ébranlement de la haute diplomatie d'une grande contrée est déjà un événement important par lui-même, et fort propre à donner l'éveil à tous les esprits. S'il

arrivait que cette réunion eût pour but de calmer ces mêmes esprits, et d'amortir leur mouvement, elle aurait déjà été contre son objet; car il est impossible qu'elle ne devienne pas celui d'une inquiète attention : à moins qu'on n'ait découvert une nouvelle loi de nature qui conduise au repos par les commotions, à-peu-près comme on a découvert dernièrement à Paris que pour affermir à jamais la discipline parmi la jeunesse, il fallait faire gagner un procès aux écoliers contre les chefs de l'enseignement, et que pour redoubler la considération d'un certain tribunal, il fallait exposer des juges pudiques, par respect pour eux-mêmes et pour leur auditoire, à aller au-devant de la défense trop facile d'accusés imberbes, qui *dès l'abord* (1) semblaient devoir être broyés sous le poids de réquisitoires fulminans, et confondus à jamais par la pénétration d'un lynx qui avait lu distinctement des crimes énormes dans le néant des ratures d'un pauvre manuscrit....

Avant d'arriver à Carlsbad, parcourons les

---

(1) Réquisitoire dans l'affaire de l'École de Droit.

congrès qui ont eu lieu en Europe depuis trente ans. Leur filiation n'est pas très-glorieuse.

En 1791, l'entrevue ou congrès de Pilnitz eut pour résultat de ses amphibologies (1) une froide alliance entre la Prusse et l'Autriche, mais, en revanche, une chaude alarme en France. Là commença la fermentation, source et prélude de l'épouvantable détonnation dont le monde a retenti pendant vingt-cinq ans; là commencèrent les grands dangers de Louis XVI; là, à la vue du glaive qui se levait sur elle, la France s'ébranla, serra ses rangs, aiguisa ses armes, et, comme tout être en danger, brisa tout ce qui pouvait allanguir sa défense, et ne marchanda pas plus sur les agens que sur les moyens de sa résistance : épreuve cruelle, chance inévitable de la part de tout peuple attaqué

(1) On se rappelle les énigmatiques stipulations de Pilnitz, et comme quoi on promettait sans tenir, on menaçait les bras croisés, on appelait à l'avenir du passé et du présent : on distinguait surtout un *alors et dans ce cas* qui faisait un effet merveilleux. La chancellerie aulique s'était surpassée : c'était le triomphe de ses ténèbres.

à la fois dans son honneur et dans son existence; alliance terrible de l'orgueil et de la crainte, qui jette l'homme hors de toutes les voies connues dans l'ordre de l'humanité et des sociétés. Lorsque le glaive est long-temps levé, il s'émousse, on s'accoutume à sa vue, on s'apprête à le détourner et à lui en opposer d'autres. Pilnitz fut le glaive montré long-temps à la France; quand il fut tout-à-fait tiré du fourreau, il avait cessé d'en imposer : le manifeste du duc de Brunswik, 25 juillet 1792, reçut pour tout accueil des risées et des cris de rage : on avait menacé la France pendant un an entier, elle répondit par la convention, horrible mais inévitable ressource. Les chefs d'alors, mis hors de la loi des nations, cherchèrent et eurent le malheur de trouver, comme cela ne pouvait manquer d'arriver, dans une nation nombreuse, exaspérée, novice en affaires politiques, tout ce qui fait à la fois le crime et l'éclat, l'opprobre et la victoire, tout ce qui fait admirer et détester, tout ce qui conduit à l'horreur et au triomphe : époque unique dans les annales du monde, épouvantable monument de la force

de la résolution, éternelle leçon pour quiconque ose menacer une nation : car encore quelques mois, et que devenait l'Europe, lorsqu'à travers la Hollande et la Belgique subjuguées et tremblantes, les armées de Robespierre, précédées par l'épouvante, touchaient déjà aux bords du Rhin? que devenaient l'humanité et la civilisation devant le glaive exterminateur levé sur tout ce qui eût osé résister? Princes, combien de temps encore vos soldats auraient-ils soutenu cette lutte inattendue? combien de temps auraient-ils balancé entre leurs dangers et vos salaires? O vous qui parlez de ces temps cruels comme des romans qui ont amusé votre enfance, ou comme d'un nuage passé sur vos têtes depuis beaucoup de jours, à l'heure à laquelle le ciel ferma cette cataracte de sang, vous avez assisté, sans vous en douter, à la fin d'un nouveau déluge, ou, mieux encore, au renouvellement de la création.

L'Europe fracturée, sans accord, sans intelligence de ce qui se passait, en attendant que ses vieux généraux eussent abjuré leurs vieilles pratiques, et que ses vieux cabinets eussent épuisé

leurs vieilles ruses et le vieux levain qui aigrissait le cœur des uns contre les autres; l'Europe, dis-je, tombait à genoux devant un Attila d'une espèce nouvelle, conquérant le monde du haut d'une tribune, d'où quelques mots de ses auxiliaires allaient le précipiter, pour le faire passer de l'empire à une mort infâme. A quelques mois de là, Basle voyait déjà une partie de ceux qui l'avaient combattu, accourir pour tendre la main à ses successeurs, et briguer leur alliance. Le congrès de Radstadt commença sous les auspices de la peur, continua par des contre-sens, et finit par un assassinat dont une nuit profonde couvrit l'exécution, comme les motifs, avec la main qui le dirigea. La France, tant accusée, n'a point à rougir d'un attentat pareil.

A Lille, la politique anglaise s'abaissa à une ridicule comédie : Franconi avec ses chevaux pouvait être chargé de la négociation avec autant d'à-propos que lord Malmesbury avec ses courriers; il faut s'être formé une étrange idée de la dignité et des intérêts des nations, pour en faire l'objet de scènes ignobles.

Le congrès de Vienne, ce grand encan des

peuples, a faussé à jamais la politique de l'Europe, en la plaçant entre deux colosses, l'un sur terre et l'autre sur mer; il lui a préparé des embarras inextricables; il a substitué la suprématie de la Russie à celle de la France, échange dommageable; il a sacrifié le seul point de défense qui lui restait encore, au dogme inintelligible de la *légitimité extranationale*, en même temps que dans le Nord on renversait les autels que l'on venait de lui élever à si grands frais dans le Midi. Le congrès de Vienne a montré qu'il était plus facile de s'adjuger des ames, que de s'attacher des cœurs, et cependant les unes ne valent pas grand chose sans les autres; il n'est pas prouvé que les plus grands possesseurs de ces ames aient toujours à se féliciter de leurs acquisitions. Par ce congrès, les fleuves et les chemins de l'Allemagne sont frappés d'interdiction, le fisc de chaque puissance fait rétrograder les relations commerciales à la même liberté dont elles jouissaient au temps si cher au *Conservateur*, et les Allemands communiquent entr'eux à-peu-près comme les prisonniers le font à travers des barreaux de leurs étroites demeures.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle avait un double objet : 1°. évacuer la France ; 2°. s'assurer de son état intérieur : le premier a été rempli avec loyauté et alacrité ; il est inutile de rechercher ce qui a pu hâter, comme ce qui pouvait retarder, un départ qui entrait également dans les convenances de toutes les parties intéressées ; il faut jouir de ses fruits, à part de tout examen.

Le second article a eu moins de succès ; l'apparition à Paris d'une partie des négociateurs d'Aix-la-Chapelle ne dut pas laisser de doutes sur les intentions qui les y amenaient, et lorsqu'on vit le plénipotentiaire français se jeter dans une route écartée de celle qu'il avait suivie jusque-là, il fut clair qu'il était à Paris l'exécuteur des intentions secrètes d'Aix-la-Chapelle. Après avoir paru l'homme de la France à l'égard de l'Europe, il se manifestait l'homme de l'Europe à l'égard de la France : rôle toujours dangereux, et hors de tout succès possible en France.

Le premier objet du congrès de Carlsbad est l'accomplissement ou le complément des sti-

pulations du congrès de Vienne, relativement à l'organisation intérieure de l'Allemagne. Ceci est une affaire personnelle, et pour ainsi dire de famille, dont les Allemands ont seuls droit de connaître, et dont tout le monde, au seul titre de l'humanité et du bon voisinage, doit désirer le succès. Cette première partie doit être considérée comme le matériel du congrès.

Le second objet du congrès de Carlsbad est l'état moral de l'Allemagne, et, par une conséquence invincible, celui de l'Europe et du monde. Car l'Allemagne n'est ni un état séparé du reste du monde, ni affectée d'un esprit privatif; mais elle fait partie de l'Europe, elle en occupe le centre, elle en ressent toutes les commotions, elle est emportée dans le tourbillon général : par conséquent, pour juger de l'état de l'Allemagne, comme de celui de tout autre pays, il faut commencer par considérer l'état du monde même. En ne voulant s'occuper que d'un objet particulier, on se trouve en face de l'ensemble, et l'image d'une province est celle même de l'univers. Cet ordre est nouveau, il est vrai, mais il existe : il provient des relations qui se sont

formées entre toutes les parties du globe et tous leurs habitans, relations qui ont créé parmi eux un esprit général à la fois produit et source des communications qui les lient ensemble, et qui force, en examinant l'esprit de l'un, à tenir compte de celui de tous. C'est une immense sauve-garde que l'univers a acquise là, et qui force partout l'autorité à des ménagemens dont l'ancienne séparation des hommes la dispensait auparavant.

Quand donc on vient à scruter l'esprit particulier d'un pays, il faut remonter tout de suite à l'examen de l'esprit humain, et se demander à quel point ce pays y participe. C'est la suite nécessaire des communications établies entre tous les peuples, d'après lesquelles il n'y a plus d'esprit particulier de peuple à peuple, mais un *status quo* général sous lequel il est raisonnable de les ranger tous également, eu égard aux rapports généraux des sociétés. Les mêmes hommes qui se combattraient pour mille causes provenant d'intérêts particuliers, sont tous réunis et *conformistes* sous les rapports généraux de la sociabilité. Il y a parmi eux una-

nimité sous ces rapports. C'est donc de l'état de l'esprit humain que le congrès de Carlsbad, bon gré malgré, aura à s'occuper, et sera amené à le faire sans l'avoir soupçonné : quoi qu'il fasse pour la fuir, il retrouvera devant lui cette immense question. Cette position est toute nouvelle et sort du cercle ordinaire des spéculations diplomatiques. Peut-être que des diplomates civils et militaires ne sont pas seuls compétens en pareille matière, et si l'esprit humain pouvait être personnifié et entendu à son tour, peut-être aurait-il aussi quelque chose à demander de son côté, et surtout que parmi ses juges on lui montrât des pairs. Ces juges, à chaque pas qu'ils vont faire dans la carrière, sentiront cette question se placer d'elle-même dans cette étendue, s'agrandir par l'examen, et franchir les limites dans lesquelles ils croiront l'avoir renfermée. Nouveau Prothée, elle empruntera sous leurs yeux mille formes inattendues, propres à dérouter comme à fatiguer les mains qui s'étaient apprêtées pour la saisir. Si par malheur le pouvoir se fie sur lui-même pour la restreindre dans un cercle tracé par

lui seul, c'en est fait; il ne faut pas être fort habile pour dire à l'avance que le congrès est manqué, et son inefficacité ne sera pas sans conséquence. A l'époque de la réformation, il ne manqua ni d'assemblées princières, ni de congrès forts en savoir et en pouvoir, et cependant qu'arrêtèrent-ils? Il en est de même ici. Que veut-on? Examiner des idées, faire une croisade contre des principes à l'usage des croisés eux-mêmes; dire à l'esprit humain *non ibis ampliùs*, poser des sentinelles autour de l'enceinte qu'on lui permet de battre de ses flots, en se réservant de l'y refouler, s'il tente de la franchir : espèce de prison semblable à celle dans laquelle le dieu des vents tient renfermés ses bruyans sujets. Certes, voilà du curieux, du nouveau. Il sera très-divertissant de voir des soldats en faction contre des idées, un peu embarrassés, il est vrai, d'ajuster leurs coups contre elles, et par là fort sujets à jeter leur poudre au vent : mais si par hasard et ces soldats et les conducteurs de ces soldats se trouvaient eux-mêmes atteints par des idées, si le même homme qui se sacrifierait gaiement pour

qu'un seul pouce de terre ne fût pas retranché à sa patrie, venait à trouver que les idées ne sont pas ennemies de son bien être, qu'il est aussi partie dans la cause, alors que deviendrait le cordon préservateur? il ne serait lui-même qu'une sauve-garde en idée : comment arrêter la peste lorsque les sentinelles se mêlent avec les pestiférés? Et ne dites pas que cela n'arrivera point : l'exemple de Cadix n'est pas loin, les volontaires qui avaient reconquis l'Espagne à Ferdinand VII, ne se sont pas senti les mêmes dispositions pour aller à sa voix à travers l'Océan arracher l'Amérique à d'autres volontaires, qui de leur côté trouvent fort doux de rester les maîtres chez eux.

Prenez bien garde au choix de vos agens; ne vous persuadez pas qu'embrasser une profession soit abjurer l'humanité et ses penchans; elle vit sous toutes les espèces d'habits, n'exigez pas des hommes plus qu'il n'est dans leur nature de rendre, et surtout ne les armez ni contre ce qu'ils n'entendent pas du tout, ni contre ce qu'ils pourraient entendre trop bien.

Il faudra donc à Carlsbad, comme partout,

partir d'un point de vue général : l'Allemagne est le nominatif, l'esprit humain est le sujet véritable. Il est incommode pour les gouvernemens cet esprit humain, au temps de son réveil; il faut en convenir, ce n'est qu'au temps de son assoupissement ou de son sommeil qu'il est doux de commander : alors il n'y a qu'à courir sur une pente unie, dégagée d'aspérités, où chaque pas en entraîne un autre dans une ligne tracée et connue; mais ici c'est toute autre chose. L'esprit humain une fois mis en jeu, à son tour veut guider, brise ou secoue les freins, méconnaît la voix de ses conducteurs ordinaires, et s'élance plus impétueux par les obstacles mêmes qu'on lui oppose. Pendant quatre mille ans l'esprit humain s'endort sous un ciel fantastique; frappé d'une clarté pure, il se réveille ennemi de ce qu'il venait d'adorer, honteux des surprises faites à sa raison par son imagination, étonné, confondu d'avoir reçu ses dieux de la main d'un homme (1), et d'avoir adopté un Olympe fabriqué à terre. A l'époque de la réformation, nouveau réveil de l'esprit humain,

(1) Homère.

nouvelle destruction des objets de ses anciens hommages, nouveaux obstacles de la part des gouvernemens, nouvelles défaites pour eux, nouveaux triomphes pour lui. Les causes de ce mouvement étaient cachées dans tout ce qui se passait dans le monde depuis plusieurs siècles; des hommes inattentifs s'obstinent à dater les événemens du moment où ils éclatent, tandis que c'est à leurs causes qu'il faudrait remonter. Lorsque la révolution française fit entendre sa voix rénovatrice de l'ordre social, elle ne fit que réunir dans un même foyer les sons épars dans le monde entier, et dont le retentissement vague se faisait entendre partout. La France n'eut qu'à donner un siége et, pour ainsi dire, une capitale au renouvellement moral qui existait en germe dans tous les esprits : elle lui prêta un organe officiel; elle devint l'écho de toutes les pensées et de toutes les paroles qui circulaient en Europe. C'est, après la destruction du paganisme, le plus grand mouvement imprimé à l'esprit humain. Si le christianisme créa des cieux nouveaux et une terre nouvelle, la révolution française, à défaut de pouvoir atteindre entièrement les premiers, n'a pas travaillé

moins efficacement sur la seconde. C'est sur cette étoffe ainsi renouvelée qu'il faut opérer; on sent quels outils bien trempés et quelles mains habiles sont nécessaires pour la tailler sans dommages, car ici il n'y a point d'erreurs sans conséquences graves et longues.

Qu'à Carlsbad comme ailleurs on parte donc de ce point unique, parce qu'en lui seul se trouve la vérité. « Le genre humain est en marche; « il ne peut rétrograder; le refouler est im- « possible : il faut donc se borner à le diriger « dans la pente qu'il a prise par la nouvelle « organisation des sociétés, et par la commu- « nication des peuples entre eux; il n'y a plus « de secret possible, plus d'actions isolées; « agir sur l'un, c'est agir sur tous; en un mot, « le monde n'est plus qu'une école d'enseigne- « ment mutuel, dont les gouvernans peuvent « bien encore être les moniteurs, mais non « pas les maîtres. »

Tout ceci, leur dirai-je, vous fatigue et vous gêne; j'en conviens. Mais il ne s'agit plus des aises de personne, mais de l'état de tous, mais de la position réelle des choses. Commander à

des hommes sans lumières, sans relations entre eux, qui, n'ayant rien vu ni rien su, ne peuvent rien comparer, ou bien avoir à marcher avec des sociétés imprégnées de sciences, d'idées nouvelles, pourvues d'objets et de moyens de comparaisons, que l'intérêt, la curiosité, le soin journalier des affaires et des plaisirs, fait en quelque manière entrer les unes dans les autres, et tient comme entrelacées; commander, dis-je, à des êtres aussi dissemblables, ne se ressemble en rien. Il serait plus commode de le faire en continuant qu'en suivant, nul doute à cela; le nouvel ordre n'a pas été fait pour le repos des gouvernans, a dit naïvement un agent du pouvoir gêné par ce fâcheux survenant; mais il s'agit de savoir si l'on pourrait faire dans un temps ce qui ne souffrait pas de difficulté dans un autre. Voilà toute la question. Tout est tellement changé que les choses reçues sans contradiction et sans observations il y a cent ans, et même cinquante ans, passeraient aujourd'hui pour des impossibles moraux. Louis XIV serait obligé d'abaisser les marches d'un trône qu'il avait élevé

jusqu'aux nues. Louis XV se sentirait contraint à se séparer d'un cortége de corruption qui dégrada le sien, et qui, en blessant les yeux des Français, aliéna leurs cœurs de lui. Le créateur de la Russie lui-même, le génie immense qui a appelé sur le théâtre de l'Europe une nation inconnue d'elle, et qui s'apprête à le remplir tout entier, Pierre céderait au besoin de réprimer les élans de son naturel sauvage; sa main ne se chargerait plus de la hache qui façonne les navires, ni de celle dont s'arment les bourreaux; il ne donnerait plus sa couronne à l'esclave de Mentzikoff, ni la mort à son fils; Catherine, avertie par son instinct merveilleux, consentirait à resserrer son génie gigantesque et presque oriental; on verrait Frédéric, le *Pierre* de la Prusse, détendre les violens ressorts de son gouvernement, et même relâcher quelque peu les cordons de sa bourse.

On ne peut plus régner comme autrefois, parce que l'on n'est plus sujet à la manière dont on l'était autrefois : l'obéissance se rapporte à d'autres principes; elle n'a point perdu de son intensité, seulement elle a changé d'objets; on

obéissait parce que l'on adorait, on obéit parce que l'on réfléchit; l'obéissance portait alors sur l'absence de la raison, aujourd'hui elle porte sur sa présence; et plus elle s'épure, plus l'obéissance est assurée et facile; on obéissait dans l'intérêt d'autrui, on obéit dans le sien; on obéissait à des émanations réputées supérieures au reste de l'humanité, on obéit à l'ordre des sociétés et aux principes qui les forment et qui les conservent; on s'abaissait devant les fantasmagories de la superstition, de l'orgueil, de la crédulité, on s'associe à l'évidence des démonstrations élémentaires de l'ordre social. Tout est donc changé. Cela peut paraître triste à quelques-uns, mais cela est vrai. Les accusations ne guérissent pas plus que les regrets; laissons discuter sur le bien ou le mal relatifs du changement, vaine satisfaction à abandonner à des esprits purement spéculatifs : pour nous, voyons le positif de la question. Il suffit de constater un fait. Le monde a-t-il changé de face, oui ou non? De la réponse dépend tout ce qui reste à faire.

Aujourd'hui tous les anciens métiers sont

gâtés, rois, ministres, prêtres et nobles. Il n'y en a plus qu'un seul qui soit bon, celui de citoyen; tout le reste a déchu, et est à peine faisable. N'allez pas imaginer que ce soit le dépit ou le despect qui me dicte ce jugement: il sort de la nature des choses, et celles-ci sautent aux yeux. Certes, je suis loin de la déraisonnable injustice qui s'attaque à ceux qui dans le naufrage saisissent des débris, ou qui les défendent. Je suis moi-même partie dans ce naufrage; mais il ne m'empêche point d'ouvrir les yeux, et d'élever la tête pour reconnaître ce qui se passe au-dessus de l'eau.

Que les princes cherchent à défendre leurs grandeurs, les ministres à retenir un pouvoir facile et sans partage; que les médiatisés, les grands de tous les pays, revendiquent l'élévation de leur rang, avec leurs prééminences sociales, cette défensive est dans la nature, et ne doit pas plus exciter de surprise que de courroux: mais c'est entrer dans leurs intérêts que de leur montrer à-la-fois, 1° la vanité de leurs efforts; 2° la route qu'on peut encore suivre, non plus pour récupérer, mais pour ne pas achever de tout perdre.

Une ressemblance me frappe, celle de notre temps avec celui des Stuart. L'Europe se *stuarise* évidemment; c'est Hume qui guide mon pinceau. Cinq règnes de fer sous les Tudor ont plongé l'Angleterre dans la plus hideuse barbarie. Plus de constitution; la voilà expirante aux pieds de la cour étoilée, de la cour martiale, de la haute-commission. Par elles, il n'y a plus dans l'état que le prince. Une prérogative indéfinie prête son vague commode à l'envahissement de tous les pouvoirs; on entend les communes dire que leur langue se dessèche plutôt que de discuter la prérogative royale: il leur est enjoint de ne pas se mêler d'affaires d'état; le prince nomme ou rejette à son gré les membres qui les composent; point de session qui ne se termine par l'emprisonnement de plusieurs de leurs membres; le prince dispense de l'observation des lois, vain simulacre qui n'a de force que lorsqu'elles caressent les penchans ou servent les intérêts personnels du prince; des juges esclaves prêtent leur conscience, comme les bourreaux leurs mains, contre toute victime dési-

gnée par le pouvoir. Par les priviléges exclusifs, le prince est le seul marchand; il ne peut toucher directement à la bourse des sujets, mais il l'atteint de mille autres manières : ici il se fait défrayer par eux, les officiers de sa maison exercent les plus insolentes rapines; là il force à lui prêter leur argent ceux qu'il n'a pas le droit d'imposer; les bénévolences remplacent les taxes légales; toute lecture est interdite, tout écrit est soumis à la censure de cinq conseillers du prince, toute communication avec l'étranger est retranchée; ce monstrueux édifice repose sur des échafauds, son pied nage dans le sang : l'impitoyable Marie, digne épouse du démon du Midi, de Philippe II, fait brûler deux cent soixante-dix-sept personnes, parmi lesquelles on compte cinq évêques, vingt-un ecclésiastiques, huit gentilshommes, quatre-vingt-quatre bourgeois, cent laboureurs, domestiques ou artisans, cinquante-cinq femmes et quatre enfans (1). Édouard VI fait décapiter

---

(1) Hume, *Histoire des Tudor*, vol. 4, p. 33.

son plus proche parent; Elisabeth la première lève la hache sur une tête couronnée, apprend à verser le sang des rois, ce sang redoutable

---

Il continue ainsi : « Cette persévérance de cruauté paraît étonnante, et cependant est fort au-dessous de celle qu'on a exercée en d'autres pays. Un excellent auteur calcule que dans les Pays-Bas seuls, lorsque l'édit de Charles-Quint contre les réformés fut publié, il y eut cinq mille personnes pendues, décapitées, enterrées vives, ou brûlées, pour cause de religion ; et qu'en France le nombre de ces exécutions avait été aussi considérable. Le même auteur ajoute que, dans l'un et l'autre pays, le progrès des nouvelles opinions fut plus étendu que réprimé par ces persécutions continuelles. »

Sous les règnes des Tudor, l'Angleterre compte plus de cent mille exécutions, sans y comprendre les séditions, les massacres, les guerres civiles, les boucheries d'Irlande. Hume remarque que toute l'ancienne noblesse anglaise avait péri dans les guerres de la *rose rouge* et de la *rose blanche*; presque toute la nouvelle passa par la main du bour-

qui ne se verse jamais en vain, et qui est si long-temps à s'apaiser; elle aplanit à Cromwell le chemin de son forfait, tant est grande la force de l'exemple! elle meurt, et au milieu de ce chaos ensanglanté, arrive d'Ecosse le disert et pacifique Jacques, mélange informe du despotisme passé et des doctrines nouvelles, prétendant enlacer ses sujets avec des argumens de théologie, et leur appliquer à la fois les fers rouges de ses prédécesseurs, marchant les yeux égarés dans une route incertaine, faisant massacrer Raleigh, seul illustre parmi les Anglais de ce temps, et élevant les plus indignes favoris. Sophiste subtil et entêté, il distingue entre le *roi in abstracto* et le *roi in concreto*. Le premier peut tout par sa nature royale; le second ne peut rien que d'après la loi du pays; et cette contradiction de pouvoir se rencontre dans le même homme. Vice-gérent de Dieu, le voilà en discussion réglée avec ses sujets; il avance,

---

reau, sous les Tudor. Les confiscations furent sans nombre; et puis, que l'on célèbre ce bon temps!

recule; ceux-ci gagnent du terrain, une question en engendre une autre : les têtes, remises de leur longue épouvante, conçoivent d'autres idées, d'autres plans; le combat se trouve engagé entre le régime irrégulier qui se défend par l'antiquité, et le régime régulier qui se présente sous les auspices de la raison, et qui se fortifie par elle. La lutte dure quatre-vingt-quatre ans, de 1604 à 1688; chaque jour écarte un obstacle, et la constitution anglaise, triomphante, paraît enfin appuyée sur un plan régulier, et sur des bases inébranlables. On croit voir une île balancer long-temps ses sommités verdoyantes au-dessus des flots agités, et se dégager enfin des vagues pour s'asseoir solidement à leur surface; et pourquoi ce long mais salutaire combat? C'est qu'alors, comme aujourd'hui, le genre humain était mis en mouvement de toutes parts; alors, comme aujourd'hui, le monde enfantait un de ces grands changemens qui forment les époques de l'existence de la race humaine. Voulez-vous savoir quelles étaient les causes de cet enfantement, Hume va vous répondre. Il vous dira : L'imprimerie,

l'Amérique et la réformation. Dans ces trois grands événemens marchant de front, il y avait des matériaux pour un nouveau monde matériel et moral (1)...

L'Angleterre ne peut, pas plus que le reste du continent, se soustraire aux effets de ces trois grandes découvertes. Séparée de l'Europe, sans littérature, sans commerce extérieur, l'Angleterre, il est vrai, fut atteinte la dernière par ces nouveaux mobiles; mais lorsqu'une fois elle en eut ressenti les effets, ceux-ci, unis aux motifs propres aux Anglais, facilitèrent les changemens que ces insulaires trouvaient de leur intérêt de réaliser. Ils possédaient le ger-

---

(1) On ne saurait trop relire la *Vie de Jacques Ier*, par Hume. C'est un morceau d'histoire admirable par la sagacité que l'auteur montre à expliquer les événemens de l'Angleterre par l'état général du monde. On croit lire l'histoire de notre temps. Cette partie de son ouvrage est de beaucoup supérieure aux autres, dans lesquelles l'auteur, borné à raconter des faits purement anglais, n'a pas besoin d'étendre sa vue si fort au loin.

me d'une constitution, leurs maîtres l'avaient défiguré; ils travaillèrent long-temps pour effacer la rouille dont ils avaient couvert l'or pur qu'elle contenait; enfin il se montra, et son éclat toujours croissant est devenu le fanal du monde et l'objet de son envie. Les Anglais entrèrent alors dans le mouvement général créé par le nouvel ordre de l'Europe : ils ne pouvaient pas rester étrangers aux influences de l'air qui les environnait; en les voyant devenus les législateurs politiques de l'Europe, on croit qu'ils l'ont toujours précédée, tandis qu'ils n'ont fait que la suivre. Ils ont été placés dans cette révolution sociale comme dans la souveraineté de l'Inde, dont ils sont restés les maîtres après y être arrivés les derniers.

La même cause a agi de même à l'époque de la révolution; et c'est dans elle qu'il faut reconnaître la mère de toutes les agitations qui conduisent à Carlsbad...

Après une foule de règnes brillans ou honteux, bienfaisans ou ruineux, en Russie, en Prusse, en Autriche, en France, mais tous également sans lois fixes, sans filiation d'idées,

sans généalogie d'institutions, la discorde de la cour et du parlement, fatigués de donner à qui ne se lassait pas de dépenser, amène en France des explications qui mettent à découvert le néant du pouvoir de tous les deux, et qui découvrent à nu les usurpations, les fondemens de l'édifice, le vide des idées et de la bourse. Quel renversement dans les idées de tout un peuple! Qu'existe-t-il pour lui, lorsque de toute part il voit ses anciens appuis crouler sous les coups de ceux qui avaient le plus d'intérêt à les maintenir!... Mais l'Encyclopédie existait; mais le Contrat-Social était le manuel de l'Europe; mais Voltaire avait fait tout passer au creuset de ses brillantes décompositions; mais Rousseau avait tout écrasé du poids de son irrésistible dialectique; mais Montesquieu avait retrouvé les titres du genre humain; mais Buffon avait découvert le secret de la nature; mais l'Amérique avait brisé ses liens avec l'Europe; mais de toutes les parties de l'Europe accouraient des centaines de voyageurs rapportant dans leur patrie des moissons d'idées nouvelles; mais les discussions parlementaires de

l'Angleterre avaient familiarisé avec les principes des droits et de la liberté civils; mais les hommes s'entendaient et se parlaient d'un bout du monde à l'autre. Aussi qu'arriva-t-il? A peine fut-on en séance à Versailles que, sous les yeux du successeur de soixante-cinq rois, la discussion s'ouvrit sur-le-champ sur l'ordre social, et à ce seul nom un régime consacré par le temps s'écroula comme les remparts frappés par le son des trompettes hébraïques. Et pourquoi cette ruine subite? C'est que ce régime était miné par l'action des changemens survenus depuis trois cents ans : chaque jour avait abattu un pan de ces vieux murs; des yeux distraits n'avaient pas aperçu les brèches; l'édifice ne put soutenir l'aspect des assaillans, et s'abîma tout entier. Si vous croyez que je m'égare, ou veuille égarer les autres, lisez Burke; celui-là ne vous est pas suspect. Des scènes terribles, des guerres prolongées ont formé des épisodes cruels ou décevans dans le tableau; mais le fond est resté inaltérable, et la clôture du drame a reproduit exactement son ouverture, c'est-à-dire la tendance uniforme et

invincible à l'établissement d'un gouvernement régulier. Car la France n'a jamais demandé que cela ; et aujourd'hui encore elle n'aspire pas à autre chose. Tout ce qui se fait remarquer de mouvement parmi elle, ne provient que des refus ou des craintes qu'elle subit ou qu'elle conçoit. Franchissez les obstacles, hâtez-vous d'arriver au but, et vous verrez quel sera son repos. Il en est de même en Allemagne et dans le reste de l'Europe. Partout les gouvernemens sont plus ou moins arbitraires, irréguliers, le produit du hasard, ou la continuation du passé ; presque nulle part il n'y a des principes fixes et un ordre régulier. L'état est un fait, et non pas un calcul. En Allemagne il est peu d'états auxquels la révolution n'ait donné une existence nouvelle, de nouveaux titres aux chefs, et une nouvelle formation aux choses. De grands efforts ont valu à la plupart de ces états l'affranchissement de la dépendance de l'étranger ; ils voient la France et l'Angleterre régies par les principes épurés de l'ordre social ; ils assistent à toutes leurs discussions : par elles, les principes applicables à l'humanité tout entière ne

cessent pas de retentir à leurs oreilles. Ils ont des yeux pour voir et comparer, un esprit pour juger; les communications que le commerce, la presse, les voyages, entretiennent entr'eux, ne permettent pas à leur attention de se refroidir. L'immense changement de l'Amérique vient ajouter son poids décisif à cette masse d'innovations : là tout s'organise sur des plans puisés dans la nature; là tout est liberté, égalité; là tout s'accroît, tout prospère sur un sol exempt de la rouille des vieilles institutions, sous un gouvernement qui ne coûte rien. Jamais le bonheur social ne fut à meilleur marché. On voit les Européens, secouant le fardeau de la vieille Europe, aller chercher sur le sein vierge de ce continent les lieux de rafraîchissement et de repos qui ne se trouvent plus dans leur patrie; l'Allemand, l'Italien, entendent discuter *à priori* toutes les questions du droit civil et politique : on proclame devant eux que le droit le plus sacré des nations est celui de s'imposer elles-mêmes, et ils se sentent taxés sans leur consentement; ailleurs ils voient environner l'accusé des formes protectrices du jury et de

l'instruction publique; à quatre pas d'eux, le citoyen repose en paix dans un asile que la loi rend inviolable, et chez eux l'accusation fond sur l'homme, l'instruction l'accable, on le laisse interdit dans les ténèbres, la violence envahit son domicile et le secret de ses pensées; et ils resteraient insensibles au spectacle de la différence de leur sort avec celui de leurs voisins! Non, cela n'est pas possible; non : condamnez-vous à des mouvemens et à des inquiétudes de tous les instans, jusqu'à ce que la distance qui sépare ces hommes soit comblée! car ils ne cesseront point de travailler à l'effacer. Le monde est donc revenu au point où il se trouvait il y a trois cents ans. A cette époque on découvrait l'Amérique, elle s'affranchit et se civilise; à cette époque on inventait la presse, elle est émancipée, et le truchement de la moitié du monde avec l'autre, le lien du passé avec le présent, et celui de tous les deux avec l'avenir; à cette époque les mers se couvraient d'explorateurs de contrées inconnues, le monde est plein de voyageurs qui scrutent tout, qui redisent tout, qui s'approprient tout; à cette époque les

productions des contrées nouvelles changèrent l'état de la richesse, du commerce et de la vie domestique, depuis vingt ans cette dernière s'est entièrement renouvelée en Europe, et s'est rangée sous une espèce de loi commune, affranchie des gênes de l'ancienne représentation ; à cette époque les disputes théologiques étaient l'objet principal de la réforme et l'instrument des grandes ambitions, aujourd'hui le cercle s'est bien agrandi, le but est bien plus noble, car c'est de la refonte même de l'ordre social dans toutes ses parties dont il s'agit : calculez, si vous pouvez, où cela doit s'arrêter. Tous les efforts de l'Europe ne purent borner l'effet des controverses de Luther et de Calvin, et l'on arrêterait l'effet des publications accumulées par tous les hommes éclairés de l'Europe, et l'effet de l'enseignement de dix générations ! Il faut savoir s'entendre et faire son choix ; le même monde ne peut pas rester partagé entre deux parties contradictoires, l'une d'un temps, et l'autre d'un temps absolument différent. Cela ne s'est jamais vu, et ne se verra jamais. La force peut essayer et maintenir un instant cette

contradiction; mais le lien cassera vite. Le monde entier est païen pendant quatre mille ans. Cinq cents ans de combats le rendent chrétien sans mélange. Tout ce que touchent les musulmans reste à Mahomet. La Russie, l'Angleterre, la Suède, la Hollande, la Saxe écrasent les catholiques; la France, l'Espagne, l'Italie en font autant des protestans : ceux-ci restent en armes et en présence de leurs rivaux dans quelques parties de l'Allemagne. Dans tout ceci point de partage : de même aussi pour les lois politiques, tout tend à l'uniformité dans les mêmes sociétés, et les différences qui s'y font remarquer ne tombent guère que sur des objets accidentels et privés. Étendez le cercle, et demandez-vous si la moitié de l'Europe peut rester en présence et en contact avec l'autre moitié sous un régime absolument différent, sans que l'une ne dresse toutes ses facultés vers l'acquisition des biens dont l'autre jouit à sa vue. Eh bien! c'est là que se trouve le principe des agitations qui vous fatiguent, et que vous voulez comprimer. Si vous le cherchez ailleurs, vous ne l'y rencontrerez pas; et, si vous appli-

quez des remèdes contraires à la nature de ces agitations, vous aggraverez le mal.

Il faut donc, en tout état de cause, en revenir à l'état de l'esprit humain et à celui du monde. Le point capital est la communication des hommes entr'eux : cela seul a tout changé ; et comme l'état des sociétés modernes pousse à l'accroissement journalier de ces communications, il est bien évident que leur effet ne pourra que s'aggraver. Il faut partir de ce point pour savoir bien distinctement ce que l'on fait. La communication entre les hommes est tout ; elle règle tout le reste. Si vous pouvez élever entre les états, les provinces, les villes, mieux encore entre les particuliers, une muraille qui arrête leurs yeux et leurs voix, alors vous pourrez les retenir sous votre direction privative : mais tant que les postes, la presse, les voyages, le commerce, auront fait du monde une espèce de table rase traversée en tous sens par des canaux qui se correspondent, et qui en font *une Hollande sociale*, assurez-vous que tous vos efforts pour empêcher que les uns ne s'approprient ce qu'ils voient faire, le bien des

autres, seront de nul effet, et se briseront contre ce penchant irrésistible qui pousse l'homme vers la recherche de son bien-être. Eh quoi ! l'homme court les mers, il affronte les tempêtes et le trépas pour l'acquisition des plus frivoles jouissances, vous l'encouragez vous-mêmes à parcourir toutes les routes de l'industrie pour y trouver de nouvelles sources de bien-être, et vous voudriez lui fermer celles où cette soif insatiable de bonheur le pousse et l'entraîne ! vous prétendez lui interdire ce dont d'autres jouissent à sa vue, dont son cœur lui dit qu'il est susceptible comme eux, et dont il ne peut pas être privé plus qu'eux ! Il faut le dire : la France n'a pas pu résister à la tribune du parlement d'Angleterre, et l'Europe résisterait au retentissement redoublé des tribunes d'Angleterre, de France, d'Amérique, en y ajoutant encore celles qui s'élèvent de toute part au-delà du Rhin ! Quelques gazettes à demi clandestines, avant la révolution, avaient changé les idées de la France, et l'Europe compte autant de gazettes que de villages, et de lecteurs que d'habitans ; et tous ces lecteurs ont leurs idées,

leur point d'optique, et ne les dérangent pour personne. Il n'y a point d'hiérarchie d'idées; il n'y a qu'empire des idées : les idées ont tout fait; à la longue ce sont elles qui décident de tout. Entendez Montesquieu vous dire qu'une seule idée a fait la destinée du peuple juif, et qu'une autre idée fit celle de l'ancienne Perse, avec la fertilité de cette terre aujourd'hui désolée. Qui a jamais vu un pays gouverné contre ses idées, ou soumis à un ordre contraire à l'idée principale qui y domine? L'esprit d'un temps n'est que l'expression même des idées de ce temps. Or, tel est aujourd'hui l'état de l'Europe : il s'agit de reconnaître si son esprit dominant la porte du côté des gouvernemens réguliers ou arbitraires; si les uns peuvent exister en présence des autres, dans un partage égal; si deux doctrines entièrement opposées sur des intérêts semblables, et communs par leur nature à tous les hommes, peuvent être professées parallèlement et en concurrence, sans que les parties lésées par une des deux doctrines, n'interviennent dans la cause.

C'est dans cet état de choses que se présente

à tout observateur le congrès de Carlsbad, et j'ai eu besoin de parcourir tout ce chemin pour arriver à lui. Il ne faut point plaindre ses pas, quand il s'agit d'éclairer sa route.

Commençons par écarter tout ce qui tient à la politique intérieure et comme personnelle de l'Allemagne, résultant des stipulations du congrès de Vienne. Nous n'avons à nous occuper ni des forteresses, ni de l'armée, ni des tribunaux de la confédération, pas plus que des péages qui pèsent sur les fleuves qui arrosent cette contrée. A elle seule appartient d'en connaître et de statuer ce qu'elle trouvera le plus dans ses intérêts. Écartons encore les idées fantastiques d'après lesquelles une classe d'hommes crie victoire dès qu'elle entend claquer le fouet d'un courrier diplomatique, et s'imagine qu'on vient les prendre par la main pour les faire monter aux postes délaissés par leurs adversaires éconduits. Cela peut être conforme à des vœux cachés, à des notes secrètes, mais ne peut se trouver dans la ligne des idées reçues en Europe : il y aurait contradiction manifeste avec les déclarations solennelles émanées

de ceux mêmes que l'on fatigue de ces invocations.

Tenons donc pour certain qu'il ne s'agit point, à Carlsbad, de violenter le gouvernement français pour l'amener à des modifications qui peut-être sont désirées *in petto*, mais que l'on ne tentera pas de faire réaliser officiellement. La France ne reconnaîtrait point des lettres de jussion, de quelque part qu'elles vinssent. La leçon du mois de décembre dernier est encore fraîche.

L'Allemagne morale est donc le seul objet des sollicitudes du congrès, dans la seconde partie de sa destination.

Voyons quel est ce pays.

Il est fort divisé, chargé de souverainetés de toute espèce et de tout prix. L'aspect de la Russie dressée vis-à-vis de lui l'épouvante. D'immenses armées lui sont nécessaires, d'abord contre la Russie, ensuite de puissance à puissance germanique : double source de ruine. Les cours sont fort nombreuses en Allemagne : autre poids très-lourd sur les sujets. Les communications com-

merciales sont entravées de mille manières : sensation douloureuse, renaissante à chaque instant. Les gouvernemens sont très-différens entr'eux : principe d'émulation et de comparaisons plus ou moins chagrines. Le pays à constitution ne peut manquer d'être l'objet de l'envie de celui qui n'en a pas. Déjà trois constitutions se sont montrées dans les parties de la Haute-Allemagne qui s'étendent des frontières de la France à celles de l'Autriche. Plusieurs petits états des bords du Rhin les ont imités. La Prusse a dû sa délivrance à la promesse et à l'espoir d'un mode de gouvernement régulier : elle l'attend, elle l'implore ; elle fermente par l'attente. Toute cette zone de l'Allemagne qui s'étend depuis Kœnisberg jusqu'au Weser, est la partie du continent où les lumières sont le plus généralement répandues ; une foule d'universités célèbres s'y font remarquer. La jeunesse est avide d'instruction et des lumières nouvelles. Les professeurs allemands participent en quelque manière à l'état des chefs des écoles de l'antiquité : ils ne ressemblent en rien aux salariés des écoles des autres pays ; chez eux, il y a considération au de-

hors comme au dedans de l'académie. C'est un état, que celui de professeur. Un professeur réputé est une espèce de puissance, qui voit devant lui toutes les carrières ouvertes; son école fait autorité, et peut même faire secte; sa possession compte comme un titre d'honneur pour le lieu qu'il éclaire de son enseignement: rien n'est plus commun que de lire: *Notre célèbre, notre savant professeur;* cela se retrouve sous la rubrique de toutes les villes à université de l'Allemagne, et elles sont nombreuses..... Aujourd'hui, dans les pays allemands qui ont adopté le système représentatif, ce sont des professeurs qui forment le fonds des assemblées, et qui leur donnent de la force ou de l'éclat. Dans la dernière guerre, les universités devinrent des écoles de haine et d'insurrection contre la France. Alors on ne faisait pas de congrès contr'elles..... Des paroles, les professeurs passèrent aux actions, et guidèrent dans les combats ceux dont ils venaient d'enflammer les esprits. De pareilles dispositions ne se calment point dans un jour. Celui qui a voulu la liberté de son pays contre les étrangers, peut bien n'en pas vouloir l'es-

clavage par son gouvernement propre. Le congrès de Vienne avait beaucoup promis : on a peu tenu ; on a fait beaucoup attendre. Le malaise produit par les suites de quelques-unes de ses stipulations se fait beaucoup ressentir ; ce sont de ces épines dont la piqûre journalière est propre à produire beaucoup d'irritation..... La coupe de la Prusse embarrasse la Basse-Allemagne, sur laquelle elle se prolonge dans la plus incommode étendue, commençant à Tilsitt, et finissant à Sarre-Louis. Les médiatisés, organes et représentans de toute l'aristocratie allemande, fatiguent les gouvernemens de leurs obsessions, entravent, retardent, ou faussent les nouvelles constitutions ; la religion s'éteint à côté de l'épiscopat défaillant ou disparu ; la chancellerie romaine, ordonnant à la religion de se régler sur ses prétentions propres, préfère de voir l'épiscopat disparaître à n'en pas rester l'arbitre et la maîtresse. Voilà-t-il assez de causes de fermentation dans un pays ? L'Allemagne en renfermait moins à l'époque de la réformation : car alors les peuples ne communiquaient pas entr'eux, comme ils font aujourd'hui ; alors ils

n'avaient pas vu la révolution française ; alors ils n'assistaient pas aux tribunes de France et d'Angleterre ; alors ils n'allaient pas aux écoutes dans tous les pays, comme ils se montrent avides de le faire aujourd'hui ; alors dans tant de lieux les priviléges de classes et d'ordres n'avaient pas subi cette poursuite rigoureuse qui les a fait disparaître là, et qui les menace partout, pour ranger sous un droit commun tous les membres de la même association. Voilà le tableau que le congrès de Carlsbad doit avoir bien soin de se faire représenter avant de se mettre à l'ouvrage. Que pourra-t-il faire dans cette difficile conjoncture ? à quel parti raisonnable se fixer ? Cela est fort difficile à assigner, et il peut être qu'il ait entrepris au-dessus de ses forces. Se tiendra-t-il à des déclarations générales ? Que produiront-elles ? de quoi seront-elles appuyées ? Par des régimens contre des doctrines, et par des soldats contre des professeurs ? contre la presse ? Mais on imprimera de l'autre côté du Rhin, mais l'Angleterre ne sera pas comprise dans l'anathème. Je ne vois dans tout cela que du profit pour les libraires. Empêchera-t-on de

disserter sur les propres déclarations du congrès? Qu'il dure quelques jours, et je réponds qu'avant de se séparer il aura fourni matière à mille publications, qui toutes en auront atténué plus ou moins l'effet. On ne suppose pas que l'on aille jusqu'à supprimer les constitutions déjà données: le remède serait pire que le mal. Les gouvernemens seraient libérés, il est vrai, des constitutions; mais où prendraient-ils de l'argent, ce grand ressort de tout gouvernement? Car c'est aux cordons de la bourse des sujets qu'est suspendu tout bâton de commandement, et que le sceptre même est attaché.

Le congrès aura aussi à prendre dans la plus sérieuse considération le génie particulier des hommes qu'il désire modérer. Ce sont des hommes amans du vague, méditatifs, se passionnant à froid, s'exaltant par la conviction de l'esprit comme d'autres par les émotions du cœur, retenant avec force l'idée une fois adoptée, en faisant l'occupation et la règle de leur vie, constans dans le travail, jouissant de la satisfaction attachée à la solution de problêmes laborieusement décomposés, et se dévouant par

un enthousiasme de glace à des actes terribles, sans crainte comme sans remords, ainsi que l'ont prouvé les scènes de Schœnburn, et les catastrophes de Kotzebue et d'Ibel. Avec de pareils hommes il n'y a guère à plaisanter, et avant de les mettre à l'épreuve il faut y regarder de près.

Pour arrêter, diminuer, ou calmer l'agitation de l'Allemagne, le congrès aura à mettre les gouvernemens en règle sur tous les points où la difformité et la disparité sont frappantes. Pour avoir le droit de réformer les autres, il faut être soi-même sans reproches. C'est une erreur fort commune parmi ceux qui gouvernent : ils corrigent violemment les défauts, et s'indignent des imperfections, en se réservant pour eux-mêmes les jouissances d'imperfections incorrigibles. Ainsi on ne peut raisonnablement concevoir comment l'Allemagne resterait tranquille sous un partage à-peu-près égal et parallèle de deux régimes contradictoires, l'un constitutionnel, et l'autre arbitraire. Il faut des constitutions partout, ou nulle part. La disparité est trop choquante pour pouvoir subsister sans en-

tretenir une fermentation continuelle. Il faut que des princes liés par des promesses solennelles envers leurs sujets, et qui d'avance en ont reçu le prix par le sang versé pour eux, se montrent fidèles à leurs engagemens, et sortent enfin d'un dédale d'allégations dont la répétition monotone ne laisse aux expectans d'autres bases de raisonnement et d'appréciation que la mauvaise foi ou l'impuissance de leurs gouvernemens, moyens infaillibles de les déconsidérer. En vain un jour prétexte-t-on une cause, et le lendemain une autre : les peuples n'entendent rien à tous ces ajournemens ; à travers toutes les invocations à la sagesse, tous les rappels de la prudence, ils ne voient que des moyens d'éluder les promesses ; dans la jouissance prolongée des profits d'un ordre détesté, ils n'aperçoivent que le combat des intérêts qui leur sont opposés; et les expectans n'ont pas de peine à expliquer les froideurs des uns et les empressemens des autres par la considération de ces rôles inverses. Qu'importe, en effet, à la Prusse que le prince chancelier d'état soit à la ville ou à la campagne, bien ou mal portant, que M. de Humboldt ha-

bite Francfort ou Berlin, qu'une partie du cabinet ait peine à se mettre d'accord avec l'autre, si, depuis six ans, elle voit reculer ce qu'elle croyait toucher et tenir! Croit-on que les hommes se sentent faits pour dépendre des circonstances personnelles de quelques chefs; qu'ils se tiennent pour bien honorés et bien flattés dans leur amour-propre, lorsqu'il aura plu de déclarer qu'ils ne sont pas mûrs pour tel ou tel ordre de choses? Et qui sont ceux qui les accusent ainsi de crudité? ceux-là mêmes qui naguère les jugeaient arrivés à ce point de maturité qu'ils leur refusent aujourd'hui, et qui leur en montraient les fruits comme prêts à s'offrir à leurs mains : et quand donc arrivera cette époque tant désirée? à quels signes la reconnaîtra-t-on? à qui appartient-il de l'assigner et de la proclamer? Admirez la modestie : quatre hommes, pour être arrivés au timon des affaires, déclarent qu'en eux seuls réside toute maturité; et qu'étaient-ils la veille de leur élévation? que seraient-ils le lendemain de leur chute?

Ici se présente une question d'ordre social du

premier degré, qui ne peut manquer de sortir de toutes ces hésitations, celle de savoir à qui il appartient de donner des chartes, des constitutions, des lois fondamentales. Cette question n'a pas encore été atteinte. Dans les temps d'ignorance, on ne remontait guère aux origines de droit : les faits tenaient lieu de tout, et constituaient les droits; mais depuis *l'ère nouvelle du Contrat social*, il faut d'autres calculs : on a vu le fond des choses. Dans ces derniers temps, l'empressement des peuples à se libérer des gouvernemens arbitraires, ne leur a pas permis de se montrer fort difficiles sur les principes d'où découlait leur nouvelle organisation : pourvu que l'ancienne disparût, ils se sont montrés satisfaits : jusqu'ici ils ont pris ces actes sans trop s'informer d'où ils venaient, et ce qu'ils renfermaient. Les faits incontestés ont fait des droits incontestables, et dans la réalité la nouvelle organisation de presque tous les gouvernemens les constitue en gouvernemens de fait. La prudence a empêché de soulever un voile sous lequel on craignait de découvrir des principes actifs de trouble : pour ma part, cette considéra-

tion a seule retenu ma plume, prête à entamer cette grande discussion, et ce n'est pas le sacrifice le moins pénible que j'aie eu à faire à l'observation d'un *statu quo* qui, tout vicieux qu'il était dans son principe, trouvait quelque compensation dans la tranquillité qu'il apportait, si toutefois il peut y avoir des compensations pour la transgression des principes. Les gouvernemens n'aiment pas qu'on leur parle principes, je le sais: de leur côté, les peuples s'en saisissent rapidement, et font quelquefois des applications perturbatrices et dommageables pour eux-mêmes, je le sais encore; mais lorsqu'il y a obstination de la part des premiers, celle-ci, à son tour, ne peut-elle pas devenir préjudiciable au repos qu'elle prétend entretenir bien faussement par cela même qui est le plus propre à le troubler? Or, voici la position d'une partie de l'Allemagne. De temps en temps on entend quelques gouvernemens adresser à leurs peuples ces honnêtes paroles : Vous n'êtes pas mûrs, il y aurait du danger; les difficultés sont grandes, inhérentes à quelques parties de la nouvelle organisation de l'état; le ministre se porte mal : il a

fait une chute de cheval, il est fort occupé, il est à sa terre, il part incessamment pour les eaux : on ne sait pas bien lesquelles, mais on assure qu'à son retour il s'en occupera. En attendant sa guérison, son retour, son séjour à la ville ou bien à la campagne, une commission rassemble des matériaux : n'est-ce pas là ce qui fait le fonds des annonces et des espérances à l'usage de quelques contrées de l'Allemagne depuis six ans (1)? Mais aussi voici ce que répète l'attente impatiente et abusée, ce que répondent des hommes souffrans, et croyant à la foi des promesses dont ils ont payé d'avance l'exécution. Eh! quand viendra ce temps? quel en sera le terme? qui le fixera? Existe-t-il pour les esprits, comme pour les fruits, des saisons réglées pour la maturité? Le genre humain recommence sans cesse : le fils n'hérite pas de l'esprit comme du nom de son père, de sa richesse in-

---

(1) Tel est le résumé des travaux de quelques gouvernemens, telles sont les annonces périodiques renfermées dans les journaux allemands.

tellectuelle comme de sa fortune territoriale ou mobiliaire; peut-être que le fils de Newton n'aurait pu élever ses regards au-dessus d'une colline. On peut donc dire toujours à la jeunesse qu'elle n'est pas assez mûre, et à la vieillesse qu'elle l'est trop : entre ces deux extrêmes se placeront naturellement des lisières dont vous vous réservez de tenir les deux bouts : ainsi le genre humain peut être condamné à une minorité éternelle dont vous vous faites les tuteurs inamovibles. Depuis quand les changemens ne renferment-ils plus de difficultés? et faut-il rester mal pour éviter de travailler pour être bien? Voit-on les hommes hébêtés d'engourdissement attendre que leurs demeures croulent sur leurs têtes par crainte des fatigues inséparables de leur reconstruction? Quelles dimensions faut-il à un état pour avoir une constitution? Doit-il être plus large que long? Où se trouvent les règles de la géométrie constitutionnelle applicable à telle forme, à telle étendue de territoire? Que font ces attributs matériels au droit de s'imposer soi-même, de participer à la législation de son pays, à l'établissement

des garanties favorables à la liberté, à la sûreté de l'homme et de sa propriété, à la plus équitable distribution de la justice? Si des infirmités ont atteint ceux qui gouvernent; qu'après avoir reçu le tribut de sensibilité et de reconnaissance dû à l'humanité et aux services, ils se séparent avec un courage patriotique du fardeau que leur débilité ne peut plus porter, et qu'ils laissent l'état suivre le cours des choses indiqué par ses besoins, et par sa force propre, sans prétendre le tenir attaché à des mourans: les infirmités des chefs n'empêchent pas les états de ressentir les leurs propres; ils ont aussi des droits à des ménagemens, et comme des satellites obéissans, ils ne peuvent être astreints à ne faire que suivre les diverses phases de santé et de maladie auxquelles leurs chefs sont assujétis comme les autres hommes: c'est pour se soustraire aux dommageables effets de cette dépendance, qu'il est naturel de désirer un ordre de choses exempt des vicissitudes attachées à la faiblesse humaine. Ce qu'on allègue comme un juste motif de retard, n'est au contraire qu'un motif de plus pour se hâter. Mais enfin,

et c'est ici le point décisif, puisque l'on parle de charte à donner, puisque l'on tarde à le faire, combien de temps encore pense-t-on qu'il reste pour les accorder, et pour n'avoir pas à les recevoir soi-même? Car voilà la question véritable, et celle-là est du nombre de ces choses qui n'ont qu'à être présentées pour se trouver décidées. Que le congrès de Carlsbad s'empresse d'aller au-devant de cette discussion, car si jamais elle est saisie par l'opinion publique, il faudra faire d'autres calculs. Alors ce serait la totalité du Contrat Social qui se trouverait remise en question. C'est prendre les choses de haut, ce qui pourtant est la seule manière de les bien déterminer, et ce qui ne peut manquer d'arriver quand d'un autre côté l'on s'obstine à les tenir trop bas.

Le congrès doit prendre d'autant plus garde à cette réclamation, qu'il ne règne point d'uniformité ni dans les constitutions données à plusieurs états de l'Allemagne, ni dans les principes générateurs de ces actes, encore moins aucune conformité avec les principes véritables de cette espèce de gouvernement. La constitu-

tion de Bade n'est point celle de Wurtemberg; celle-ci diffère de celle de la Bavière : à Bade, à Munich, elles émanent directement du prince; à Stuttgard il parle du contrat synallagmatique; ceux qui parmi les princes allemands donnent des chartes décident la plus haute question de l'ordre social, celle de savoir si une société doit faire ou doit seulement recevoir l'acte qui la constitue et qui règle le mode de son existence. Un acte constitutionnel est la maison dans laquelle toute l'association doit vivre réunie. Il semble que ceux pour lesquels elle est destinée, qui font les frais de constitution et d'entretien, pourraient bien être consultés sur ses distributions. Cela ne dérogerait à aucune dignité, et un vœu aussi modeste ne peut raisonnablement être pris pour une prétention.

Il éclata fortement en France, ce vœu national, lorsqu'elle entendit prononcer que sa nouvelle organisation n'était qu'une simple concession; des causes diverses, inutiles à rappeler ici, détournèrent les suites qu'aurait eues l'étonnement qui se fit alors remarquer; il s'est comme perdu et évanoui dans l'émulation que des par-

tis opposés ont mise, par des motifs contraires, mais qui ont eu un effet uniforme, à consolider ce qui blessait la raison des uns, et les préjugés des autres. L'Allemagne ne peut pas se soustraire aux effets de contradictions aussi apparentes que celles qui se manifestent dans ses institutions fondamentales : une dissonnance aussi marquée pourrait-elle donc échapper aux yeux, et n'être pas indiquée? Comment celui qui reçoit sa charte de la pleine puissance du prince, ne verra-t-il pas son voisin travailler à la sienne en concurrence avec le souverain, et comment conciliera-t-il deux états aussi opposés, ou s'en accommoderait-il? Mais il y a plus: je vois bien des actes constitutionnels, mais je cherche des principes: les principes de ces actes sont connus, comme ceux de l'architecture, de l'astronomie; il ne peut pas plus y avoir deux espèces de principes dans cet ordre que dans les autres. Partout où les hommes s'assemblent et discutent des intérêts, il faut être *trois*; deux ne décident rien, se battent et se renversent. Entre deux, il peut y avoir suspension d'action; pour marcher il faut un ou trois. Le troisième

tient dans l'ordre politique la place de l'arbitre, et de l'appel dans l'ordre judiciaire. Dans la balance des pouvoirs, base de tout régime étranger au despotisme, un intermédiaire est indispensable entre le prince et le peuple, pour amortir les coups qu'ils peuvent se porter. La plus cruelle expérience l'a prouvé en France, comme la plus salutaire l'a fait en Angleterre: la confirmation du principe, pour le rendre plus certain, est venue des deux côtés, et de rivages ennemis; on ne peut opposer qu'une seule chose, c'est de dire qu'il y a une géométrie anglaise et française, et une seconde géométrie pour les autres pays. C'est cependant ce que professent naïvement ceux qui allèguent que la constitution anglaise est bonne pour l'Angleterre, et ne vaut rien pour les autres pays. C'est à-peu-près comme si l'on disait qu'il existe des principes d'astronomie et d'autres astres pour l'observatoire de Londres que pour ceux du reste du monde. L'étendue des lieux est hors de la question. Est-ce donc que les principes de l'architecture nautique sont autres pour les lacs que pour l'océan? partout ne

faut-il pas également une quille base du navire, des mâts pour porter les voiles, et du vent pour les enfler? Il faut de plus que la composition du corps intermédiaire suive des règles fixes et reconnues vraies par l'expérience; puisqu'on cherche de l'appui, il faut faire un corps résistant. Or, l'on n'aperçoit rien de tout cela dans les constitutions allemandes. Il est curieux d'entendre dire à Stuttgard : *Nous n'aurons qu'une seule chambre!* Eh, qu'en voulez-vous faire? Mieux vaudrait n'en avoir pas du tout. Ailleurs la première chambre n'est pas l'aristocratie du véritable ordre constitutionnel, mais elle est la continuation de la représentation des priviléges et des segrégations sociales légalement constituées et armées de pouvoir. Vous vouliez des auxiliaires, et vous avez créé des contradicteurs officiels. Aussi voyez ce qui est arrivé à Bade : la première séance des états a été donnée à des plaintes sur cette étrange formation, et une prompte dissolution est venue séparer des hommes mécontens, auxquels on a montré du chagrin, et qui ne seront rappelés que parce que l'argent manque. A Stuttgard,

cela est encore bien pire : deux années se sont passées sans qu'on ait pu même parvenir à s'assembler. Que dut-on penser en Allemagne, dans toute l'Europe, en voyant les députés de Bade rentrés dans leurs foyers, et mis comme en surveillance et en quarantaine à l'égard de leurs commettans? Peut-on commettre des fautes plus lourdes, et plus capables d'engendrer des réactions funestes? Que peut-on penser des conceptions des cabinets allemands, auteurs de toute cette belle besogne? On les voit contrarier la nature des choses, et l'expérience qui leur crie de se régler sur les pays classiques dans ce genre. Le congrès de Carlsbad aura à pourvoir aux effets déjà produits par ces difformités : il faut redresser l'arbre courbé par de mauvais vents. Que si de nouvelles constitutions sont données à l'Allemagne, qu'enfin elles soient calculées sur les principes véritables de ces actes; principes qui doivent passer pour les lois de nature de ces espèces d'institutions. Des constitutions incapables de soutenir l'examen, auront toujours l'air de l'impéritie, de la mauvaise foi, d'un simple lieu de passage : d'abord

elles prêteront à beaucoup de critiques, les plaintes les suivront; et de là au désir du changement il n'y a qu'un pas. Mieux vaudrait rester comme on est que de se livrer à ces essais malencontreux. On peut rester avec dignité sous le voile révéré de l'antiquité; on n'en sort pas sans danger par des conceptions hasardées, et des pas mal assurés. Surtout que l'on cesse de se faire arracher ce que l'on gagnerait tant à offrir soi-même. Donner sans grâce et sans empressement, est renoncer d'avance à la reconnaissance; ce que l'on cède à la contrainte est réputé impuissance, et le donateur forcé a toujours un peu l'air d'un vaincu. Il faut savoir se faire tenir compte de ce que l'on cède, et offrir libéralement ce que l'on ne peut retenir efficacement.

Surtout que l'on ne nous entretienne plus de complots assez formidables pour transformer le Saint-Empire romain en république, et pour resserrer toutes ses têtes souveraines sous une même couronne. Des enfans peuvent bien fabriquer de petits léviers pour ébranler une montagne; mais les hommes, en les voyant

faire, passent et rient. Dorénavant on croira aux complots lorsque l'instruction des procès sera publique, lorsque des hommes ne seront plus arrêtés comme suspects, lorsque leurs papiers auront été inventoriés devant des juges et devant eux; on croira aux complots des uns lorsque les complots des autres ne se seront pas déjà évanouis devant les magistrats qui ont reconnu ces suspects très-peu susceptibles de suspicion; on croira aux complots lorsque Spandau et le Silberberg auront redit fidèlement tout ce que la voix de leurs captifs leur aura fait entendre. C'est venir tard aujourd'hui que de parler de complots : la machine à complots est usée, brisée; on en a jeté les débris dans le Rhône et l'Isère; et si, par malheur pour les *soupçonnans* et les faiseurs d'arrestations par voie de gendarmerie, il se trouvait que tout ce bruit n'est provenu que d'alarmes conçues dans des têtes qui ressemblent à des cavernes peuplées de fantômes, alors le remède ne serait-il pas changé en poison? alors la police de Berlin n'aurait-elle pas pris la place de l'école de droit? Que l'on y prenne bien garde : les faux pas des

chefs ne sont pas propres à augmenter la révérence chez les subordonnés, et, dans un temps où les yeux sont ouverts sans relâche sur tout ce qui se passe, nulle région n'est interdite à leurs observations, et nulle démarche ne reste sans effet (1). Le congrès de Carlsbad, en s'oc-

---

(1) Le *Sun* explique de la manière suivante le retour de la princesse de Galles :

Londres, 10 août.

On croit aujourd'hui assez généralement que la princesse de Galles reviendra en Angleterre pour quelques chefs d'accusation qu'on se propose de porter contre elle. Ce n'est pas trop le temps d'exposer aux discours licencieux du peuple la conduite privée des personnes royales. Quelles que soient les fautes commises, si toutefois il y en a, il faut les couvrir du voile de la prudence, attendu que d'ailleurs elles ne sont pas de nature à mettre en danger la succession à la couronne, qui est assurée par les autres branches de la famille royale. Le peuple de ce pays n'est pas ce qu'il était il y a un siècle : l'*esprit de liberté de notre constitution, les discussions journalières de la presse, et les con-*

cupant de l'état de l'Allemagne, aura donc à s'occuper de l'état du monde et du *statu quo* de l'esprit humain, pour coordonner ce pays

---

naissances politiques qui s'étendent jusqu'aux fendeurs de bois et aux porteurs d'eau, ont grandement contribué à diminuer ce respect aveugle qu'on avait autrefois pour les trônes et les dignités élevées.

Ce n'est pas au moment où l'on ne parle que de séditions, dans tout le royaume, et où tout est en mouvement contre l'autorité, qu'on peut élever des questions aussi délicates. Nous souhaitons en conséquence que, dans le cas où la princesse de Galles retournerait effectivement dans ce pays, sa conduite ne soit soumise à aucune investigation publique, mais qu'on la laisse vivre tranquillement, d'une manière convenable à son rang, et sans qu'elle soit un objet d'observation, aussi long-temps qu'elle se comportera de manière à ne pas enfreindre le décorum; ce que nous ne jugeons pas devoir arriver, attendu qu'elle prendra sans doute conseil de personnes qui consulteront également son propre bonheur et l'intérêt de la nation.

avec l'état des sociétés dont il fait partie. Les peuples font comme l'eau, qui d'elle-même prend son niveau; ils tendent tous à s'assimiler : on ne peut pas plus déroger à cette loi de leur nature morale, appliquée au nouvel ordre social, qu'on ne pourrait prévaloir contre celle qui lui correspond dans l'ordre physique. A l'époque de la réformation, rien ne put empêcher ce grand changement d'arriver au terme prescrit par la nature : elle ne s'arrêta que lorsqu'elle l'eut atteint. Il en est de même du mouvement qui à cette heure agite l'Europe : il a ses principes d'action et de durée, et, parti d'un point, il ne peut manquer d'arriver à un autre, quelque obstacle qu'on lui oppose. Là se trouve une méprise commune à beaucoup de ceux qui gouvernent. Le cours des choses les a élevés : à peine arrivés au timon des affaires, à leur tour, et l'exemple de leurs prédécesseurs sous les yeux, ils deviennent stationnaires ; la torpille du pouvoir a engourdi leurs pieds ; usufruitiers du pouvoir, ils agissent en propriétaires incommutables ; ils se cramponnent, s'adossent, et font effort contre un torrent qui, après quelques

instans de suspension, les dépasse en les entraînant.

C'est donc dans ce mouvement général et toujours croissant du monde et de l'Europe que les régulateurs de Carlsbad ont à se placer pour embrasser tout l'horizon que leur action doit atteindre. S'ils le rétrécissent, ils dérangent le point d'optique véritable, et s'exposent à confondre les objets. Qu'ils ne se laissent pas égarer par des cris contre l'esprit démocratique de l'Allemagne. Il n'y a pas plus de démocratie reprochable, désorganisatrice, en Allemagne qu'en France. Dans les deux pays, toute la démocratie est renfermée dans deux mots : *Constitution véritable ;* car c'est là tout ce qu'ils veulent. Mais on peut la créer cette démocratie à force de démarches mal concertées, à force de contrariétés contre l'esprit du temps, qui se compose de l'horreur des gouvernemens arbitraires et de la volonté la plus décidée d'arriver enfin à des gouvernemens basés sur des principes fixes. Sûrement il n'existait pas de démocratie en France avant la paix de 1763. Elle sortit du règne impur des courtisanes, et de la rage que

fit concevoir à une classe de politiques l'abaissement dans lequel la France tomba alors. Ces mobiles conduisirent à prononcer le mot de *république*, qui fut répété en 1792. C'est Burke qui a dévoilé cette généalogie dans ses *Lettres contre la révolution* (1). Il n'existait

---

(1) *Extrait de la lettre de Burke sur la paix proposée au directoire*, pag. 203.

Quel remède y avait-il pour la faiblesse radicale de la monarchie française, à laquelle tous les moyens que l'esprit pouvait imaginer, ou que la nature et la fortune pouvaient donner, de parvenir à l'empire universel, n'étaient pas assez forts pour donner vie, consistance et vigueur, *si ce n'était dans une république : le mot fut lâché, et il n'a jamais été rétracté.*

Qu'ils raisonnassent bien ou mal, ou que leurs raisonnemens fussent en partie justes et en partie faux, il n'importe; mais je suis sûr que c'était ainsi qu'ils sentaient et raisonnaient. Ils ne parlaient que des effets différens d'une grande république militaire et ambitieuse, et d'une monarchie de la même des-

pas davantage de démocratie en France en 1789. Par combien de fautes travailla-t-on à la

---

cription. Le principe était prêt à opérer lorsque les occasions se présenteraient; peu d'entre eux, il est vrai, prévoyaient que ces occasions se présenteraient par la suite dans l'étendue où elles ont eu lieu; mais, plus ou moins étendues, ils les désiraient tous ardemment.

Lorsque j'étais à Paris, en l'année 1773, on se plaignait du traité de 1756, entre l'Autriche et la France, comme d'une calamité nationale; parce qu'il établissait des liens étroits d'amitié entre la France et une puissance aux dépens de laquelle seule on pouvait espérer quelque agrandissement continental. A l'époque du premier partage de la Pologne, dans lequel la France n'avait rien eu, et qui avait agrandi de beaucoup chacune des trois puissances dont ils étaient le plus jaloux, je les trouvai dans une frénésie complète de rage et d'indignation; non qu'ils fussent blessés de la violence sans prétexte et de l'injustice choquante de ce partage, mais ils l'étaient de la faiblesse, de l'imprévoyance et du manque d'activité de leur gouverne-

créer, jusqu'à l'époque dans laquelle elle se trouva avoir pénétré en beaucoup de lieux? Le prince livré à quatre ou cinq directions différentes, le pouvoir abandonné par les constituans au plus fort de l'orage, et remis par eux aux plus mortels ennemis de leur propre ouvrage, donnèrent un libre essor à une éruption démocratique, mère d'une république qui n'était pas plus dans l'esprit que dans le cœur de tous les Français..... Nous étions trois républicains en France, écrivait *Buzot* : Péthion,

---

ment, en ne l'empêchant point comme moyen d'agrandissement pour leurs rivaux, ou en ne cherchant point, par des échanges quelconques, à obtenir leur portion d'avantages à la suite de ce vol.

Dans cet état de choses et d'opinions, survint le mariage autrichien, qui promettait de resserrer encore plus étroitement le nœud formé entre les deux maisons si anciennement rivales. Ainsi qu'il arriva effectivement dans la suite, ce mariage ajouta excessivement à la haine et au mépris qu'ils avaient pour leur monarchie.

Roberspierre, et moi. Eh bien ! il en est encore de même en Allemagne, en France ; on pourrait dire partout. Mais des fautes prolongées et des contrariétés opiniâtres peuvent en créer une. Il faut bien faire attention au *crescendo* des idées : comme l'homme, elles ont aussi des berceaux, et sont susceptibles de s'accroître au point de se défigurer. Entre le point de départ et celui d'arrivée, quelquefois la distance peut être immense ; les deux extrêmes de la carrière touchent à deux poles opposés ; l'opposition fait naître l'irritation ; une question en engendre une autre ; on continue de marcher en sens contraires, et à la fin du voyage, partis d'un point commun, on se trouve séparé par un angle d'écartement sans mesure. Voilà le danger de la position des princes ; ils sont dans cette alternative fâcheuse. Persistent-ils à refuser des constitutions, d'abord on demandera s'ils ont le droit de les faire, ensuite on les fera soi-même. Continuent-ils à les donner seuls, on voudra entrer en partage de cette création : vous verrez qu'en France on aura bien fait de se hâter. Si les médiatisés continuent à faire

avorter ou fausser les constitutions en vue du maintien de leurs prérogatives, vous verrez le livre de Syeyes, *Qu'est-ce que le tiers?* devenir le manuel de l'Allemagne; et sûrement les cabinets ne feront pas tomber de ses mains ce nouveau catéchisme.

Après avoir promené ses regards sur tous les objets à la disposition du congrès; après avoir tout compté, tout pesé, on arrive à reconnaître qu'il n'existe plus qu'une ressource; et ce moyen secourable consiste à bien reconnaître l'état de l'esprit public en Allemagne, et à lui donner franchement les satisfactions qu'il est fondé à demander raisonnablement. Franchise d'un côté, raison de l'autre, et tout est arrangé sans effort, sans retard. Or, il n'y a nulle déraison à désirer, à demander des institutions fixes, calculées sur l'état des sociétés modernes; et en cela, l'Allemagne ne demande ni plus ni moins que le reste du monde. Il n'y aurait aucune loyauté à se refuser à des vœux aussi modérés; il n'y aurait aucune franchise à reculer le terme de l'acquittement de sa parole. On ne peut pas dire aux peuples de son propre engagement: Oh! le bon

billet qu'ils ont là! Mais si vous voulez bâtir dans le chaos ou sur le chaos, si l'on met de la fausse dignité à le garder, de la roideur à le maintenir; si l'on ordonne là où il faudrait aviser; si le savoir et le pouvoir se montrent séparés et réciproquement hostiles; si l'on entend conserver le bénéfice de ses promesses en s'affranchissant des charges de l'exécution: alors, d'après le langage de l'Ecriture, il ne faudra pas s'étonner si en semant du vent on recueille des tempêtes, si en tournant le dos au port on reste au milieu des écueils et des orages. On ne recueille jamais que ce qu'on a semé; et si toujours un peu d'ivraie se glisse d'elle-même parmi le bon grain, comment espérer du bon grain, lorsqu'on n'aura semé que de l'ivraie? Voilà pour Carlsbad... Une pente irrésistible conduit à en dire autant pour le reste de l'Europe; car sa position est en tout semblable, et, par les mêmes causes, le renouvellement de l'ordre social, qui s'étend au tout comme à la partie, et qui partout aussi rencontre les éléments des mêmes contradictions... La lutte est générale: chaque pays a ses ultras, son côté droit et son côté gauche; ce qui tend à

s'établir est repoussé par ce qui existe. Nous ne sommes pas sur le sol vierge de l'Amérique, où tout étant neuf, rien n'est à changer : au lieu que chez nous il faut démolir et déblayer ; et ce sont les intérêts froissés qui, comme des pierres vivantes, se soulèvent contre les mains qui veulent les tailler et les employer sur un modèle nouveau.

Suivez ceci. L'Allemagne a deux zones de gouvernement, l'une constitutionnelle, et l'autre arbitraire. L'Europe est partagée de même : dans le Nord, l'ordre constitutionnel est fréquent ; dans le Midi, il n'occupe aucune place. Partout l'aristocratie ancienne gravite vers ses anciens postes de domination ; partout elle veut raffermir ou ressaisir ses anciennes chaises curules ; partout elle remplit ou assiége les cabinets, occupe les premiers postes, et se bat avec les pierres de l'édifice de son ancienne grandeur. Partout des armées gigantesques, des dettes colossales écrasent les peuples ; et partout, au centre de toutes ces gênes, vit un esprit observateur qui en scrute toutes les causes, et qui par ses indications en généralise les douleurs.

En Angleterre, tout est extrême, richesses et pauvreté. La moitié de la nation supporte la charge de l'autre, et doit la nourrir; la moitié indigente effraie la moitié opulente. L'Angleterre, qui a rendu le monde tributaire de sa puissance, est à son tour tributaire des besoins de ce même monde. Dès qu'il suspend ses demandes, l'Angleterre tarit : le commerce, par ses perfectionnemens, est l'ennemi de ses propres agens; et l'ouvrier qui construit une machine commet un suicide. La masse de la nation souffre au milieu d'une opulence faite pour tromper des yeux inattentifs... Là, le gouvernement se tient à part de l'esprit de liberté, comme d'un ami dans lequel on a reconnu des dangers, que l'on n'insulte pas encore, mais en qui on a cessé de se confier. Aussi les perturbations deviennent-elles communes et graves en Angleterre. Une aussi grande masse de souffrances offre une étoffe bien ample pour des perturbateurs. Les Pays-Bas se plaignent d'une alliance mal assortie, et d'une protection ruineuse. La Russie a attaché à ses possessions un avant-corps qui n'a aucun rapport avec ce qui le suit. Un pays despotique a pour

péristyle un pays à constitution. L'Italie, rendue et bornée de nouveau à la culture des arts et des sciences, ronge un frein trempé des larmes de la honte et de celles du regret pour les destinées qu'elle n'a fait qu'entrevoir. Une oligarchie et un fanatisme inexplicables divisent la Suisse. L'Espagne se précipite vers une catastrophe inévitable; et, faut-il le dire? un destin cruel semble travailler à faire regretter un jour Valençay par son roi. La France, qui a été le point de départ de ce grand mouvement, et qui est restée son point de mire, est comme stationnaire dans un état incomplet, combattu. Il y a contradiction entre un corps renouvelé et une tête vieillie, qui, accoutumée à dominer les membres, ne peut se résoudre à s'associer à leur nouvelle existence. Une cour contre-révolutionnaire s'élève sur un corps constitutionnel; l'accord est difficile: par la loi constitutionnelle, toute la nouveauté dont se compose le temps s'est trouvée sous la garde de cette antiquité; par là on demandait de seconder à qui était accoutumé à primer, et de coopérer à qui avait l'habitude de protéger.

Dans un pays où les mœurs sociales ont un grand empire, où les yeux se sont longtemps fixés sur un point, source d'éclat et de profits, une grande cour doit avoir beaucoup de moyens d'influence, et lorsqu'elle n'est pas éminemment constitutionnelle, elle est nécessairement opposante. Ce n'est pas avec les passions et les moyens des cours que l'on peut rester neutre. Les Anglais étaient tombés dans les mêmes *ambages* lors de la restauration de Charles et de Jacques : la cour et la nation marchaient dans deux sens différens, et propres à chacune d'elles : la vieille cour ne pouvait pas s'accoutumer à la nouvelle Angleterre, ni la nouvelle Angleterre à la vieille cour. De là vinrent les chagrins de Charles, et la catastrophe de Jacques II... Il y avait incompatibilité entre les parties, par conséquent le divorce entre elles était inévitable. Avertis par l'expérience, en 1688 les Anglais rétablirent l'uniformité, source de concorde. Alors la cour fut écartée de la machine politique, et concentrée dans le seul voisinage du prince. Diminuée de volume, elle cessa d'encombrer la carrière politique : surtout

on ne vit plus ce qui survivait à la réforme se faire un honneur d'une opposition constante au prince, et, ce qui est pis, en recevoir le prix par l'honneur d'être placé à ses côtés, et par les solides profits de ses faveurs; et dans le fait, il n'y a pas de quoi dégoûter du métier, que de rester assis à la table du prince, en traversant tous ses conseils. Il y a double profit. Une grande cour inconstitutionnelle est une incompatibilité placée dans le centre d'un gouvernement constitutionnel. Le ministère, qui, dans ce dernier ordre, est fait pour tout diriger de son chef et sous sa responsabilité, trouve sans cesse devant lui un obstacle d'autant plus fort que la résistance est à la fois couverte par la dignité et par l'ombre, relevée par l'éclat des opposans, et dirigée dans les ténèbres familières aux cours. La moitié du temps des ministres se passe nécessairement à servir les uns et à déjouer les autres, et par la nature de cet amalgame, et contre la nature des choses, les serviteurs de la couronne ont pour premier adversaire l'entourage même du trône.

Ce tableau de l'Europe n'est pas riant, il faut

en convenir, et peut-être que jamais elle ne renferma plus d'élémens de troubles. D'où proviennent-ils? de ce que par une longue suite d'événemens toute l'ancienne organisation sociale est à-la-fois remise en question, et cela en tout pays. Un ébranlement général est donné à l'esprit humain; toute l'attention de l'univers est fixée sur un seul point, l'organisation sociale; aujourd'hui c'est l'objet de toutes les occupations, comme la religion l'était pendant la réformation : l'esprit humain a pris cette route nouvelle, il est impossible de l'en détourner; et l'on peut être sûr qu'il ne se laissera ni surprendre ni intimider. Il faut donc compter avec lui, et commencer tous ses calculs par lui. Il a pu craindre une attaque violente, lorsqu'à l'époque de la chute de Napoléon on vint lui montrer des chaînes dont un bout était tenu par des grenadiers et l'autre par des jésuites. Il a eu le temps de revenir de sa surprise. C'est dans ce moment que parut le grand tort de Napoléon, celui d'avoir compromis le dépôt qui lui était confié, en exposant l'esprit humain à être remis en question. Mais enfin il est sauvé;

on a plus désiré qu'osé; la mesure du savoir est connue comme celle du pouvoir; les craintes ont pu se dissiper; il ne reste que de la défiance et une espèce de *qui vive général* d'un bout de l'Europe à l'autre. C'est cet imbroglio qu'il s'agit d'éclaircir, et partout à-la-fois, car il y a solidarité entre tous les gouvernemens et tous les états. Le coup frappé en Espagne se fait sentir en France; les jésuites de Fribourg font faire attention à ceux d'Amiens; les médiatisés d'Allemagne excitent et font appréhender les anciennes corporations de France; les constitutions de Buénos-Ayres, de Caraccas, du Chili font rêver à des constitutions à Weymar, à Coblentz, à Berlin; dans six semaines l'Américain lit l'Européen, et l'Européen, de son côté, lit l'Américain: jamais tant de correspondance n'avait régné dans le monde, ni formé tant de liens entre ses diverses parties. Et ce serait le moment que l'on prendrait pour avancer, pour reculer, pour promettre et éluder, pour brouiller, au lieu d'éclaircir! Au milieu de cette accélération de correspondances, et de cette richesse de lumières, on voudrait bâtir sur des

bases d'une fausseté visible, construire sans ordre ni uniformité, imposer silence en le commandant, changer l'esprit en changeant les enseignans. Ah ! qu'il y a loin de ces palliatifs irréfléchis à la vigueur, à la justesse, à la netteté des idées qui peuvent seules tracer la route au milieu de tant de difficultés ! Ces idées portent sur quelques principes : conformez donc la conduite à ces principes, si vous voulez faire quelque chose de solide. Ces principes sont :

1° Que tous les peuples vivent dans une communication étroite et continuelle. Appliquez au monde ce que Louis XIV a dit si noblement de l'Espagne, il n'y a plus de Pyrénées... Il n'y a plus d'Alpes, plus de Rhin, plus même d'Océan : l'Amérique et l'Europe ont cessé d'être divisées par lui ; elles se touchent et se tiennent par tous les liens des besoins et d'une correspondance mutuelle.

2° Que l'art de régner est changé, parce que les esprits sont changés.

3° Que le mouvement du monde ne s'arrêtera pas jusqu'au complément de la refonte sociale qui est entamée.

4° Que ce grand ouvrage doit être fait d'ensemble et avec uniformité.

5° Que cette refonte est l'objet unique de l'attention et des vœux des hommes.

6° Que tout ce qui le contrariera n'est propre qu'à aigrir l'esprit de ceux qui y travaillent, c'est-à-dire de l'universalité du genre humain.

7° Qu'il n'existe point de démocratie en Europe, mais qu'on peut la créer par malfaçon.

8° Que le passé et le présent sont, à l'égard l'un de l'autre, des métaux réfractaires qui ne se fondront jamais ensemble, et dont tous les efforts ne feront jamais du métal de Corinthe.

9° Qu'informer contre l'esprit humain est dangereux, et que lui faire son procès est s'exposer à en payer les frais.

10° Qu'à Carlsbad, comme partout, on doit s'abstenir d'actes d'accusation contre lui.

Dans ce pénible état de choses, je dirai aux gouvernemens : Vous voulez donc des congrès? Eh bien! j'en connais deux d'une indispensable nécessité : l'un constitutionnel, et l'autre colonial... Rassemblez-vous pour arranger ces deux graves affaires ; car, tant qu'elles seront en sus-

pens, je ne puis vous promettre une heure de sommeil tranquille. Déjà, depuis long-temps, je vous ai parlé du second; les injures prodiguées à cette proposition n'ont pas avancé les choses : ceux qu'alors on traitait de brigands ont répondu par des conquêtes; et Buénos-Ayres, étendant ses bras des colonnes d'Hercule à l'océan Pacifique, bloque à-la-fois Cadix et Lima. On avait oublié que Rome, la puissante Rome, avait commencé par des bandits, et l'opulente Hollande par des *gueux*. Il semble que je ne donnais pas de trop mauvais conseils à ceux qui depuis se sont vus obligés de désarmer leurs propres troupes, en faisant à leur égard en Europe ce que leurs ennemis auraient fait en Amérique. Je ne trompais pas lorsque je disais qu'on aurait les armées et l'argent de moins, et que l'on n'aurait pas l'Amérique de plus.

Tant que cette grande affaire de l'Amérique, de cette source des richesses et des jouissances de l'Europe, ne sera pas convenablement réglée, il n'y aura pas de repos en Europe. Courez au-devant du brandon de discorde qu'elle ne peut

manquer de lancer au milieu de vous, et dont j'aperçois les premières flammes brûler déjà sur les rivages des Florides. Un concert général peut seul tempérer ou fléchir l'orgueil, l'obstination, les regrets et les craintes dont se compose la durée de ce grand drame de l'Amérique.

Un autre congrès, dans lequel seraient réglées d'après les principes généralement reconnus toutes les litigieuses questions de constitution qui agitent tous les états, n'est pas moins nécessaire. Si cette institution, devenue indispensable dans l'état du monde, est abandonnée aux vents des doctrines opposées, attendez-vous qu'il faudra encore beaucoup de congrès après celui de Carlsbad; et rappelez-vous qu'une maladie manquée exige un redoublement de remèdes.....

Français, en parlant pour Carlsbad, je parle aussi pour notre patrie : elle tient à tout; elle est en quelque sorte le pivot du monde. Vous avez donné la première impulsion; le génie de vos grands écrivains a frayé la route, et chassé les antiques ténèbres..... Marchez avec fermeté

dans la carrière que vous avez ouverte : semblables aux navigateurs qui les premiers abordèrent les rivages de l'aurore, vous avez eu à combattre contre le génie des tempêtes ; mais enfin le cap des tourmentes est franchi..... Votre pays est encore le plus prospère de l'univers. Voyez quelles traces y ont laissées tant d'épreuves ! vous êtes l'objet de l'attention, et celui de l'espoir du genre humain : les conquêtes de vos institutions dépasseront celles de vos armes ; les unes effrayaient les peuples ; les autres les consolent et les attirent. Le sort du gouvernement représentatif dans le monde est entre vos mains : il dépend des succès qu'il aura chez vous ; c'est ce que ses ennemis savent bien, et ce qui soutient et dirige leurs efforts. S'il obtient le but, il triomphe partout ; s'il succombe ou languit, il restera comme un monument méprisable d'une tentative qu'alors on dira criminelle. Ses adversaires vous parlent quelquefois de la moderne *Babel!* Nous assistons tous au plus grand de tous les spectacles, celui du monde enfantant un ordre social régulier, et recherchant comment l'homme peut être le plus heureux dans les

sociétés dont il fait partie..... Que les clameurs de ceux qui ont le malheur d'être insensibles à tout ce qu'une pareille entreprise renferme de grand, ne vous détournent pas de l'accomplir; et, pour cela, complettez vos institutions, car rien ne dure que par elles. Encore quelques efforts, et le but est atteint : le point de départ et celui d'arrivée sont également connus ; il ne s'agit plus que d'abréger le voyage. Après une aussi longue traversée, il est bien temps d'entrer au port et de jeter l'ancre.

P. S. J'écris à quatre cents lieues de Carlsbad, à cent lieues de Paris. Il faut à-la-fois deviner et attendre. Cet écrit était composé le 20 août, presqu'avec l'annonce du congrès. L'éloignement de Paris, joint à d'autres causes, a rejeté la publication à la fin du mois de septembre. Ce qui est connu du congrès, suffit pour justifier les conjectures formées sur son objet, et les changer en certitude. *A Carlsbad se tiennent les états-généraux des anciennes corporations faisant la part aux peuples, sans y être appelés, et qui doivent maintenir l'ordre établi sans eux*, cela est lumineux. Nous allons voir la propriété des sociétés maintenue contre les principes

des sociétés, par la plus petite partie des sociétés. Carlsbad part du congrès de Vienne, et l'esprit humain du Contrat-Social. Ce n'est pas le moyen de se rencontrer. Lorsque cette pièce curieuse paraîtra, elle formera le sujet d'un examen qui fera la seconde partie de cet écrit. Nous remplirons l'entre-acte par la publication de quelques réflexions sur le nouvel arrangement ecclésiastique. Ce sera la suite des quatre concordats.

Comme on voit, je ne suis pas en retard; et si l'on trouve que j'écrive beaucoup, pourquoi me fournir des textes? je ne les cherche pas. Que les lignes que l'on tire devant nous soient droites, et l'on verra si j'y trouve à redire. Que l'on cesse de nous tourmenter par toute sorte de mauvaise besogne, et l'on verra si je ne cesserai pas de mon côté de fustiger ceux qui la font.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DE LA
RÉVOLUTION
ACTUELLE
DE L'ESPAGNE,
ET DE SES SUITES.

Ouvrages de M. DE PRADT, *qui se trouvent chez les mêmes Libraires.*

1°. Les quatre Concordats, suivis de considérations sur le Gouvernement de l'Église en général, et sur l'Église de France en particulier, depuis 1515, 3 vol. in-8°, 18 fr.

2°. Des Colonies, de la Révolution actuelle de l'Amérique, 2 vol. in-8°, RARE, 15 fr.

3°. Les trois derniers mois de l'Amérique méridionale et du Brésil, 2e édit., revue, corrigée et augmentée, 1 vol. in-8°, 3 fr.

4°. Les six derniers mois de l'Amérique et du Brésil, faisant suite aux deux Ouvrages ci-dessus sur les Colonies, 1 vol. in-8°, 4 fr. 50 c.

5°. Pièces relatives à Saint-Domingue et à l'Amérique, 1 vol. in-8°, 3 fr.

6°. Antidote au Congrès de Rastadt, suivi de la Prusse et de sa neutralité, nouv. édit., 1 gros vol. in-8°, 8 fr.

7°. Lettre à un électeur de Paris, 2 vol. in-8°, 3 fr.

8°. Préliminaires de la session de 1817, 1 vol. in-8°, 3 fr. 50 c.

9°. Des Progrès du Gouvernement représentatif en France, in-8°, 1 fr. 25 c.

10°. L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle, faisant suite au Congrès de Vienne, 2e édit., 1 vol. in-8°, 6 fr.

11°. Mémoire historique sur la Révolution d'Espagne, 1 vol. in-8°, 7 fr.

12°. Récit historique sur la Restauration de la royauté en France le 31 mars 1814, un vol. in-8°, 2 fr.

13°. Congrès de Carlsbad, première partie, in-8°, 2 fr.

14°. Congrès de Carlsbad, seconde partie, in-8°, 4 fr.

15°. État de la Culture en France, 2 vol. in-8°, 10 fr.

16°. Petit Catéchisme à l'usage des Français, sur les affaires de leur pays, 2e édit., 1 volume in-8°, 3 fr. 50 c.

Sous presse, pour paraître le 15 *mai* 1820.

De la Charte constitutionnelle telle que le ministère de 1820 l'a faite; par M. Benjamin Constant, un vol. in-8°, 3 fr.

Ces Ouvrages se trouvent aussi à Bruxelles, chez LECHARLIER, *Libraire.*

DE LA RÉVOLUTION ACTUELLE DE L'ESPAGNE, ET DE SES SUITES;

PAR M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

L'injustice à la fin produit l'indépendance.

D 12 (2)

A PARIS,

CHEZ BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 57.

ET A ROUEN,

CHEZ BÉCHET FILS, LIBRAIRE,

RUE GRAND-PONT, N° 73.

1820.

DE L'IMPRIMERIE DE HUZARD-COURCIER,
RUE DU JARDINET, N° 12.

DÉDICACE.

ESPAGNOLS,

Souffrez que je vous dédie cet écrit; il est encore plus votre ouvrage que le mien, car c'est vous qui en avez fourni le fonds.

Dans l'espace de douze ans, deux fois vous avez étonné l'univers; deux fois il vous a vu passer du sommeil au réveil le plus terrible; deux fois vous avez vengé vos droits et votre liberté. Quand on vous enleva votre Roi, vous courûtes pour le reconquérir; quand on vous enleva vos libertés, vous vous armâtes pour les reprendre. Un peuple si constant dans l'amour de la justice, si magnanime dans ses sacrifices, si unanime dans ses résolutions; se présente aux regards du monde sous d'imposans auspices. Remplissez toute votre destinée. Vous venez de résoudre un grand problème, celui de l'établissement du gouvernement représentatif en Europe, et du triomphe de la civilisation moderne. Vous que l'on en croyait les plus éloignés, vous sur lesquels

les ennemis de la grande réformation sociale qui s'opère sous nos yeux, comptaient comme sur leur dernière ressoure, c'est vous qui avez décidé en sa faveur, par le poids immense que votre détermination a porté dans la balance. La défaite que l'antique barbarie vient d'éprouver de votre main, laisse le despotisme sans ressource; quand vous recherchez le joug de la nouvelle civilisation, qui pourrait avoir le droit de s'y soustraire? Par votre entrée dans le nouveau monde social, vous vous êtes fait encore plus de jaloux parmi les peuples, que d'ennemis parmi les gouvernemens. Maintenant, vous ne comptez plus d'ennemis que dans les rangs de vos anciens amis. L'admiration de l'univers vous dédommagera de la disgrâce de quelques intéressés au maintien de votre servitude passée. Vos guerriers viennent de donner un exemple unique dans les annales militaires de tous les peuples, celui de corps armés uniquement occupés du bien de la patrie, de l'établissement de la liberté civile, et ne servant aucune ambition de leurs chefs. C'est pour la première fois que le monde a vu une armée

citoyenne, étrangère à toute idée de domination dans la cité, et redressant la législation, sans imposer ni la loi ni des maîtres; c'est une exception de plus dans votre histoire, qui déjà en renferme tant d'autres: mais ce n'est pas tout que d'avoir conquis la liberté, il faut savoir en jouir. Persuadez-vous qu'elle n'a que deux fondemens solides, la modération et la concorde. Vous avez vu ce qu'ont produit autour de vous, pendant trente ans, les abus du pouvoir, dans quelques mains qu'il ait successivement passé; vous avez ressenti vous-mêmes les excès auxquels il peut se porter: ce sont eux qui vous ont fait courir aux armes. Maintenant il n'y a plus d'ennemis; que la force s'arrête et se cache; sa tâche est remplie: que la raison seule se montre. Vous avez une loi, elle a reçu vos sermens; revoyez-la, pour qu'elle suffise à votre bonheur. Dans son état actuel, elle serait un obstacle éternel à ce bonheur dont vous êtes si dignes. Votre constitution ne peut plus vous convenir, parce qu'elle vous reporte, vous, hommes du dix-neuvième siècle, *au moyen*

âge (1), dont il est évident qu'elle n'est que le rappel. Les cortès de la multitude des petites souverainetés qui régissaient les fractions de l'Espagne ne peuvent plus

(1) Faire à l'Espagne actuelle l'application des anciens cortès, serait imiter *Carlsbald* et Francfort, qui ne parlent que d'*états historiques*, sans pouvoir dire à quelle époque de l'Histoire se rapportent ces états; si ce sont ceux de la bulle d'or, de Charles-Quint, de Witikind : choses très différentes... L'Europe ne demande pas des états d'Histoire, mais des états de principes : les uns sont d'un temps, les autres de tous les temps. La commission permanente des cortès, la faculté de déclarer le trône vacant résidant dans les cortès, l'ordre de succession au trône et celui de la régence, ne sont calculés sur aucun principe, et dérivent des anciens établissemens en vigueur dans les seize royaumes dont s'est formée la monarchie espagnole, qui n'a plus aucun rapport avec cet ordre de choses. Ce n'est pas aux législateurs modernes à se régler uniquement d'après les connaissances des temps passés, mais à eux à faire au temps actuel l'application des connaissances acquises d'âge en âge. Ce serait une étrange pensée, que celle qui interdirait de se servir de ce que l'on sait dans son temps, pour n'employer que ce que l'on savait dans un autre... Comment faire à l'ordre des sociétés l'application d'un principe dont on ne voudrait pas pour les arts mécaniques et pour les plus simples usages de la vie ?

convenir au grand corps de la monarchie espagnole. Les lois égalitaires de la féodalité formeraient une disparate choquante avec le code politique d'une société organisée d'après les principes véritables des associations humaines qui prévalent aujourdhui parmi tous les peuples : ce sont des taches que vous ne devez pas souffrir dans votre constitution, qui sera la première de notre Europe, lorsqu'elles en auront été effacées. Donnez à votre gouvernement toute la force dont il a besoin pour remplir ses fonctions. Aujourd'hui le courage ne consiste plus à attaquer les gouvernemens, mais à les défendre. La royauté obtint parmi vous un culte de superstition, rendez-lui tout celui de la raison ; bannissez toute jalousie, tout ombrage à l'égard du trône ; armez-le de toute pièce, pour vous défendre en se défendant lui-même. Vous serez faibles, si votre Roi n'est pas fort : il doit l'être d'autant plus, que la nature et l'Histoire rappellent à vos esprits et à vos yeux les divisions de votre sol, et qu'un lien solide peut seul les retenir dans un même faisceau : lui rompu, que deviendrait votre puissance ?

à qui appartiendrait ce grand nom d'espagnol qu'environne tant de gloire? Soutenez, encouragez votre Roi dans la carrière où il vient d'entrer ; il faut qu'il s'y plonge tout entier, pour en faire disparaître les épines. Regarder en arrière serait exciter la défiance; et quels malheurs, grand Dieu! n'a-t-elle pas déjà produits dans sa propre famille. Prodiguez-lui les mêmes marques d'amour et de respect que vous lui donnâtes dans d'autres temps; défendez-le avec le même courage; pour la seconde fois, il est devenu votre conquête, votre intérêt commun est de ne plus vous séparer (1).

---

(1) Les deux premiers règnes de Ferdinand VII sont finis : ils font partie du domaine de l'Histoire. J'ai usé des droits qu'elle donne, mais en me conformant aussi aux devoirs qu'elle impose, lorsque j'en ai tracé le tableau. Peut-être ai-je présenté le principe des malheurs du dernier de ces règnes sous un jour plus favorable à ce prince que n'ont fait ceux mêmes qui n'ont cessé de le prendre pour texte d'éloges aussi mal conçus que mal motivés. Il y a des louangeurs qui dégoûteraient des éloges. Je n'ai pas été arrêté par ce qu'il plaît à quelques-uns d'appeler *les droits du malheur*. J'ignore ce que c'est que le malheur d'être roi d'Espa-

En faisant la guerre à l'Amérique, il ne fit que prendre conseil de vos inclinations propres, et vous obéir en quelque sorte. Vous voyez où l'a conduit cette déférence à

---

gne ; j'ignore encore quel malheur il peut y avoir à devenir roi constitutionnel au lieu d'être roi arbitraire, absolu, c'est-à-dire à passer d'un trône qui ne tient à rien, à un trône très solide ; à gouverner d'après des lois fixes au lieu de le faire d'après des fantaisies ; avec le grand conseil de la nation plutôt qu'avec des conseillers privés et flatteurs. Il semble qu'un prince n'est pas infiniment à plaindre pour ne faire que partager le malheureux sort d'un roi d'Angleterre. D'ailleurs, en fait de malheurs, il faut savoir distinguer entre celui qui provient d'accidens et celui qui vient du choix volontaire dans une direction soutenue avec opiniâtreté, contre des avertissemens répétés... Cette dernière espèce de malheur diminue de l'intérêt... Je touche, dans cet écrit, à des questions délicates. L'expérience m'a appris que les meilleures intentions ne mettaient pas à l'abri de cette espèce d'animosités qui font tordre des paroles pour en extraire du venin, qui par des rapprochemens ingénieusement perfides, par des mutilations de phrases, peuvent faire dire à un auteur ce à quoi il n'a jamais pensé. Plus le sujet est délicat, plus j'ai besoin de justice ; je n'en ai jamais manqué à l'égard de personne, ni d'aucun sujet.. ; jamais je ne me suis permis le rappel d'une *personnalité* qui ne fît partie nécessaire de ce que j'écrivais, et les ménagemens ont toujours conduit et comme

vos vœux. Il a fallu vous armer contre vous-mêmes, pour mettre un terme à cette guerre civile, inutile et ruineuse à la fois. Rien n'est au-dessus du grand cœur des Espagnols. Le sacrifice sera proportionné à sa

---

atténué l'expression... Ce n'est jamais que sous les rapports de la capacité aux affaires publiques que je parle des individus, et toujours en faisant ressortir les qualités privées : mon dernier écrit en est la preuve; certes, ceux qui se plaignent, en confrontant ce qui se trouve dans mes écrits avec ce que leur présentent d'autres écrits *doivent se croire en paradis* *; ils n'ont jamais rencontré dans

* Voyez ce que s'adressent les écrivains de tous les partis, et ce qu'on dit des olygarques, de leurs projets et de leurs menées; comparez tout cela avec ce que j'écris, et voyez ce qu'il y a à gagner à tomber sous ma main; c'est tout au plus si je me suis permis une plaisanterie sur un homme qui depuis long-temps du haut des nues, se moque de nous, ne parle à des Français du dix-neuvième siècle que des Maures et des Paladins, et qui voudrait faire de *Paris* une espèce d'*Alhambra*. Quand on a reçu du ciel en partage un grand talent, il faut savoir le faire servir aux choses réelles, applicables à l'usage de ceux auxquels on parle, et ne pas se borner à colorer des nuages et à tendre des piéges à la raison et au bon goût, par des images puisées hors de la nature et par de la prose poétique. Qu'arrivera-t-il à ces parleurs boursouflés? une seule piqûre suffit pour désenfler le balon et le faire tomber aplati.

Il faut bien méconnaître l'esprit des Français actuels, pour supposer qu'un pareil langage puisse être accepté partout et toujours, et qu'on leur en imposera assez pour les réduire à un silence d'admiration, sans terme comme sans raison.

générosité; mais enfin, il faut le faire, et rendre à l'ordre naturel du monde cette Amérique qu'une surprise de la politique en avait détournée si long-temps. Maintenant que tout rentre dans l'ordre, ce n'est pas au moment où vous en donnez l'exemple en Europe que vous voudrez le démentir en Amérique. Dites-vous bien : l'Amérique est libre; attendons tout de la consanguinité et de l'amitié, abjurons tout ce que donnait la domination. S'il en est temps encore, sui-

---

les miens, et sûrement ils n'y rencontreront jamais, une insinuation offensante pour leurs intentions, pour leurs sentimens personnels, pour aucune partie de leur existence sociale et privée; je connais la valeur des termes, j'ai l'habitude du monde; l'existence politique de tout homme public appartient à tout le monde, et c'est à ce titre que je m'en occupe. Si j'erre dans l'évaluation que j'en fais, qu'on me le montre, on verra avec quel empressement je reviendrai. Depuis long-temps je parle au public avec franchise et naturel; on peut être sûr de voir jusqu'au fond de ma pensée. Le public aime la franchise dans un écrivain, et c'est à cela seulement que je dois l'encourageante bienveillance qu'il a bien voulu me témoigner : si d'autres occasions de m'adresser à lui se présentaient encore, je continuerai de suivre la route que son jugement m'a montrée comme la seule véritable.

vez le conseil que je vous adresse pour conserver à la royauté les parties de l'Amérique sur lesquelles a flotté jusqu'ici l'étendard castillan. Le sang des Bourbons, en Amérique, vous sera plus profitable que celui des *Incas*, ou que des républiques. Soit qu'elle loue, soit qu'elle blâme vos institutions, ma voix ne peut vous être suspecte; depuis longtemps elle a pu frapper vos oreilles; alors elle ne s'élevait que pour votre défense; aujourd'hui elle est encore la même, et ne cherche à faire parvenir jusqu'à vous que des vœux pour votre bonheur, et le tribut des pensées qui m'ont paru propres à y contribuer.

DE LA

RÉVOLUTION D'ESPAGNE.

INTRODUCTION.

L'ANNÉE 1819 venait à peine de tomber dans l'abyme où tout s'engloutit, celui du temps, en laissant à celle qui la suivait à éclairer des évènemens encore plus grands que ceux auxquels elle-même avait donné le jour (car tel est le cours du temps dans lequel nous vivons, le jour qui finit est toujours surpassé par celui qui le suit), et déjà dès son entrée dans la carrière, l'année 1820 avait donné à l'Espagne une ère nouvelle (1) : le reste du monde n'avait

(1) C'est le 1er janvier 1820 que l'armée espagnole a levé l'étendard de la régénération nationale. Le choix du jour n'a pu être fortuit : il était très propre à marquer la ligne de démarcation entre le régime finissant et le régime commençant. Le prince de Ligne répondit aux Belges

encore reçu de cette année naissante qu'un seul jour, et déjà cette aurore avait valu à l'Espagne une vie nouvelle; le dieu au double visage jetant un dernier regard sur l'année expirante, venait d'introduire la nouvelle dans le premier des douze palais qu'elle doit habiter successivement; tout dans l'univers se livrait aux épanchemens de la joie, de la tendresse, d'une cordialité feinte ou véritable; tout retentissait des vœux que les mortels échangeaient mutuellement au pied de l'autel de l'espérance, hélas! trop souvent trompeuse; autour de tous les trônes se répétaient des sermens d'une fidélité croissante avec le cours des âges, et voilà que pendant ce temps, du sein d'une armée rassemblée pour aller porter et recevoir la mort en d'autres climats, du fond de la riante Bétique, des portes de l'opulente Cadix, entrepôt des richesses de deux mondes, s'élève tout à coup un cri accusateur : au lieu d'adresser des vœux au prince, c'est lui qu'il attaque; il lui redemande ce qu'il a fait de ses sermens, des lois de la

---

qui le sollicitaient en novembre 1789 de se mettre à la tête de leur armée, contre l'empereur Joseph, *qu'il ne se révoltait jamais pendant l'hiver.* Il paraît que les Espagnols savent se révolter en toute saison.

patrie; il lui ordonne de les faire revivre. Bientôt cette célèbre péninsule, dont la renommée par des voies connues d'elle seule va toujours en grandissant, répète le même cri; il s'accroît, il s'agglomère, il arrive au pied du trône, il le frappe, et pouvant le renverser, il se borne à lui commander une métamorphose ; un jour suffit pour donner une autre forme à ce trône sur lequel Charles-Quint et Philippe second effrayèrent le monde; sur lequel Ferdinand essayait de raffermir l'autel de l'antique royauté, et de donner par elle un démenti à celle que l'Europe a adoptée et qu'elle demande. Sept cent soixante-quinze ans de combats furent nécessaires pour purger l'Espagne des fiers Musulmans, des ennemis du nom chrétien, un jour a suffi pour la purger des ennemis de la raison, des lumières et de l'humanité, pour la délivrer d'un joug intérieur aussi dur et plus humiliant encore que celui des étrangers : admirable rapidité des conquêtes de la raison, elles surpassent celles de la guerre et des armes, pour le temps comme pour le but! S'il faut des siècles pour conquérir et opprimer, pour réunir une province, il ne faut qu'un moment pour éclairer et délivrer une nation. Pour conquérir par les

armes, il faut vaincre et subjuguer tous les intérêts; pour conquérir par la raison, il ne faut que se mettre en harmonie avec eux ; les alliés se montrent là : où sont d'autres enseignes, on ne trouverait que des ennemis. C'est ce qui est arrivé à l'armée espagnole : elle a fait pour l'Espagne ce que l'armée prussienne avait fait pour la Prusse. De son défenseur sur les frontières et devant l'ennemi, comme en Prusse, elle est devenue l'interprète et l'organe du peuple, elle lui a donné la force de s'exprimer. Sans le général York et sans l'armée prussienne, jamais la Prusse n'eût osé éclater contre Napoléon. Sans Quiroga et l'armée d'expédition, long-temps encore, quoiqu'en gémissant, l'Espagne eût supporté l'oppression de Ferdinand. Mais les gémissemens ne rompent pas les fers; contre des fers il faut du fer, et quand les citoyens tremblent, c'est à ceux dont l'état est de ne pas trembler, de se mettre en avant des faibles par état, et de leur donner les moyens de rejeter le fardeau et d'exhaler les sentimens qui oppressent leur poitrine.

Voilà ce que vient d'opérer d'une manière nouvelle dans les annales du monde, avec un succès dont la rapidité égale l'importance, un

corps d'armée qui, forcé de choisir entre les tombeaux de l'Amérique et ceux de la pénisule, entre une mort certaine, honteuse et sans gloire, et les chances du plus grand des succès, a pris son parti avec résolution, l'a exécuté avec calme, l'a poursuivi avec persévérance, et l'a accompli avec la gloire réunie de l'humanité et du patriotisme, car c'est de ce double laurier qu'est ceint le noble front des guerriers espagnols : leurs coups n'ont atteint qu'un nombre infiniment petit de leurs frères d'armes qu'ils eussent voulu épargner, et qui, de leur côté, sont tombés victimes de leur devoir : honneur soit aussi rendu à leurs cendres ! quiconque se sacrifie à un devoir est digne d'hommages et de regrets, et ceux-ci en méritent d'autant plus, que leur dévouement aura précédé la régénération de leur patrie et les aura privés de participer à son nouveau bonheur. Le grand danger qui menaçait l'Espagne a été évité, celui d'une guerre civile, et l'on devait trembler de ce que pouvait ajouter à ses horreurs ordinaires, l'inflexible courage et l'inébranlable constance de l'Espagnol.... Remercions le ciel d'avoir épargné cette plaie à l'humanité, car si une fois elle eût été ouverte, quand aurait

été fermée cette cataracte de sang, avec un peuple qui verse celui des autres et qui donne le sien avec la même indifférence?

Il est des entreprises qui sont achevées par cela même qu'elles sont commencées, et celle de l'armée espagnole était de ce nombre. Cinq grandes entreprises de ce genre avaient déjà été tentées. Porlier, Mina, Lassy, Milans, et O'Donnel avaient frayé la route : en échouant ils n'avaient pas détruit le principe générateur de ces mouvemens. Celui-ci leur survivait; il était donc inévitable que quelqu'autre ne fît comme eux, mais mieux qu'eux, en profitant de leur exemple, en évitant ce qui les avait fait périr; ainsi une sixième, une septième tentative devaient avoir lieu, puisqu'on laissait subsister ce qui les produisait; que l'on périt à la huitième, à la dixième, peu importait; en pareil cas *le temps ne fait rien à l'affaire*, et peut-être Ferdinand a-t-il des grâces à rendre au bon génie qui a fait qu'à l'heure fatale, puisqu'elle devait sonner, il rencontrât au moins devant lui des hommes qui n'eussent d'intérêt et d'inclination à manquer envers lui qu'à une seule espèce de devoirs.

Des tentatives de cette nature sont fort su-

jètes à échouer lorsqu'elles sont tentées pour la première fois. Il est rare qu'alors il se trouve uniformité, maturité et étendue suffisantes dans les appuis sur lesquels on compte : la nouveauté effraie, l'incertitude ébranle, le défaut d'intérêt direct attiédit, l'exemple, ce grand directeur des hommes, ne soutient pas encore; ceux qui éclatent se trouvent seuls et dépourvus des appuis espérés. Ainsi avaient péri les prédécesseurs de Quiroga; ainsi étaient tombés Mallet et ses compagnons d'imprévoyance, pour avoir supposé qu'il suffisait de prendre au dépourvu quelques chefs de l'ordre public, et que tous les sujets d'un homme qui portait la terreur des rives de la Seine à celles de la Moskowa, allaient déserter le plus grand nom de l'univers pour se ranger sous le plus inconnu. Il suffit d'un homme de cœur et de sang-froid, pour mettre fin à cette rêverie tragi-comique; et sur les bords de la fosse, à l'aspect d'un peuple indifférent à leur supplice, ces conspirateurs trop tard éclairés purent reconnaître que les empires ne s'ébranlent point par une fiction plus ou moins bien combinée, et que pour réussir il faut que les hommes et les choses aient de profondes racines dans une nation. Ferdinand avait triom-

phé de cinq attaques : mais comme il laissait subsister ce qui les avait produit, une sixième devait triompher de lui. Voilà ce qui échappe toujours à ceux qui en sont l'objet : on croit être quitte en sauvant l'action du moment, tandis que c'est son principe qu'il faut détruire : qu'importe d'avoir arrêté un premier coup, s'il est inévitable qu'on en reçoive un second. Il n'existe aucune espèce de jeu dans lequel on gagne ou l'on perde toujours, et il est tel de ces jeux dans lesquels perdre un jour est comme si l'on n'avait jamais gagné : regardez Sainte-Hélène!

Mais d'où provient ce grand évènement qui aujourd'hui fixe les regards du monde, et qui porte avec lui l'effroi des uns et la joie des autres? N'est-il pas aussi fécond en sujets de réflexions, qu'il va l'être en résultats de toute espèce? Assurément, et c'est ce qui me commande de m'en occuper. Ce n'est pas tout que d'être assistant au spectacle où se jouent les grandes scènes dont s'alimente l'Histoire, il faut encore chercher d'où elles viennent et où elles conduisent : sans ces considérations, l'Histoire reste sans leçons, et ne dépasse pas de beaucoup une fable sans moralité, et dans

ce cas ce n'est guère la peine ni de regarder, ni de lire.

Il est assez rare que dans l'espace de douze ans, le même écrivain aie à retracer deux chutes de la part du même prince, et pourtant cette mauvaise fortune vient de m'écheoir.

J'ai dit comment à Bayonne Ferdinand tomba du trône de ses pères (1), maintenant je vais dire comment il a été transporté d'un trône ancien sur un trône nouveau, d'un trône arbitraire sur un trône constitutionnel, d'un trône de l'Orient ou de l'Afrique sur un trône de l'Europe moderne. J'ai appris au monde comment à Bayonne des conseils aveugles conduisirent ce prince dans une embuscade qu'ils lui montraient comme un lieu de sûreté, je dois dire ici comment d'autres conseils non moins mal avisés, le trompant de nouveau sur la nature véritable des choses, lui ont montré une autre Espagne que celle qui existait réellement, l'ont maintenu dans la persuasion qu'il régnait sur cette Espagne, tandis que séparé de son peuple, par le fait il ne régnait sur rien,

---

(1) Voyez mes Mémoires sur la révolution d'Espagne en 1816.

de manière à ce que dans ces deux règnes, ce malheureux prince fut également la victime de ceux qu'un sort malencontreux lui avait donné pour conducteurs : le duc de Saint-Ferdinando ne paraît pas avoir beaucoup dépassé en perspicacité cet honnête chanoine *Esquoiquiz* qui vint donner tête baissée dans les filets de Bayonne, s'imaginant bonnement que Napoléon ne résisterait pas à l'honneur de faire partager à sa nièce la couche du monarque des Espagnes, offre bien séduisante à tous égards. De son côté M. le duc de l'Infantado, pour avoir présidé le conseil de Castille ne paraît pas non plus avoir été illuminé de clartés beaucoup plus vives que celles qui éclataient dans ses discours de Bayonne (1) : tant il est vrai qu'auprès des princeset dans les affaires, les vertus privéesne suffisent pas, et que dépourvues de l'appui du talent, elles peuvent être une cause de perte, comme ferait le vice lui-même : tout ceci en est un mémorable exemple. Mais il en est encore un autre plus frappant et plus instructif... Contemplez les trois parties du règne de Ferdinand, car il est à son troisième règne : le premier à Bayonne, avant

(1) *Voyez* les Mémoires sur la révolution d'Espagne en 1816.

1808, le second depuis 1814, le troisième depuis le 1er janvier 1820 : ce sont trois règnes très distincts, le premier contesté, le second absolu, le troisième forcément constitutionnel. L'imbécillité de son père, le dérèglement de sa mère, le *satrapisme* du prince de la Paix, mettent l'Espagne aux abois et au désespoir. Par mille manœuvres indignes de leur rang, tour à tour provocateurs ou rampans, ces personnages attirent au cœur de l'Espagne un lion auquel rien n'a encore résisté (1) : l'Espagne s'indigne, chasse cette cour de rois fainéans, et place sur le trône un prince que ses malheurs lui font aimer, que sa jeunesse lui fait croire capable de supporter le travail, d'affronter le danger et de la guider. Les hommes sont toujours les dupes de l'espérance. L'idole de l'Espagne disparaît dans des embûches ; tous les cœurs se soulèvent, tous les bras s'arment pour le venger et le reconquérir; six ans des plus rudes combats ne rebutent point ce peuple généreux; un million d'Espagnols depuis la charrue jus-

(1) *Voyez* dans les Mémoires d'Espagne, ce qui décida Napoléon à détrôner la famille royale d'Espagne, l'appel aux armes adressé par le prince de la Paix à toute la péninsule, au moment où la Prusse déclara la guerre à Napoléon.

qu'aux palais s'immolent avec joie, et consentent à engraisser les sillons de la patrie plutôt que de la laisser à l'étranger. On n'a pas vu l'objet de tant de sacrifices, on l'adore; il n'a rien fait, on s'immole pour lui; il reparaît, les cœurs sont trop étroits pour suffire à la joie que fait ressentir sa présence. O prodige! ô contraste! six ans sont à peine écoulés, et dans le même jour, un même vœu, la même unanimité qui l'avait soutenu, le renverse.... Le 31 décembre 1819, Ferdinand comptait régner sur toute l'Espagne de 1808 et 1809.... et le 1er janvier 1820 il apprit qu'il ne régnait plus sur ce trône, que de toute cette Espagne qui avait l'air de lui appartenir, il n'y avait qu'une mince surface qui fût encore à lui, et que suivi avec enthousiasme par tous, il y avait peu d'années, aujourd'hui il se trouvait délaissé de tous : voilà l'état dans lequel il s'est trouvé, tels sont les premiers caractères de cette lutte; mais ils ne sont pas les seuls, et pour les faire mieux ressortir, je dois les classer avec ordre.

Je dirai donc, 1° si l'Espagne pouvait échapper à une révolution; 2° comment se forment les élémens de révolution et comment

s'est arrangée celle de l'Espagne; 3° comment a régné Ferdinand; 4° quels seront les résultats de cette révolution par rapport à l'Europe, à l'Amérique, au monde entier et à la royauté; 5° ce que doit faire l'Espagne pour mettre à profit ce grand évènement.

Cette suite de considérations m'a paru former un ensemble aussi complet que permet aujourd'hui de le faire la nouveauté de l'évènement. Le cheval de Troie portait moins de Grecs dans ses flancs, que ne porte avec lui de germes de scènes de tout genre l'écroulement complet et instantané de la vieille monarchie espagnole, et la substitution d'une nouvelle. Ceci fera une pièce à plusieurs actes; le premier est achevé, il nous et parfaitement connu, et à ce titre nous pouvons en parler : quant à ceux qui doivent suivre, il faut attendre; des scènes variées amèneront nécessairement tant d'intérêts et tant d'hommes, tant d'ambitions et de regrets qui vont se trouver en présence et aux prises : fasse le ciel que de cette fournaise ne sortent pas des feux dévorans, et que le rajeunissement de l'Espagne ne réalise pas celui de Médée! ce seront une belle magie et de sages magiciens que ceux qui l'en préserveront.

CHAPITRE PREMIER.

Causes de la révolution d'Espagne.

L'ESPAGNE pouvait-elle éviter une révolution? Trois choses empêchent les révolutions d'éclore dans un pays :

1°. L'absence de révolutions dans son voisinage;

2°. Le défaut d'en avoir éprouvé soi-même;

3°. L'absence des causes de révolution, résultant d'un bon gouvernement.

Quand on est content, quand on vit au milieu du calme, quel motif assez puissant peut-on ressentir pour s'engager dans une entreprise de la gravité d'une révolution, car rien au monde ne ressemble moins à un badinage. Une tentative pareille est un *va-tout irréparable:* cette route n'a que deux issues.... l'une manquée, l'autre est inévitable. Ainsi donc les révolutions proviennent à la fois de causes extérieures et intérieures; à ces deux titres, l'Espagne ne manquait de rien pour arriver promptement à une révolution.... Ce n'est plus en Amérique, au Mexique, que depuis douze

ans il fallait chercher la nouvelle Espagne : il en existait une en Europe, à la place même qu'avait occupée la vieille Espagne, et où l'on était accoutumé à la trouver. Si elle était absente de la carte de géographie, elle n'existait pas moins dans l'ordre nouveau de révolution qui avait déjà atteint l'Espagne d'Europe, et dans celui de la civilisation moderne, dont elle fait partie et dont elle est entourée. La révolution qui dans ce moment frappe nos yeux, n'est que la manifestation de celle qui existait déjà en Espagne. Les révolutions de palais, comme les orages, peuvent se former et éclater dans un jour; celles des nations ont besoin d'antécédens, il faut que la mine se remplisse de longue main; mais aussi quand elle est suffisamment chargée, rien ne peut plus arrêter l'explosion : à l'heure, au moment marqués par la nature des choses, il faut qu'elle éclate... Or tel était le point auquel l'Espagne était arrivée; il est faux que déjà elle n'eût pas éprouvé une révolution : on s'est beaucoup abusé sur cet article. Parce que l'Espagne avait combattu les Français avec opiniâtreté, il ne fallait pas conclure qu'elle n'eût contracté aucune relation ni aucune conformité avec la France et la révolution : autre

chose est de repousser celui qui entre chez vous à main armée, autre chose est de s'approprier ce que l'on trouve de bon chez lui. Les Romains vainquirent le monde en adoptant successivement les armes de ceux qu'ils venaient de vaincre; on peut se faire un moyen de victoire avec l'épée ou le bouclier de son ennemi : cette considération a échappé généralement, et on n'a cessé de parler de l'Espagne comme d'une terre qui repoussait avec horreur tout ce qui venait de la France, tout ce qui était propre à la retracer, tandis qu'au contraire le sol de l'Espagne était imbibé des principes de la révolution, tandis qu'une partie de ses habitans par l'effet du séjour des Français parmi eux, par leur transplantation personnelle en France, avaient contracté même involontairement la plus grande partie de la manière de penser des Français eux-mêmes, et qu'ils étaient sous beaucoup de rapports devenus eux-mêmes français. Pendant la révolution, une partie des bibliothèques de France ont été versées en Espagne; c'était lui créer un autre ordre d'idées, une autre éducation; à la longue les livres sont les vrais précepteurs des peuples, l'Espagne avait reçu cette éducation nouvelle. Les Français ont séjourné en Espagne pendant

six ans; il n'est pas un coin de la péninsule qu'ils n'aient fouillé, qu'ils n'aient habité, auquel ils n'aient montré d'autres mœurs, qu'ils n'aient familiarisé avec d'autres idées que celles qu'ils y trouvaient établies. A leur tour un nombre prodigieux d'Espagnols ont été transplantés en France par les hasards de la guerre : ils ne sont pas rentrés chez eux après ce séjour comme ils en étaient sortis.... Riego, aujourd'hui un des chefs les plus éclatans de l'Espagne, a passé quatre ans en France comme prisonnier de guerre; sûrement il n'y aura pas perdu le temps, et il aura remporté quelque chose de cette nouvelle école.

Mais ce qui est plus, c'est le mouvement de consommation des anciens titulaires de tout grade qui a été produit par la révolution. Quand les révolutions éclatent, adieu les almanachs royaux et l'ordre du tableau pour l'avancement. Dans les temps ordinaires, la première couche de la société paraît seule; dans les révolutions, les couches inférieures se mêlent aux supérieures, et les ont bientôt absorbées; c'est ainsi que dans les fouilles profondes que l'on fait dans la terre, le sol de la superficie est bientôt recouvert par celui qu'elle cachait. Il en a été de même ici. La nation a été remuée jusque dans

ses fondemens : la révolution et la guerre ont refondu et fait disparaître tout ce qui paraissait à la surface, il a fallu arriver jusqu'au fond de la nation : de là sont sortis une foule d'hommes dont on ne soupçonnait pas l'existence, qui, sans la révolution, n'eussent jamais paru au grand jour, et qui, comme en France, se sont, par la force des choses, trouvés portés à toutes les places, surtout dans le militaire. L'armée espagnole actuelle n'est plus l'ancienne armée d'Espagne; c'est l'armée de la révolution et de la résistance aux Français : par conséquent, c'est une espèce d'hommes très différente de ceux qui formaient l'ancien militaire espagnol; c'est cette composition absolument nouvelle qui explique le retour des tentatives déjà faites contre Ferdinand par cinq chefs militaires, et renouvelées avec succès par un sixième. Quiroga, Riego, Mina, et tous ceux qui ont paru dans ce drame, sont tous des enfans et des soldats de la révolution, comme l'étaient Porlier et Milans.

Il en était de même des administrateurs, des négocians et de toutes les classes intermédiaires, qui en Espagne sont très éclairées et qui tiennent plus de la nouvelle France que de la vieille Espagne. Tous ces hommes, portés d'une haine

si vive et si uniforme contre les Français comme conquérans, pouvaient fort bien être portés vers eux d'un sentiment aussi prononcé et aussi unanime pour leurs institutions : le combat était pour le matériel et le rapprochement pour le moral....

C'est une étrange et bien fausse manière d'évaluer l'Espagne, que celle de se la représenter comme étant toujours la vieille Espagne, comme une espèce de grand couvent dans lequel les préjugés, l'ignorance et les autres attributs de cette infériorité morale, avaient seuls quelque empire. On jugeait la nation par les chefs apparens ; l'erreur était grossière : l'Espagne valait mieux que ses représentans.

Quoique la péninsule d'Espagne forme, pour ainsi dire, un appendice de l'Europe et s'en trouve à peu près separée, quoiqu'elle n'entretienne pas avec cette contrée des relations ni aussi actives ni aussi nombreuses que le font plusieurs autres parties du continent, l'Espagne n'est cependant pas, comme la Turquie, hors de la civilisation européenne. En Espagne, le militaire, le commerce, la judicature, la littérature ont une conformité parfaite avec ce qui leur correspond dans le reste

de l'Europe. Ces professions ne sont pas moins frappées que leurs analogues des autres pays, des avantages de la civilisation moderne. Espagnols de naissance et de séjour, ils sont Européens moralement et civilement : sous ce rapport il n'y a plus que des cosmopolites en Europe : les mœurs sont communes, tous les intérêts qui se rattachent à ces mœurs doivent donc aussi être communs; la sûreté, la propriété, l'égalité, l'absence de l'arbitraire, la diminution des charges publiques sont aussi bonnes pour l'Espagnol que pour l'Allemand et pour le Hollandais, et sont de même également bonnes pour tous; les moyens de communication entre tous les peuples leur donnent des moyens de s'entendre qui forment vraiment, des habitans de l'Europe, une seule et même famille; jamais la dénomination de république européenne n'eût d'acception plus véritable. Divisée par les intérêts plus que par les mœurs l'Europe est une espèce de république (1) dont

---

(1) On comptait en Espagne : académies. 18
Universités 28
Villes avec des Sociétés patriotiques. 80
J'ai lu une lettre de Louis XV à son ministre le duc de Choiseul, dans laquelle, dès 1763, il lui parle des

l'Espagnol n'est exclus à aucun titre, et pouvant y paraître avec honneur, il a dû désirer de le faire.

L'Espagnol, quoique mis en surveillance et comme en séquestre, par son gouvernement, ne pouvait cependant pas être sevré tout à fait de la connaissance de ce qui se passait autour de lui. En pareil cas, ne pas tout dire irrite la curiosité, et dans l'impossibilité de tout cacher, il faut tout révéler. Ce n'est plus qu'en Turquie que tout peut encore être caché et ignoré : là sont des barrières qui ne se trouvent plus en Europe, dans laquelle mille rapports de communauté existent entre les hommes et les rapprochent à chaque instant. Combien d'Espagnols franchissant par la pensée les Pyrénées, s'associent en idée aux voix qui retentissent en Europe, aux scènes qui remplissent son théâtre! Qu'on se représente l'effet qu'elles doivent produire sur des imaginations accoutumées à s'élancer sur des ailes de feu, dans les vastes et hautes régions qui forment

---

mœurs républicaines de l'Europe.... ce coup-d'œil sur son temps est fort juste, et prouve dans ce prince du sens et la faculté d'observer.

le domaine de la fiction. En Espagne, comme dans le reste de l'Europe, il n'y a plus d'attention que pour les objets politiques, comme au temps des guerres civiles et religieuses du seizième siècle, en France, en Allemagne, en Angleterre, les sujets de ces grandes contestations remplissaient seuls tous les esprits. Une occupation uniforme tient l'Europe et le monde attentifs : *la réformation* sociale qui s'opère partout, et dont il faudrait substituer le nom à celui de *la révolution*. Celui-ci est trop borné pour un acte aussi grand : il resserre l'action ou du moins il la rappelle dans le cadre seul de la révolution française, tandis que c'est du changement du monde dont il s'agit. L'Espagne vient d'y entrer : elle y avait abordé comme un vaisseau que l'orage repousse du port; maintenant elle y est entrée à pleines voiles.

Si la révolution qu'elle subit dans ce moment est, sous un rapport, l'effet combiné de la révolution faite en 1808, et celui de la civilisation moderne dont l'influence s'étend à tout et partout, elle est, de plus, l'effet du mauvais gouvernement qu'a subi l'Espagne depuis 1814.

Raisonnons :

Comment ce pays a-t-il été gouverné depuis

cette époque? était-ce pour un pareil résultat qu'un grand peuple entendait embrasser les plus cruelles souffrances, et soutenir les plus rudes combats auxquels des mortels se soient jamais assujétis? Ne dirait-on pas que c'est pour la restauration d'Espagne que Fox semble avoir proféré cet effrayant oracle, *qu'une restauration était la plus mauvaise des révolutions?* De bonne foi, le gouvernement de Ferdinand était-il applicable à un peuple renouvelé par tant de scènes qui avaient donné une autre direction à ses idées et à ses regards? pouvait-il être proposé à des milliers de chefs militaires, enfans de la fortune, artisans de leur élévation, restes miraculeux de cent combats, débris de mille bataillons, arrivés à la tête des troupes à travers le crible des coups de la mort, et comme sous sa faux émoussée à force de frapper, d'accepter pour chefs et pour instructeurs, l'inquisition et les moines, pour rafraîchissement et pour salaire les fanges et les feux de l'Amérique! c'est à ces Espagnols qui ont cimenté des actes constitutionnels, que les taches qui s'y rencontrent n'empêchent pas de s'élever au-dessus de ceux qui régissent les aînés de la civilisation politique européenne, que

l'on vient donner pour régulateurs et comme épurateurs des idées d'une jeunesse trop vives, quoi? les jésuites et tout ce que l'Espagne possède de plus reculé en éducation, de plus gothique en institution, de plus opaque et de plus obtus en facultés intellectuelles! C'est dans l'arsenal de l'ignorance et de la sottise que l'on va chercher ses armes, et celles dont on entend forcer les autres à se revêtir; il n'y manquait que des missionnaires. Ferdinand VII a proposé à des hommes de la nouvelle Europe, de paraître au milieu de la civilisation moderne avec les accoutremens du temps de Ferdinand le catholique et de Philippe II. Ils ont rejeté cette ridicule livrée; ils ont voulu vivre sous les habits de leur temps, voilà toute la révolution d'Espagne, *la préférence donnée au temps présent sur le temps passé*. Le même résultat attend tout prince qui voudra violenter l'esprit de son pays, comme l'a fait Ferdinand; qui tentera de le faire repasser par les filières de l'antiquité pour l'arracher à son état moderne et à la part qu'il prend à la civilisation de l'Europe : l'Espagne tenait à l'Europe par trop de ressemblances pour ne pas finir par lui ressembler tout-à-fait : quand on veut vivre

comme en Turquie, il faut s'isoler de tout comme on fait en Turquie. Mais vouloir allier ensemble l'Europe et la Turquie, mais aux mœurs de la nouvelle Europe, vouloir joindre les procédés de la Turquie, en vérité que peut-on attendre d'un pareil amalgame? Les hommes périssent presque tous pour ne pas se bien entendre eux-mêmes; ils prennent leurs systèmes pièce à pièce dans deux ou trois systèmes opposés, et semblables à l'artiste qui avait projeté de faire la statue de la mère des grâces avec les traits réunis des beautés de la Grèce, ils finissent par ne faire qu'un monstre. Ce qui est le plus rare parmi les hommes, c'est une idée homogène et complète; son absence avait perdu Napoléon, il était probable qu'elle pourrait bien aussi avoir la faculté de perdre Ferdinand. Il voulait être à la fois de l'Europe et de l'Afrique, de son temps et de celui de Charles-Quint; on n'est pas à la fois de deux temps différens. Mais aussi quelle bizarre conception que celle de ce règne! l'esprit se perd à l'examiner. Cette recherche fait concevoir le regret que quelque habile anatomiste ne nous ait pas appris quelle fibre paticulière à certaines têtes, peut les porter à considérer

l'humanité comme une espèce de matière faite pour respirer, pour se mouvoir et pour s'animer uniquement d'après leur souffle, leur inspiration ou leur direction propre, ni quelle conformation particulière, dans l'organe de la vue, donne à leurs yeux régulièrement et uniformément la propriété de voir les choses et les hommes autrement qu'ils existent et qu'ils sont faits : quelle organisation les porte encore à regarder tous ces mobiles comme des instrumens d'une docilité immanquable, prêts à obéir à toutes les impressions qu'on leur communiquera, ce qui les exposerait à changer souvent, et plus souvent qu'ils ne sont disposés à le faire ; il y a là dedans quelque chose d'extrà naturel : le reste des hommes n'est pas fait ainsi. Le roi d'Espagne, en se voyant le maître du sol de l'Espagne, avait cru être aussi le maître de l'esprit de ses habitans ; il vivait dans la confiance de commander aux uns comme à l'autre, à des êtres sensibles comme à une matière insensible. Parce que celle-ci ne résistait ni ne se plaignait, il concluait que les autres ne résisteraient et ne se plaindraient pas davantage. Une chute cruelle lui a appris sa méprise, et la séparation des uns lui a coûté la perte de l'autre. Voilà

où l'on arrive à la suite des erreurs que produisent les préjugés enfans de l'habitude ou de l'irréflexion, fomentés par la flatterie, entretenus par quelques instans de succès, auxquels doit succéder une éternité de douleurs. Ferdinand vient de subir cette cruelle, mais instructive épreuve. En se sentant de nouveau sur la terre d'Espagne, à l'aspect de ce trône qu'il lui était donné de revoir, l'antique royauté en rentrant dans son cœur a revécu facilement dans son esprit; il s'est cru à la fois sur la terre et sur le trône de ses aïeux, il a cru que ceux qui avaient tout souffert pour lui pourraient tout supporter de lui; le succès a répondu aux premiers essais, de premières attaques ont été réprimées, d'autres les ont suivies; il n'a pas voulu entendre le langage et la signification cachée de ces attaques redoublées; ces feux échappés de la terre n'ont pas fait songer à éteindre le foyer qui couvait au fond du volcan; on n'a songé qu'à combler sa bouche avec des victimes et des cadavres. Aggraver avec orgueil a paru dignité, commander avec hauteur a été réputé de la force, le silence a été pris pour de l'assentiment, s'enfoncer dans les mêmes voies a été nommé

fermeté; et pendant qu'au milieu de la misère publique et de l'abattement des opprimés, on croyait avoir trouvé pour soi, comme avoir tracé aux autres, les routes trop long-temps négligées du véritable empire à exercer sur les hommes, l'empire lui-même échappait. Cet empire se trouvait transféré, qui le croirait, grand Dieu! aux victimes mêmes de ce despotisme; et c'était du fond des prisons où elles étaient enfermées, que revenait le pouvoir qui allait dans un clin-d'œil se répandre comme un torrent sur l'Espagne, charmée de le voir reparaître. Oui, c'était dans les hideux cachots de Ceuta, que se trouvait alors le vrai trône de l'Espagne. C'étaient les auteurs de la constitution, relégués depuis six ans dans ces odieuses demeures, qui régnaient vraiment sur l'Espagne. On avait bien pu livrer leurs corps aux chaînes et aux bourreaux, mais leur esprit avait été recueilli par les Espagnols; il avait fermenté parmi eux, il leur avait donné d'autres idées, il les révoltait contre leurs oppresseurs et lorsqu'à force de gagner de proche en proche il fut parvenu au point d'avoir formé l'esprit de toute la nation, d'un effort commun ceux qu'il avait réunis se sont portés vers le

trône et l'ont forcé à s'en revêtir lui-même. C'est alors que Ferdinand a pu connaître qui régnait vraiment en Espagne, si c'était lui ou ses captifs, si c'était la force ou l'opinion : admirable victoire de cette opinion, reine méconnue et contestée jusqu'ici, l'Espagne vient de t'élever un trône d'où tu commandes tous ceux du monde, d'où tu leur enseignes à ne se jamais séparer de toi, d'où tu leur montres ce qu'il en coûte pour t'abandonner; te mépriser est se condamner soi-même! Pierre III, Paul Ier, n'auraient pas plus été attaqués par leurs femmes ou par leurs courtisans, que Ferdinand ne l'eût été par ses soldats, si, comme lui, ces princes malheureux n'eussent été délaissés d'avance par l'opinion. Retirée d'eux, ils se trouvèrent sans forces, et prêts à devenir la proie de qui voulut les attaquer. Qui a-t-on jamais vu se soutenir contre l'opinion ? cela n'est pas encore arrivé depuis qu'il y a des sociétés humaines. En France, il n'y aurait pas eu de 14 juillet, si l'opinion ne se fût trouvée retirée du gouvernement de Louis XVI ; en Espagne, il n'y aurait pas eu de 1er janvier 1820, si l'opinion, délaissant Ferdinand, marquant son administration d'un sceau de réprobation,

n'eût transporté dans un camp ennemi la force qu'elle lui avait repris. Ainsi les deux monarques, quoique dans des actions opposées en apparence, ont péri par une cause semblable en réalité.

La révolution d'Espagne montre un monarque ramené par son peuple dans le sein de la civilisation et dans les sentiers de la légalité; chose encore inconnue au monde. Un roi de Syracuse, Gélon, imposa pour toute condition de paix, à Carthage vaincue, de cesser ses horribles sacrifices, de renverser les autels impies sur lesquels elle immolait des hommes à ses dieux cruels; l'Espagne impose pour toute condition à un monarque désarmé, de renverser les autels de la superstition, de l'ignorance, du despotisme, et de rentrer dans les voies de l'humanité civilisée : honneur à tous les deux, jamais victoire ne mérita mieux le sourire du ciel, qui n'a pas semé sur la terre l'espèce humaine pour servir de victime pas plus que de jouet à quelques-uns de ses membres.

Les associations humaines sont une chose fort grave, et en cela même elles ne peuvent plus être menées par des *us* et *coutumes*, mais d'après des principes et des lumières. En mo-

rale, on périt par l'absence de la vertu; en politique, par l'absence des lumières. Le crime tue l'âme, et les fautes, les états. Fasse le ciel que *Ferdinand*, ramené par ses peuples comme un père égaré peut l'être par ses enfans, ne trouve en eux qu'un appui consolant et paisible; puisse l'Espagne retracer la piété d'Antigone, se dévouant à soutenir les pas d'un père privé de la lumière.

CHAPITRE II.

Principes des révolutions.

Voici un texte neuf, effrayant pour beaucoup de monde, imputable par un grand nombre à celui qui ose envisager et traiter publiquement un pareil sujet. Qu'on se rassure. — La jouissance d'une vie calme et sereine, comme le ciel dont nous l'avons reçue, et sous lequel nous vivons, au sein des familles, dans l'accomplissement des devoirs imposés par la société, dans la culture du vaste champ de l'esprit, et de ceux que sous mille formes

la nature déroule devant nos yeux et livré à notre active industrie, forme la destination véritable et le plus bel apanage de l'humanité, et ferait son plus grand bonheur, si la réalité ne se trouvait pas trop souvent séparée de son image. Age d'or, quelle a été ta durée! combien de temps celui de fer a-t-il laissé régner l'innocence à côté de la virginité du monde... Une famille habite seule un coin de cette terre, de cet univers que ses descendans sont destinés à couvrir et à tourmenter, et déjà le sang l'a arrosé, versé par la main même d'un frère; le premier frère fut le premier assassin, *prima mors, primi parentes!* Le genre humain paraît descendre de deux frères ennemis, et renfermer une race de Caïn toujours prête à renouveler le sacrifice de celle d'Abel. C'est donc de la guerre civile qui toujours exista dans l'intérieur de la famille humaine, que j'ai à parler, ainsi qu'à faire à ces grandes sections de la famille du genre humain que l'on appelle les états, l'application des principes qui produisent parmi elles ces vastes commotions que l'on appelle des révolutions. Loin donc de l'esprit de tout le monde, comme elle l'est du mien toute idée de tendance à relâ-

cher les liens de la société et des devoirs, ceux qui unissent le commandement à la subordination, et la subordination au commandement. Qui n'a pas horreur de l'anarchie, et de tout ce qui la fomente! Qui pourrait en vouloir, et ne pas reculer d'effroi à l'aspect de ses effets! Mais ici la question est toute autre.

Des sociétés sont troublées; comme l'arbre qui trompe l'œil par l'éclat de son écorce et par la verdure de son feuillage tombe en poussière, et jonche la terre de débris que l'on croyait animés pour un long temps encore du souffle de la vie, de même des sociétés dont la surface ne présentait rien que de tranquille, se troublent tout à coup, et changent de forme avec une rapidité que l'œil a peine à suivre, que l'esprit tarde à expliquer, et que la raison interdite et muette contemple avec surprise. D'où cela provient-il? Je le laisse à expliquer à un homme qui plus que tout autre a pénétré bien avant dans le cœur humain, qui en a étudié les mouvemens, qui a le mieux suivi les effets de l'influence des divers modes de gouvernement, et qui dans des mémoires, monumens de franchise, de grâce, de profondeur et du génie

des affaires, a montré combien il était supérieur à celles qui remplissoient l'époque dans laquelle s'exerçaient ses talens. Cet homme, c'est le cardinal de Retz, un des meilleurs juges qui aient jamais existé de la conduite des affaires d'ici bas, véritable classique politique. Voici ce qu'il dit du principe des troubles qui eurent lieu dans son temps; sûremement les évènemens de la fronde ne présentent qu'une bien petite échelle pour mesurer ceux de notre temps; mais comme un compas suffit pour mesurer le monde, de même des principes suffisent aussi pour embrasser tous les évènemens, et pour les comparer entre eux, quelle que soit d'ailleurs leur étendue, pourvu que leur nature ne s'oppose pas à ce rapprochement.

Voici donc ce que dit le cardinal de Retz du mode de gouvernement de la France à l'époque de la régence d'Anne d'Autriche, et à l'aurore de la fronde. Qui croirait que le grand règne ait ainsi commencé !

Nous prions les lecteurs d'accorder de l'attention à ce passage. Il est rare d'en rencontrer qui en mérite une plus sérieuse. « Le der-
» nier point de l'illusion en matière d'état est
» une espèce de léthargie qui n'arrive jamais

» qu'après des grands symptômes : le renver-
» sement des anciennes lois, l'anéantissement
» de ce milieu qu'elles ont posé entre les rois
» et les peuples, l'établissement de l'autorité
» purement et absolument despotique, sont
» ceux qui ont jeté originairement la France
» dans ces convulsions dans lesquelles nos
» pères l'ont vue; le cardinal de Richelieu la
» traita comme un empirique, avec des re-
» mèdes violens, qui lui firent paraître de la
» force, mais une force d'agitation qui en
» épuisa le corps et les parties. Le cardinal
» Mazarin, comme un médecin très inexpé-
» rimenté, ne connut point son abattement;
» il ne la soutint point par les secrets chi-
» miques de son prédécesseur; il continua de
» l'affaiblir par des saignées; elle tomba en
» léthargie, et il fut assez mal habile pour
» prendre ce faux repos pour une véritable
» santé; les provinces abandonnées à la ra-
» pine des surintendans, demeuraient abat-
» tues et assoupies sous la pesanteur de leurs
» maux, que les secousses qu'elles s'étaient
» données de temps en temps sous le cardinal
» de Richelieu, n'avaient fait qu'augmenter
» et aigrir. Les parlemens, qui avaient tout

» nouvellement gémi sous la tyrannie, étaient
» comme insensibles aux misères présentes,
» par la mémoire encore trop vive et trop
» récente des passées; les grands qui, pour
» la plupart, avaient été chassés du royaume,
» s'endormaient paresseusement dans leurs
» lits, qu'ils avaient été ravis de retrouver. Si
» cette indolence générale eût été ménagée,
» l'assoupissement eût peut-être duré plus
» long-temps; mais comme le médecin ne le
» prenait que pour un doux sommeil, il n'y
» fit aucun remède. Le mal s'aigrit; la tête
» s'éveilla; Paris se sentit; il poussa des sou-
» pirs, et l'on n'en fit point de cas. Il tomba
» en frénésie. Venons au détail. Emeri, sur-
» intendant des finances, et, à mon sens, l'es-
» prit le plus corrompu de son siècle, ne cher-
» chait que des noms pour trouver des édits;
» je ne puis mieux vous exprimer le fond de
» l'âme du personnage qui disait en plein
» conseil (je l'ai ouï) que la foi n'était que
» pour les marchands, et que les maîtres des
» requêtes qui l'alléguaient pour raison dans
» les affaires qui regardaient le roi, méritaient
» d'être punis; je ne puis mieux vous expri-
» mer le défaut de son jugement : cet homme,

» qui avait été condamné à Lyon dans sa jeu-
» nesse, à être pendu, gouvernait même avec
» empire le cardinal Mazarin en tout ce qui
» regardait le dedans du royaume. Je choisis
» cette remarque entre douze ou quinze que
» je vous pourrais faire de même nature, pour
» vous donner à entendre l'extrémité du mal,
» qui n'est jamais à son période, que quand
» ceux qui commandent ont perdu la honte,
» parce que c'est justement le moment dans
» lequel ceux qui obéissent, perdent le res-
» pect, et c'est dans ce même moment où l'on
» revient de la léthargie, mais par des convul-
» sions. Il paraît un peu de sentimens, une
» lueur, ou plutôt une étincelle de vie, dans
» les commencemens presque imperceptibles;
» il ne se donne point par Monsieur, il ne se
» donne pas par M. le prince, il ne se donne
» point par les grands du royaume, il ne se
» donne point par les provinces, il se donne
» par le parlement, qui, jusqu'à notre siècle,
» n'avait jamais commencé de révolution, et
» qui certainement aurait condamné par des
» arrêts sanglans celle qu'il faisait lui-même,
» si tout autre que lui l'eût commencée; il
» gronda sur l'édit du tarif, et aussitôt qu'il

» eût seulement murmuré, tout le monde
» s'éveilla. On chercha, en s'éveillant, comme
» à tâtons, les lois; on ne les trouva plus; l'on
» s'effara, l'on cria, l'on se les demanda, et
» dans cette agitation, les questions que leurs
» explications firent naître, d'obscures qu'elles
» étaient, et vénérables par leurs obscurités,
» devinrent problématiques; et de là, à l'é-
» gard de la moitié du monde, odieuses. Le
» peuple entra dans le sanctuaire; il leva le
» voile qui doit toujours couvrir tout ce que
» l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire
» du droit des peuples et de celui des rois, qui
» ne s'accordent jamais si bien ensemble que
» dans le silence : la salle du palais profana
» ces mystères. »

Vous l'avez entendu, tout se trouve dans cet énergique et brillant tableau, pour lequel la sagesse et la grâce semblent s'être partagé le pinceau : faites-en l'application à l'Espagne: dites où étaient les lois, qu'étaient devenues la raison, la justice, la stabilité dans les choses, a fixité dans les idées et dans les choix du prince, la sûreté pour les personnes : contemplez, si vous en avez le courage, les prisons regorgeant de captifs; et quelles prisons, grand

Dieu, que les prisons d'Espagne! Voyez celui qui, hier placé aux côtés du prince, épouvantait en promenant sur toutes les têtes le glaive de son pouvoir, le lendemain confondu avec les criminels ; hier sur les marches du trône, aujourd'hui sous les verroux d'un cachot. Demandez où passait l'or des tributs, quelle était la confiance du trésor, quels salaires recevaient les agens de l'autorité : calculez quel respect portait le peuple à des lois émanées du caprice, désavouées par la raison, incapables d'en supporter les regards, et voyez s'il était besoin d'un cardinal de Retz pour voir clairement qu'un pareil gouvernement était voué à une perte dont l'heure approchait à grands pas. Si, à l'époque de la minorité de Louis XIV, lorsque les principes de la sociabilité n'avaient pas encore été répandus en Europe, lorsque la religion exerçait encore un grand empire sur des esprits vierges de toutes recherches philosophiques, si ce qu'on peut qualifier de simples maladresses suffirent pour réveiller la France du sommeil où l'avait plongé un ministre chez lequel la puissance portait l'empreinte de la violence, si quelques difformités dans le gouvernement eurent le pouvoir de

faire soulever le bandeau que la main de fer de ce ministre avait étendu sur les yeux de la nation, que ne devait pas produire un gouvernement saccadé, sans arrêt, sans raison et sans argent, à côté de la France, à la face de l'Europe, sous les yeux du monde entier, au bruit des incrépations de tout ce qui pense et de ce qui écrit en Europe! Les ministres anglais en plein parlement avaient qualifié ce gouvernement d'une manière flétrissante. Mille fois les voûtes de Wesminster ont retenti de reproches contre lui; mille écrits devenus la lecture de l'Europe, formaient contre lui un corps d'accusation publique. Comment résister à tant de principes de dissolution et de ruine! et s'il pouvait y avoir lieu de s'étonner de quelque chose, ne serait-ce pas que ce résultat se soit fait si long-temps attendre? Même en se soulevant, l'Espagne a encore fait preuve de longanimité et de patience. On est fort sujet à se tromper sur les effets des mécontentemens dans un pays : les uns leur attachent trop d'importance, et les autres leur refusent celle qui leur appartient : le point essentiel est de bien reconnaître quand l'heure doit arriver. Là est le danger. Ainsi, si les mécontentemens

ont une cause légère, facile à réparer, s'ils sont récens, s'ils sont partiels, ne craignez rien, le terrain est encore solide : ainsi rien n'était encore prêt quand Lascy et Porlier éclatèrent. Le règne était peu avancé, l'amendement pouvait être espéré; les blessures étaient partielles et peu larges... Les insurgés durent périr ; ils manquaient d'appui : agissant comme pour eux seuls, ils se trouvèrent seuls et succombèrent. Ils s'étaient trop pressés ; mais lorsque cinq attaques manquées eurent appris que l'on pouvait attaquer; lorsque le champ du mécontentement fut élargi, lorsque la déraison fut manifeste, le désordre affiché, tout le monde blessé ou prêt à l'être, alors arriva ce moment critique et décisif où tous les mécontentemens se touchent, et qui détermine l'explosion... La révolution d'Espagne s'est faite ainsi : un jour, dans un pays où tout présentait l'image du calme et de l'obéissance, où le souverain paraissait affermi sur un trône absolu, un cri élancé du fond de la péninsule a suffi pour faire éclater en imprécations tout un peuple parmi lequel une seule bouche ne s'était pas encore ouverte; tout le monde s'est trouvé d'accord avant que de s'être parlé, et s'entendre en se re-

gardant ; un vœu unanime a volé d'un bout à l'autre de l'Espagne avec la rapidité de l'éclair; il a enveloppé le prince comme un tourbillon; il l'a séparé de toute l'Espagne, et ne lui a laissé d'autre ressource que celle de souscrire à ce qu'exigeait de lui le peuple auquel une heure auparavant il commandait, sans se douter de rien. C'est que tous les mécontentemens s'étaient rapprochés, et étaient comme contigus, et que, par leur réunion, ils formaient une masse et une chaîne qu'aucun pouvoir n'était capable de rompre... Le torrent une fois formé devait tout entraîner.

L'Espagne s'est trouvée dans cette extrémité qui place une nation entre le besoin de l'insurrection ou la mort. En pareil cas, le choix ne peut jamais être douteux de la part d'un peuple. Alors il se fait à lui-même l'application du principe : *salus populi suprema lex*. Comme il renferme dans son sein le principe de tous les pouvoirs, il les rappelle à lui, lorsqu'il les voit tournés contre lui-même, et détournés du but pour lequel il les avait remis. C'est son bien dans lequel il rentre, et qu'il ne fait que retirer à un dépositaire infidèle. De simples particuliers ont d'autres devoirs à rem-

plir, parce qu'ils ne sont pas les gardiens de la société ni ses agens; agissant comme individus séparés, ils ne peuvent exercer que les droits des individus.

C'est une délicate question, que celle qui touche à l'indication du point auquel finit le dévoir de l'obéissance, et commence celui de la résistance; la théorie de l'oppression n'est pas encore fixée; on peut glisser facilement dans cette route incertaine et mal tracée. Bossuet et Fénélon la décident contradictoirement. Bossuet, qui a tout cherché et tout trouvé dans les livres sacrés; Bossuet plus semblable encore aux grands pontifes de la loi ancienne qu'à ceux de la nouvelle, ayant toujours devant les yeux le *peuple de Dieu*, fait l'application des principes de la *théocratie* qui régissait les juifs, aux sociétés humaines qui ne peuvent être régies que par les principes des sociétés politiques. Avec lui, les sociétés humaines n'ont pas d'autre ressource que celle d'attendre qu'il plaise à Dieu de parler au cœur d'un tyran. Cela peut être fort commode pour celui-ci, mais il est très peu consolant pour les autres. Bossuet ne pouvait pas sortir de l'ancien testament, et il voyait toujours Samuël et Elie ju-

geant et punissant les rois, et perdant les exécuteurs de leurs volontés; mais, parmi nous, où la manifestation des vengeances célestes n'a plus également lieu, il faut revenir aux principes des associations humaines, et se conduire avec elles comme avec des habitans de la terre, et non pas avec des habitans de l'autre monde. Le salut des états est différent de celui des âmes; la politique et l'ordre social ne sont chargés que du premier; le second appartient à un autre ordre de choses : Fénélon parlait ainsi, et si c'est être révolutionnaire que de faire de même, pour ma part, je me résous sans crainte à passer pour révolutionnaire comme Fénélo ... Heureux qui n'a à se reprocher que des torts partagés par cette âme céleste !

En matière d'insurrection, quelque chose vaut mieux que de demander quel en est le droit, c'est d'empêcher qu'elles ne puissent naître; c'est de faire qu'il n'y en ait aucune cause. Quand les malheurs sont arrivés, c'est une triste consolation que le droit de se plaindre de manquemens à un devoir. En pareil cas, on ne peut pas faire le procès à ceux que l'on voudrait blâmer : il n'y a point d'exécuteurs

pour les arrêts lancés contre toute une nation: le plus sage est de ne pas se mettre dans le cas d'en avoir besoin : car, à l'heure de l'exécution, il faudrait invoquer les coupables contre eux-mêmes, et faire servir leurs propres bras à leur châtiment.

En traitant des principes des révolutions, il ne faut pas négliger d'en distinguer les causes accidentelles ou essentielles, éloignées ou prochaines. Quoique de nature différente, les unes influent beaucoup sur les autres, et finissent par les déterminer. Ainsi, en France, les sujets de mécontentement qui se faisaient ressentir depuis la régence, n'auraient pas conduit à la révolution de 1789, sans les querelles du Roi avec le parlement. Lorque ceux-ci eurent déclaré qu'ils n'avaient pas le droit d'imposer ni d'emprunter, lorsqu'ils eurent arraché au Roi l'aveu d'une impuissance semblable, et qu'ils eurent fait *des madrigaux sur cette impuissance* (1), la révolution se trouva faite, car alors, l'ancien pouvoir fut renversé : un nouveau fut appelé; et c'est la translation du pou-

(1) Les parlemens disaient alors, *Votre Majesté* sera dans l'heureuse impuissance d'imposer ses peuples.

voir qui constitue *les révolutions*. Rien n'égale en ennui non plus qu'en absurdité, tout ce que l'on a écrit sur l'origine de la révolution : elle est là toute entière. De même, pour la révolution d'Amérique, les germes existaient : les bills des taxes sur le thé et sur d'autres articles la firent éclater. De même encore pour l'Amérique du sud, la révolution d'Espagne l'a fait éclore. Dans les trois cas, les causes éloignées étaient les sujets de mécontentemens : les causes prochaines ont été les évènemens qui viennent d'être rappelés; l'occasion qui a accéléré ceux-ci, pouvait aussi les retarder. Ainsi, en Espagne, c'est l'embarquement immédiat commandé à l'armée, qui a amené l'explosion générale. Quand les mécontens se sont sentis appuyés, ils se sont montrés, comme à leur tour les soldats s'étaient déclarés, parce qu'ils connaissaient l'état des esprits, et qu'ils savaient qu'il suffirait de montrer un appui, pour que de l'autre côté on se déclarât. C'est ainsi que s'est fait la révolution d'Espagne : c'est de même que s'était opérée celle de la Prusse contre son roi, allié de Napoléon : depuis long-temps la Prusse était l'ennemi de celui-ci, pendant que le monarque se disait son ami : il y avait contradiction entre le prince

et la nation. L'armée coupa le nœud en se rangeant du côté de la nation. Celle-ci voyant un fanal et sentant de l'appui, cessa de se contraindre, et pendant que le roi de Prusse (1) envoyait à Paris faire les plus humbles supplications, la nation s'agglomerait autour de l'armée, et leur réunion devenue une force irrésistible, obligea le roi de prendre parti avec elles et de démentir ce qu'il avait envoyé dire à Paris. Les derniers pas de son ambassadeur étaient encore imprimés sur le parquet des Tuileries, et déjà le roi de Prusse avait passé aux ennemis, en cela fort bien avisé, car que pouvait-il devenir en restant séparé de sa nation et de son armée? alors où se serait trouvé sa force et son point d'appui?.. Le général York a été le Quiroga de la Prusse, comme Quiroga a été le général York de l'Espagne; l'art de tous les deux a été de bien juger le moment, de le saisir, et de part et d'autre il n'y a rien eu d'oublié. Résumons tout ceci. Les causes éloignées de la révolution d'Espagne consistent, 1° dans le renouvellement que l'Es-

---

(1) *Voyez* les notes apportées à Paris par l'ambassadeur extraordinaire du roi de Prusse, et les publications du gouvernement prussien contre le général York.

pagne avait éprouvé par sa révolution, et par la part qu'elle prend à la civilisation moderne; 2° dans le mécontentement général inspiré par le gouvernement de Ferdinand; la cause prochaine et décisive a été l'ordre d'embarquement pour l'Amérique.

Comme beaucoup d'autres, la révolution d'Espagne a trompé les jugemens vulgaires, qui s'obstinent à montrer toute action impossible là où ne paraissent pas des chefs déjà connus; ignorans, qui s'imaginent que pour *être*, il faut avoir *été*. Revenons à notre oracle, le cardinal de Retz : entendez-le déclarer que *c'est une grande erreur que celle des hommes qui prétendent qu'il ne faut rien craindre quand il n'y a point de chefs. Ils naissent quelquefois dans une nuit....* Celui qui a dit cela, connaissait les hommes et ne méconnaissait par la richesse de la nature. Ainsi sont nés Quiroga et mille autres acteurs inattendus et nouveaux qui vont remplir le monde de leur nom, et s'élever sur l'horizon, d'où vont à leur tour s'effacer peu à peu et disparaître comme des astres décolorés et à leur couchant, des noms qui rappelaient ce qu'avaient fait, il y a des siècles, des hommes alors

nouveaux, et qui semblaient ne plus servir qu'à accuser ceux qui les portaient, de l'absence de ce qui jadis leur avait donné de la valeur. Les hommes finissent par ressembler à Auguste, répondant à celui qui lui proposait de voir les tombeaux des rois d'Egypte enterrés dans l'Histoire autant que dans leurs cercueils, après avoir visité le tombeau d'Alexandre, qu'il avait voulu voir *le tombeau d'un roi*.

De l'armée espagnole.

Elle vient de prendre un grand parti et de produire un bien grand effet : quand on en vient à l'*ultima ratio*, si l'on ne peut y joindre *regum*, et que *nationum* s'y trouve substitué, la solution est prompte et complète. Mais ici s'élèvent des cris en sens différens : dans les temps de parti, ce qui convient aux uns ne peut manquer de déplaire aux autres ; ce qui est célébré ici, là est diffamé. Dans ces temps là, tout est combat ; l'intérêt de prévaloir exclut la raison ; le bonheur est de contredire, d'accuser, d'incriminer. Laissons les passions suivre leur marche naturelle ; pour nous, appelons-en à cette froide raison, qui seule est digne de paraître dans les examens solennels

des actes qui décident du sort des nations, et recherchons quel a pu être le droit de l'armée espagnole dans la conduite qu'elle vient de tenir. Le ciel ne m'a point départi le don de dire beaucoup en peu de mots, et ici, il y a beaucoup à dire. J'ai besoin de temps pour m'expliquer. Il existe un acte complexe; il faut en distinguer les divers élémens : des principes de diverse nature, se font aussi remarquer; il faut les rechercher et les fixer. Je connais les dangers de cette question :

Incedo per ignes
Suppositos cineri doloso.

La considération de ses dangers ne me détourne pas d'en chercher l'issue; parvenir à l'indiquer, est l'espoir qui me soutient dans cette discussion, et l'utilité qui s'y trouvera jointe, sera le dédommagement de mon travail.

Que sont les armes? un dépôt confié par la patrie pour sa défense. Que sont les armées? la force publique, organisée par la société pour sa protection, et payée par elle pour toutes les parties de son service propre. Un être de cette nature appartient donc tout entier à l'ordre exécutif : il ne peut jamais faire partie de l'ordre délibérant; la raison en est bien simple, et

cette raison a toujours été méconnue dans tout ce qui a été écrit sur l'ordre militaire ; on l'a cherchée où elle n'était pas, la voici : c'est que l'homme armé, à plus forte raison le corps armé, est supérieur en force à tout ce qui peut se rencontrer avec lui ; les armes rompent l'égalité ; la force est d'un côté et la faiblesse de l'autre. Le premier caractère de toute délibération, c'est l'égalité entre les délibérans, source de leur liberté ; une délibération sans liberté ni égalité ne présente aucun caractère auquel on puisse reconnaître l'empire de la raison, et cependant c'est elle que l'on recherche en toute délibération : par conséquent l'état militaire est par sa nature incompatible avec la délibération ; les armes sont si fortes que, dès qu'elles paraissent, elles décident ; la délibération est faite pour délier les nœuds, et les armes pour les couper ; l'une est donc incompatible avec les autres. Il connaissait bien ce qu'il y a de péremptoire et de décisif dans les armes, ce Gaulois qui mettait son épée dans la balance où se pesait l'or des vaincus ; les hommes armés sont donc exclus, par la nature de leur profession, de toute délibération. Ils sont donc subordonnés par cette même nature ; mais à qui, et dans

quel cas? Voilà ce qu'il faut bien examiner.

Les hommes ont un penchant naturel à défendre ce qu'ils regardent comme une propriété; ainsi il est bien rare qu'un corps cherche à se soustraire à l'obéissance en présence de l'ennemi, lorsqu'il s'agit de la défense du sol de la patrie; hors de cas extraordinaires, tels que les mutineries de troupes que les monarques espagnols de la dynastie autrichienne, accoutumés à laisser leurs armées manquer de tout, ne cessèrent pas d'éprouver; tels encore que le refus qu'aux portes de Pétersbourg, éprouva Gustave III de la part de ses troupes dans la guerre contre Catherine, refus qu'avait fomenté cette habile princesse, et qui la sauva, on ne citerait que peu de manquemens à l'obéissance de la part de troupes en état de guerre, et pourvues de ce qui est nécessaire pour la soutenir. Là, l'obéissance est toujours assurée et complète, il n'y a d'embarras véritable que lorsque l'action militaire doit avoir lieu dans l'intérieur; l'instinct du soldat lui rend sensible le besoin de l'obéissance absolue devant l'ennemi. Dans les pays où les vrais principes de la sociabilité ont acquis un grand empire, comme en Angleterre et aux États-

Unis, l'action militaire n'est légitime, à l'égard des citoyens, que par l'appel de l'autorité civile; alors c'est la société qui se fait à elle-même l'application de sa propre force, et qui en use contre ce qui peut la troubler. Les chefs militaires n'ont pas le droit de déployer de leur autorité privée cette force terrible, ni sans autorisation légale; admirable et humaine institution, qui donne des garanties à la faiblesse contre la force, et qui, en suivant l'ordre de la nature, rend la raison, dont le calme est l'apanage, arbitre et modératrice de la force, dont la violence est l'attribut. C'est en faisant tempérer l'une par l'autre qu'une loi prévoyante a pourvu à la sûreté de tout ce qui n'est pas armé, à l'égard de tout ce qui l'est : autrement le monde entier ressemblerait à l'Égypte, dans laquelle quelques milliers de Mameluks font à leur bon plaisir de quelques millions d'hommes. L'Histoire est remplie des effets funestes de l'intervention des corps armés dans les affaires de la cité. Dès que Rome eût des citoyens trois fois consuls et triomphateurs, l'armée, instrument de ces triomphes, devint celui de leur pouvoir. Les Sylla, les Marius, préludèrent aux sanglans débats

des César, des Pompée et des Octave. La liberté périt dans ce choc; les légions se trouvèrent appartenir plus à leurs chefs qu'à la patrie; jusque là elles avaient servi Rome, elles ne voulurent plus que servir les Césars; leur nom remplaça parmi elles ce grand nom de Rome, qui les avait si souvent conduites à la victoire, et qui tenait, pour ainsi dire, leurs veines toujours ouvertes pour lui offrir leur sang. Bientôt les Césars sortirent du prétoire, créatures ou victimes des soldats. L'ordre militaire fut aussi déréglé dans le Bas-Empire; les Janissaires ne sont pas plus terribles pour les sultans, que ne le furent souvent les prétoriens pour les maîtres de Constantinople; en Russie, les Strélitz et les Gardels firent et défirent les czars; la fille de Pierre-le-Grand marche au palais avec cinquante vieux soldats, vainqueurs de Pultawa, et pleins encore de l'image de son père; Catherine n'a qu'à séduire les gardes de son trop confiant époux pour s'emparer de son trône et disposer de sa vie. Gustave III à la tête de quelques régimens, renverse la constitution de son pays, et fonde un pouvoir sans limite. Jadis, avec l'appui de ses fanatiques légions, Cromwel s'était saisi de son roi,

du sceptre, et s'était fait un hochet du signe revéré du pouvoir législatif de son pays : au 18 fructidor, comme au 18 brumaire, l'empire fut adjugé par des soldats.

Un coup-d'œil jeté sur l'Histoire suffit pour montrer de quel intérêt il est que l'action militaire soit toujours bien réglée dans l'état. Il est vrai, et c'est la consolation que cet exposé rend bien nécessaire, les désordres militaires n'ont guère lieu que dans le désordre même de l'état; alors c'est l'état qui corrompt le militaire; celui-ci ne peut pas rester inactif dans le mouvement général. Comme hommes et comme citoyens, les soldats ont des intérêts communs avec l'état; le serment prêté au drapeau, l'armure dont ils sont revêtus n'étouffent pas chez eux les affections de l'homme et du citoyen; il est impossible que le soldat résiste longtemps aux mobiles de perturbation qui l'environnent. C'est ce qui eut lieu en France à l'époque de 1789; l'état se troubla, avec le trouble la discipline s'évanouit; Louis XVI chercha son armée, et dans le mouvement général de la nation, il ne la trouva plus; à sa voix elle eût volé aux frontières, elle y resta sourde dans le feu des disputes civiles. Voilà ce qu'il faut

bien savoir discerner, à quoi il faut faire la plus sérieuse attention, et ce qui doit faire veiller à écarter de l'état tout sujet de troubles, pour éviter de perdre l'appui de l'armée, au moment où l'on en aurait le plus de besoin. Comme c'est l'armée qui en résultat finit par décider, en temps de troubles elle devient de suite l'objet des vœux des contendans, et par là même celui de leurs recherches; alors le chef devient le courtisan du soldat, celui-ci est averti de son importance; il se sent recherché, et, de passif qu'il doit être, il tend à devenir actif. L'empire est exposé à devenir sa proie, et trop souvent il fut mis aux enchères par les mains qui n'avaient que le devoir de le défendre; une révolte, qu'on peut appeler grossière, au sein du calme de l'état, est un phénomène dont il existe bien peu d'exemples. L'entreprise de Mallet ne fut point une révolte militaire, mais un complot de quelques chefs abusant de l'obéissance du soldat. Celui-ci fut trompé dans l'exécution du devoir qu'il croyait remplir. Une révolte directe contre le prince ou contre ses ordres, est encore une chose fort rare; le militaire est enchaîné par mille liens à son

drapeau ; une révolte suit rarement une autre révolte. L'honneur du militaire s'y oppose ; il souffrira beaucoup avant de se décider à se charger de ce qui pourrait le montrer comme s'écartant de cet honneur. Ainsi, en 1815, il était bien évident que l'armée n'avait aucune propension à une nouvelle défection, et qu'elle eût supporté beaucoup avant que d'y retomber ; les craintes qu'à cette époque on témoignait sur cet article, les précautions dont on surchargeait cette armée, ne prouvaient chez ceux qui se livraient à ces soins superflus, que leur impéritie et leur ignorance de ce qui met les hommes en mouvement, ou de ce qui les retient dans le calme.

Si la défection n'a pas lieu par caprice, la désobéissance contre la répression commandée d'une attaque sans causes puissantes à la fois et évidentes, n'est pas davantage à craindre. Dans ce cas, l'obéissance du soldat est toujours certaine ; un instinct naturel de justice et d'ordre le retient dans le devoir, et le conduit à le remplir facilement, et même avec alacrité. Une insurrection perturbatrice, offensive pour la propriété publique ou privée, pour la sûreté individuelle ou commune, sera toujours

réprimée par le soldat, sans hésitation et sans répugnance; alors il est soutenu et comme poussé dans son action par le sentiment de la droiture naturelle; on s'abuse beaucoup sur le compte du soldat : des chefs et des observateurs vulgaires se persuadent qu'un homme, en revêtant l'habit militaire, abjure tous les sentimens et toutes les affections de l'humanité, qu'il cesse de vivre de la vie civile, et qu'il ne vit plus que de la vie purement militaire; erreur grossière, méprise funeste, qui a souvent entraîné des chefs à commander à des hommes comme soldats, ce qu'il était évident qu'ils allaient leur refuser comme membres de l'humanité autant qu'eux-mêmes. Sous la cuirasse bat encore le cœur humain; sous le casque repose encore cette tête humaine, siége de la raison, qui juge le commandement dont l'exécution est confiée à la main que cette raison doit toujours diriger.... Commandez à des troupes des exécutions sur des citoyens; mettez-les en présence de leurs parens, de ceux dont la vue propre à émouvoir leur sang les rappelle aux sentimens de la nature, et vous verrez s'ils ne vous rappelleront point par leur conduite que leur cœur leur dicte que la na-

ture est avant les armées. S'il y a de la part du soldat devoir d'obéir, il y a aussi de la part des chefs devoir de regarder à ce qu'ils commandent; ces devoirs sont réciproques, pour qu'il y ait certitude et continuité de subordination. Il serait dangereux de renouveler l'action des troupes contre les citoyens; ils finissent inévitablement par se mêler ensemble. En Angleterre, je défie qu'une scène telle que celle de Manchester ait lieu deux ou trois fois. On sait par quels moyens on peut animer le soldat contre les citoyens; mais cela est bon une ou deux fois tout au plus, et ne peut être renouvelé sans danger. En temps de mouvement général dans une nation, les *a parte* de troupes ne sont d'aucun appui, quelque soin l'on ait pris pour s'en assurer; elles finissent toujours par se réunir *à la nation*. Voyez ce qui est arrivé au malheureux Louis XVI. Depuis le 14 juillet 1789, il n'aurait pas pu compter sur un bataillon; l'armée entière suivait le courant populaire. Il s'était formé au milieu d'elle, comme dans la nation, une espèce d'enchantement, qui la maîtrisait et qui la portait dans une direction toujours certaine. Il arrive quelquefois que des mots magiques s'établissent au

sein d'une nation, et y exercent un empire supérieur à tout autres. A Varennes, au *cri du temps*, les armes tombent des mains de deux régimens, dont les chefs (1), aussi honorables que dévoués, en leur prodiguant les soins les plus attentifs, avaient cherché à faire un rempart pour le monarque; parmi eux, à peine quelques-uns suivirent leurs chefs ou répondirent à leur appel; le reste, frappé comme par la présence de la tête de Méduse, resta immobile ou fut grossir les rangs de la multitude. Les expériences de ce genre ne peuvent être douteuses et ne doivent pas être hasardées légèrement.

Une longue oisiveté relâche le lien de la discipline, et dégoûte le soldat. Homme de guerre, il ne se sent pas fait pour la paix; il s'y trouve déplacé; rapproché du citadin, il rentre dans l'ordre civil, et il devient raisonneur; cela est conséquent. Eloigné des hasards, il trouve fermée une carrière dont les hasards doivent lui ouvrir toutes les chances; le soldat tient plus à l'avancement qu'à la vie; celle-ci

(1) M. le duc de Choiseul, pair de France; M. le comte Charles de Damas.

lui paraît le moyen de l'autre, et vivre, sans avancer, lui semble reculer dans cette même vie. Il ne s'explique pas son oisiveté, et il s'en dégoûte.

Les minuties, les tracasseries sont insupportables au soldat, et antipathiques à son esprit. Il est homme de main, et d'un état tout d'exécution; son esprit est donc incompatible avec celui des minuties. Etre insouciant, détaché par état d'une vie dont le sacrifice doit toujours être prêt, il ne peut que se trouver blessé par un genre d'occupation ou d'exigeance qui le ramènerait dans cette espèce de détails et de soins qui supposent l'extrême désir de la conserver. Les *colonels faiseurs* de l'armée de Louis XVI avait mis cette armée au désespoir avec leurs modes du Nord, avec leur tenue de petits-maîtres. Les Descars, les Guibert, les Lambert, les de Guignes, les de Poix, tour à tour durs et minutieux, avaient porté dans l'âme du soldat français la détestation d'un genre de service qui ne faisait plus de lui qu'un russe, un prussien, une poupée armée, et jamais un français. Le duc du Châtelet fut sans intention et sans s'en douter, la cause déterminante de la révolution. Transporté du

commandement du régiment du Roi à celui des gardes françaises, il répudia l'héritage du maréchal de Biron, qui, au centre de la corruption du temps et de la capitale, avait maintenu ce superbe corps dans une discipline exemplaire, qui le rendait la sauve-garde de Paris. On appelait alors *les sergens aux gardes, les curés de Paris*. Il voulut remettre à l'école de son ancien régiment les vétérans de celui des gardes. Dégoûtées de lui, elles abandonnèrent le trône. On aurait dit qu'il y avait une conspiration pour enlever cette armée au Roi. L'ordonnance qui exigeait la noblesse pour parvenir au grade d'officier, était un acte d'humiliation pour l'armée, et par conséquent un acte hostile contre elle; de plus, c'était un anachronisme véritable; car on prenoit le moment de l'affaiblissement des idées de noblesse, pour attribuer à cette partie privilégiée un droit exclusif, propre à blesser toutes les autres classes.

M. de Saint-Germain avait tenté d'introduire dans l'armée le code pénal allemand, entièrement opposé au génie militaire des Français; par là, on avait beaucoup offensé le militaire. Le bâton n'est pas un conducteur

respecté par les Français; chez eux l'honneur seul est reconnu pour guide; si le sabre doit atteindre le soldat français, c'est par la pointe ou par le tranchant, mais jamais par *le plat.*

Louis XV informé que dans un combat livré pendant la guerre de Sept Ans, plusieurs officiers avaient succombé sous des coups qui ne pouvaient pas être partis de la main de l'ennemi : *voilà bien des coups de canne payés*, répondit ce prince. Mot d'un sens exquis, et bien fait pour appartenir à un monarque doué d'un jugement très droit.

Le soldat est homme comme un autre; ainsi, comme les autres hommes, il juge et juge sainement; tout ce qui sera dans la ligne du devoir possible, sera exécuté par lui; tout ce qui s'en écartera, sera tenté, mais ne pourrait être exigé plus d'une fois sans danger.

Commandez à l'armée du général Leclerc d'aller à Saint-Domingue, quarante mille soldats admirables vont se laisser jeter sur l'Océan sans murmurer, pour aller chercher un monde nouveau, pour braver un ennemi d'une espèce nouvelle, et pour supporter les feux d'un autre soleil que celui qui les réchauffait en Europe. Mais lorsque la Renommée, messagère de la

mort, aura appris à l'armée française que les ossemens de ses frères d'armes blanchissaient les rivages empestés et brûlans de Saint-Domingue, et que si la gloire n'a pas cessé de leur être fidèle, aucun but d'utilité n'a consolé leurs mânes, un second embarquement présentera les plus grandes difficultés. Essayez d'envoyer une armée française en Russie, en Egypte, à Saint-Domingue, et vous verrez ce qui arrivera. Or, c'est cet ensemble de causes de relâchement, de dégoût et finalement de défection, qui ont décidé le mouvement de l'armée espagnole. Elle a fini par manquer à son roi, parce que depuis long-temps son roi lui avait manqué. Je parle des hommes, et à des hommes raisonnables, et par conséquent, je ne dois pas craindre de parler raison. Aujourd'hui la raison forme le *droit commun* et le tribunal universel; laissons crier à l'*anarchie*, au *révolutionnaire*, ceux dont tout le dictionnaire politique se compose de deux ou trois mots qu'ils n'entendent pas; pour nous, tenons-nous à la raison; c'est l'ancre du vaisseau; c'est le langage commun qui réunit entre elles toutes les parties de l'humanité; demandons-nous qu'est le soldat? Le défenseur de la

patrie ; mais il est aussi son enfant ; il lui donne sa vie : est-ce donc trop que de lui donner aussi les moyens de l'entretenir ? Comment vous défendra celui dont la misère aura d'avance affaibli le bras et flétri le cœur ? Que fait la patrie à celui qui n'en reçoit que des rigueurs ? Que fait le devoir à celui dont la force ne correspond pas à la volonté de le remplir ? Le devoir du soldat est de mourir pour celui auquel il s'est attaché ; le devoir de celui-ci est de le nourrir et de pourvoir à ses besoins. Quelle absurdité d'ailleurs que celle de commencer par énerver l'instrument dont on attend le service ? On ne se conduit pas ainsi avec les animaux utiles. Il y a donc un contrat véritable entre le soldat et son chef : tout ce qui a été promis et convenu de part et d'autre doit être accompli, ou le contrat est rompu. Le serviteur de la patrie, et, par ce nom de patrie, j'entends aussi le prince exerçant les pouvoirs de l'État, ne peut être d'une condition inférieure aux serviteurs des particuliers. Les lois civiles ont pourvu à l'observation de leurs engagemens réciproques ; le service le plus noble en lui-même serait-il réservé à un traitement inférieur ? Cela choque les pre-

mières notions de la justice et de la raison, et l'insistance dans un système aussi déraisonnable serait le grand chemin de la rébellion. Que des lois sévères retiennent sous le drapeau ou rappellent auprès de lui les serviteurs de la patrie, rien n'est plus juste : ces lois ne seront pas faites contre ceux qu'elles atteindront, mais pour la patrie, dont le service est d'une trop grande importance pour être délaissé sans son congé. La désertion du soldat blesse chaque membre de l'association, et l'association toute entière, en les exposant à rester sans défense au moment même où elle leur serait plus nécessaire. Mais la désertion de la société ne doit ni précéder ni accompagner celle du soldat. Le prince qui laisse son soldat sans pain, sans paie, sans habits, sans médecins, a déserté le premier; le soldat n'a fait que le suivre; le chef est le premier coupable; le premier il a rompu le contrat. L'homme rejeté par cet abandon dans l'état de nature, a repris les droits qu'il avait reçus d'elle; il a été délié, et le déserteur apparent, dans le fait, n'est plus qu'un affranchi. Toute rigueur qui suit l'infraction non réparée du contrat, est un abus de la force; si cet abus va jusqu'à l'ef-

fusion du sang, il devient un assassinat véritable. Il faut enfin s'entendre, et savoir si les hommes sont de pures machines dans les mains de quelques chefs, ou bien des parties de la création correspondantes à ceux qui les font mouvoir, et participant aux mêmes principes de sensation et aux mêmes droits de conservation. Le soldat doit une obéissance aveugle et illimitée à son chef, en tout ce qui est du service militaire. La trompette sonne; il n'a pas à s'enquérir sur quelles contrées vont flotter ses étendards; il n'a qu'à les suivre : la foudre gronde, l'ennemi marche; il n'a pas plus à compter le nombre des coups que celui de ses adversaires; il a su et accepté tout cela en passant sous le drapeau; il a dû y lire gravés : *mort* et *lauriers ;* voilà le terme et le prix de son bail. Mais cette abnégation de la vie ne peut jamais être la certitude de la mort; le soldat en a accepté les hasards, mais non pas la certitude : si la mort était certaine, on ne trouverait pas un soldat. De plus, l'exigeance doit être inséparable de la possibilité; commander l'impossible est commander la désobéissance; les hommes ne sont pas des instrumens aveugles : avant d'agir, et à quel prix,

grand dieu! ils veulent savoir si agir servira à quelque chose; et lorsque la démonstration de l'impossibilité se révèle de toute part, la révolte du cœur suit de près celle de l'esprit; et ne croyez pas que le soldat ne soit pas un très juste appréciateur de cette possibilité; la nature, qui a pourvu chaque être de tout l'instinct nécessaire pour sa conservation, a révélé à tout homme et placé au fond de son cœur le sentiment de la limite où finit le devoir des sacrifices, et commence le droit de la conservation propre. Il faut donc bien se garder de violenter cette nature, en commandant au militaire ce qui dépasse évidemment la mesure de ses forces. Si vous l'oubliez, de son côté il oubliera qu'il est soldat, pour se rappeler avant tout et peut-être uniquement qu'il est homme.

Le roi des rois, le dominateur de l'asie, le superbe Xercès rassemble autour de sa tente les flots de ces peuples que, dans son orgueil, il a appelés de toutes les parties de son vaste empire, pour servir de ministres à ses vengeances contre les Grecs trop lents à obéir à ses ordres; du haut d'une montagne ses regards se promènent sur les innombrables bataillons qui doivent fouler aux pieds cette Grèce trop étroite

pour les contenir : à la vue de ces victimes préparées du trépas, il se trouble, il s'émeut, son cœur redevient celui d'un homme, les larmes inondent son visage; il ne peut soutenir sans frémir l'aspect de cette multitude rassemblée pour fournir aux festins de la mort, et qui, à sa voix, a quitté le doux sol de la patrie qu'elle ne doit plus revoir; humaine et honorable pensée, faite pour racheter quelque partie des fautes de cet insensé. Les gladiateurs en entrant dans l'arène saluaient les empereurs par ces lugubres accens dont le son attendrissant porte encore, après deux mille ans, la douleur et la pitié dans nos âmes : *morituri te salutant;* mais c'étaient des esclaves; mais c'étaient des hommes dans lesquels un peuple féroce, d'accord avec des maîtres aussi ou plus barbares encore que lui, méconnaissaient le caractère et les droits sacrés de l'humanité : mais les soldats des peuples chrétiens et civilisés ne sont pas des gladiateurs dans une arène, livrés au glaive pour l'amusement d'un peuple inhumain, mais des enfans de la patrie, qui doit être avare de leur sang et prodigue de soins à leur égard.

Faisons l'application de ces principes à l'ar-

mée espagnole, et observons, 1° qu'en Espagne les embarquemens des troupes ne se sont jamais faits sans difficulté pour l'Amérique : il était reconnu dans cette armée, qu'aller en Amérique ou bien au tombeau, étaient synonymes : quelques débris des combats, quelques restes échappés à l'insalubrité du climat, étaient tout ce que l'Espagne revoyait de ses habitans employés dans ces expéditions lontaines. Le soldat espagnol en partant pour l'Amérique, devait renoncer à jamais à l'Espagne ; là il n'y avait pas seulement des chances de mort, comme le renferme l'état militaire en Europe, mais encore la certitude d'une mort inévitable et affreuse. Des régimens envoyés en Amérique, jamais l'Espagne n'a rien revu *que les drapeaux :* personnel et matériel, tout y restait.

2°. Des expéditions espagnoles ne ressemblent pas à celles qui sont préparées en Angleterre ou bien en Hollande; ces deux pays de la richesse, de la propreté, des soins bien entendus, une expédition anglaise, par suite de la richesse nationale, de l'habitude des soins, et de celle de ces sortes d'expéditions, présente à ceux qui en font partie, les moyens de santé et de préservation dont on peut jouir dans des

voyages de plaisir. La répugnance à faire partie d'expéditions qui offrent tout ce qui peut être raisonnablement exigé, serait inexcusable; mais c'est ce qui ne se rencontre pas de même dans les expéditions espagnoles. Tout y manque; rien n'est jamais prêt; la saleté y produit l'infection; la parcimonie et la fraude président aux approvisionnemens : une partie est plus propre à donner la mort qu'à soutenir la vie; tous les soins de la santé manquent. Quelle horreur ne doivent pas inspirer des transports pareils qui doivent être faits à des distances immenses, sous les feux d'un soleil dévorant, et pour aboutir dans les fanges d'une terre successivement détrempée par les torrens que vomissent les tropiques, et embrasée par les ardeurs d'une canicule de six mois : telle est la destinée des malheureux que l'Espagne envoie dans ces cruels climats. L'armée espagnole était régénérée, comme nous l'avons montré dans le commencement de cet ouvrage; elle était formée d'élémens nouveaux et puisés dans la révolution; les officiers surtout étaient tous enfans de cette même révolution : plusieurs insurrections, comme plusieurs chefs militaires, avaient déjà éclaté.

De plus, l'entreprise d'O'donnel, au mois de juillet dernier, avait dû laisser des germes d'indisposition et d'indiscipline.

L'armée manquait de tout; il passe pour constant que depuis plusieurs mois la paie manquait absolument, et en considérant l'état des finances de l'Espagne, cela ne présente rien que de très probable. Officiers et soldats se trouvaient dans un dénuement qui les forçait en grand nombre de recourir à la charité publique, d'humilier devant les plus vils secours des fronts destinés à faire pâlir leurs ennemis et de faire étendre vers une aumône flétrissante les mêmes mains qui devaient aller donner des fers aux vastes et opulens empires où naissent l'or et les pierres précieuses dont s'enrichit et se décore le reste du monde.

Tout semblait donc avoir été préparé comme avec soin pour ébranler dans cette armée la fidélité, pour la dégoûter du service, et pour rompre le lien de l'obéissance; dans un pareil état, le contrat entre celui qui exigeait le service et celui qui devait le rendre, était manifestement rompu, et quiconque lisait à la fois le tableau tracé par le roi lui-même, de l'état

de cette armée (1), de celui de son royaume, et les injonctions menaçantes par lesquelles il voulait retenir ou rappeler sous le drapeau des hommes qu'il laissait mourir de faim, ne pouvait pas s'empêcher de reconnaître que le roi ne s'entendait pas lui-même, en demandant une chose au-dessus de la nature, contraire à la raison, à la justice, à la sainteté des contrats, et prévoyait que ces extrémités amèneraient l'armée à une insurrection éclatante et prochaine. Etrange manière de juger des choses et de conduire les hommes ; on croit avoir le droit de tout exiger d'eux, sans que de son côté, on se croie tenu de rien à leur égard : toutes les charges sont d'un côté et aucune de l'autre; c'est le faible, celui qui doit recevoir la force, qui use de ces exigeances à l'égard de celui qui a cette force et qui doit la lui donner, et l'on s'imagine que parce que ces hommes sont tenus de devoirs d'une nature particulière, on a le droit de tout exiger d'eux, que rien ne leur est dû, que leurs souffrances, leur vie, tout vous appartient. Ah !

---

(1) Voyez les proclamations du roi d'Espagne, relatives à la désertion.

de pareilles doctrines ne peuvent que conduire à des catastrophes ceux qui en font la base de leur conduite, il faut être aveugle pour ne pas voir où elles aboutissent inévitablement; il faut croire que les autres, ses semblables, sont pétris d'un autre limon que celui dont on l'est soi-même, pour pouvoir supposer qu'ils se soumettront toujours à ce qui contrarie tellement la nature de l'homme, les penchans de son cœur, et les lumières de son esprit. Changeons les rôles un moment, et mettons ceux qui pleins de l'orgueil du commandement et confians dans l'habitude de l'obéissance, imposent aux autres le joug de ces prescriptions cruelles, mettons-les à la place de ceux-ci, que ce soit leur tour de les subir, comme leur cœur va se soulever, comme ce qu'ils regardent et veulent faire passer pour si criminel aujourd'hui, dans cet état valeur paraître la chose du monde la plus légitime! Ah! quand il s'agit de charger les autres on est fort libéral; mais c'est quand il faut prendre le fardeau sur soi-même que l'on commence à bien évaluer sa pesanteur : on ne voudrait pas y toucher du bout du doigt.

Or, telle était la déplorable position dans

laquelle le désordre du gouvernement de Ferdinand avait placé l'armée espagnole (1). C'est de ses propres mains que ce prince avait rompu les liens qui lui attachaient cette armée, qui pendant tant d'années et par tant de travaux ne lui avait pas donné de si éclatantes preuves de dévouement, pour aboutir à une révolte, à une séparation violente, si elle n'eût pas été tourmentée, dégoûtée et comme saturée à plaisir de ce qui pouvait la forcer à embrasser la résolution qu'elle a fini par prendre. Dans tout ceci, le gouvernement espagnol n'a montré d'art que dans un seul point, celui de dissoudre son armée, et il y a parfaitement réussi.

---

(1) Les choses en étaient au point que le roi d'Espagne s'est vu réduit à *frapper d'une contribution forcée la ville de Cadix, le jour qui a suivi la cessation de la fièvre jaune : acte unique dans l'Histoire.*

On avait fait sortir du port des vaisseaux marchands, pour leur faire acquitter des droits de douannes dans d'autres ports du royaume; depuis quelque temps, le gouvernement espagnol vivait de ce que dans le Levant on appelle des *avanies.*

Quand le cardinal de Loménie fut réduit à vivre jour à jour du produit des barrières de Paris, il fallut partir. Tout gouvernement qui en est là, ne peut pas compter sur *huit jours d'existence.*

L'armée d'Espagne avait lieu d'éprouver les plus vifs mécontentemens; mais si grands qu'ils fussent, ils n'auraient pas suffi pour décider l'explosion, si elle ne s'était pas senti soutenue par les mécontentemens publics. Mais les choses étaient arrivées à ce point critique dans lequel les mécontentemens se touchent, et en se touchant forment un faisceau dont la force est irrésistible : 7 à 8 mille hommes, relégués à l'extrémité de la péninsule, n'étaient pas en état de déclarer la guerre au roi d'Espagne, ni de conquérir son royaume, si l'Espagne eût encore appartenu réellement à ce roi, et si elle eût été disposée à le seconder; une insurrection emporte toujours avec elle un caractère peu favorable, et trouve beaucoup de préjugés à surmonter; une insurrection militaire se présente sous des rapports encore moins favorables; pour qu'elle n'appelle pas tout le monde contre elle, il faut qu'elle ait tout le monde pour elle; car autrement elle sera bientôt étouffée. Mais si par malheur cette insurrection ouverte est en harmonie avec l'insurrection cachée et déjà existante au fond des cœurs, si les plaintes et les griefs de l'armée sont les griefs et les plaintes

publics, alors les insurgens ne sont plus des ennemis, mais des organes; des hommes isolés, mais un centre commun; alors après quelques momens de consultation et d'hésitation, on se réunit à eux; d'un effort commun on attaque l'objet qui produit l'irritation, on le renverse; des chefs donnés par la nécessité se trouvent tout d'un coup acceptés par la masse, et ceux qui dans l'isolement de leur mécontentement eussent passés pour des traîtres et eussent été punis comme tels, réunis aux mécontentemens publics, leur servent de vengeurs, et se voient proclamés les libérateurs de la patrie: cette théorie est si simple, qu'en vérité on ne conçoit pas comment le gouvernement espagnol s'est mis dans l'état d'en ressentir les effets.

Or, voilà précisément ce qui est arrivé de l'armée, du gouvernement et du peuple d'Espagne.

L'armée était mécontente, et à bon droit; le peuple l'était aussi, et avec la même raison. Les chefs militaires ont jugé la position; ils ont reconnu qu'il n'y avait qu'à soulever un épiderme pour faire apparaître une autre Espagne que celle qui paraissait à la vue, qu'il ne s'agissait que de rompre la glace, d'ouvrir un débouché à la manifestation des sentimens

publics, et de leur montrer de l'appui; ils sont partis de ce point de vue qui était parfaitement juste, et du premier bond ils ont atteint le but. C'est ainsi qu'en Prusse l'armée jugea la nation, et que la nation se sentant appuyée par l'armée, éclata et fit ressortir les sentimens que la crainte avait jusque là retenu au fond de son cœur.

Partout où les mêmes élémens existeront, le même résulta se présentera.

Quant à l'armée espagnole, il faut encore considérer deux choses :

1°. L'effet croissant des envois faits successivement en Amérique; 2° l'effet des mesures d'exécution prises à son égard pour l'embarquement. On trouvera dans ces faits la justification de la théorie exposée plus haut.

Depuis six ans, l'Amérique a absorbé *quarante mille hommes* envoyés d'Espagne: on n'en a pas vu revenir un seul. Comme il était naturel, les premiers embarquemens se sont faits sans obstacles. Au mois de juillet dernier, ils ont excité un soulèvement dans l'armée, il a fallu qu'une partie de l'armée marchât contre l'autre, et la poussât à bord des vaisseaux. Trois mille hommes ont été *embarqués comme des mou-*

tons, écrivait *O'donnel :* il était probable que ces moutons se changeraient bientôt en fiers lions. Un nouvel ordre d'embarquement est intimé, et voilà que *les moutons* du mois de juillet 1819, au mois de janvier 1820 se sont trouvés être des lions rugissans de colère, et prêts à s'élancer sur leurs conducteurs. Toute l'armée d'Espagne devait être dans leurs intérêts, car, ainsi qu'eux, toute cette armée se voyait menacée successivement du même sort ; celui qui refusait de prendre la route de l'Amérique fermait aussi cette fatale carrière pour tous les autres. Aussi, voyez comme d'un bout à l'autre de l'Espagne toute cette armée s'est entendue. Celle de Cadix n'a eu qu'un mot à proférer pour qu'il fût répété dans tous les corps armés de la péninsule, et pour que de la bouche des soldats, il passât aussitôt dans celles de tous les citoyens : quand on en est là, tout est fini. L'armée espagnole a été réunie en grande masse, et pendant un long-temps ; elle a passé une année sur les bords de la mer, à compter les coquillages, à contempler les vaisseaux pourris sur lesquels elle devait traverser l'Océan, les transports frappés de la fièvre jaune dans lesquels on allait la renfermer, à la porte de

Cadix, cette ville plus américaine qu'Espagnole, dont l'état est de s'entretenir des affaires de l'Amérique, source de sa richesse. Cette armée avait vu rentrer dans le port un des vaisseaux russes cédés à l'Espagne, qui n'a pas pu se soutenir sur l'eau pendant la moitié de sa carrière; elle avait pu apprendre que la frégate l'Isabelle, dans le cours de la traversée, de désespoir et de misère avait été se jeter dans les ports de l'ennemi contre lequel elle était envoyée; elle a pu apprendre que la moitié de ces trois mille hommes embarqués *comme des moutons* était hors de combat ou jetés à la mer, en arrivant à leur destination; elle a pu entendre parler journellement de l'inutilité des efforts de Morillo, des désastres de ses frères d'armes, des succès et des forces croissantes de l'ennemi; elle contemplait depuis un an ses pavillons bravant Cadix lui-même, et épouvantant tous les rivages de l'Espagne; elle a pu reconnaître qu'une nouvelle conquête de l'Amérique était impossible (1). Déterminée par cet ensemble de

(1) Voyez les proclamations de Quiroga et des autres chefs; ils déclarent uniformément que la conquête de l'Amérique est impossible.

circonstances irrésistibles, l'armée a éclaté au milieu du dénuement le plus absolu, des mécontentemens publics, de l'attente d'une déportation personnelle, des tortures de la transplantation et de la mort en Amérique. On devait s'attendre à ce résultat; et depuis long-temps, tout œil pénétrant le voyait arriver.

Cette même armée qui a rompu ses engagemens avec le roi d'Espagne, pour ne pas se laisser déporter en Amérique, à sa voix, aurait volé aux frontières, si l'ennemi les eût menacées. Des hommes éclairés connaissent la différence qui se trouve entre défendre la patrie sur son sol et contre l'étranger, ou bien aller attaquer chez eux des hommes qui ne vous demandent rien, ou plutôt qui ne vous demandent que ce que vous avez voulu et fait vous-même, c'est-à-dire, être les maîtres chez vous : car, voilà toute la querelle de l'Amérique avec l'Espagne : la première veut être la maîtresse en Amérique, comme laisser la seconde être la maîtresse en Espagne, cela n'est ni ambitieux ni criminel. On ne peut pas engager les hommes à se condamner à d'horribles souffrances sans aucun but apparent d'utilité, le jour de l'exa-

men ne peut tarder à arriver; et ce jour-là, quand les hommes ont dit *pourquoi*, le résultat n'est plus douteux.

Telles sont les considérations principales que nous ont présentées le grand évènenement et le grand exemple de l'insurrection de l'armée espagnole : elle a des caractères particuliers, mais tellement appropriés à la nature des choses qu'il était possible d'en assigner les degrés, par qui voulait y faire attention, ainsi qu'en suivre le développement, comme jour par jour.

Une insurrection militaire est toujours un malheur et un désordre; on pourrait presque dire une difformité dans l'ordre social et civil. Beaucoup de dangers sont attachés à un pareil exemple, avec des masses d'hommes dont les bras sont plus forts que les têtes, que beaucoup d'incitations peuvent remuer, et dont l'intervention est irrésistible. C'est une question hardie et bien délicate à traiter, que celle de la légitimité de l'insurrection; ses dangers doivent la faire tenir à l'écart, et loin des yeux du vulgaire trop sujet à l'erreur; mais si les insurgens, quels qu'ils soient, ne peuvent être tout-à-fait exempts de blâme, combien n'en méritent

pas ceux qui, en accumulant les torts et les fautes, poussent les hommes à ces fatales résolutions : si on ne veut pas qu'il y ait révolte contre soi, que l'on ne commence point par se révolter soi-même contre la raison, contre l'humanité, contre la possibilité, contre l'évidence; vous commandez aux hommes ce qui dépasse la mesure de leurs forces, ce qui blesse toutes leurs facultés physiques et morales; vous vous reposez sur l'espoir d'une obéissance d'habitude ; vous serez trompés dans vos calculs ; vous aurez précipité dans la révolte : laissons à l'Alcoran et à l'Orient les commandemens absolus et l'obéissance aveugle ; l'Évangile et l'Europe ne connaissent plus que les commandemens éclairés et l'obéissance raisonnable : *rationabile obsequiem.* Plus nous avançons dans la carrière lumineuse où nous sommes entrés, plus l'empire s'éclairera, et plus aussi l'obéissance s'assurera. Les lumières des gouvernés forceront les gouvernemens à ne commander rien que d'éclairé ; l'un craindra de prescrire ce qui ne supporterait pas la lumière ; l'autre n'osera pas se refuser à ce qui la lui représentera.

Pour condamner l'armée d'Espagne, il fau-

drait condamner l'armée prussienne (1) : l'une a forcé son roi de reprendre sa couronne; l'autre a forcé le ien de reprendre son serment : l'une a entendu et sauvé la Prusse, l'autre a entendu et sauvé l'Espagne; mais il y a entre elles une différence en faveur de l'armée d'Espagne, c'est que celle-ci n'a pas manqué en présence de l'ennemi, qu'elle a cédé à des souffrances inouies, à la nécessité de se soustraire à la déportation en Amérique, et à une mort certaine et inutile; au lieu que l'armée prussienne a manqué sur le champ de bataille, qu'elle n'éprouvait pas la privation d'aucun des moyens d'entretien que le soldat a le droit de reclamer,

---

(1) Lors de l'insurrection de l'armée prussienne, les éloges pleuvaient... Lors de l'insurrection de l'armée espagnole, c'était le tour des reproches. On jouissait avec délices des résultats de l'insurrection prussienne ;... on anathématisait ceux de l'insurrection espagnole : la première était conforme à tous les devoirs, la seconde violait tous les droits... Jugemens de parti que tout cela, dans lesquels pas plus d'un côté que de l'autre, on ne trouve une ombre de justice, ni de conformité avec l'ordre social.... En temps de parti tel que le nôtre, l'esprit de parti tient la balance et la fait pencher au gré des intérêts personnels.

qu'elle n'avait à courir que les chances attachées à l'état militaire, et communes à toutes les armées, et qu'elle a pris l'initiative dans un système politique dont elle ne pouvait jamais être juge, en sécartant d'un devoir militaire dont elle ne devait jamais s'affranchir ; et cependant qui blâme l'armée prussienne? tant sont délicates les grandes questions qui décident des intérêts primitifs et respectifs des membres des associations humaines, tant il est difficile d'assigner le point précis auquel, de part et d'autre, on rentre comme dans l'état de nature, et l'on cesse d'être tenu de quelque chose. Dans ces cas épineux, le plus sûr, pour la tranquillité des sociétés, est de ne considérer que les faits, et de se tenir au résultat positif. Celui de l'insurrection de l'armée espagnole est immense. L'armée prussienne changea la face de l'Europe, en 1812; l'armée d'Espagne a changé la face du monde en 1820 : nous dirons comment, quelques pages plus loin. En attendant qu'il nous soit permis d'obéir à un sentiment naturel qui nous ramène vers cet inépuisable sujet de réflexions, et qui nous fait répéter à chaque instant, *il semble que l'on ait pris plaisir à faire perdre son armée au roi d'Espagne*.

Ce prince peut bien redemander sa dernière couronne à ceux qui, par leurs préjugés, leur ignorance et leur témérité, ont porté l'armée à ce point de mécontentement qui fait les insurrections militaires : car ce sont bien eux qui l'ont perdu ; et puis, écoutez ces courtisans,

. . . . . présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

CHAPITRE III.

Premier et second règne de Ferdinand VII.

Le premier a été fort contesté.

Le second a été fort absolu.

Le premier a commencé par une intrigue de palais, et a fini par une catastrophe étrangère.

Le second a commencé par l'enthousiasme de l'amour de l'Espagne pour ce prince, et a fini par une explosion de mécontentemens et par une catastrophe intérieure. Quel est donc ce prince dont les malheurs ont long-temps

intéressé le monde, dont les prospérités l'ont embarrassé, et dont la chute l'ébranle?

Il est rare que d'aussi grands effets dépendent d'une seule cause, et que les choses n'y entrent pas au moins autant que les hommes : ainsi tout ce qui s'est passé en Espagne, tout ce qu'a éprouvé Ferdinand VII depuis son entrée dans la vie royale et dans la carrière politique, ne vient pas de lui seul; un prince agit rarement d'une manière privative et isolée. Bien souvent il est un résultat plutôt qu'une cause, et il se trouve porté dans une direction par des antécédens étrangers à lui-même autant qu'impérieux; telle me paraît avoir été la position dans laquelle s'est rencontré Ferdinand VII : tous ses malheurs ne sont pas de lui, toutes ses fautes aussi ne viennent pas davantage de lui; on est trop porté à juger les grands, et surtout les maîtres du monde, avec sévérité. On proportionne les exigeances à leur élévation, on leur commande toutes les vertus de leur rang, les talens de toutes les affaires qu'ils ont à diriger; on leur reproche ce que la nature leur a refusé, ce que l'éducation leur a donné ou leur a enlevé, ce que leur entourage leur a communiqué ou sous-

trait. Il entre dans ces jugemens quelque chose de cette vengeance secrète qu'inspire le sentiment de la dépendance, et l'on croit sentir le poids du joug allégé en s'en prenant à la main qui l'impose. Il faut être juste et savoir évaluer les choses telles qu'elles sont; il n'appartient qu'à des génies d'un ordre tout à fait supérieur, à ces hommes que la nature semble tenir comme en réserve pour corriger les écarts ou redresser la marche d'une partie du genre humain, de s'élever au-dessus des lois, des mœurs, des préjugés d'un pays tout entier, et de le forcer malgré lui à abjurer son ancienne existence pour en revêtir une nouvelle; de pareils coups de force ne peuvent être l'ouvrage que de ces hommes privilégiés qui apparaissent de loin en loin dans le désert de l'histoire, comme s'élèvent au sein de vastes solitudes des monumens destinés à guider les pas du voyageur; ces hommes sont des flambeaux allumés au milieu de l'humanité pour lui servir de fanal; mais à ce titre même ils doivent être fort rares, et à combien, parmi les mortels, ont appartenu ces qualités régénératrices qui donnèrent à Pierre-le-Grand la force de redresser

sa nation courbée par des siècles d'esclavage barbare, comme l'arbre est plié par le vent. Des hommes de cette trempe peuvent être considérés comme les suppléans du Créateur lui-même; car l'accès à cette vie morale n'est pas moins merveilleux que celui qui n'est ouvert qu'à la vie commune à tous les animaux; ces hommes sont des exceptions dans l'espèce. Hors de là les princes nés dans le porphyre ne sont guère que les représentans de l'état moral de leur pays, et trop souvent quelques redressemens partiels dans les abus crians, suffisent à la fois à leur ambition et à leur génie.

Il faut donc pour apprécier au juste le mérite des deux premiers règnes de Ferdinand VII, commencer par se demander qu'étaient en Espagne, la cour, le gouvernement, et les mœurs. De la réponse à cette seconde question suivra nécessairement la réponse à la première.

A l'époque de la naissance de Ferdinand, l'Espagne était le pays de l'Europe le plus reculé sous les trois rapports indiqués ci-dessus, celui dans lequel se retrouvaient le plus de traces du régime des palais de l'Orient, et du gouvernement de la Turquie. Charles IV, père de Ferdinand, possédait toutes les vertus com-

munes aux princes de sa maison; chrétien fervent, fils tendre et respectueux, époux fidèle et confiant, père sensible, modèle de mœurs, ami de la simplicité, affable et bienfaisant, égal à tout homme en vertus privées, mais inférieur à son rang en vertus royales; et ce sont pourtant celles-ci qui sur le trône, comme l'habileté sur un vaisseau, finissent par donner à ces pilotes du genre humain les moyens de se maintenir eux-mêmes contre les tempêtes, et ceux de le préserver lui-même du naufrage. Les rois ne sont pas faits seulement pour les vertus privées, ils ne peuvent gouverner qu'avec l'appui des talens politiques; gouverner est leur état, et ce n'est qu'avec l'esprit de cet état qu'ils peuvent s'en acquitter.

Charles IV, roi de temps calmes et ordinaires, eut le malheur de se trouver dans le temps très extraordinaire de la révolution, et comme face à face avec cette redoutable ennemie du quiétisme des gouvernemens de cette époque; elle a très fréquemment interrompu leur sommeil.

Si beaucoup de gouvernemens n'ont pas entendu grand'chose à cette révolution, on

peut conjecturer avec vraisemblance que le roi de la vieille Espagne ne l'avait pas mieux jugé que ses collègues. Après l'avoir combattu, ainsi qu'il avait pu le faire, il avait fini par lui tendre la main, et par s'en déclarer l'allié : depuis Bâle 1795, jusqu'à Bayonne 1808, Charles IV fut sans interruption l'allié de tous les gouvernemens de la France, et il ne dédaigna pas de laisser faire par *Napoléon*, encore alors *Buonaparte*, sur la tête de sa propre fille, l'essai du placement de la première couronne que la main de ce jeune modérateur de la république eût encore touchée, en préludant ainsi à ce qu'il se réservait de faire pour lui-même; malheureusement Charles IV fut entraîné dans l'asservissement à un favori qui fit des liens de l'amitié dont ce prince l'honorait, une chaîne avec laquelle il l'a comme enlacé pendant toute sa vie, et l'a traîné de faute en faute jusque dans l'abyme.

Si l'aveuglement de la passion et celui de l'amitié s'étaient réunis pour affermir l'empire du favori, toutes les haînes de la cour, toutes celles de la famille, et l'animadversion de la nation, de leur côté, étaient aussi conjurées contre cet homme, soutenu par le prince,

mais abhoré de tous. Comme il arrive toujours dans cet état d'assujétissement commun et forcé, c'était autour de l'héritier de la couronne que s'étaient agglomérés les ennemis du superbe dominateur de son maître et de l'Espagne. Ferdinand avait épousé un princesse de Naples, qui, héritière des hautes ambitions d'une mère, laquelle, de son côté, avait aussi plié Naples pendant vingt ans au joug d'un favori étranger, paraissait dans son humeur altière, plus faite pour commander que pour obéir, et qui semblait montrer dans le lointain, au favori, l'orage qu'elle rassemblait sur sa tête : bientôt le tombeau l'engloutit, en laissant son époux et l'Espagne convaincus qu'une de ces trames odieuses, que l'Europe civilisée a reléguées dans les palais de l'Orient, avait coupé le fil de cette vie menaçante. Depuis lors, Ferdinand vécut presque en captif dans la cour de son père, objet des cruels ombrages d'une mère ennemie, et d'un favori rendu implacable par ses propres terreurs. La cour d'Espagne n'admet pas comme celles de l'Europe la liberté pour les princes qu'elle renferme. La rouille des chaînes de l'Afrique s'y fait encore remarquer; on la retrouve dans la

surveillance stricte qui compte tous les pas des membres de la famille royale, et qui ne délie, pour ainsi dire, leurs membres qu'à la voix du souverain; une autorisation expresse est nécessaire aux princes de cette cour pour les actes qui entrent dans l'état habituel et commun de la vie de tous les hommes; il faut qu'une permission leur ouvre les portes du palais, lorsque le devoir ou le plaisir les invite à en sortir : la haine de l'administration du prince de la Paix était montée au point de persuader aux conseils du prince des Asturies d'attaquer ouvertement celui qui flétrissait à la fois l'honneur du trône, et qui énervait la force de l'état. Découvert, arrêté, convaincu, Ferdinand dut recourir à l'indulgence d'un père qui se sentait plus offensé dans son favori qu'il ne l'eût été dans lui-même, et le pardon dut lui coûter d'autant plus à accepter, qu'il fallait le recevoir d'une main qui se montrait plus à mesure qu'elle affectait davantage de se cacher. Quelques mois après éclata la conjuration d'Aranjuez; Charles IV se vit arracher la couronne par ceux dont le devoir était de la maintenir sur sa tête au prix de leur sang; une insurrection des gardes-du-corps trans-

féra au fils le trône du père, et les ressentimens publics, tant ils étaient grands, eurent le pouvoir de dérober également aux yeux du peuple et à ceux du prince les devoirs garans des droits que dans peu tous les deux devaient également s'accorder à défendre et à réclamer. Dans l'ardeur de se débarrasser du prince de la Paix, les principes furent oubliés, et dans le désespoir de parvenir à séparer le roi de son favori, on le sépara lui-même de son trône; de là suivirent les scènes de Bayonne. Témoin de ces cruels débats, je n'ai pas craint de les retracer dans les Mémoires de la Révolution d'Espagne (1), et je n'appréhende pas l'ombre d'un reproche sur la plus parfaite vérité de leur contenu; les plus rassurans témoignages m'ont été rendus à cet égard, et je ne redouterai pas d'invoquer celui des principaux acteurs eux-mêmes : on connaît le résultat de cette tragédie (2). J'ai dit, et le répète, que les conseils de Ferdinand le portèrent à se rendre à Bayonne dans l'espoir d'y prévenir

(1) Un volume in-8° imprimé en 1816; se vend chez Béchet aîné, libraire, quai des Augustins, n° 57.

(2) Voyez sur tout cela les Mémoires sur la Révolution d'Espagne ci-dessus indiqués; tout s'y trouve.

son père et le favori, confians qu'ils étaient que l'offre d'épouser une nièce de Napoléon ne pouvait manquer de concilier toute sa faveur au souverain de cette Espagne qui, d'après l'expression du poète, *est partout où luit l'astre du jour;* le calcul était peu sûr.

J'ai dit et je répète que le plan de Napoléon était de faire échanger le trône d'Espagne pour celui d'Etrurie, dont il venait dans ce dessein d'éloigner la reine sœur de Ferdinand, et mère d'un jeune prince dont l'extérieur était plein de charmes, et dont l'esprit brillait déjà d'un vif et jeune feu.

Napoléon n'avait pas apporté à Bayonne le dessein de priver la descendance de Charles IV de toute espèce de trône; il n'avait pensé qu'à la transférer en Etrurie. La résistance invincible de Ferdinand à se soumettre à ce plan, les contestations du père avec le fils, la reprise de sa couronne exécutée par le père, produisirent le dépouillement de tous les deux, et la prison de Valencay. Ils eurent le sort des deux plaideurs que le fabuliste a mis en scène devant un juge, qui les dévore pour les mettre d'accord; dénouement d'autant plus déplorable pour Ferdinand, que dans ce long exil, il

se trouvait être encore la victime du prince de la Paix, qui, tantôt par ambition, tantôt par impéritie, attaché à sa ruine comme un mauvais génie, avait provoqué le couroux de Napoléon contre le roi d'Espagne par l'étrange publication dont ce ministre inonda l'Espagne pour l'appeler toute entière aux armes contre Napoléon, au moment où la Prusse venait de lui déclarer la guerre; cette pièce inopportune arriva à Napoléon sur le champ même de bataille de Jéna. Elle alluma dans son cœur, contre un allié réputé perfide, une soif de vengeance aussi grande que celle qu'il ressentait contre la Prusse elle-même. *Je jurai dès lors qu'ils me la paieraient*, a-t-il dit cent fois publiquement, et il a trop tenu parole : pour punir un perfide, il le devint lui-même.

Ainsi fut terminé le premier règne de Ferdinand : règne court, équivoque, contesté, d'un droit incompatible avec la légitimité, précédé par le malheur, produit par le malheur, et éteint dans un malheur encore plus grand. La cause de toutes ces infortunes se trouvait dans l'état de la famille et du gouvernement. Ici la scène change, et le second règne commence.

Le petit-fils de Henri IV n'est pas comme son valeureux et aimable aïeul, un monarque à la fois vainqueur et père de ses sujets ; *au contraire, c'est lui qui est leur conquête et comme leur créature ;* mais à quel prix, grand Dieu ! et avec quels transports d'allégresse il reparaît à leur vue ! Tous les maux sont oubliés : il n'y a plus de place que pour l'ivresse qu'inspire sa présence. Mânes d'un million d'Espagnols immolés pour sa cause, vous dûtes trésaillir et rester consolées au fond de vos tombeaux ; lui-même correspond à l'empressement général, il revoit la terre d'Espagne avec le même amour qu'elle le revoit lui-même ; son cœur ne recèle aucun ressentiment ; son esprit n'a conçu aucun dessein funeste ; il arrive avec l'ardent amour du bonheur d'un peuple si cher. Dans les entretiens qu'il accorde (1) au général français, dont les triomphes éclatans et sages à la fois, ont le plus contribué à retarder son retour, il lui découvre une âme remplie des intentions

(1) Il sera précieux pour l'Histoire, que M. le maréchal duc de l'Albuféra, fasse connaître les détails du séjour du roi Ferdinand dans son camp, lorsqu'il rentra en Espagne. Le témoignage est en tout digne du sujet.

les plus droites. *Ciel, en ce moment décisif, tu devais guider son choix ; ce choix d'où va dépendre sa vie, l'Espagne, et peut-être le monde entier ; le couvrant de ton égide, tu aurais dû donner à son esprit les clartés dont tu resplendis toi-même, celles dont tu couvres tous les objets qui remplissent l'univers, pour l'aider à discerner ceux de sa confiance, et de sa détermination ; car c'est de là que tout va dépendre.* Le voilà au milieu de ses vengeurs ; il est arrivé avec la clémence dans le cœur, sans éloignement pour la loi nouvelle qui régit l'Espagne ; il va pardonner et jurer ; mais, ô destinée cruelle de ce prince, déplorable sort commun à un trop grand nombre de ses semblables, les ennemis de la clémence, de la raison, des lois équitables, s'en sont déjà emparés. Déjà, sous les prétextes spécieux que l'adulation et l'intérêt savent si bien faire valoir, ils ont ébranlé ses humaines et bienveillantes dispositions. La droiture naturelle de son cœur lui avait montré la route véritable ; la flatterie hypocrite, la fausse dignité, la justice, hélas, et la religion même, sont employées et invoquées tour à tour pour irriter chez lui la fibre de l'orgueil et de la

vengeance ; cédant à ces instigations funestes, arrivé en père, il se laisse aller à agir en ennemi d'une partie de la famille qu'il a retrouvée ; la loi à laquelle il allait se lier, il la voue à l'infamie, et ses auteurs aux supplices, ne prévoyant pas qu'un jour ce qu'il rejette, il l'invoquera comme refuge, et ceux qu'il torture, comme conseils. Le voilà entré dans cette fatale carrière d'erreurs aveugles ou sanguinaires qui doivent le conduire au précipice ; *il y est tombé*. Malheureux, qu'avez vous fait ? C'est vous qui l'avez égaré, qui l'avez trompé sur l'état véritable des choses, qui lui avez montré une autre Espagne que celle qui existait réellement, qui avez armé sa main de rigueurs auxquelles son cœur répugnait avant d'avoir eu le malheur de vous connaître. Il n'est pas cruel, et vous lui avez fait décimer son peuple ; il n'est pas ennemi de la justice et des lumières, et vous l'avez placé entre l'inquisition et les moines. Tous ses malheurs sont votre ouvrage. La nuit obscure au milieu de laquelle se réveille l'Espagne, et qui enveloppe ses destinées, c'est vous qui avez appelé les nuages qui la forment ; vous et vous seuls êtes responsables au ciel, à la terre, à ce prince,

de tous les maux que renfermait la fatale direction que vous lui avez représentée comme le plus sûr moyen d'affermir son trône. Les témoignages les plus respectables m'ont appris que Ferdinand arriva, en 1814, sur la frontière de son royaume reconquis, sans préjugés, sans haines, avec les plus honorables intentions. Des chefs militaires, parmi lesquels se faisait distinguer le bourreau de Valence et de Monte-Video, le cruel Elio, d'autres hommes également sans lumières et sans générosité de cœur, prévalurent auprès de ce jeune prince, abusèrent de son inexpérience, le trompèrent sur l'état de l'Espagne, et lui donnèrent la fatale direction qui l'a perdu. Dès ce jour, il fut clair qu'il courait à sa perte ; il fut clair que cette partie ignorante, féroce et vile de la population, que l'on prétendait si faussement en former la partie forte, ne pouvait lui offrir un appui durable et solide, et que l'abjection des élémens dont se composait une pareille protection laisserait dans peu le trône s'affaisser dans un abyme (1).

---

(1) Je me rappelle qu'en 1814, lord Wellington soutenait devant moi, que Ferdinand avec ses moines et sa populace, régnait par la partie forte de l'Espagne; cette

Il a fallu l'y aller chercher et l'en retirer; le génie personnel de Ferdinand, son éducation, et les objets qui toujours avaient frappé ses yeux n'étaient pas propres à corriger ou à surmonter les difficultés de sa position. Philippe V, chef de la nouvelle dynastie espagnole, à beaucoup de vertus privées n'a pas montré jointes des facultés éclatantes. *Saint Simon*, honoré de la confiance de ce prince, nous a transmis sur sa manière d'être les détails les plus propres à faire connaître la trempe de son esprit, et elle n'était pas forte. Que de siècles et de générations se montraient entre son aïeul Louis XIV et lui! Son fils Louis, un instant son successeur, traîna une vie languissante,

---

confiante erreur a été fort en vogue dans un certain monde; c'est à cette opinion que je répondis dans le *Congrès de Vienne;* le chapitre fut fait exprès pour *Sa Grâce* et pour ceux qui pensaient comme elle : les évènemens en ont dit plus que je n'aurais pu le faire. C'est une bien fausse et malheureusement trop commune manière de juger, que celle par laquelle on conclut de ce qu'une chose ne fait pas dans le moment tout le mal possible, qu'elle n'en fera jamais, qu'elle est bonne et qu'elle durera.

O vanes hominum mentes, o pectore cæca!

sans laisser sur le trône une seule trace de son passage. Charles III régna avec régularité, décence, sans éclat et sans secousses; les temps étaient encore calmes, une capacité ordinaire y suffisait; il ne s'agissait que d'entretenir un mouvement donné; la plus faible main suffit à ce facile travail : les rois de ces temps tranquilles sont des instrumens de prospérité. Un vice primordial peut se communiquer à toute une race; c'est même ce qui arrive le plus souvent. Les mariages dans les mêmes familles ne sont pas propre à le corriger, et malheureusement c'est presque toujours là, surtout dans les états catholiques, que l'on va puiser; pour se retremper, il faut chercher plus loin; Charles IV, connu universellement par ses vertus domestiques, était peu célèbre par ses vertus royales et par son génie. Son fils, privé de grands exemples et de modèles, élevé à la façon des cours du midi, c'est-à-dire, d'une manière plus propre à étouffer l'esprit qu'à l'étendre, ne pouvait marcher qu'à la clarté des lumières qu'il avait reçues de ses auteurs et de ses maîtres; il arrivait au milieu de toutes les difficultés accumulées par cent ans de désordres, et par les agitations de l'Europe et du siècle;

il ne pouvait gouverner qu'avec ce qu'il savait, et d'après ce qu'il avait vu et ce qu'il croyait voir encore : le principe, la racine de ses maux se trouvent là. Malheureusement on la lui montra comme sa sauve-garde. L'Espagne était changée, renouvelée, il crut être toujours dans l'ancienne Espagne ; les noms le trompèrent sur les choses ; il disait encore la vieille Castille, tandis que la nouvelle existait seule et exclusivement à toute autre : il en a été de même de la totalité de son règne ; il ne présente que l'image du combat de l'ancienne Espagne contre la nouvelle, que celui de la nouvelle civilisation dans laquelle l'Espagne voulait entrer contre l'ancienne dans laquelle il s'efforçait de la retenir.

Ferdinand avait à choisir entre deux rôles : aidé par la civilisation, soutenu par les effets de la révolution déjà existante en Espagne, *se faire le Pierre-le-Grand de son pays*, et le régénérer. Séparé de la révolution, user avec discernement du pouvoir, que dans ses transports d'ivresse, la nation lui laissait prendre. Tout le chemin se présentait devant lui, dégagé d'obstacles et parfaitement aplani ; le mal fait ne pouvait lui être imputé, les insti-

tutions détruites ne l'embarrassaient plus ; maître de tout, pour durer, son pouvoir n'avait besoin que d'être ménagé. C'est par les conséquences, bien plus que par les principes, que presque toujours les hommes jugent le pouvoir. Est-il bienfaisant, on ne lui conteste rien ; est-il tortionnaire, on lui demande quel il est ; quand il ne peut pas montrer ses succès et ses dons, on lui demande ses titres et ses certificats d'origine : ainsi, depuis près de deux cents ans, que dans l'excès de leur reconnaissance, les Danois ont transporté à leur monarque l'exercice de droits tels que les hommes en société ne sont pas les maîtres d'en faire l'abandon à qui que ce soit, la mansuétude des souverains du Danemarck a rendu ce pouvoir si insensible, malgré son excès originaire, que les peuples, à défaut de le ressentir, ont cessé de le rechercher. De même en Russie, un monarque brillant du double éclat de la jeunesse et de la beauté, doué d'une âme généreuse, d'un esprit qui prend un essor naturel vers le vrai et le beau, conduit dans un sillon lumineux, encore inconnu pour elle, une grande nation ; il élargit ses frontières, il lui donne la prépondérance du continent, il

efface la rouille antique, il affranchit, embellit, enrichit et polit tout à la fois. Quel moyen de chercher querelle à un pouvoir exercé de si haut, et avec tant de succès; le bonheur et le repos, la gloire et la puissance, sont les décepteurs et les endormeurs du genre humain, et celui-ci ne prend guère la peine de remonter aux sources d'un pouvoir dont l'origine se cache dans ses prospérités propres ou dans des lauriers; mais la vue du pouvoir despotique, tout à la fois aveugle et dur, est insupportable; la durée de ce qui blesse les yeux et la raison tout ensemble ne peut embrasser un grand espace. Il faut finir, parce qu'en blessant tout le monde, on doit finir par n'être soutenu par personne; ainsi est-il arrivé de Ferdinand VII. Ceux qui l'ont engagé dans sa fatale carrière, pour tempérer les effets de leurs mauvais choix, devaient au moins chercher à entourer son administration de tout ce qui était propre à lui concilier la faveur publique. Un gouvernement rétabli a toujours des ennemis nombreux et puissans; l'art était de les ménager et de les calmer: on n'a su que les irriter par les plus grossiers sévices; une grande commotion laisse toujours après elle

beaucoup de plaies à cicatriser et beaucoup de pertes à réparer, on n'a su qu'élargir les unes et doubler les autres. La révolution française avait au moins eu l'effet de délivrer l'Espagne d'institutions, lèpres de ce pays, horreur de l'Europe; on n'a su que les recréer. On n'avait pas un écu, on ne s'est occupé que de relever et doter des couvens; leur héritage faisait la richesse publique, on leur a abandonné la fortune publique; des lois dans leurs effets rendues communes à tous, avaient ouvert des sources de richesses, on s'est empressé de recréer les priviléges qui les détruisent; les intéressés aux abus se sont emparés des avenues du trône; celui-ci livré exclusivement à leurs inspirations, considéré comme à l'abri de dangers, parce qu'il était à l'abri de responsabilité, a dû suivre un règne fait tout exprès pour quelques classes et pour quelques hommes, mais nullement pour la nation; tant que cela dure, tout à l'air de bien aller; mais quand celle-ci reprend son tour, qu'arrive-t-il aussi? Or, voilà ce que montre tout le second règne de Ferdinand.

Ce prince rentre dans cette Espagne qui l'a tant désiré; à qui échoit sa confiance? à ceux

qui se sont si grossièrement mépris à Bayonne, à des moines, et à cette espèce d'hommes qu'aucun talent ni aucun service ne recommandent à l'attention non plus qu'au respect de l'Espagne; dans six ans Ferdinand a eu des légions de ministres : hors deux ou trois noms dont la renommée a voulu essayer, que reste-t-il de toute cette populace de directeurs de l'état; quels noms, quels services ont été retenus; qui pourrait en citer un seul? le ministère de M. de Geray fut un combat perpétuel contre les classes privilégiées et les influences secrètes : de quel secours pouvaient être, et à quoi ont servi ces hommes si empressés de se renverser mutuellement, d'arriver à un pouvoir qu'ils ne savaient pas manier, et qui signaient si gaiement les lettres d'exil de prédécesseurs qu'ils devaient bientôt suivre eux-mêmes dans ces tristes retraites? Madrid était, pour les ministres, devenu un autre Constantinople, où celui qui reçoit la dignité du visir expirant peut déjà se préparer au même sort. L'Espagne était le seul pays de l'Europe qui eût conservé la barbare coutume de joindre des sévices personnels à la perte de la confiance du prince. Na-

guère encore la France offrait ce hideux spectacle : ce n'était ni haine ni colère de la part du prince, ce n'était pas même une punition, mais un usage (1).

Il était passé, l'usage d'exiler un ministre renvoyé; Louis XVI a eu la gloire de mettre fin à cette difformité sociale; alors les ministres n'étaient pas sujets à la responsabilité des lois, mais à celle de leur maître, et en vérité on n'aperçoit pas ce que dans cet ordre de choses

---

(1) Louis XV renvoyant le contrôleur général Maynon d'Invaux, dit au duc de Choiseul : *Où l'exilerons-nous?* Le duc représenta que la retraite du ministre sans prévarications ; ne d vait pas entraîner une peine ; le roi répondit : *Mais c'est l'usage.*

A quelque temps de là le duc de Choiseul fut à son tour victime de l'usage, et passa presque le reste de sa vie dans un exil qu'il sut rendre célèbre.

Qui vaut le mieux pour un ministre, l'exil ou la responsabilité ? l'ordre de chose qui établit celle-ci, n'est-il pas tout entier à l'avantage du ministre et bien préférable à l'autre ? on ne conçoit pas pourquoi un ministre s'y opposerait. Aussi quelle bizarre cruauté que celle d'exiler un homme que l'on a choisi, qui a fait ce qu'il a pu, qui n'aura de tort que de n'être pas assez capable, peut-être aussi de l'être plus qu'on ne voudrait : c'était à vous à le connaître avant que de le prendre.

il y avait à gagner pour eux : avouons-le, des révolutions qui effacent des sociétés humaines des pratiques aussi hideuses, ne sont pas mauvaises de tout point. Le roi d'Espagne a beaucoup changé de ministres, il n'en a pas été mieux ; cette variabilité révèle l'incapacité, le défaut des principes et la fin prochaine. Règle générale, un état qui change de ministres chaque jour est un état finissant ; on multiplie les hommes, quand il n'y a plus de choses. Ferdinand a usé de beaucoup de rigueurs ; cette mauvaise application de la force n'est pas un signe de force réelle. Ferdinand a tenu suspendues sur la tête de milliers de familles et d'individus, des amnisties mensongères et excluantes ; à quoi cela était-il bon ? La clémence franche est un baume, la clémence décevante un poison ; aucune confiance ne peut résister à ces défauts de foi, et sans la foi on n'est plus rien. Ferdinand a beaucoup emprisonné, fusillé, cela a-t-il empêché de se soulever ? cinq fois on a échoué, la sixième a détruit celui qui avait triomphé jusque-là. Il n'y a qu'une manière de se préserver des insurrections et des complots, et celle-là dispense des autres, c'est de gouverner de façon à ce qu'il n'y ait point

de motifs pour se soulever; alors on est parfaitement en sûreté; hors de là on ne peut plus répondre de rien. Ferdinand a également appesanti sa main sur ses amis et sur ses ennemis. Le *chanoine Escoïquiz* a été envoyé en exil comme Argueles en prison; Cevalhos subit dans une ambassade un honorable bannissement; d'après cela on pourrait croire Ferdinand cruel. Non, il n'est pas même insensible, mais seulement indifférent par méfiance. Obsédé d'espions et de traîtres pendant toute sa jeunesse, cruellement trompé à Bayonne, surveillé de près à Valencay, sa vie s'était écoulée dans la crainte et dans la méfiance; servi sans succès par tous ses ministres, il ne s'est attaché à aucun; de tout cela il a pu se former dans l'esprit de ce prince une disposition à placer tous les hommes sur la même ligne, à ne pas accorder à l'un plus d'intérêt qu'à l'autre, et finalement, à les confondre tous dans la même indifférence. La position de ce prince a été bien contrainte; il n'a pas joui d'un moment de liberté véritable; dans cette gêne, il a eu recours à ces tristes auxiliaires que les princes appellent trop souvent au secours de leur indécision et de leurs embarras. Il s'est livré à un conseil secret; comme il ne

peut manquer d'arriver, ses membres n'étaient à distinguer que par leur bassesse : là se trouvait le vrai gouvernement de l'état ; naguère Madrid irrité vit fuir ces odieux *anges de ténèbres*, c'étaient les hommes les plus abjects de l'Espagne. Voilà où Ferdinand en était arrivé, à peu près comme Paul Ier s'était livré à un homme qu'il avait reçu des mains d'une reine de théâtre, et qu'il n'en avait pas moins élevé aux premiers postes de l'empire (1). Ces fantaisies dégradantes finissent toujours par coûter cher.

L'Espagne ne sait que faire des Florides ; elle ne peut les défendre ; elles ne lui servent à rien. Les États-Unis les revendiquent ; une longue négociation les leur assure. Pendant ce temps, des hommes cupides, trop rapprochés du prince, parviennent à lui surprendre des concessions de nature à invalider le contrat passé avec un ennemi puissant et pressant. La guerre peut suivre de cette manœuvre de la cupidité, et l'Espagne peut devenir victime des intérêts privés, favorisés par des influences détournées, mais trop actives.

---

(1) Le barbier Kutairoff devenu favori de Paul Ier ; l'actrice française nommée *Chevalier*.

De tout ceci, il est évident que c'est le choix que Ferdinand a fait de la vieille Espagne au lieu de la nouvelle, qui a causé ses malheurs; il s'en est suivi qu'il n'a pu gouverner que dans l'esprit de la vieille Espagne, avec les instrumens de la vieille Espagne, les pratiques de la vieille Espagne, et, par conséquent, d'une manière contradictoire à l'état réel de l'Espagne et de la civilisation dont elle fait partie. L'Histoire notera cette erreur comme ayant donné lieu à l'ouverture d'une ère nouvelle. C'est un des évènemens les plus grands pour qui veut y regarder de près et à fond, que la scène du monde ait présentés.

Ce serait un faux jugement que celui par lequel on condamnerait Ferdinand pour avoir poursuivi la guerre d'Amérique; il n'était pas le maître de l'éviter et de s'y opposer, ni en commençant, ni directement. La guerre d'Amérique était plus que populaire en Espagne; elle était commandée par l'Espagne entière: celle-ci attache un si grand intérêt à la possession de l'Amérique, qu'aucun sacrifice n'a dû lui coûter pour la reprendre; et il a fallu une démonstration aussi complète de l'inutilité de ses efforts, que celle qui a été donnée par la

guerre faite depuis six ans dans ce pays, pour affaiblir ce sentiment chez les Espagnols, car ils ne sont pas gens qui reviennent facilement sur une idée une fois arrêtée. Ferdinand n'était donc pas le maître de se soustraire à la nécessité de faire cette guerre; en l'acceptant, il cédait, il obéissait à un sentiment national; et un prince trouve toujours quelque force dans cette réunion avec l'opinion; mais où il devait reprendre ses droits de chef et de conducteur de la nation, c'était après une première épreuve malheureuse qui lui donnait la facilité d'éclairer sa nation sur l'inutilité de ses efforts, et de passer aussitôt à un arrangement favorable à la mère-patrie avec ses enfans mutinés: mais ce qui a tout surpassé, ce qui a comblé la mesure, c'est d'avoir tenu rassemblé, pendant un an, un corps de troupes toujours prêt à être embarqué, et ayant sous les yeux tout ce qui était propre à le dégoûter de l'être; il était bien évident que ces corps rapprochés fermenteraient ensemble, et que leur réunion leur donnant le sentiment de leur force, les porterait à en user; sur cela, les hommes s'entendent sans se parler. La prudence la plus vulgaire conseillait de compléter

les préparatifs de l'expédition, et de ne faire approcher du port qu'au moment même de le quitter. Des corps isolés dans leurs garnisons respectives n'auraient pas pensé à ce que réunis ils ont fait dans l'île de Léon. La mauvaise administration avait tellement détruit tous les moyens, qu'il ne s'est trouvé rien à opposer à une poignée d'insurgés. En tout autre pays, ils n'en auraient pas eu pour vingt-quatre heures : en Espagne, ils ont changé la face du royaume en quelques semaines. L'unanimité, la généralité qui ont accompagné ce changement, la promptitude de toutes les classes à l'embrasser, prouvent que tout était mûr pour la fin de ce règne désastreux pour tout le monde; aussi au même instant a-t-il trouvé tout réuni contre lui; l'Espagne entière s'est trouvée, sans s'être entendue préalablement, réunie sous le même drapeau, et une loi ensevelie au fond des cachots, dont le rappel quelques jours auparavant aurait donné la mort à qui eût prononcé son nom, s'est trouvée à la même heure briller sur le ciel de l'Espagne, et servir d'étoile polaire à cette contrée. Métamorphose frappante pour les yeux, mais qui n'a rien d'étonnant pour l'esprit de qui, à l'étude de

la marche générale des affaires humaines, a joint quelqu'application à suivre la manière dont elles étaient particulièrement menées en Espagne.

Au moins, à ce terme fatal, Ferdinand n'a point aggravé sa position par une folle résistance : résister, quand on reste seul! est-ce donc qu'un roi peut se battre comme en duel avec tout un peuple? Un roi tout seul n'est plus un roi : l'étoffe de la royauté n'est pas le roi, mais le peuple; et quand celui-ci manque, la royauté ne manque-t-elle pas avec lui? Ferdinand a été condamné à voir réaliser le mot qu'adressait à Philippe II un fou qui, dans ce temps, faisait partie du mobilier des cours... *Quand Votre Majesté dit oui, si tout le monde disait non, qu'arriverait-il?* Le sombre Philippe laissa, pour toute réponse, tomber un regard de dédain qui semblait dire : osera-t-on jamais dire non, sur celui qui, au moins, dans ce moment, paraissait plus sage que ne l'annonçait le brevet de son honorable emploi. Eh bien, ce jour où tout le monde dit non, était arrivé; Ferdinand a eu le malheur de l'entendre prononcer sans pouvoir en détourner l'effet. Des hommes bien inconsidérés, dans cette position

où tout a échappé, en appellent au sentiment de la dignité; beau remède dans ces momens suprêmes! comme si la dignité consistait à opposer une résistance aussi folle que funeste à ses auteurs, dommageable pour une foule d'innocens, et propre seulement à mettre le comble aux malheurs déjà existans, et non pas à arranger toute sa conduite, de manière à prévenir cette cruelle nécessité, et à n'avoir pas besoin de résister! Que dirait-on d'un homme qui, jeté sur un lit de mort par suite de ses intempérances, croirait sa dignité intéressée à repousser la main qui lui présenterait la coupe amère, mais salutaire, où se trouverait le seul remède compatible avec son état? Le roi Ferdinand a été enveloppé par l'insurrection de son peuple comme par un tourbillon; ce monarque a, comme Œdipe, disparu dans une tempête, et du sein des flots soulevés est sorti un trône constitutionnel destiné à lui servir de refuge, et à le mettre, s'il le veut, à l'abri d'un nouveau naufrage.

Je ne terminerai pas cet article sans rappeler que déjà, dans le *Congrès de Vienne*, en 1815, j'annonçais à l'Europe que sa faute capitale avait été de laisser sans directeurs ceux

auxquels elle venait de rendre des trônes, et que cet oubli, qui déjà avait tant coûté, était destiné à lui coûter encore bien cher, surtout de la part de Ferdinand.

Il faut rendre hommage au principe qui a produit l'oubli funeste de cette mesure ; il tenait au respect de l'indépendance mutuelle des princes ; idée fondamentale, qui ne peut souffrir aucune dérogation dans les temps ordinaires, mais qui était proscrite momentanément par les dangers des circonstances dans lesquelles alors on se trouvait placé ; ils étaient si grands, ces dangers, tellement imminens, que tout devait être rapporté à les éviter ; avec cette salutaire précaution, on n'aurait pas eu 1815, Ferdinand n'aurait pas éprouvé son premier janvier 1820. Ceux auxquels il avait été donné de faire les frais des restaurations pouvaient bien être compétens pour prescrire des *directions à terme limité*. L'Autriche, avertie par les effets funestes de la restauration de Naples en 1799, par les suites qu'allait avoir en Italie la conduite de la cour de Rome en 1814, en 1815, a pourvu à ce que de nouveaux écarts ne pussent plus avoir lieu : il fallait faire de même ailleurs, élever des digues contre les passions, des fa-

naux contre l'aveuglement et les préjugés, et mettre à l'abri des scènes cruelles et déréglées qui, depuis six ans, troublent le monde, dérangent tous les calculs, montrent l'Europe flottante sans régulateur, et sans plan, et pouvant, à la vue de ce vide, de ces embarras et de ces désordres, autoriser un homme à dire : je suis vengé.

Ainsi a fini le second règne de Ferdinand.

> Hic finis Priami satorum, hic exitus illum
> Sorte tulit.

Ses deux premiers règnes ne lui ont pas apporté beaucoup de bonheur. Si en matière de royauté, on comptait par la quantité, on pourrait dire que personne ne fut plus roi que lui.

D'abord entraîné par un destin cruel, ensuite maîtrisé par l'état de son pays, ce prince n'a pu montrer encore ce qu'il est réellement. Le changement qui rend la liberté à son pays, la lui rendant à lui-même, le met à portée de développer les qualités qui lui appartiennent en propre.

Puisse sa troisième couronne lui faire oublier les épines dont il trouva les deux premières hérissées, et lui donner un bonheur d'autant plus étendu et plus sûr, que parti de lui

comme de sa source, il arrivera à son peuple, comme à l'objet de ses travaux, et de sa félicité la plus réelle.

CHAPITRE IV.

Résultats de la révolution d'Espagne.

QUEL grand évènement! qui l'aurait *prévu?* que deviendra-t-il ou *plutôt que ne deviendra-t-il pas?* Tels sont les sentimens et les jugemens que, pour les plus minces sujets, s'empressent d'exprimer la plupart des hommes, tant l'admiration est un sentiment naturel, ou plutôt un mouvement involontaire, chez qui n'a pas pris l'habitude d'étendre au loin ses regards. Une bataille, une ville ou bien une province gagnée, ou perdue; une mort, un mariage, ont souvent fait éclater le plus grand étonnement, occupé fortement les esprits, fait prédire les plus grands résultats; atomes politiques, qu'étiez-vous, en comparaison de l'horizon immense que découvre l'évènement récent de l'Espagne! Le voile est levé; il tenait à la fois à deux mondes, à Buenos-Ayres et

à Cadix; derrière lui se lève la jeune Amérique, et se relève la vieille Espagne. Je ne crains pas de le dire, jamais rien de plus grand n'apparut dans l'univers; le monde social et le monde politique s'y retrouvent tout entier. Essayons de le montrer, et pour cela disons :

1°. Quelle sera l'influence de cette révolution sur l'Espagne elle-même.

2°. Sur l'Amérique, et l'ordre colonial, maritime et commercial du monde.

3°. Sur le Portugal.

4°. Sur l'ordre constitutionnel de l'Europe.

5°. Sur l'ordre régalien ou royal de l'Europe.

C'est cet ensemble de considérations d'un ordre supérieur qui me frappe dans la révolution d'Espagne, et qui me porte à dire que c'est le plus grand évènement de l'Histoire; il serait amusant, si l'on pouvait se fixer sur un objet étranger à ces grandes considérations, de contempler ce qui, dans cet *océan*, attire et attache les attentions vulgaires : pour les uns, c'est le chagrin de quelques familles; pour les autres, les corporations subsistantes en Espagne ; pour d'autres encore, les oppositions de quelques intéressés, ou les débats à venir des Espagnols entre eux; presque partout le

tableau total échappe, et cependant s'il ne renferme pas les objets indiqués plus haut, il est incomplet.

Je n'ai ni le temps ni la prétention de le remplir; il suffira d'en indiquer les traits principaux; nous vivons dans un temps commode pour les auteurs; ils trouvent dans le public un bon suppléant; montrez-lui la route, elle est aussitôt parcourue. D'ailleurs, pour tout dire, il faut du temps, et qui sait si avant de finir ce chapitre, je retrouverai le monde à la place dans laquelle je l'avais laissé en le commençant.

L'Espagne a éprouvé de singulières vicissitudes dans l'influence qu'elle a exercée en Europe; à cet égard, son histoire ne ressemble à celle d'aucune autre nation.

Pendant ses guerres contre les Maures, elle est comme effacée de la politique européenne; elles finissent, l'Espagne devient tout en Europe; la France seule interrompt le cours de ses prospérités, et la contiguité des territoires que, depuis la mer de la Hollande jusqu'aux colonnes d'Hercule et jusqu'au-delà de Syracuse, l'Espagne héritière de la maison de Bourgogne occupe en Europe. Sous Charles-Quint

et les monarques de sa race, pendant près de deux siècles, le pavillon espagnol dominateur exclusif en Amérique et dans quelques contrées de l'Asie, embrasse les deux hémisphères, dont l'Espagne ne prend pas la peine de cacher qu'elle convoite l'empire : si la position géographique de l'Espagne lui eût permis de serrer le continent d'aussi près que peut le faire la France à raison de cette même position, nul doute que l'Europe n'eût subi le joug ; l'Espagnol retrempé par sept cents ans de combats était alors le premier peuple de l'univers.

La guerre de la succession d'Espagne réduisit cette puissance colossale à la possession de la peninsule et de l'Amérique. Philippe V acheta la jouissance de la couronne d'Espagne par la perte de la plus grande partie de ses fleurons ; l'Espagne resta comme un tronc dépouillé de ses rameaux ; reléguée derrière les Pyrénées, une inaction forcée pendant un siècle entier, a dû lui apprendre que l'empire et l'importance dépendent de la position géographique, et qu'un appendice de l'Europe ne peut pas y former un poids prépondérant. A l'époque de Charles-Quint et des princes au-

trichiens, les grandes puissances maritimes n'existaient pas encore; l'Espagne touchait à tout le continent par ses flottes, qui lui donnaient les moyens de transporter des troupes dans toutes les parties de ses domaines continentaux; mais depuis que l'Angleterre et la Hollande se furent formées en grandes puissances navales, il fallut renoncer encore à ce moyen de puissance, et l'on ne conçoit pas comment l'Espagne, inférieure en marine, communiquerait aujourd'hui avec ses possessions de Flandre ou d'Italie si elles lui fussent restées; on en a vu la preuve lors de la tentative insensée faite par le cardinal Albéroni contre la Sicile; la flotte espagnole fut écrasée dans le combat de Messine; les Anglais la traitèrent là, comme les Russes firent de la flotte turque dans la guerre de Catherine II.

Dans la guerre de 1740, l'Espagne tourna de nouveau ses regards sur l'Italie, et y fit attribuer à quelques-uns de ses princes des apanages formés des débris de l'héritage de Marie-Thérèse; car dans ce bon temps, comme dans beaucoup d'autres, la légitimité était exposée à perdre son procès contre les convenances politiques.

Dans la guerre de 1756, l'Espagne arriva la dernière sur le champ de bataille, et ce fut pour en payer les frais. Elle s'était imposé un pacte de famille; idée vide de signification véritable, contraire aux vrais principes des associations des peuples entre eux, et plus désastreuse qu'utile pour chacun des contractans; car très souvent leurs intérêts n'avaient aucun point de contact. L'Espagne ne pouvait jamais se passer de la mer, et pouvait se passer du continent; la France au contraire tenait bien plus au continent qu'à la mer, quelque utile d'ailleurs qu'elle pût lui être, comme à toute autre puissance; le dix-huitième siècle s'était écoulé pour l'Espagne dans cet état d'éclipse; elle a reparu avec éclat dans ses combats pour rejeter le joug de Napoléon; elle se présente de nouveau dans la carrière d'une manière plus imposante encore, car aux rapports politiques antérieurs, elle a joint les rapports sociaux qui sont d'une étendue bien plus grande. Quels étaient les mobiles d'une révolution en Espagne et les causes du sommeil de l'Espagne? Son gouvernement, il est changé; la superstition, elle sera bannie; l'isolement et la séparatior avec le reste de l'Europe et du

monde, les communications et la similitude vont commencer; un palais à demi-européen, il le devient tout-à-fait. La rouille épaissie de dix siècles d'habitudes, l'eau-forte des révolutions l'aura bientôt effacée ; une civilisation ébauchée, des causes de retards de toute espèce, l'une se complète et les autres s'en vont. Le pouvoir arbitraire et aveugle, car tous les deux vont de compagnie, il est régularisé; la maladie des favoris, endémique dans cette cour, et qui de siècle en siècle lui a donné les duc de Lerme, la princesse des Ursins, la Encenada, et ce qui les surpasse tous ensemble, un prince de la Paix : ces hommes ne sont plus de l'Europe, ils ne reparaîtront plus en Espagne; là comme ailleurs, l'ordre constitutionnel en a fait justice pour l'éternité, et désormais ce n'est plus que dans le passé de l'Europe, dans les palais de l'Orient, ou dans l'imagination des *pères de nouvelles mille et une nuits* que l'on retrouvera cette variété de l'espèce humaine : car les favoris sont une espèce à part. Qui n'a jamais vu de favoris, doit se presser, car on n'en retrouvera plus ; l'espèce est perdue.

Le premier effet de la révolution d'Espagne

aura donc été de régénérer le gouvernement et le peuple avec lui, de les élever tous les deux au niveau de la civilisation moderne et des autres peuples de l'Europe, résultat immense et bien fait pour donner aux célèbres paroles de Louis XIV, *il n'y a plus de Pyrénées*, une étendue bien plus grande que celle que leur attribuait la circonstance qui les inspira.

Second effet de la révolution d'Espagne.

La politique espagnole changera avec des armées retrempées dans un autre esprit, avec des finances désormais vierges de banqueroutes, alimentées par les produits d'un sol vivifié par l'industrie, par la suppression de tout ce qui contribuait à le stériliser; le pacte de famille est déjà tombé; il ne peut trouver place dans un ordre constitutionnel; tout va donc se rectifier, s'agrandir et s'épurer; c'est la plus grande secousse qu'une nation ait jamais éprouvée, elle l'atteint dans toutes les parties de son être.

Dans cet état, l'Espagne sera un allié très important; la révolution, qui lui aura rendu la vigueur, lui aura aussi rendu sa valeur politique; antérieurement elle était nulle;

la France trouvera dans l'Espagne régénérée un allié plus solide que dans l'Espagne telle qu'elle existait depuis Philippe V. Dans cet état, l'alliance fut toujours également fatale aux deux partis. L'Angleterre se jouait de la marine espagnole; d'après sa révolution, cette marine deviendra un membre très efficient de la grande fédération maritime qui se forme par la nature des choses, sur tous les rivages de l'Europe, et qui va se compléter sur ceux de l'Amérique.

Par cette révolution, l'Europe a recouvré un de ses membres; il était paralysé, il sort plein de jeunesse et de force, de la piscine dans laquelle il a déposé ses infirmités.

Ce retour à la vie ne portera pas l'Espagne à abjurer le caractère pacifique qu'elle tient de sa position insulaire; seulement il lui donnera les moyens de servir efficacement toute cause juste qui invoquerait son assistance; à ce titre, c'est à la France qu'elle peut servir le mieux, car l'Espagne, sous tous les rapports, a un grand intérêt à s'opposer à tout ce qui pourrait affaiblir la France, et à ce titre, la révolution d'Espagne acquiert un nouveau prix pour la France, car elle lui donne une sauve-garde

que la vieille Espagne ne pouvait pas lui offrir, considération bien faite pour servir de compensation aux désagrémens que, sous quelques rapports, peut présenter la révolution d'Espagne. Il ne faut pas perdre de vue que la France, lorsque la politique aura revécu en Europe, d'où elle est absente aujourd'hui, est destinée à former l'arrière-garde de l'Europe, contre les géans qui s'élèvent dans le nord. Dans peu, le midi de l'Europe aura un poids énorme à supporter. Aujourd'hui personne ne pense à cela; il n'y a plus d'attention que pour les débats intérieurs et les tribunes; un amendement, un sous-amendement, et quelque pauvre proposition d'une pauvre loi qui durera peut-être quinze jours, occupe plus que les 800,000 hommes de l'armée russe: il faut aussi penser à cet avenir; il pèsera sur la France comme sur tous les autres : telle puissance qui, jalouse, convoite quelques lambeaux de ses frontières, qui emploie peut-être de profonds calculs pour amener ce judicieux résultat, quelque jour sera bien aise de trouver la France avec toute sa force, et ne pourra se sauver que par elle. Le nouvel état de l'Es-

pagne ajoutera beaucoup à cette force de la France, et à celle de la réserve que l'Allemagne doit trouver et désirer de voir s'établir dans le midi de l'Europe, contre les envahissemens à venir du nord. Dans ce sens, les commotions qui font sortir les états du midi de la nullité dans laquelle ils sont pour la défense générale de l'Europe, ne sont pas des révolutions perturbatrices, mais des actes de conservation pour le corps politique de l'Europe; on n'entend que des déclamations sur ce qu'on appelle *révolutions;* il faudrait savoir les envisager sous toutes les faces; trop souvent on se pare comme d'un titre honorable, avec ce qui n'est qu'absence de vues, et l'on se glorifie de ce qui pourrait humilier.

Troisième effet de la révolution d'Espagne.

L'influence qu'elle ne peut manquer d'avoir sur la solution de l'état où se trouve le Portugal. Sur cela il s'est manifesté une singulière opinion, qui prouve combien peu le point véritable des affaires est à l'usage du grand nombre. L'Espagne se régénère : aussitôt *elle va se réunir le Portugal,* entend-t-on dire à des hommes qui ne rêvent que conquêtes maté-

rielles, et qu'un vol politique ne paraît pas embarrasser beaucoup. C'est ainsi que les mêmes hommes disaient, eh bien, puisque *l'Espagne entre en révolution, les Anglais n'ont qu'à prendre Cadix :* la France n'avait aussi qu'à prendre Barcelonne, comme s'il n'y avait plus au monde d'autre code que celui des convenances, comme si tous les peuples étaient sans foi, tous les gouvernemens sans responsabilité, et tous les peuples sans liberté de s'arranger dans leur intérieur; comme si l'Espagne voulait débuter par une guerre, infaillible en pareil cas, avec l'Angleterre. Voici le vrai : le Portugal fut réuni à l'Espagne par Philippe II. L'union ne tint pas; alors la France favorisa la séparation : celle-ci était dans ses intérêts. Aujourd'hui l'Angleterre empêcherait la réunion, et par la même raison.

Il faut donc chercher ailleurs en quoi l'Espagne peut influer sur le Portugal. Ce n'est point par la conquête matérielle, si l'on peut parler ainsi, mais par la conquête morale; il semble que l'esprit d'imprévoyance ait agi en Portugal, et préparé sa destinée, comme il fait et continue de faire dans tant de lieux.

Le roi est absent, et à jamais : il a cessé d'être portugais, pour devenir brasilien ; le retour en Europe lui est fermé, ou ne lui serait permis qu'en perdant le Brésil. Il faut choisir et se fixer ; le choix est fait, et déclaré invariable. Le Portugal est donc abandonné à jamais par son souverain, et condamné par là à subir une régence éternelle. L'argent du Portugal va au Brésil ; auparavant c'était l'argent du Brésil qui venait en Portugal ; les grands du pays ou vont au Brésil, ou manquent en Portugal de l'aliment d'une cour, chose très chère aux grands des contrées méridionales de l'Europe ; souvent les affaires doivent se décider au Brésil, c'est-à-dire, à une distance immense. La traite de l'armée portugaise se fait chaque année pour le Brésil ; c'est à Fernambouc, à Montevideo, que vont les recrues de Lisbonne, de Porto et de Coïmbre ; pour tout combler, on a mis à la tête de cette armée, un général anglais, le *maréchal Béresford*, mais sans une armée anglaise pour le soutenir.

Déjà, en 1817, il y eut des tentatives faites contre lui par des militaires portugais, dans le dessein de l'expulser et de rendre au pays un gouvernement indigène. Je demande s'il

était possible de réunir, et pour ainsi dire, d'entasser plus de principes de détermination à suivre l'exemple de l'Espagne. Le Portugal ne sera ni conquis, ni réuni par celle-ci; il y a haine et incompatibilité entre les deux peuples; mais comme il n'est pas de grande cause qui n'amène promptement son effet, il est naturel de conclure que l'évènement de l'Espagne, frappant fortement l'attention du Portugal, l'amènera prochainement à mettre fin à l'état équivoque et pénible dans lequel il se trouve, et pour cela à se donner un roi résidant dans le pays, indépendant du Brésil, comme laissant le Brésil indépendant de lui, et à placer ce trône sur la ligne des trônes constitutionnels qui s'élèvent sur l'Europe; si le mouvement était commencé par l'armée, rien ne paraîtrait moins étonnant, après l'exemple que celle de l'Espagne vient de donner. Les motifs sont les mêmes. L'armée portugaise n'est pas plus jalouse d'aller au Brésil, que celle d'Espagne ne l'était de se laisser transplanter en Amérique; il y a même ici un motif de plus, le généralat d'un étranger, chose toujours odieuse et offensante pour les yeux d'une nation.

Que l'on se garde bien d'attribuer ce qui vient d'être dit à aucun désir particulier, ni à aucune instigation détournée; je me borne à rendre compte de ce qui est dans la nature des choses, et à redresser une opinion qui la contrarie de tous points; mais dans le temps où nous vivons, il n'est plus permis de rien indiquer, sans que d'officieux personnages n'y attachent une intention secrète, et parlât-on du Japon, si malheur venait à arriver au Japon, on ne manquerait pas de dire que *vous l'avez voulu*, et peut-être même que *vous l'avez fait*.

Quatrième effet de la révolution d'Espagne.

Mais où dans l'ordre politique général du monde va se faire ressentir dans toute son énergie l'évènement de l'Espagne, c'est dans la séparation absolue de l'Amérique, non-seulement avec l'Espagne, mais avec l'Europe entière; séparation qui va suivre instantanément la révolution d'Espagne; il faut bien concevoir cette question. Depuis l'ouverture de la querelle de l'Amérique avec l'Espagne, ceux que contrariaient les succès de l'indépendance, battus sur le terrain de l'Espagne,

se réfugiaient sur celui de l'Amérique, et soutenaient que si l'Espagne était impuissante à la soumettre, de son côté l'Amérique était inhabile à se former en gouvernemens régulier. La consolation de ces hommes, lorsque les évènemens tournent en sens contraire de leurs vœux et de leurs prédictions, est de prédire des malheurs, et de mettre des négations en opposition avec les faits existans, positifs, sources de leurs chagrins. Maintenant l'indépendance américaine réunit l'unanimité ou cesse de la contester; mais il faut aller plus loin; il faut de plus l'accepter avec toutes ses conséquences.

L'Espagne n'a plus de troupes à envoyer en Amérique : après ce qui vient de se passer, on n'y peut plus penser; c'est l'armée espagnole elle-même qui a solennellement proclamé l'indépendance américaine, en déclarant la *conquête de l'Amérique désormais impossible*, en refusant à son Roi de marcher contre elle. L'expérience de nouvelles expéditions ne sera plus tentée. L'Espagne n'a pas plus d'argent que de soldats à employer contre l'Amérique. La guerre d'Amérique est donc finie. Les soldats de Morillo, ceux du vice-roi du Pérou,

n'ont plus qu'à s'arranger sur le nouvel ordre de choses. Qu'ils ne se fassent pas tuer pour un intérêt qui a cessé d'exister; c'est tout ce qu'il y a à leur conseiller et à désirer pour eux. Avant même la révolution de l'Espagne, les indépendans avaient acquis sur tous les points une supériorité décidée : les provinces espagnoles de l'Amérique se séparaient successivement de la métropole. La conquête du royaume de la Nouvelle-Grenade par Bolivar avait entraîné la réunion de la province d'Antioquia et de celle de Quito. Les armées de Venezuela occupaient tout le territoire de cette contrée: il ne restait aux Espagnols que quelques points fortifiés du littoral, tels que Carthagène, Porto-Cabello et....

A Buenos-Ayres, il y avait plus de forces qu'il n'en était besoin pour faire tête à la grande expédition d'Espagne : le gouvernement était organisé.

Au Chili, pays si éloigné de l'Espagne, inaccessible par terre pour les troupes de celle-ci, l'indépendance était complète, et le gouvernement organisé.

Lima était ménacé par terre et par mer. Dans l'état d'isolement où il va se trouver, son

sort n'est plus douteux. L'immense continent de l'Amérique méridionale est donc *actu et par le fait pleinement et entièrement indépendant.* Quelle force ne va pas donner à cette indépendance la reconnaissance de l'Espagne de ne pouvoir plus rien contre elle, ainsi que la certitude de n'être plus inquiétée, les armées de l'Espagne refusant d'aller la combattre!... Voilà donc l'Amérique du sud livrée entièrement à elle-même; mais ne sera-ce pas alors qu'elle va s'occuper de compléter son système; et ce système, quel est-il, quel peut-il être? Cessons de nous abuser; renonçons à des illusions qui n'ont pas plus de bases dans la vérité que d'utilité dans le but. A quoi sert de s'aveugler? Ce n'est pas l'Amérique du midi seulement qui est affranchie de l'Europe, c'est de plus l'Amérique du nord, le Mexique comme le Pérou, tout ce qu'a conquis Cortez comme tout ce qu'a conquis Pizarre. Le système américain est complet et sera complété: toute l'Amérique d'un côté, toute l'Europe de l'autre; il faut être aveugle pour ne pas le voir, et encore plus, pour s'y opposer. L'Amérique du midi se croirait-elle jamais assurée contre l'Espagne, lorsque celle-ci pos-

séderait le Mexique? Les Etats-Unis se croiraient-ils assurés si l'Espagne gardait les Florides, au centre de leurs possessions? Tout cet ancien ordre est fini, il en faut un nouveau. Les choses reviennent dans l'état où la nature les avait placées, mais dont les hasards de la politique les avaient détournées momentanément. L'Amérique existera pour l'Amérique, comme l'Europe pour l'Europe... Chacun restera le maître chez soi. Ainsi l'avait voulu l'Auteur de la nature, ainsi seront remplis ses arrêts, ainsi les efforts de l'Amérique pour recouvrer son indépendance auront été de solennelles protestations contre la violation de l'ordre établi par lui, et des combats pour le remettre en vigueur.

Il faut donc considérer que la révolution d'Espagne a donné à l'indépendance de l'Amérique un mouvement accéléré et complet, qui portera très prochainement le nouvel ordre de choses au maximum de ses effets. La politique la plus vulgaire n'a plus à s'aveugler là-dessus? il n'y a plus de place possible pour l'erreur.

Mais en se plaçant ainsi dans sa position naturelle, libre de développer toutes ses for-

ces, de déployer sa richesse, d'étendre ses bras, que ne va pas produire l'entrée dans le monde politique et commercial *de cet enfant géant né*, dont une face regarde l'Asie, et l'autre l'Europe, dont le sol est vierge, arrosé de plus d'eaux, échauffé de plus de feux que tout le reste du globe ensemble, dont le sein *sue l'or et l'argent, le diamant* et les *denrées les plus précieuses?* Voyez l'Amérique portant elle-même ses produits si riches, si variés, dans les marchés des deux mondes; voyez-là toucher aux parties du globe que l'Europe ne peut atteindre qu'à travers les abymes et les orages de l'Océan. Que deviendront ces atomes de colonies insulaires qui, pendant le sommeil de l'Amérique, faisaient la richesse de l'Europe? Vaudront-elles même la peine d'être gardées, à la porte des grands états de l'Amérique? Que signifient ces grains de sable, auprès de l'Amérique? Il y a trois cents ans, la découverte de l'Amérique changea la face du monde; son indépendance va compléter l'ouvrage qui alors ne fut qu'ébauché. Le monde commercial, colonial, politique et maritime est changé par ce grand évènement, dont les conséquences vont se développer avec la rapidité combinée

des choses déjà faites dans ce genre, et des moyens que donne la communication des peuples entre eux, devenues si promptes et si nombreuses.

Il faut savoir s'arranger dans ce nouvel ordre de choses, pour s'en assurer les avantages, et pour n'en pas subir les inconvéniens. Dans l'état ordinaire de l'Espagne, ces évènemens eussent été le résultat du temps : avec sa révolution, il sera celui de quelques jours.

L'Amérique indépendante rendra nécessairement toutes les autres colonies indépendantes : plus elles seront grandes et peuplées, plutôt elles arriveront à ce dénoument. On va apprendre quelle est la force de l'exemple, jusqu'ici on ne l'a pas connue.

Cinquième effet de la révolution d'Espagne.

Cette révolution est arrivée d'une manière si contraire à toutes les idées que l'on entretenait sur ce pays, comme à ce que l'on en attendait, qu'elle a dû faire tomber une multitude de convictions sur des impossibilités que l'on attribue par habitude à certaines choses, et sur lesquelles l'évènement seul est propre à faire revenir ; ainsi il y a trois

mois, l'Espagne était le séjour du beau idéal du despotisme, du monarchisme, et de mille choses qui avaient l'air de séparer ce pays du reste de l'Europe, et voici qu'un beau jour, tout ce vernis antique est effacé; l'Espagne se trouve être plus avant dans le vote constitutionnel que le reste de l'Europe, et les institutions ou bizarres ou effrayantes qu'on supposait régner sur elle, être en harmonie avec son esprit, former un besoin pour le peuple, ont disparu au bruit de ses imprécations. On disait ce peuple sous le joug de ses prêtres, il a fallu que les prêtres imitent le peuple. On disait que le peuple ne prenait et ne prendrait pas part au changement, on a trouvé le peuple enflammé, unanime; il s'est ému: il a voulu, il a commandé, il a fallu obéir. Ainsi, toutes les idées se sont trouvées confondues par l'apparition d'un ordre entièrement contraire à celui que l'on supposait exister, et qui dans le fait, n'existait pas. Jamais démonstration d'erreur et de fausse supposition ne fut plus complète. Et malheureusement qui convertira-t-elle? L'Europe compte plusieurs tribunes, et l'Europe est aux écoutes. Mais à toutes ces tribunes déjà existantes, va se

joindre celle qui s'élève en Espagne; et quelle tribune, grand Dieux! Qu'on songe à ce qu'avec la tournure du génie espagnol on va entendre de propre à frapper les oreilles du monde; qu'on songe avec quelle crudité, dans quelle nudité seront présentés des principes qu'ailleurs on supporte à peine sous le voile d'une circonspection respectueusement utile et nécessaire : les téméraires d'Angleterre et de France seront les timorés de l'Espagne. Non, il n'est donné à personne de mesurer le chemin que va faire faire à l'Europe délibérante la nouvelle tribune de Madrid, à l'Europe écrivante la nouvelle liberté de la presse de Madrid, à l'Europe sociale les nouvelles communications que la nouvelle Espagne est appelée à former avec l'Europe : jusqu'ici elle était oubliée du voyageur, dans peu on en prendra le chemin.

L'Europe est partagée entre l'ordre constitutionnel et l'ancien mode de gouvernemens plus ou moins arbitraires : c'était en Espagne que celui-ci avait l'air de tenir bon, et d'être le mieux affermi. L'Espagne vient comme de déserter et de passer aux constitutionnels... Maintenant, comptons.

L'Europe renferme, moins la Turquie qui est hors de tout calcul social, environ . . . . . 150,000,000 h.

Constitutionnels complets.

L'Angleterre .	18,000,000
La France . .	30,000,000
L'Espagne . .	9,000,000
Les Pays-Bas .	5,000,000
Bavière, Bade, Wurtemberg.	5,000,000
La Suisse. . .	1,600,000
	68,600,000

Semi-constitutionnels.

La Suède ....
La Pologne,
et quelques petits Etats allemands.

Voilà donc tout l'occident de l'Europe en ordre constitutionnel, présentant une zone politique parfaitement uniforme; et quels sont ces pays, quels sont leurs habitans? les centres du commerce, des arts, des sciences, de la richesse, des voyages, les arbitres du goût, les précepteurs des autres, ceux dont la langue, la littérature, la sociabilité, le ciel et la terre, sont en possession de charmer, d'attirer, de fixer. Quels moyens de résistance le reste de l'Europe peut-

il opposer? Qu'est-il en comparaison de cette masse? Quelle influence équivalente exerce-t-il sur l'esprit humain, sur le mouvement des sociétés humaines? Que sont la Hongrie, la Hesse, la Poméranie, auprès de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne? En vérité, au point auquel les choses sont arrivées, en nombrant les conquêtes faites depuis 1789, époque à laquelle l'ordre constitutionnel n'existait encore qu'en Angleterre, et n'était même encore aperçu du reste de l'Europe, que comme à travers un voile, on ne peut assigner pourquoi les États non constitués se font encore prier pour imiter ceux qui les environnent, et pour aller d'eux-mêmes et de bonne grâce, au-devant de ce qu'ils ne peuvent plus éviter. C'est aussi une idée trop singulière, que celle d'après laquelle des hommes peuvent apercevoir la facilité de se soustraire à toutes les influences qui les entourent. L'Europe non constituée ne peut pas davantage se soustraire à l'effet que l'Europe constituée ne peut manquer de produire sur elle. Un même pays ne peut pas être à la fois de deux temps et avoir deux manières d'être. La moitié de l'Europe ne pouvait pas être payenne et l'autre moi-

tié être chrétienne; elle ne peut pas davantage exister sous deux modes de gouvernemens différens, l'un rationnel et l'autre traditionnel. Pendant beaucoup de siècles, elle a dû son maintien tranquille à la conformité qui a régné parmi elle jusqu'en 1789. Elle devra le retour de cette même tranquillité au même mobile, c'est-à-dire, à une uniformité de régime constitutionnel généralement adopté. C'est la différence de régime qui produit le combat. Deux peuples sont renfermés dans mes entrailles et s'y combattent, disait une mère citée dans l'Écriture; l'Europe peut dire de même; elle porte deux peuples différens, il faut qu'ils s'assimilent pour qu'ils cessent de se combattre.

Que l'on me permette une image; rien n'est plus propre à éclaircir les idées : les images donnent un corps à la pensée. L'Europe constituée représente une armée dont la gauche serait formée par l'Angleterre, le centre par la France, la droite par l'Espagne, et les avant-postes par les petits États allemands. C'est dans cet ordre que la phalange s'avance sur l'Europe d'un pas uniforme et irrésistible; qui pourra lui faire tête, surtout lorsque plus de cœurs l'ap-

pellent, que de bras ne semblent la repousser.

Sixième effet de la révolution d'Espagne.

Mais ici se présente une considération d'un ordre supérieur, et que le sentiment du devoir me défend de passer sous silence : quand il parle, tout autre calcul doit céder, quelles que puissent en être personnellement les suites. Je vais donc parler de la royauté de l'Europe, en la considérant sous les rapports d'après lesquels la révolution d'Espagne peut l'atteindre.

Le roi est le chef d'un peuple guerrier, le guide d'un peuple ignorant, le maître d'un peuple abruti. A ces trois titres, seul il commande. Beaucoup de prestiges doivent entourer une autorité de cette nature ; sans eux, elle n'aurait ni durée ni force. Le temps, les variétés infinies de l'esprit humain agissent sur elle ; aussi n'est-elle pas la même en tout temps et en tous lieux. Quand les lumières sont beaucoup augmentées, quand, en tout, l'analyse est poussée à un haut degré, de nouveaux rapports se présentent ; les anciens perdent de leur considération : insister sur eux seuls ne convient plus qu'au petit nombre, et devient dangereux, quand on veut les inculquer au plus

grand. Depuis trente ans, la royauté d'Europe subit cette analyse : les plus hauts trônes ont été abaissés; plusieurs ont accepté des modifications importantes; beaucoup de nuages se sont élevés autour d'eux. Dans le cours des derniers trente ans, on a vu imprimer sur leurs degrés, des pas dont l'empreinte ne leur était pas connue; de rudes coups ont même frappé sur eux. La religion de l'ancienne royauté européenne a donc été altérée; la simplicité des cours du nord a enlevé la signification à la pompe quotidienne de celles du midi. D'imprudens défenseurs ont appelé sur la royauté des examens qu'il fallait en écarter avec soin, d'autres l'ont appelée à leur défense propre. Ferdinand avait tenté de remonter ses ressorts affaiblis; tout, dans son commandement et dans son langage était superbe et royal comme au temps de Charles-Quint, comme dans la pleine vigueur et l'intégrité du culte. La docilité à obéir à la main qui, semblable à celle du festin de Baltazar, lui a annoncé la translation de son trône; la facilité de sa métamorphose, l'enchantement qu'elle paraît lui causer, ont achevé le prestige; il est évanoui : l'antique royauté est morte de la façon de son prétendu

restaurateur. Rivarol l'a dit, en parlant des insultes impunies faites aux dieux : le premier coup frappe sur le dieu; le second, sur un marbre insensible.

Mais ce n'est pas tout. L'Amérique se fait républicaine : le Brésil seul conservera la royauté. Les États-Unis prospèrent, quoiqu'en république ; il n'est pas prouvé que, sous la même forme, l'Amérique entière ne prospérera pas aussi. Ceux qui le nient, n'ont pas tout vu ni tout connu. Qui sait qui sera la plus heureuse, de l'Amérique ou de l'Europe? Deux parties du monde liées ensemble par mille relations peuvent-elles coexister sous des régimes contradictoires. C'est un grand problème; et c'est pour éviter de donner lieu à sa naissance, qu'occupé, depuis plus de vingt ans, de cette importante considération, frappé de l'impossibilité de se soustraire aux causes qui poussaient l'Amérique vers une révolution, la plus grande qui ait jamais existé, effrayé de ses résultats, si elle n'téait pas convenablement dirigée et graduée sagement, dans plusieurs occasions, en esprit de prévoyance, j'ai rappelé à l'attention de l'Europe ce qui se passe aujourd'hui sous ses yeux ; je l'ai pressée, je l'ai conjurée, au nom de

ses plus chers intérêts, de s'occuper de cette importante affaire, d'aller au-devant des résultats embarrassans pour elle-même, que ne pouvait manquer d'avoir un pareil mouvement abandonné à lui-même; je l'exhortai à sortir des règles ordinaires de la politique pour se mettre en harmonie avec un évènement qui les dépasse toutes, et qui les changera toutes : vaines instances, paroles perdues; les uns n'ont pas voulu consentir à entendre, les autres n'ont songé qu'à insulter, et l'un pas plus que l'autre n'a remédié à rien. Maintenant, le mal est fait; il n'y aura plus de traces de royauté qu'au Brésil et à St.-Domingue. Voilà les lieux de refuge que lui a laissés l'imprévoyance européenne. L'ordre républicain envahira la totalité de l'Amérique, moins le Brésil. Les cours de l'Europe seront remplies à moitié des représentans des monarchies et à moitié de ceux des républiques. Je ne sais trop de quel côté se montrera le plus d'opulence, ni quel effet ce partage produira sur les yeux des spectateurs. En revanche, il y a deux choses qui me sont parfaitement connues : 1° c'est que l'Europe, avec ses antécédens et sa civilisation combinés ensemble, ne peut pas se passer de royauté; 2° c'est qu'avec

ces mêmes antécédens et cette même civilisation, elle ne peut plus supporter que la royauté constitutionnelle. Désormais, en Europe, toute grande république sera une chimère, comme toute royauté extra-constitutionnelle sera aussi une royauté chimérique. Quand on aspire à la durée et à la paix, il faut s'entendre ; aujourd'hui, les choses en sont là, et les choses ne rétrogradent pas. Les hécatombes faits par Ferdinand, au pied de l'autel de l'ancienne royauté, n'ont pu le soutenir ; aucune partie de l'Europe n'admettrait plus ni de pareils sacrificateurs, ni de pareilles victimes.

Je m'arrête ; le temps jugera entre moi et ceux qui vont m'accuser.

Septième effet de la révolution d'Espagne.

Pendant beaucoup de siècles la guerre a été l'occupation habituelle de l'Europe ; les croisades, les guerres des empereurs contre les papes, celles de l'Espagne contre les Maures, de l'Angleterre contre la France, de la réformation et du protestantisme, enfin celles des Français en Italie, forment le fond de l'histoire de l'Europe depuis huit cents ans. Louis XIV arma beaucoup au-delà de ce que l'on avait

coutume de faire; l'Europe l'imita. Frédéric fit de la Prusse une espèce de caserne, les autres en firent autant; par là l'Europe se trouva couverte de soldats, et les peuples écrasés d'impôts pour payer, nourrir et loger bien pauvrement ces masses destructives et stériles; les derniers temps ont vu la plus brillante et la plus redoutable armée qui jamais maîtrisa le monde, elle a succombé. Le besoin de s'y opposer a fait recourir aux moyens qui l'avaient formée elle-même. La mauvaise politique du premier congrès de Vienne, en créant des sujets d'alarmes à des états principaux, les a forcés de chercher des garanties dans l'accroissement de leur militaire. Les petits en ont fait autant, dès lors il n'y a plus eu de bornes. La philosophie avait dénoncé cet abus, on l'a laissé dire; il s'est développé, il a produit son effet, il faut y chercher un remède, où peut-il être? dans l'ordre constitutionnel, et nulle part ailleurs. Qui a produit les guerres qui ont ensanglanté toutes les pages de l'histoire de l'Europe? le défaut de civilisation et de responsabilité. La guerre était l'occupation générale et habituelle, elle était dans les mœurs, *tempore quo solent reges ad bella procedere*,

dit l'Ecriture, pour désigner le printemps. Pyrrhus supputant comment d'année en année il fera la conquête de tous les pays d'alentour, est l'image fidèle des mœurs de son temps : et ce Pyrrhus là était encore un modéré ; car tous les Pyrrhus n'ont pas dit comme lui :

Alors, cher Cineas, victorieux, contents,
Nous pourrons vivre en paix, et prendre du bon temps.

Le principe de cette manie guerroyante était le pouvoir absolu : elle, à son tour en était l'appui. Le pouvoir ramené à de justes bornes n'a plus les mêmes principes ni les mêmes besoins. Il porte sur d'autres bases, celles de l'ordre social, et celles-ci excluent la guerre et ce qui la soutient. Chaque siècle a une idée dominante : nous sortons de celle de la guerre, maintenant toute l'attention est du côté de l'ordre social : une conquête matérielle, celle d'une partie de territoire, aujourd'hui paraîtrait un bien léger sujet d'attention, et de ces espèces de dépenses qu'entraîne la guerre ; celle-ci ne pourrait plus qu'être générale, et ce seront ses dangers mêmes qui empêcheront sa naissance : la révolution de l'Espagne ajoutant beaucoup au mouvement de la réformation sociale qui achève de se décider en

Europe, arrêtera aussi beaucoup l'attention sur les questions d'ordre social ; celles qui sont d'ordre politique seulement, ne sont pas destinées de long-temps à occuper une grande place dans l'attention des hommes : d'ailleurs l'état financier de chacun s'y oppose. Le moment est donc très favorable pour réaliser la réforme sollicitée si long-temps par l'esprit philosophique, pour opérer la décharge d'une partie du fardeau qui pèse sur les peuples; l'abus du militaire en a été la cause. Les dettes publiques sous lesquelles l'Europe gémit, et dont nos neveux ne verront pas l'acquittement, proviennent de cet entassement de bataillons onéreux pendant la paix, inutiles comparativement pendant la guerre, puisqu'on peut toujours en opposer un nombre égal; Alexandre et César ont tout fait avec de petites armées, comme tant d'autres n'ont rien fait avec de grandes. Henri IV conquit son royaume avec ses dix mille combattans d'Ivry; Louis XIV manqua perdre le sien avec quatre cent mille hommes : Napoléon a péri avec huit cent mille.

Pour diminuer de nombre, l'état militaire ne diminuera pas de prix, seulement on en

aura besoin moins souvent, et en plus petite quantité : fait pour le service de la société, il ne lui en coûtera pas de se coordonner avec la nouvelle formation de celle-ci, qui exclut la guerre ; ramenés au repos, par celui des sociétés, les guerriers en goûteront un aussi honorable qu'honoré. Le sommeil sous les lauriers n'est pas dépourvu de gloire : après la victoire qui affermit sa couronne, Philippe V témoigne le désir de se reposer, on lui forme un lit des drapeaux pris sur l'ennemi, lit le plus beau dans lequel un roi se soit jamais endormi : tel est le lit de repos qui attend nos guerriers ; la grande école militaire de l'Europe est fermée, et quoiqu'atteinte par ses effets, la France conservera la gloire d'avoir vu l'art s'arrêter au point où elle l'avait porté, et celle de n'être pas dépassée. Chaque nouvel état entrant dans l'ordre constitutionnel, diminuera de quelque partie le budget militaire de ses voisins, parce que son introduction dans cet ordre sera la soustraction de quelque cause de guerre. On a beaucoup cherché comment on pouvait entrenir la paix parmi les hommes ; en y regardant bien, on trouve que le moyen le plus

probable est dans la formation de gouvernemens qui bannissent l'arbitraire, les fantaisies, les secrets, les intérêts de famille ou de personne, et l'irresponsabilité des ministres, toutes causes qui ont engendré la plupart des guerres dont, sans ces mobiles occultes et privés, on ne peut assigner la cause; avec des constitutions, le Palatinat ne sera plus brûlé, ni la guerre faite pour la fenêtre de Trianon; Charles Ier ne sera plus l'ennemi des Hollandais ni l'allié de Louis XIV. Faites la politique devant le public, vous la forcerez d'être éclairée et honnête. Ainsi paraît devoir agir sur le monde l'évènement qui vient d'éclater en Espagne; je n'ai pu qu'esquisser ses traits principaux. Semblable à la mer, que l'on voit frapper tous les rivages, et les parcourir par de longues sinuosités, le courant de la révolution espagnole se portera partout, dans le monde social comme dans le monde politique; elle se fera ressentir en Asie comme en Europe, en Amérique comme en Afrique; il est impossible d'assigner aucune limite précise à ses résultats, parce qu'ils s'étendent à tout: l'Angleterre, dans sa révolution, n'émancipait pas l'Amérique; la France se séparait de

Saint-Domingue seulement, la Hollande du cap de Bonne-Espérance et de quelques points insulaires : tout cela n'étaient que des grains de sable en comparaison de ce que renferme l'émancipation éternelle de l'Amérique, et le développement des forces immenses et inconnues qu'elle va déployer sans obstacles. Quel sujet de réflexions! quelle douleur qu'il ait été jusqu'ici abandonné aux distractions publiques! Que l'on voie par ce nouvel aperçu s'il y a de la réalité dans l'annonce faite plus haut que la révolution de l'Espagne est le plus grand évènement de l'Histoire. C'est n'en apercevoir que la plus petite partie, que se borner aux résultats que l'on entend généralement lui assigner. Il ne faut pas parler d'humbles collines quand on a les Alpes en face, pas plus que demander à celles-ci de se rabaisser au niveau des premières.

CHAPITRE V.

Ce qu'il y a à faire en Espagne.

RENVERSER, détruire, n'est pas le plus difficile. Le plus faible comme le plus fort suffit souvent pour la destruction. Le temps dans une action que l'on peut appeler *inactive* détruit tout. C'est édifier et rétablir qui renferme la difficulté véritable. En France, tout croula, tout disparut en un clin d'œil : trente années n'ont encore donné que d'insuffisantes reconstructions, et qui sûrement n'ont pas le mérite d'avoir été achetées à trop bon marché.

Le renouvellement de l'Espage a été encore plus prompt que celui qui a frappé la France : il faudra qu'il soit fait encore plus à fond qu'il ne le fut en France, car la civilisation des deux pays n'était pas au même degré : il y a bien plus de choses à réformer en Espagne qu'il ne s'en trouvait en France qui fussent susceptibles d'être changées. En France, il y avait

moins loin du point de départ pour arriver à un ordre régulier, qu'il n'y a en Espagne. La distance est plus grande d'un côté qu'elle ne le fut de l'autre.

La grande question de l'Amérique forme seule une complication immense, dont aucun pays au monde ne peut être embarrassé; car il n'y a pas deux Amérique.

Je considérerai donc ce que, après la secousse qu'elle vient d'éprouver, il reste à faire à l'Espagne, sous trois rapports principaux. La constitution, l'Amérique, et sa tranquillité intérieure.

Commençons par l'Amérique, parce qu'il faut avoir pris son parti sur ce grand objet, avant de passer à la constitution. L'Amérique de plus ou de moins dans une constitution mérite d'être prise en considération préalablement à tout autre sujet d'occupation.

Le premier pas à faire dans cette nouvelle route, c'est de suspendre les coups, et d'arrêter la guerre. Elle ne renferme plus que des malheurs inutiles. L'humanité avant tout, et mille autres considérations ensuite, exigent de s'arrêter sur-le-champ.

La base d'où il faut partir est celle-ci. l'A-

mérique ne peut plus être conquise. Il faut donc s'arranger avec elle. Mais comment? c'est là dessus qu'il y a à délibérer.

L'Amérique sait qu'elle ne peut plus être attaquée avec fruit.

L'Amérique a acquis des forces grandes et réglées.

L'Amérique a des gouvernemens réguliers.

L'Amérique annonce un système complètement américain, dont l'indépendance absolue à l'égard de l'Europe est la base. Elle vient d'en donner la preuve en effacant les noms espagnols, dans Venezuela. Toute l'Amérique du sud jouit par le fait de cette indépendance. Ce qui n'est pas connu généralement, mais ce qui est certain, c'est que cette vaste Amérique méridionale était très peu fructueuse pour l'Espagne, et que sa possession flattait plus la puissance apparente de l'Espagne, qu'elle ne contribuait à sa puissance réelle. Il fallait pourvoir à une partie de ses dépenses avec les produits du Mexique: là se trouvait la grande et vraiment productive colonie de l'Espagne. C'est au Mexique, c'est à Cuba que l'Espagne était colonialement riche. Le reste n'était presque que de parade.

Le Mexique reconnaît encore les lois de l'Espagne, et son empire n'y est pas encore fortement contesté. Mais après l'émancipation de l'Amérique du sud, le Mexique ne peut manquer d'arriver au même point : l'Espagne ne pourra y aller faire la guerre, pas plus qu'elle n'a pu la faire dans l'Amérique du sud; tous les motifs qui ont fait désirer l'indépendance à Buenos-Ayres, la feront également paraître désirable au Mexique; c'est la partie la plus peuplée de l'Amérique espagnole, et la plus en état de se suffire à elle-même. Le Mexique préférera sans peine de garder son argent à l'envoyer en Espagne, de s'administrer lui même à aller chercher des ordres et des agens en Espagne. Lorsqu'une loi générale d'obéissance à l'Espagne régnait également dans les deux parties de l'Amérique, la soumission de l'une servait de garantie à l'autre. Mais lorsqu'à cet assujétissement primitif a succédé la rébellion d'une partie couronnée de succès, l'uniformité qui affermissait et protégeait la subordination de chacune en particulier se trouve rompue, et cette uniformité cherche à se rétablir dans un ordre diamétralement contraire au premier, c'est-à-

dire qu'elle porte à imiter les indépendans. Il ne faut pas se faire illusion. Au point où les choses sont arrivées, les deux parties de l'Amérique ne peuvent plus coexister sous deux lois différentes, être l'une émancipée, et l'autre dépendante, l'une américaine et l'autre européenne. Le sort de l'une fait connaître d'avance celui de l'autre.

Dans cet état de choses, trois partis se présentent :

1°. Reconnaître l'indépendance absolue, là où elle est déjà établie ;

2°. Etablir des gouvernemens indépendans sous forme royale, là où l'indépendance n'a pas encore éclaté ;

3°. Renouer sous une forme nouvelle les liens de la mère-patrie avec les colonies, en substituant une fédération à la dépendance antérieure.

La constitution espagnole faite à Bayonne en 1808 étoit l'initiative au passage de la subordination absolue envers la métropole, à l'égalité avec elle. Les cortès de Cadix ont traité avec hauteur et dureté les colonies d'Amérique ; ces cortès leur ont fait la guerre, et les agens espagnols se sont montrés fort cruels. Cependant

l'Amérique trouva une place égale avec l'Espagne dans la constitution des cortès. Le renoncement aux préjugés métropolitains est honorable pour cette assemblée. L'Espagne n'a qu'un seul intérêt direct à la possession des colonies de l'Amérique, *l'exclusif du commerce:* hors de là, elles sont une charge pour elle, comme l'est toute colonie à la métropole inférieure en commerce et en industrie. Ce n'est qu'en se le reservant pour elle seule, à l'exclusion de tout autre, qu'elle peut y trouver quelques avantages. Si donc l'Espagne revient vers ses colonies, elle ne peut le faire avec fruit que par le commerce exclusif: or, celui-ci est précisément ce qui blesse le plus les colonies, ce qui leur a mis les armes à la main contre la métropole. Comment obtenir d'elles de commencer par le rétablir elles-mêmes; et cependant sans l'exclusif à quoi servent le colonies? Il existe donc par l'exclusif du commerce une cause péremptoire de scission éternelle, une impossibilité radicale de rapprochement entre l'Espagne et l'Amérique. Cette question est la question mère de l'ordre colonial, que les métropoles interpréteront toujours d'une manière, et les colonies

d'une autre, et que celles-ci chercheront toujours à résoudre à leur avantage, dès qu'elles en auront la faculté.

De plus, dans cette fédération, quel serait l'intérêt de l'alliance ? il ne peut y en avoir de solide que par un intérêt réciproque. Surtout il faut qu'il y ait contiguité de territoire, ou du moins, une séparation peu considérable entre eux: autrement, à quoi sert la fédération? On ne voit pas en quoi l'Amérique peut avoir besoin de l'Espagne, ni l'Espagne être défendue par l'Amérique. Celle-ci, avec le temps, formera bien une partie de la fédération maritime qui s'élève contre quiconque sera le dominateur des mers; l'Espagne en fera nécessairement partie, et y trouvera son compte comme toutes les autres; mais elle n'en est pas moins inutile directement à l'Amérique, autant que celle-ci l'est à l'Espagne. Désormais on ne verra pas plus d'armées de l'Amérique en Espagne, que d'armées d'Espagne en Amérique. Dorénavant chacun restera chez soi, et il n'y aura pas grand mal à cela. Dans le cas de cette fédération, y aurait-il égalité, souveraineté mutuelle, législation, force-armée, finances à part; ou bien se bornerait-on à as-

similer l'Amérique à une province d'Espagne et à lui communiquer ses jouissances ? Mais à qui persuadera-t-on que Buenos-Ayres, le Chili, Vénézuela, aujourd'hui bien assurés d'une indépendance désormais à l'abri de toute attaque, achetée par tant de travaux, croiront ne devoir pas résister au bonheur de s'associer aux nouvelles destinées de l'Espagne, et qu'ils viendront déposer à ses pieds leurs titres d'indépendance avec les armes qui les ont conquis? Une pareil confiance serait une erreur désastrueuse, et qui n'éprouverait que des repoussemens dédaigneux de la part de l'Amérique.

Que l'Espagne ne se fasse pas illusion; qu'elle cesse de caresser un dernier espoir qui entretient encore chez elle l'image d'un empire auquel elle attache trop de prix pour ne pas s'y rattacher en idée; ces regrets sont dans l'ordre de la nature et ne peuvent être imputés à qui les ressent; mais c'est ici que la raison doit la soutenir dans l'acceptation d'un sacrifice devenu indispensable; il faut savoir s'élever au-dessus des sentimens mêmes de la nature, et se placer dans ces hautes régions où la pureté de l'air n'est altérée par le

mélange d'aucune considération d'un ordre inférieur, et pour cela s'arrêter aux deux partis indiqués ci-dessus :

1°. La reconnaissance de l'indépendance, pour toute la partie qui en jouit.

2°. Le placement de princes d'Espagne dans les parties de l'Amérique qui ne sont pas encore indépendantes.

Voici les motifs de ces dispositions :

La guerre a été faite d'une manière fort sévère en Amérique ; les Américains sont fortement exaspérés contre l'Espagne ; celle-ci manque des moyens de force pour les soumettre ; le défaut de reconnaissance de la part de l'Espagne, en définitive importe fort peu à l'Amérique ; reconnue ou non, elle n'en est ni plus ni moins libre ; elle n'en commerce pas moins avec tout l'univers, elle n'est pas moins assurée chez elle ; elle sait très bien que l'Espagne ne peut ni ne veut l'aller chercher sur son sol. Les Etats-Unis ne peuvent, dans l'état des choses, tarder de reconnaître cette indépendance. Dans le fait, que donne ou bien qu'ôte à l'Amérique la reconnaissance acceptée ou refusée par l'Espagne, quel droit et quel avantage lui confère-t-elle ? Cette reconnais-

sance est donc illusoire en elle-même, et cependant, pour une chose très vaine dans son essence, l'Espagne peut acquérir une chose très précieuse et solide pour elle, la bienveillance de l'Amérique; celle-ci sera substituée à la domination, et pourra la dépasser en avantages, car l'Espagne peut se présenter avec avantage devant l'Amérique au moyen des titres que lui donne la conformité de religion, de sang, de langage, et le souvenir d'antécédens et de liaisons soutenues pendant des siècles. Cette antériorité est un avantage immense dans les relations, surtout pour celles du commerce qui se forment entre les peuples. L'Espagne n'a plus d'intérêt à la possession territoriale et souveraine de l'Amérique, mais seulement à sa prospérité. Cette vérité perce en Europe; elle a eu de la peine à y arriver et à s'y établir; mais enfin elle a pris racine, et avec l'exemple sous les yeux, de ce que l'Angleterre a gagné à perdre son Amérique, on a fini par reconnaître que l'intérêt d'une métropole passait de la *possession* de sa colonie à la *prospérité* de cette colonie; et en étendant ce principe à l'ensemble des colonies, il est naturel et facile de conclure

que l'Europe n'a plus d'intérêt à la possession de ses colonies, mais seulement à l'accroissement de leur prospérité. Si les gouvernemens de l'Europe, au lieu de s'occuper de je ne sais quoi, d'où il ne vient ni honneur ni profit pour personne, cédaient aux puissans motifs qui les pressent de porter toute leur attention sur cette immense question des colonies dont les effets vont les envelopper à l'improviste, ils trouveraient au fond de toute cette question ce résultat uniforme et unique, c'est que la possession des colonies est mauvaise à eux comme à elles, et que leur indépendance est ce qu'il y a de mieux pour toutes les deux : ce résultat est invincible.

On ne conçoit pas plus pourquoi en Espagne on fait tant de façons avec l'Amérique, qu'on ne s'explique pourquoi de son côté la France se fait tant prier pour se décider à la reconnaissance de l'état de fait de Saint-Domingue, qu'elle ne peut ni ne veut reconquérir, mais dont elle se laisse exclure en attendant qu'elle ait prononcé le mot pénible d'*indépendance*, dont elle laisse passer la possession commerciale à l'Angleterre et aux États-Unis, dont elle rend à chaque jour de retard les dispositions moins

secourables pour les colons dépouillés, et le tout pourquoi ? Y a-t-il donc quelque couleur affectée à la souveraineté, ou qui en soit exclue ? L'Europe demande-t-elle à tous les souverains de l'Afrique et de l'Asie *d'où ils viennent, et sur quelle palette furent broyées les couleurs qui recouvrent leur épiderme.* Qui donc peut arrêter ! Il s'agit de la fortune d'un pays, de celle d'un grand nombre de malheureux, et tout cela cède dans la balance au poids des plus futiles considérations ! L'Espagne doit sortir de cette route ; entrée à grand bruit, comme d'un pas ferme et rapide dans la haute carrière philosophique, il faut que toutes ses pensées soient coordonnées entre elles, qu'on ne puisse y apercevoir ni haut ni bas, et qu'elle complète l'exemple qu'elle vient de donner. Jamais la grandeur d'âme espagnole n'aura éclaté davantage qu'en embrassant une résolution dans laquelle la raison et l'humanité trouvent une égale satisfaction et font accepter à l'intérêt même un sacrifice pénible, mais bien entendu. D'un autre côté, si l'Espagne est encore en état de pouvoir disposer du Mexique et du Pérou, il n'y a pas à balancer. Tout la convie à placer, sans perte de

temps, un prince de la maison d'Espagne sur chacun de ses trônes, comme encore dans l'île de *Cuba*, qui, avec *Porto-Ricco*, formera un magnifique royaume. L'Espagne d'Europe est destinée à conserver le gouvernement royal; elle a donc intérêt à conserver la royauté, à l'empêcher de s'éteindre : j'ai montré plus haut combien la royauté européenne serait affectée par l'apparition, face à face, d'un républicanisme à peu près universel en Amérique, combien il lui importe d'atténuer les effets de l'influence de la comparaison de deux états aussi contradictoires; il appartient à l'Espagne de devenir le sauveur de la royauté, même en Europe, en multipliant ses images dans l'Amérique. L'Espagne peut être assurée que le Mexique lui échappera prochainement, et qu'alors livré à lui-même, il tombera en république, comme a fait l'Amérique du sud. Il est aux portes des Etats-Unis, dont le mode de gouvernement devient le modèle de tous ceux du continent américain; l'Espagne n'enverra plus d'armées au Mexique; il ne sera donc plus gardé que par des indigènes, et par conséquent il sera bientôt indépendant. Que l'Inde anglaise soit entièrement livrée

aux Cipayes, que ceux-ci cessent d'être contenus par une armée anglaise de vingt-quatre mille hommes, toujours présente au milieu d'eux, et l'Inde sera bien-ôt affranchie. De même au Mexique; qu'il soit remis à la garde des seuls Mexicains, et le Mexique ne sera pas long-temps à l'Espagne.

Dans un pareil ordre de choses, il ne reste plus qu'à s'arranger sur ce qui existe, qu'à accepter ce que l'on n'a plus le pouvoir d'empêcher, et pour cela il est infiniment désirable pour l'Espagne, pour l'Amérique, et pour la royauté européenne surtout, que le roi d'Espagne, d'accord avec son peuple, fasse ce qu'il aurait dû faire tout seul depuis long-temps, et lorsqu'il en avait le pouvoir incontesté, c'est-à-dire, qu'il transporte en Amérique les princes de sa maison pour les asseoir sur les trônes du Mexique et du Pérou. Cela sera grand et beau; Napoléon à Bayonne le jugeait ainsi, et il était bon juge; cela sera bon pour l'Espagne, bon pour la France, bon pour la royauté européenne; cela eût mieux réussi à Ferdinand que d'envoyer quarante mille hommes en Amérique pour y périr sans profit pour l'Espagne, et sans autre

résultat pour lui que de le faire détrôner; car sans la guerre d'Amérique, il n'y aurait pas eu d'armée expéditionnaire, ni de 1er janvier 1820. Il serait quelquefois à propos de lire un peu dans l'avenir; mais dans le temps actuel, ce sont *lettres closes*. L'Espagne trouverait dans cet arrangement un moyen de fortune qu'elle ne peut plus attendre des parties de l'Amérique déjà indépendantes; celles-ci n'ont rien à lui offrir que les avantages du commerce, communs à tous, au lieu que dans le cas proposé, qui empêcherait que les nouveaux états ne fournissent à l'Espagne pendant un certain nombre d'années une somme de.... payée d'une manière dégradative, pour lui donner le temps de réparer par les bénéfices du commerce la perte territoriale de ces mêmes contrées; ainsi tout pourrait s'arranger. L'Espagne participera, comme tous les peuples, aux bénéfices qui suivront de l'amélioration de l'état de l'Amérique, produite par son émancipation. Cette richesse deviendra *si grande qu'il y en aura pour tout le monde*, l'Espagne en aura sa part comme les autres. Il est bien reconnu aujourd'hui que le moyen de prospérer soi-même est de

faire prospérer les autres ; par conséquent, plus l'Amérique sera prospère, plus l'Espagne le deviendra aussi ; mais comme cela n'est pas l'affaire d'un jour, et qu'il faut avoir le temps d'attendre ce dédommagement, on pourrait attribuer à l'Espagne celui qui vient d'être indiqué, et il est d'autant plus instant de le faire, que sûrement si le Mexique acquiert son indépendance par lui-même, on ne le verra pas venir offrir cette espèce de rançon. Une grande présomption en faveur de la vérité d'une idée, est qu'elle trouve son application, et qu'elle revive malgré les variations des cironstances et du temps. Cela annonce qu'il s'y trouve un fonds solide, et à l'abri de toute vicissitude.

J'énonçai cette idée il y a vingt ans, dans mon premier écrit sur les Colonies : elle se représente aujourd'hui comme elle fit alors, avec la seule différence du passage d'une simple spéculation à une application immédiate ; cette fixité dans l'utilité de la chose me rassure sur sa vérité, et me donne la confiance de la reproduire. Jamais l'occasion ne fut plus opportune, elle ne se représentera plus dans le cours entier des âges.

Serait-il donc écrit que notre Histoire fût destinée à se composer à moitié d'occasions manquées ?

Le roi d'Espagne attribuant le Mexique et le Pérou aux princes de sa famille, surpassera en grandeur les capitaines d'Alexandre se partageant entre eux les conquêtes de leur maître, et César distribuant à ses partisans les provinces de l'empire. Les funérailles d'Alexandre furent célébrées par des batailles; la séparation régulière de l'Amérique avec l'Espagne en préviendra beaucoup. Tout cela est encore au pouvoir de l'Espagne, mais ne le sera pas long-temps.

C'est au nom de la constitution que s'est émue toute l'Espagne; c'est elle qui a reçu les sermens de tous les Espagnols, depuis le trône jusqu'aux chaumières, depuis Cadix jusqu'aux Pyrénées. Ce serment a de plus la propriété d'ouvrir ou de fermer la porte à ceux qu'un long exil tenait séparés de l'Espagne. Enfouie pendant six ans, cette constitution règne aujourd'hui, et son retour à la lumière a été de plus celui à un pouvoir universel et incontestable. Aujourd'hui, qui dirait un mot contre la constitution, serait traité à Madrid

comme le serait à Constantinople celui qui plaisanterait sur l'Alcoran. Il y a des époques et des sujets sur lesquels on n'entend plus raison. Voilà donc une grande nation liée toute entière à un pacte qu'elle connaît peu, et qui fut cimenté dans des circonstances très différentes de celles qui se trouvent exister au moment de sa recréation. Rien dans la vie des nations n'entraîne de plus graves conséquences que l'adoption d'un code politique. C'est comme le mariage entre les individus. Bien ou mal assorti, il peut faire la destinée de la vie en sens contraires. Il est donc d'un intérêt suprême de bien connaître avant de s'engager, et de ne pas s'exposer à regretter avec amertume ce que l'on aura juré avec légèreté.

La révolution d'Espagne est un évènement si important en lui-même, pour ce pays comme pour le reste du monde, qu'il m'a paru essentiel de jeter un coup-d'œil sur cet acte qui a passé de la plus profonde obscurité à l'éclat le plus brillant, et du néant à l'empire absolu sur l'Espagne. Il m'offre d'abord deux caractères généraux.

1°. L'explosion d'adhésion à un acte à peu près inconnu, éloigné de la mémoire par un

laps de temps déjà considérable, et qui, cimenté à l'extrémité de l'Espagne, n'y ayant pas été mis en vigueur, pouvait passer pour ne pas exister, donne lieu de demander si l'unanimité qui s'est fait remarquer dans son acceptation a eu pour objet cet acte lui-même, ou bien si elle est provenue du besoin de se débarrasser d'un point d'irritation devenu intolérable ; si l'on n'était pas dans cette disposition des esprits qui fait trouver bon et accepter comme tel tout ce qui détruit l'obstacle que l'on veut renverser. Ainsi, dans ce cas, toutes les bouches s'accordant à proclamer une constitution inconnue à la grande majorité de ces bruyans votans, faisaient-elles autre chose que dire : *Nous voulons tout ce que nous savons être contraire au gouvernement actuel de Ferdinand : l'ennemi de notre ennemi devient notre ami.* Il est très clair que ce sentiment a beaucoup contribué à la fortune de la constitution d'Espagne : elle ne l'aurait pas fait également sans lui. Il se rencontre quelquefois de ces *mots d'ordre* plutôt que de réflexion, qu'un courant irrésistible porte à maîtriser une nation, qui lui enlèvent jusqu'à la faculté de raison-

ner, et qui rendraient toute représentation superflue. C"est ainsi qu'en Danemarck, le peuple fatigué de l'aristocratie, fut porter tous les pouvoirs au roi, en joignant à cet abandon une clause inouie dans les annales du monde, celle par laquelle il était statué que s'il existait partout ailleurs un moyen de pouvoir qui n'eût pas été spécifié dans la donation actuelle, le roi s'en trouvait investi à l'avance, et maître d'en user : celui qui dans ce moment aurait voulu faire une réflexion, eût été déchiré. La même chose vient d'avoir lieu en Espagne, quoique dans un sens contraire. L'empressement de se défaire du gouvernement du moment, le besoin de se servir de ce que l'on avait sous la main, ont fait que l'adhésion a précédé tout examen et toute réflexion. *La constitution! la constitution!* dans la bouche des Espagnols, voulait dire seulement : *Défaites-nous d'un gouvernement insupportable et dont nous ne voulons plus.* On retrouve quelques traces de cette adhésion confiante par contradiction et par crainte, dans ce qui se passe même aujourd'hui en France. Les sermens renouvelés à la Charte ne se rapportent pas à son contenu, dont tout

le monde s'accorde à reconnaître les défauts, mais au désir de son maintien comme celui de la seule garantie que l'on possède, ainsi qu'à l'improbation donnée aux mesures du gouvernement. C'est là qu'il faut aller chercher le sens véritable de ce concert d'acclamations qui disent autre chose que ce qui frappe seulement les oreilles.

Pendant toute la durée de l'Assemblée constituante, on n'a cessé de jurer la constitution faite et à faire. Que voulait dire un pareil vœu, un vœu antérieur à l'existence même de son objet? Le voici : *Nous avons confiance en vous ; nous ne voulons plus de l'ancien régime ; nous accepterons tout ce qui nous en délivrera.*

De même au 18 brumaire. La lassitude qu'on éprouvait du Directoire, la confiance dont était investi Buonaparte, auraient fait tout accepter. On ne voulait plus du premier à aucun prix, on voulait du second à tout prix. Prenez ce moment pour délibérer et remontrer, vous verrez comme vous serez écouté.

Eh bien ! voilà ce que vient de faire l'Espagne. Son gouvernement était ce qui la

blessait.... Elle l'a rejetté comme on fait pour toute chose qui blesse.... Il existait une constitution qui n'avait encore fait ni bien ni mal : par là même, l'Espagne y a couru comme à ce qui allait lui faire toute espèce de bien. C'est l'effet d'un premier mouvement très naturel dans ces déchiremens violens qu'on appelle révolutions. La réflexion vient ensuite, et amène le redressement, ce qu'on appelle une révision.

2°. Il faut se rappeler les élémens dont s'est formée cette constitution, et les circonstances qui lui donnèrent naissance.

Ses auteurs, comme le porte le préambule de cet acte, avaient en vue de rappeler les institutions anciennes des diverses parties dont la monarchie espagnole a été successivement formée. Ces hommes commirent là une grave erreur : les institutions particulières au royaume d'Arragon, ou bien à celui de la Navarre, étaient-elles bien appropriées à un grand pays comme l'Espagne ? Des formules résultantes de la féodalité, de l'état égalitaire des grands d'alors avec les petits souverains de ces pays, étaient-elles bien compatibles avec le nouvel ordre des sociétés modernes

qui dans leurs établissemens actuels ont un autre point de départ : peuvent elles s'accorder avec la dignité d'un grand monarque, et les respects qui l'ont toujours entouré. Les auteurs de la constitution espagnole ont trop eu devant les yeux les anciens cortès; nous en fournirons une preuve dans l'examen des articles capitaux de cette constitution. Il ne faut pas oublier que cette loi fut faite dans l'absence du roi et de ses représentans. Ses droits, non pas ceux qui pouvaient contribuer à ses jouissances personnelles, mais ceux qui sont essentiels à la couronne et au bon ordre du gouvernement, ne furent pas suffisamment discutés, et dans plusieurs occasions, ils furent évalués moins haut que l'intérêt public ne l'exigeait. (1)

En d'autres pays, le pouvoir royal s'est at-

---

(1) On voit en Allemagne des princes donner des constitutions par simple forme d'édit, comme ils feraient d'une ordonnance sur la chasse ou sur le transit des marchandises. Quand tout cela finira-t-il donc? quand cessera-t-on de dire aux hommes : *tenez, vous allez exister comme cela; tel est notre bon plaisir?* Il semble entendre parler de l'ordonnance de réformation de Louis-le-Hufin, que l'on n'attendait guères à l'occasion de la Charte de la France. Les constitutions ne se font point avec des rappels de faits, mais avec des principes.

tribué la principale influence dans la confection de l'acte fondamental. En Espagne, il n'a pas exercé celle qu'il était bon qu'il eût. On s'est aperçu de part et d'autre des effets de ce double mobile, en plus comme en moins.

Je distingue dans la constitution de l'Espagne :

Les principes généraux ;

Les dispositions particulières ;

Les articles fondamentaux ;

Les articles réglementaires.

Cet énoncé ne se rencontre pas dans cette constitution, et son absence peut causer des embarras. Tout est si important dans ces grands actes qui règlent l'état des nations, les intérêts sont si attentifs et si ingénieux pour y découvrir tout ce qui peut les favoriser eux-mêmes, que l'on ne saurait jamais apporter trop d'attention pour en écarter tout ce qui est susceptible de prêter à l'incertitude, à l'équivoque, et finalement aux contestations ; car c'est toujours à elles qu'aboutit tout défaut de clarté. La preuve est en France, dans laquelle, à défaut de sens précis, et de distinction bien indiquée entre la nature des divers articles de la Charte, on dispute depuis six ans sur chaque article, par-

mi lesquels il y en a tel qui est violé chaque jour, à chaque heure, à défaut de pouvoir délibérer en s'y conformant exactement; comme il résulterait de l'observation de l'article qui donne aux Chambres le droit d'accepter ou de refuser, mais nullement celui d'amender, et cependant on amende tous les jours, par la force des choses, qui réduirait le gouvernement à l'*impossible*, sans la faculté de modifier ses propositions.

La constitution espagnole pèche donc par le défaut de rédaction et par celui du classement des matières. Il est facile de revenir sur ces deux points.

Mais où cette constitution est vraiment supérieure, c'est dans l'énonciation des principes généraux de la société, et dans sa généralité qui embrasse toutes les parties de l'État, ainsi que tout ce qui contribue à son maintien. C'est un corps complet de doctrine sociale et d'établissement national.

Ainsi, c'est d'une main ferme à la fois et circonspecte que les législateurs espagnols ont établi les principes des associations humaines, et qu'ils leur ont fait précéder les articles purement législatifs, comme pour rappeler aux

hommes les motifs qui leur ont fait désirer de faire partie des sociétés, comme pour montrer en même temps aux Espagnols quelles étaient les bases sur lesquelles repose tout ce travail. C'est une idée grande autant que juste, et qui met une distance immense entre cet acte et d'autres maigres ouvrages qui renferment une énonciation sèche de quelques droits, et une prescription également sèche de quelques devoirs, et dans lesquels le défaut de préambule, ainsi qu'une entrée en matière faite *ex-abrupto*, laisse en suspens sur l'origine et le but de tout cela. La constitution espagnole est beaucoup plus complète; tout s'y trouve : si tout n'y est pas à sa place, au moins rien n'en est-il absent.

CHAPITRE Ier.

Art. 2. La nation espagnole est libre et indépendante; elle n'est ni ne peut être le patrimoine d'aucune personne, ni d'aucune famille.

3. La souveraineté réside essentiellement dans la nation, à laquelle appartient, en conséquence, le droit exclusif de se donner des lois fondamentales.

4. La nation demeure obligée de conserver et de protéger par des lois sages et justes la li-

berté civile, la propriété et les autres droits légitimes de tous les individus qui la composent.

CHAPITRE II.

Les Espagnols doivent être justes et bienfaisans, obéir aux lois, respecter les autorités, contribuer sans distinction aux charges publiques, et prendre les armes pour la défense de la patrie.

CHAPITRE III.

L'objet du gouvernement est la félicité de la nation, puisque le but de toute société politique n'est autre chose que le bien-être des individus qui la composent.

En voilà bien assez pour faire connaître l'esprit de cette constitution, pour marquer la différence entre elle et tant d'autres. Voilà des principes clairement exprimés et fixés : voilà des questions abordées franchement et tranchées nettement ; ce ne sont pas les demi-mots que l'on entend ailleurs, qui laissent tout dans le vague et dans l'indécision, et une nation partagée entre deux opinions parallèles.

Voilà la question du contrat social, cette question qui agite le monde, déterminée comme elle le fut, par celui-là même qui, le premier,

vint présenter son image si chère aux uns et si effrayante pour les autres. Avec une introduction aussi péremptoire, où pourraient trouver place ces éternels débats sur l'origine et la destination des sociétés qui divisent encore les Français ? Quel espagnol oserait, après cela, jeter dans la circulation des écrits tels que ceux que l'on ne rougit pas de publier encore en France, contre ce qu'on appelle la souveraineté du peuple, au bas desquels quelquefois l'œil s'étonne de rencontrer les noms des législateurs mêmes de la France. Après une déclaration aussi formelle du principe, des droits et de la destination des sociétés, les chaires de l'Espagne pourront-elles, comme elles le font en France, retentir d'imprécations contre ces principes, et leur attibuer tous les malheurs de l'Etat, comme il est habituel de l'entendre faire parmi nous ; tant il est important que la lumière et la lumière toute entière parte du Gouvernement, parce qu'à la manière des fanaux, lui seul est placé assez haut pour être aperçu de loin et de tout le monde.

Ces dispositions générales sont marquées du sceau honorable de l'humanité et de l'élévation d'esprit. C'est du fond de cette péninsule,

où les mœurs de l'Afrique ont si long-temps régné, où le monarchisme, l'inquisition, Philippe II et le prince de la Paix, ont semé tant de terreur et d'abjection, que s'élève tout à coup le code qui, seul encore en Europe, réunit et proclame tout ce qui fait la sûreté de l'homme en société, tout ce qui ne laisse aux rigueurs que ce qu'elles ont de nécessaire, et ce qui les borne aux seuls coupables ; ainsi :

TITRE IX.

Art. 371. Chaque espagnol est libre d'écrire, de faire imprimer et publiers es idées politiques, sans avoir besoin de licence, et sans révision ou approbation antérieure à la publication, sauf les restrictions et la responsabilité établies par les lois.

Jamais la liberté de la presse ne fut mieux définie : il n'y a pas là, comme en France, sujet à discuter sur la valeur des mots *réprimer* et *prévenir*. Les Espagnols se sont bien gardés de tomber dans cet horrible contre-sens qui fait qu'en France on peut croire plus simple d'empêcher l'action, que de punir après l'action : car on en est là. Les Espagnols s'en sont soigneusement défendus.

La constitution espagnole a dégagé cette question de la liberté de la presse, dont on fait tant de bruit en Europe, de toute les obscurités qu'ailleurs on entasse autour d'elle. Du moins en Espagne on saura à quoi s'en tenir. On commencera par le commencement, c'est-à-dire par écrire, et on continuera de même dans l'ordre naturel, en punissant sévèrement et comme ils le méritent, ceux qui auront écrit *mal*. En Espagne on n'aura pas fait comme dans d'autres pays, où l'on ne sait que donner et retirer la liberté de la presse, sans savoir en user ni s'en défendre.

Le législateur espagnol ne s'est pas écarté de la généralité du principe qui donne à l'électeur le droit de prendre son *élu* partout où il croira trouver l'homme qui lui convient. Les conditions restrictives opposées à la faculté de choisir dans l'universalité des éligibles sont contraires à tout bon principe d'élection. Au lieu de la restreindre, il faut en étendre le cercle. L'*élu* est un procureur fondé. On n'a pas le droit d'imposer la condition de le chercher seulement dans un nombre donné: comme il décidera pour tous dans une mission qui est générale de sa nature et dans ses effets,

par une faculté générale de choix, il doit aussi pouvoir être pris parmi tous, pour qu'il y ait correspondance entre son origine et sa destination : arbitre de tous, il ne doit pas être seulement l'ouvrage de quelques-uns. Si la nation choisit mal, elle paiera, et ce que lui coûteront les mauvais choix lui apprendra à n'en faire que de bons. C'est le principe anglais et c'est le seul véritable. La législation française est sur cet article d'une timidité qui sort à la fois de tous les exemples et de tous les principes. La législation espagnole a fixé l'âge du législateur à vingt-cinq ans: elle a suivi l'ordre de la nature qui assigne cet âge comme celui du plein développement des facultés du corps et de l'esprit. Dès que l'homme est complet, on ne voit pas à quel titre il serait exclu de quelque fonction. L'Angleterre ne se plaint pas de la faculté d'élire au-dessous de quarante ans : on ne voit pas dans ce pays que la jeunesse y fasse la loi, qu'elle obtienne dans les élections aucune préférence, et qu'on se soit mal trouvé de la jeunesse de Pitt. L'Angleterre compte plus de six cents députés au parlement. La faculté d'élire des hommes d'un âge peu avancé, n'y introduit pas la jeunesse dans une propor-

tion plus forte que les autres âges de la vie.

De vaines terreurs peuvent prescrire le contraire, mais ce sera toujours aux dépens des principes et de l'utilité publique.

CHAPITRE III.

Art. 303, 304, 305, 291, 294, 297. Les prisons doivent être établies pour s'assurer de la personne des détenus, et non pour les tourmenter. Le serment ne peut être exigé de personne en matière criminelle et pour son propre fait. La torture, la contrainte par corps, la confiscation des biens, sont abolies (1); aucune peine n'est reversible à la famille du coupable, aucune saisie de ses biens n'a lieu qu'en matière pécuniaire et dans une proportion équivalente à la cause.

Qui ne se sent transporté en voyant la lé-

---

(1) L'abolition de la confiscation a précédé en Espagne cette même abolition en France. La constitution espagnole est de 1812, 18 mars; la Charte de France de 1814, 4 juin; le code espagnol renferme un plus grand nombre de dispositions tutélaires pour la propriété, que ne le fait le code français.

L'admission de la caution en matière criminelle élève la constitution espagnole au niveau de la constitution anglaise, et beaucoup au-dessus de celle de la France.

gislation d'un grand peuple dirigée vers l'adoucissement des mœurs et celui des sévices : la constitution espagole présente ces caractères à un haut degré, et sous ce rapport, ce n'est pas seulement la reconnaissance de l'Espagne qu'elle mérite, mais encore celle du monde entier.

Elle donne des garanties à la sûreté du domicile de chacun. Toute la nation est rangée sous une législation uniforme ; elle doit être formée par une instruction uniforme, elle doit être renfermée dans des barrières communes : désormais on ne rencontrera plus au cœur de la monarchie des lignes de douanes qui interceptent les communications entre les parties du même pays, qui excitent à la fraude et à l'immoralité, qui arrêtent les effets du travail et les efforts de l'industrie.

Toutes ces parties de la constitution espagnole sont infiniment honorables pour leurs auteurs, et ne peuvent avoir que les plus heureux résultats pour le pays auquel elles doivent être appliquées. Il faut ajouter à cet éloge celui qui est encore dû à l'ordre administratif établi pour les villes et pour les provinces ; il est parfaitement conforme aux principes ;

tout ce qui est d'intérêt particulier est décidé et régi d'une manière particulière ; tout ce qui est d'intérêt général est rapporté à la généralité. En cela tout est dans l'ordre, et ce n'est que dans l'ordre et par l'ordre que tout se maintient sans secousse ni froissement et se soutient avec facilité et durée.

C'est encore un bon établissement que celui que cette constitution fait pour le ministère.

CHAPITRE VI.

Art. 222. Il y aura sept ministres. La constitution a fait du premier coup, ce qu'en France on a mis six ans à inventer. Les cortès pourront faire dans cette organisation les modifications que les circonstances exigeront.

Cette disposition est fort sage. Un ministère est une section de la puissance publique. Le nombre de ces sections doit donc être déterminé par les dépositaires de cette puissance, les trois branches de la législature. Si le prince seul en décide, il peut élever ou diminuer à volonté, introduire sous pretexte du besoin du gouvernement, même quelque chose d'étranger au gouvernement de l'Etat : ainsi on a vu en France un *ministère* de la maison

du Roi. Qu'ont de commun le gouvernement de l'Etat et la maison du Roi ? La seule dénomination de l'un ne semble-t-elle pas faire lexclusion de l'autre ?

Le principe de la responsabilité ministérielle est aussi fort bien établi en Espagne; il rentre dans celui qui a été adopté par l'Angleterre; il paraît être le seul raisonnable. En France, la culpabilité ministérielle donnant ouverture à la responsabilité, est réduite à deux cas, la trahison ou le péculat. Ce sont deux mots indéfinis, et indéfinissables : où commence, où finit, en quoi consiste la trahison, comment se fait le péculat? Sommes-nous dans l'Orient, où l'on donne et l'on prend de l'argent sur la place publique; n'y a-t-il donc que deux manières de blesser une nation, et de faire servir à son dommage l'autorité remise par elle? Si le coupable à su se mettre en dehors de la ligne précise tracée par la législature, d'après la loi, il aura pu se permettre tout ce qui lui aura convenu, et on aura invité les agens les plus éminens de l'autorité à descendre au rôle de ces hommes qui, portant dans le crime une précision désolante pour la justice, en font tout juste

assez pour pouvoir dire au juge : *Vous ne pouvez aller contre moi que jusque là : quand je péchais, j'avais lu mon code criminel.*

Le législateur espagnol a dépassé cette étroite limite ; il a embrassé l'ensemble, il a créé le pouvoir d'accuser et de venger la société ; il s'est tenu là, en laissant à l'autorité compétente le soin de rechercher s'il y a eu offense contre la société, et en l'armant du pouvoir nécessaire pour la venger dans tous les cas, sans les définir ni les borner. Deux autres articles encore méritent beaucoup d'éloges :

1°. Celui qui règle le droit de paix et de guerre, la cession des territoires.

2°. L'introduction des troupes étrangères.

La paix et la guerre sont deux choses si graves, qu'elles ne peuvent être faites avec trop de circonspection ; l'intérêt le plus général et le plus évident de l'état doit seul être le motif de la décision ; la direction de l'une et de l'autre, comme négociation et conduite, ne peut qu'appartenir au prince, c'est-à-dire à la partie exécutive de l'État. Mais l'acceptation et la ratification doivent tomber aussi dans les attributions de la puissance législative, car c'est elle qui, au nom du corps de la nation, fait tous les frais de

l'une et de l'autre. La cession d'un territoire est le retranchement d'un membre de la société; comment une seule partie de l'association aurait-elle le pouvoir de l'opérer sans le consentement de toutes les autres, c'est-à-dire de ceux qui les représentent.

C'est ainsi que les choses se passent en Angleterre; le roi dirige les négociations et la guerre si elle a lieu; mais tout traité a besoin de la ratification parlementaire, car devenant loi de l'État, elle ne peut avoir de force sans le consentement de ceux qui font la loi. Un prince en possession du droit de paix et de guerre, sans ratification législative, est un législateur complet; il réunit en lui seul deux êtres différens et contradictoires, dont l'un fait la loi en compagnie, et l'autre la fait tout seul; et c'est précisément ce qui arrive en France, dans laquelle au moyen de la loi qui donne au Roi tout le pouvoir des armes et des négociations, l'État peut avoir la paix ou la guerre sans être informé des causes, en subir les conséquences sans savoir pourquoi, sans avoir le droit de le demander; ce qui fait que la même autorité qui n'a pas la faculté d'imposer un *centime* sur le sel, peut céder dix provinces.

La constitution espagnole a réglé avec la même exactitude de principe, l'entrée des troupes étrangères sur le territoire. Le pouvoir des armes est immense : elles finissent par décider de tout. Si les soldats nationaux sont, malgré cette qualité, un sujet de jalousie et d'ombrages pour la liberté, que doit-il être de ceux qui ne peuvent montrer ce titre rassurant? Le soldat étranger ne connaît que celui qui l'appelle et qui le paie, il n'a aucun intérêt national à défendre : sa présence sur le territoire est une espèce d'envahissement, car enfin il n'est pas chez lui, et il ne ferait pas plus par la guerre qu'il ne fait par la paix, qui est d'occuper le territoire. Or, je demande comment ce partage du territoire peût avoir lieu par l'autorisation d'un seul membre de la législature. La constitution espagnole a remonté au vrai principe, qui est aussi celui de la constitution anglaise ; là où le prince est seul législateur, comme il exerce seul tous les pouvoirs de l'État, seul il suffit pour légitimer le séjour des corps armés étrangers. Mais lorsqu'il y a partage dans la souveraineté, il cesse de le pouvoir, en raison de ce même partage, qui fait qu'il ne peut plus qu'en com-

mun, ce qu'antérieurement il aurait pu tout seul. Il faut enfin s'entendre, et savoir distinctement dans quel régime on vit; c'est l'oubli de cette distinction qui a valu à la France la présence permanente de nombreux corps de troupes étrangères. L'habitude a une grande force, quelquefois même celle de faire oublier les changemens survenus, et de porter à se conduire dans un temps comme on avait fait dans un autre, par la seule raison que toujours on avait fait ainsi.

Mais comme rien n'est parfait dans les ouvrages de la faible humanité, la constitution espagnole n'a pas pu échapper à cette influence de la fragilité de l'esprit humain. Celle-ci se fait ressentir surtout dans trois articles.

CHAPITRE II.

Art. 12. La religion de la nation espagnole est et sera à jamais la religion catholique, apostolique et romaine, la seule véritable. La nation la protège par des lois sages et justes, et prohibe l'exercice de toute autre.

Pourquoi faut-il que la tolérance soit absente, ou plutôt que l'intolérance soit consacrée par cet article : prohiber une religion!

quel sens peuvent avoir ces paroles : se lier par des lois contre l'exercice d'une religion! Les Anglais se sont liés ainsi contre le catholicisme; eh bien, les catholiques sont exclus de tout en Angleterre, les places des pairs catholiques vaquent au Parlement, les voûtes de Westminster s'ébranleraient à l'entrée d'un catholique, quatre millions de catholiques sont hors de la société politique en Irlande : et puis faites des lois d'exclusion à titre de religion. L'uniformité religieuse est un grand bien dans un état, il est vrai, mais l'intolérance est aussi un grand mal : la tolérance n'est pas l'indifférence, ce n'est pas non plus un jugement doctrinal sur le mérite respectif des religions, elle n'est qu'un acte de respect pour la liberté de chacun dans cette matière, et une demande de réciprocité pour sa liberté propre. Il faut savoir respecter jusqu'au droit qu'on peut avoir d'errer, jusqu'à l'impossibilité dans laquelle on peut être placé de ne pouvoir pas s'empêcher d'errer, comme fait le fils d'un hérétique. On peut le plaindre mais jamais le blâmer, et encore moins l'exclure. L'erreur ne peut exciter que l'indulgence, et jamais l'envie d'exclure; il est à regretter que

l'Espagne ait négligé de donner cet enseignement de plus au monde, il en tient d'elle de si grands, quel dommage qu'elle ait négligé d'y ajouter celui-là!

L'Espagne s'est montrée exclusive comme l'Angleterre pour tout ce qui n'est pas conformiste. La France est moins rigoureuse, elle n'exclut rien. Seulement elle reconnaît comme religion de l'État, un culte à la profession duquel elle n'attache aucune prérogative, et dont l'éloignement n'entraîne aucune privation; ce qui contrarie les notions *des religions d'Etat*, qui, pour être et rester telles, doivent n'admettre aux charges de l'État que ceux qui professent la religion de l'État, et exclure ceux qui ne la professent pas. Autrement on peut être à la fois en dehors et en dedans de l'État, comme il arrive d'après la loi française. Elle renferme encore une autre inconséquence à son principe énonciatif de tolérance pour tous les cultes. Il en est un auquel elle refuse les moyens d'entretien qu'elle accorde aux autres, distinction contraire au bon ordre des sociétés, dans lesquelles les droits à la protection et à l'entretien communs ne s'évaluent point par *la croyance religieuse, mais par la part*

contributive aux charges publiques qu'acquittent les membres de l'association de quelque culte qu'ils soient.

La formation du pouvoir législatif est toujours la grande difficulté dans l'établissement des constitutions; le pouvoir est tout.... Chacun veut en retenir la plus grande partie; le bien ne peut résulter que d'une pondération exacte qui maintienne l'équilibre. C'est l'arrimage du vaisseau qui décide de la régularité de sa marche. Or, comment cette pondération a-t-elle été réglée dans la constitution espagnole? Il faut le reconnaître et le dire : de la manière la plus propre à entraver la marche du gouvernement, ou plutôt à la rendre impossible.

L'exemple de l'Angleterre a prouvé l'excellence du système des trois branches de la législature.

L'exemple de la France a prouvé l'imminent danger de l'absence de ce système, ou plutôt la certitude qu'il ne peut y avoir ni repos ni stabilité sans lui.... L'expérience était récente, éclatante et complète. Avec quelle douloureuse surprise retrouve-t-on dans la constitution espagnole un roi seul, en présence ou plu-

tôt aux prises avec une assemblée unique? Dans la diversité d'opinions qui, par la nature des choses, ne peuvent sur beaucoup de sujets manquer de s'élever entre eux, qui sera juge, qui les rapprochera, qui les conciliera? Chacun agissant dans la plénitude de son droit, d'épouvantables collésions ne seront-elles pas la suite naturelle de cet isolement? Les contradictions éclateront le premier jour, elles s'aigriront, elles s'envenimeront, elles dégénéreront en querelles acharnées. Un des deux pouvoirs devra briser l'autre; le combat passera d'eux à la nation; leurs divisions deviendront celles de tout le peuple; faits pour le diriger en commun et en paix, ce seront ces deux pouvoirs qui le maintiendront en division et en guerre. C'est ce qui arriva à Louis XVI, dès qu'il se trouva vis-à-vis d'une assemblée unique, dans un état continuel de contact avec elle : les contradictions commencèrent le lendemain du jour où ils commencèrent à se trouver seuls en présence; chaque heure y ajouta, et la plus déplorable catastrophe ne se fit pas attendre. Partout où les hommes ont des intérêts à discuter, il faut être *trois;* entre deux, il peut ne pas y avoir d'action,

mais il y aura toujours choc. Sans arbitres, lequel des deux a droit de décider? Une Chambre des pairs est l'arbitre indiqué par la nature des gouvernemens représentatifs : tout ne doit pas être peuple et roi. Le trône, comme a dit M. *Necker*, ne doit pas *s'élever à pic dans une plaine rase;* il n'y resterait pas longtemps. Il y a des règles d'architecture sociale, si l'on peut parler ainsi, qui commandent des gradations entre les objets et des pentes douces pour passer sans effort de l'un à l'autre. Une première Chambre sagement constituée, forme cette gradation entre le trône et le peuple; elle les sépare sans les diviser; elle les unit sans les confondre; elle les défend d'attaques mutuelles sans blesser aucun d'eux. L'Angleterre, par la longévité et le bonheur de son exemple, a mis au-dessus de toute contradiction la nécessité d'une Chambre des pairs. Un autre pays n'a pas corroboré cet enseignement par les succès d'une institution correspondante; mais il faut s'élever au-dessus des mauvais résultats qui peuvent provenir d'incidens étrangers à la nature même des choses, et ne pas accuser celle-ci parce qu'elle a été méconnue une fois; parce qu'un vaisseau

est mal construit ou mal manœuvré, il ne faut pas renoncer à l'architecture nautique; c'est une raison de plus pour y revenir et pour s'y attacher. Disons-le hautement, et en négligeant de vaines clameurs, sans une Chambre des pairs, siége et réservoir de toute l'illustration nationale, il n'y a pas de gouvernement représentatif.... On pourra faire deux Chambres; mais on aura deux Chambres populaires au lieu d'une, et cette *une* suffit. Alors on prend les élémens du gouvernement représentatif hors du système de ce gouvernement, et l'on voit tout de suite où l'on doit aboutir avec cette méprise.

La constitution espagnole a donc enlevé toute garantie à la puissance royale; dans la position où elle a mis ce pouvoir, il faut que ce soit la royauté ou les cortès qui succombent; car ils ne peuvent aller ensemble.... Cette grande et capitale aberration qui, elle seule, suffit pour vicier toute cette constitution, a eu pour principe le désir de se rapprocher des anciennes constitutions qui régissaient les différens royaumes dont s'est formée la monarchie espagnole; mais la différence des choses et des temps a échappé aux auteurs de cet acte; il ne pouvait pas y avoir deux chambres

dans le temps où les nobles seuls formaient les pouvoirs publics, et dans lesquels le peuple n'existait pas. Comment aurait-il été représenté? Il n'était pas, il ne comptait pas. La vue des législateurs espagnols s'est donc arrêtée à moitié chemin; et n'embrassant que le temps passé, elle a tout-à-fait négligé et dénaturé le présent. Les législateurs espagnols n'ont vu ni le commerce, ni la richesse mobilière, ni la richesse intellectuelle des sociétés modernes; on a voulu constituer l'Espagne d'aujourd'hui avec l'Espagne d'autrefois, et l'une n'a rien de commun avec l'autre.

La constitution a sagement conféré aux cortès l'initiative des lois; par là elle épargne au roi la douleur de voir ses jugemens propres soumis à la discussion, subir des modifications, et toutes les mortifications imaginables. Jamais le roi ne doit être discuté; un roi discuté n'est rien. L'Angleterre s'est bien gardé de commettre la faute qui éclate dans l'ordre qui régit la France, dans laquelle ceux qui aiment la royauté, et qui s'entendent en royauté, sont assujétis au pénible spectacle que présente la discussion continuelle, la correction, et pour ainsi dire, la ventilation

des pensées du monarque, chose destructive radicalement du respect qui fait sa force. En France on a de plus attribué la sanction de la loi au monarque, ce qui fait qu'il a à sanctionner sa propre pensée, et à agir deux fois sur la même chose. Par la sanction anglaise, le roi est le juge de la pensée du peuple, ce qui le place haut, et lui garde son poste de supériorité : en France il ne juge que sa propre pensée, ce qui n'ajoute rien à sa position, et ne fait pas sentir au peuple qu'il y a quelqu'un au-dessus de sa tête. Mais en quoi la constitution espagnole pêche plus grièvement encore, s'il est possible, contre l'essence même de la royauté, c'est en déclarant acquise aux cortès, et en dehors de la sanction royale, toute loi représentée une troisième fois, après avoir été rejetée deux fois par le monarque ; cette clause est incompatible avec l'idée du pouvoir royal. Charles Ier se sentit perdu, et recourut aux armes, quand d'envahissement en envahissement, ses ennemis l'eurent poussé jusque-là. Sans *veto* absolu, il n'y a plus de royauté ; un roi forcé n'est plus un roi. L'assemblée constituante fit la même faute; elle céda au courant populaire, qui, semblable à celui qui coule du Vé-

suve, renfermait plus de feu que de lumière. Les Anglais se sont élevés à une plus grande hauteur, à celle d'où l'on domine tous les intérêts subalternes; pleins de foi dans l'indispensable nécessité d'un véritable pouvoir royal, plein de lumières sur la formation essentielle de ce pouvoir indispensable, ils ne se sont pas amusés à le construire avec des craintes ou avec des complaisances; mais ils l'ont armé et pourvu de tout ce qui lui est nécessaire pour remplir sa charge, pour subsister lui-même, et pour faire subsister les autres; il y a là une royauté claire et véritable; partout ailleurs elle est inintelligible ou fausse. En Espagne, l'ordre de succession au trône est réglé sur des idées contraires à toute bonne administration: l'Angleterre elle-même ne fait pas exception au principe; celui-ci est au-dessus des faits, et des droits possessifs, il veut qu'une chose de la gravité du commandement d'une nation, soit exclusivement attribué à un homme; le gouvernement est l'apanage naturel des hommes; il renferme mille choses qu'un homme seul peut faire; l'ordre contraire semble déclarer que le gouvernement est l'apanage des individus, et non pas la propriété

de la nation. Cette disposition étonne d'autant plus dans la constitution espagnole, qu'elle forme une contradiction manifeste avec le premier principe de cette même contitution qui énonce formellement que la nation est le seul but du gouvernement, et qu'elle n'appartient qu'à elle-même.

L'ordre de la régence n'est pas mieux établi; les femmes y sont encore appelées : l'assemblée constituante, en cela organe véritable de la raison, avait attribué l'administration de l'état au régent, et la garde du prince à la plus proche parente; cela satisfaisait à tout, c'est sur cet article la meilleure loi connue. La loi anglaise n'est pas encore bien fixée; le parlement confère la régence, et en règle les attributions. Il serait préférable de beaucoup qu'un aussi grand intérêt fût réglé d'avance par une loi générale, ainsi qu'on l'avait fait en France; les lois faites pour un temps donné, sont inférieures à celles qui atteignent tous les temps.

La manière dont la constitution espagnole a pourvu à la révision de la constitution même, n'est pas propre à remplir le but que l'on se propose; une attente de dix ans est néces-

saire pour parvenir à la réformation. Quel dommage ne peut pas provenir d'une attente aussi prolongée? Par exemple, il est très évident que la royauté et une chambre unique ne peuvent pas subsister ensemble pendant dix ans. En France, elles ne purent pas compatir pendant une seule année; attendra-t-on que tout soit perdu pour croire avoir le droit de changer. On a voulu éviter l'instabilité, la précipitation, cela est fort louable; mais il faut aussi éviter les longueurs et les désastres qui suivent l'inaction; en se donnant des lois on veut bien se donner des liens, mais non pas des chaînes dont le poids empêche de marcher, c'est en vue de son plus grand bien que l'on travaille, et l'on se réserve toujours le droit de se le procurer. Il semble que le bon ordre et les principes exigent de distinguer entre la partie invariable des constitutions, celle qui renferme les principes élémentaires des sociétés, auxquels aucun pouvoir humain ne peut déroger, et les stipulations susceptibles de variations que le bien de la société peut exiger, et dont la législature est toujours juge; cette distinction paraît propre à tout concilier.

Je ne puis mieux terminer cette analyse abrégée de la fameuse constitution des cortès, qu'en rendant hommage au désintéressement dont leurs auteurs ont fait preuve. Parmi les nombreuses qualités qui honorent le caractère espagnol, le désintéressement tient une grande place. L'Espagnol est le peuple le moins cupide de l'univers. Ses législateurs viennent de déclarer combien ils mettaient de prix à ce que ce noble sentiment guidât toujours ceux qui exerceront les fonctions législatives, en leur prohibant l'acceptation d'aucun emploi pendant la durée de leurs fonctions et dans l'année qui suit leur terme, et toute sollicitation pour autrui. Aucun émolument n'est attaché non plus à l'exercice des fonctions législatives. Ici la patrie est tout (1), et la servir dédommage de tout. Peut-être même a-t-on poussé trop

---

(1) Voici les articles :

129. A dater du moment où leur nomination a été constatée à la députation permanente des cortès, jusqu'à leur sortie, les députés ne pourront accepter pour eux, ni solliciter pour autrui aucun emploi à la nomination du Roi, ni aucun avancement, à moins que ce ne soit un avancement d'ordre naturel dans leur carrière respective.

130. Ils ne pourront non plus pendant le temps de leur

loin le rigorisme en prohibant la réélection immédiate des membres de la législature : idée abstractivement bonne, mais peu susceptible d'application utile, surtout aux temps difficiles, propre à priver d'instrumens éprouvés et reconnus bons, pour leur en substituer d'inconnus, contraire à la pratique habituelle de l'angleterre, à la pratique actuelle de la France, et trop conforme à ce qui eut lieu dans l'Assemblée constituante, pour que les tristes souvenirs qui ont suivi ce qui se fit alors, n'aient pas déposé sur cette pratique un vernis défavorable.

Je touche au terme de cet écrit; mais je ne le finirai pas sans m'adresser de nouveau aux Espagnols, et sans leur dire : Peuple généreux et renaissant, achevez votre ouvrage, et pour cela revoyez votre constitution. Vous ne devez pas vous considérer comme enchaînés par un acte qui fut fait pour d'autres temps et pour d'autres circonstances ; cet acte est pour vous et par vous; vous n'êtes ni par lui, ni pour lui; apprenez aux autres hommes par

---

députation et un an après le dernier acte de leurs fonctions, obtenir pour eux ni solliciter pour autrui aucune pension ou décoration qui soit à la disposition du Roi.

cet exemple éclatant à user pour l'avantage de la société, des droits qu'elle-même renferme et conserve. Établissez, proclamez la tolérance. Un mot de vous sur cet article si important des associations humaines, aura un poids décisif. Proscrire l'intolérance sera beau à ceux qu'on représentait comme sa dernière ressource. Sur cet article, vous avez des arrérages à payer à l'univers. Honorez les ministres de votre religion, mais bornez leur commandement aux choses de leur ministère. Interdisez-leur tout accès à la politique; qu'ils se renferment dans les temples; là tout sera pour eux honneur et pouvoir. Retranchez le luxe parmi eux; pourvoyez honorablement au nécessaire; tenez votre culte aussi loin de l'opulence qui corrompt, que de la misère qui flétrit. Pas plus de prodigalité que de parcimonie : n'usez pas de celle-ci envers les ministres de celui dont vous tenez tout. Les premiers degrés de votre sacerdoce sont dignes de la plus haute vénération; diminuez ceux qui n'apporteraient pas à la religion des titres au même respect; fermez à jamais les portes de votre pays à des institutions qu'accompagnent partout la division et le trouble; hono-

rez Rome ; gardez vos liens actuels, mais cessez de porter ses chaînes ; faites vos affaires sans elle... : elle n'y entre jamais avec profit pour les autres, ni avec convenance morale pour elle-même. Refaites votre institution législative : vous périrez par elle, si vous la laissez subsister dans son état actuel. Qu'au sommet paraisse un roi véritable, en possession d'une somme de pouvoir égale aux besoins de ses hautes fonctions. Il faut que le levier soit proportionné au fardeau qu'il doit déplacer... Que ferez-vous d'un roi sans pouvoir suffisant? Que fera-t-il lui-même pour vous? Dès qu'il est indispensable, il doit être complet : c'est se tromper soi-même que de ne pas faire pour un roi tout ce qu'exige la royauté. Faites que son sort lui suffise, qu'il n'y trouve que des raisons de vous en remercier et de fermer la bouche à ceux qui long-temps encore chercheront à lui faire regretter celui qu'il avait eu... Les princes valent presque toujours mieux que leurs courtisans, et tel périt par eux, qui se serait sauvé tout seul. Placez haut votre trône, mais n'en ayez qu'*un*. Décorez-le ; il ne peut se passer de l'entourage d'une cour ; mais n'en ayez qu'*une*. Prohibez toute cour

collatérale : elle serait la rivale de la cour véritable et seule souveraine. Avec des cours collatérales, il y a partage dans la souveraineté et défaut d'unité dans l'administration.

Veillez avec la plus active et à la fois la plus tendre sollicitude autour du monarque et de sa famille. Ce sont des dépôts sacrés que l'amour et le respect doivent toujours environner, et que le plus haut intérêt public doit protéger... Mais que votre trône ait des gardes, et qu'il ne soit pas ceint d'une armée; et puisque le trône est votre premier bien, qu'il soit gardé par vous seul, et qu'aucun étranger n'ose en approcher.

Renoncez courageusement à l'Amérique, aspirez à l'amitié d'une sœur, et désormais oubliez qu'elle fut votre sujette. Recherchez le talent : il est l'âme du gouvernement représentatif. Partout où celui-ci est bien entendu, il est appelé. Le talent ne reste jamais neutre ni oisif : s'il n'est pas ami, il est ennemi; s'il ne protège pas, il attaque (1). Complettez l'ou-

(1) En Angleterre tout homme qui marque dans la carrière politique est porté à la Chambre des Communes; dans ce pays le talent est une espèce de *député né*, cela est tiré de la nature même des choses. Le gouvernement

vrage de la nature, qui vous a prodigué ses dons, qui, dans une libéralité qu'on peut appeler privilégiée, n'a rien placé chez vous qui ne soit excellent, qui a donné à vos mines les métaux les plus purs, à vos moissons des grains qui égalent la perle en transparence, qui a revêtu vos troupeaux de toisons qu'eût envié la Colchide, qui a tapissé vos coteaux des ceps les plus précieux, qui a empreint la grâce et la fierté dans tous les mouvemens de vos coursiers, qui a couvert vos champs des arbres qui nourrissent l'insecte précieux qui fournit les plus riches trésors, et le fruit d'où découle le suc le plus doux. Mettez à profit les immenses avantages que vous tenez de la nature; les deux mers attendent que vous les chargiez des produits de vos champs et de vos ateliers; que le travail fasse disparaître la mendicité, qui fut la lèpre et la souillure de votre pays. Vous êtes sobres, robustes et constans; nulle part le génie n'é-

---

représentatif est celui de l'opinion : qui doit être appelé à ce gouvernement, ceux *qui influent sur l'opinion ou ceux qui n'y influent pas?* ceux qui ont de l'opinion ou ceux qui n'en ont pas? voila la question réduite à ses plus simples termes.

clata avec plus d'audace, de vivacité et de grandeur qu'il ne l'a fait chez vous; nous vous devons une partie de Corneille et de Molière. Que vous manque-t-il? Rien, si vous ne manquez pas à vous-mêmes. Auparavant, vous pouviez accuser l'absence d'un bon gouvernement; celui que vous avez est votre ouvrage. Pour le perfectionner, il vous reste peu à faire; vous avez à vaincre de moindres difficultés qu'on n'en eut en France; votre cour, votre clergé, vos nobles, n'ont pas la consistance sociale qu'avaient ceux de France; ils ne passeraient pas les Pyrénées avec autant de facilité que les autres passèrent le Rhin, et le désespoir du secours est le principe de la résignation. Ainsi, vous pouvez arriver plus facilement qu'en France à une formation d'élémens législatifs qui, par leur homogénéité, préserveront vos institutions des secousses que fait éprouver à celles de la France l'hétérogénéité des élémens qui les forment; là, l'anarchie est dans les choses (1); chez vous, elle ne

(1) Un orateur français dont la parole a une solennité qui en fait regretter la rareté, a dit, dans une grave discussion, *que l'anarchie était au cœur du gouvernement; qu'il n'y avait pas de majorité réelle, mais*

peut être que dans les hommes. Vous agissez sous les yeux du monde, qui sera encore longtemps à revenir de la surprise que lui inspire

---

seulement des débris de minorités. Il semble que cet orateur se soit arrêté à moitié chemin, et n'ait dit qu'une demi-vérité. D'après lui, il y a anarchie dans les hommes, et en y regardant bien, on la trouve dans les choses : c'est là qu'il faut en chercher le principe. Comment n'y aurait-il pas anarchie dans les hommes, là où l'on fait des lois sans s'entendre sur la signification véritable de ces trois grands mots, d'où dépend tout le reste : *Dieu*, *le Roi*, *la Fran* . Le côté droit les entend d'une façon, le côté gauche de l'autre. Tant que cela durera, il y aura anarchie, mais une anarchie qui ira des choses aux hommes et non pas des hommes aux choses, comme l'a dit cet orateur. Comment n'y aurait-il pas anarchie entre des législateurs non conformistes sur les principes mêmes des lois qu'ils ont à faire ensemble? Parmi eux aucune parole n'a une acception commune. Il ne peut pas y avoir anarchie en Angleterre, parce qu'on est conformiste sur les trois points cités plus haut. La religion est fixée ; la signification du pouvoir royal est déterminée ; l'état moral de la nation n'est pas au sujet de contestation ; la division ou plutôt la différence d'opinion ne porte que sur des choses accidentelles ou sur des personnes : l'opposition anglaise n'a pas d'autre aliment ni d'autre but... ; au lieu qu'en France on n'est conformiste sur rien. L'anarchie va des choses aux

votre révolution; sanctifiez-la par les vertus qu'elle vous fera déployer, par le calme et l'union qui régneront entre tous les citoyens,

---

hommes. Il ne peut y avoir ni majorité ni minorité fixes, car elles n'ont aucun point de départ ni d'appui qui soit fixe. Aussi les discussions sur les mêmes objets se renouvellent-elles sans cesse. Dans les deux dernières discussions, on a dit les mêmes choses sur deux sujets différens, et on les répétera avec la même convenance sur le troisième. Quelle figure ressortirait d'une toile où deux ouvriers traceraient les traits, l'un à *l'endroit*, et l'autre à *l'envers?* Or, voilà cependant ce que l'on fait en travaillant sur un sujet contesté. Les talens les plus éminens, les intentions les plus pures, ne peuvent rien contre un vice radical de cette importance... Il cessera quand il y aura homogénéité dans les Chambres; mais il ne cessera que par là. Des Chambres non conformistes ne s'entendront jamais. Un autre orateur répondant à celui dont je viens de parler, a accordé que son parti était peu nombeux, et qu'en 1815 il avait commis des erreurs. Cet aveu était le résultat combiné du sentiment de la vérité et de la double position de celui qui le faisait. Il a trop d'esprit pour croire son parti le plus fort, et souvent il l'a combattu et lui a reproché ses fautes. Tout était donc obligé dans cette partie de ses allégations. Mais ce qui lui convenait, ne convenait pas de même à tous ceux pour lesquels il parlait. Parmi eux, il s'en est trouvé un qui en le remerciant de faire ainsi

et que le spectacle de votre bonheur serve à faire absoudre les révolutions des reproches qu'on entasse contre elles, et dont après tant

---

les honneurs de son parti, sans en être prié, lui a déclaré qu'au lieu d'être le petit nombre, ce parti était *la France elle-même; qu'au lieu d'avoir fait des fautes, ce parti avait fait des merveilles; et qu'il était tout prêt à recommencer.* Et puis dites qu'il y a anarchie dans les hommes, qu'il n'y a que des débris de minorités, au lieu de dire qu'il y a sur les choses mêmes une contradiction élémentaire qui forme une anarchie radicale, et qui réduit et réduira en poussière impalpable, toutes les majorités et toutes les minorités, tant qu'elles ne porteront que sur des bases contestées, tant que les points principaux ne seront pas fixés, tant que les Chambres ne seront pas conformistes sur les points capitaux de la législation...

Quels singuliers partis que ceux dans lesquels des hommes, devenus les chefs de ceux qu'ils ont long-temps combattu, reçoivent des démentis publics de leurs propres soldats, s'entendent dire que ceux qu'ils montrent comme étant le petit nombre sont la France elle-même, (qui ne convient pas de cela?) et que tout a été admirable dans la conduite qu'on leur reproche. Où se montre ici l'anarchie? est-ce dans les hommes ou dans les choses? Où sont, où peuvent être les majorités, les minorités entre des hommes qui, jusque dans leur propre parti, ne s'entendent sur rien?.. On peut conti-

d'exemples malheureux, il ne tient qu'à vous de préserver la vôtre.

---

nuer sur ce pied pendant cent ans, on n'avancera point d'un seul pas.

Gravez sur le frontispice de tout lieu d'assemblée délibérante : *Conformité, ou tour de Babel.* Je pourrais ajouter à ce tableau, et montrer comment l'anarchie a été constituée dans d'autres institutions ; mais ceci suffit pour que je sois entendu. Des hommes qui font des lois sans être d'accord sur les principes de leurs discussions, *se proposent des problèmes insolubles. Ils rappellent ces rois de l'Orient qui, pour éprouver la sagacité de leur esprit, s'adressaient mutuellement des énigmes à résoudre.*

Parmi des orateurs dont les uns disent : Ce n'est pas la *contre-révolution* que je crains, mais la *révolution* ; les autres : Ce n'est pas la *révolution* qui est à craindre, mais la *contre-révolution* ; un *troisième : La contre-révolution est toute faite, elle est dans la Charte*, de quel côté vient l'anarchie ? est-ce du côté des hommes, ou de celui des choses ?

POST SCRIPTUM.

La révolution d'Espagne a fait éclore mille bruits et conjectures plus absurdes les uns que les autres; elle en fera propager encore davantage, on doit s'y attendre; cette révolution contrarie tant de vœux, renverse tant de projets et détruit tant d'espérances! il ne faut pas envier aux vaincus leurs dernières consolations. Tout dans ce pays s'est passé d'après la nature même des choses... Un mouvement général a renversé le gouvernement abattu, un mouvement général consolide le gouvernement régénéré. L'Espagne voulait s'affranchir d'un mal et s'assurer de la possession d'un bien, l'un et l'autre sont obtenus; il n'y a plus lieu à aucun mouvement. Le roi a embrassé le nouvel ordre; le ministère, la junte, la totalité des autorités sont dans le sens de cet ordre; à qui pourrait-il être donné de le troubler, puisqu'il est de plus soutenu par la nation? Quiroga et son corps d'armée n'ont eu de force que par leur conformité avec l'esprit de la nation;

aujourd'hui s'il s'en séparait, il n'en aurait aucune; c'est ce qui explique ce qui est arrivé à O'donnel.... Cet équivoque personnage a troublé pendant quarante-huit heures la vue ordinairement si pénétrante des salons de Paris. Certes l'Espagne devait au moins aux quatre frères *O'donnel* de faire la guerre civile pour eux.... Maintenant c'est dans un club de Madrid qu'il faut aller découvrir cet important personnage; il est devenu doux comme *ces moutons* qu'il embarquait au mois de juillet.... De son côté Mina devait tout dévorer : malheur à Ferdinand s'il fût tombé entre ses mains... et voilà que ce guerrier honoré de la confiance de son roi, revêtu par lui d'un titre éclatant, répond à ses faveurs en maintenant l'ordre dans l'étendue de son commandement, en justifiant son souverain et en désignant à l'Espagne les auteurs des maux passés. A la voix de nos Cadmus, qui prenaient vraisemblablement leurs rêveries pour des dents de dragon, des armées innombrables se formaient sur tous les points de l'Espagne, et à l'apparition d'un simple ordre du gouvernement, tout cet appareil a disparu comme la rosée fond aux premiers rayons du soleil : ainsi

se sont évanouies à la fois les craintes et les espérances. Il n'y a eu qu'un malheur, que l'Histoire placera à côté d'un acte trop malheureusement célèbre, et qu'elle appellera la *St.-Barthélemi de Cadix* : acte détestable, et fait pour tenir en garde contre la barbarie également atroce et absurde de chefs militaires qui dressent des soldats à assassiner leurs concitoyens, et qui trouvent qu'il n'y rien de *plus spirituel* de plus *joli* que de *fusiller*, dans un guet-à-pens, une population entière : scélérats imprévoyans, qui, en commettant le crime, oublient qu'il y a *un lendemain* qui appartient à la justice et au courroux d'une nation.

Maintenant, on peut être tranquille sur la marche de la révolution d'Espagne : elle sera solide et calme. Les principes des troubles qui ont appelé tant d'orages sur la révolution française n'existent point pour celle d'Espagne. La famille royale n'est point partagée entre deux systèmes, comme elle le fut en France. La moitié ne sera pas en Espagne et l'autre en Allemagne. La moitié de la noblesse et du clergé en dedans et en dehors du pays, et celle-ci appelant l'autre, et la rendant suspecte d'intelligences avec elle. Il n'y aura ni

Pilnitz, ni manifeste du duc de Brunswick contre l'Espagne, ni une guerre de vingt ans dont les opposans pourront dire que c'est une guerre de contre-révolution que l'on veut. Tout est donc différent entre les révolutions des deux pays : le roi, la cour, le gouvernement, les autorités, en Espagne, sont *conformistes*. En France, elles étaient *dissidentes* par moitié; de là sont venus les combats et les catastrophes. La révolution d'Espagne a déjà rendu au monde l'immense service de *réduire à l'absurde* l'appel des soldats étrangers dans les divisions qui s'élèvent entre les princes et les nations. On ne hasardera plus de pareils envois : on peut le faire, si l'on veut, et tant qu'on voudra; on verra contre qui cela tournera, et si les *hommes* envoyés *soldats* ne reviendront pas *hommes philosophes*. Que les princes gardent leurs soldats pour défendre leurs frontières, c'est là leur place, et ils ne doivent pas craindre de ne point les y trouver toujours : hors de là, il y aurait à décompter.

Le dernier espoir sur l'Espagne porte sur le clergé. Fasse le ciel que les hautes vertus du haut-clergé d'Espagne aient assez d'empire sur le clergé inférieur pour le détourner de céder

à des incitations funestes, et pour le contenir dans les seules fonctions de son ministère. Le clergé, en Espagne, a plusieurs choses à se faire pardonner par la nation depuis 1814; il manquerait à son caractère en se mêlant d'un mouvement politique qui est hors de ses attributions, il courrait risque d'empirer son sort, et de compromettre le grand intérêt dont il est chargé, la religion, qui n'a rien à faire dans ces débats.

Quelques papiers ont annoncé pompeusement que MM... avaient déclaré ne pouvoir accepter les emplois conférés par un prince qu'ils déclarent *contraint*... Cela est vraiment bien malheureux, mais n'empêchera pas l'Espagne de marcher.

Quand à l'occupation de Cadix par les Anglais, les romanciers, pères de ces ingénieuses fictions auraient bien dû commencer par montrer les flottes et les troupes mises en mouvement par l'Angleterre, et dire depuis quand les Espagnols avaient contracté l'habitude d'appeler les étrangers, et de leur livrer leurs places. La vue d'un seul étranger réunirait toute l'Espagne. Si l'on veut faire du mal au roi Ferdinand, on n'a qu'à mêler les étrangers

dans les affaires de l'Espagne. C'est insulter au bon sens des lecteurs que de leur présenter sérieusement de pareilles fictions.

FIN.

ERRATA.

Pag. 4,	lig. 4,	les alliés se montrent là : *mettez* une virgule au lieu de deux points
44,	11,	Fénélon parlait, *lisez* pensait
106,	5,	lèpres, *lisez* lèpre
107,	11	M. de Geray, *lisez* de Garay
110,	13,	s'était écoulée, *lisez* s'est écoulée
118,	10,	satorum, *lisez* fatorum
120,	5,	entier, *lisez* etniers
156,	1,	chapitre VI, *lisez* chapitre V
165,	14,	du commerce, *lisez* de commerce
181,	3,	étaient, *lisez* sont
183,	13,	après principe *effacez* la virgule.
209,	1,	actuels, *lisez* avec elle

TABLE DES MATIÈRES.

DÉDICACE, pag. 5
INTRODUCTION, 1
CHAP. Ier. Causes de la révolution d'Espagne, 14
CHAP. II, Principes des révolutions, 31
De l'Armée espagnole, 49
CHAP. III, Premier et second règne de Ferdinand VII, 86
CHAP. IV, Résultats de la révolution d'Espagne, 119
CHAP. V, Ce qu'il y a à faire en Espagne, Examen de la constitution des cortès, 156
POST SCRIPTUM, 217

FIN DE LA TABLE.

PETIT

CATÉCHISME

A L'USAGE DES FRANÇAIS,

SUR

LES AFFAIRES DE LEUR PAYS.

Ouvrages de M. DE PRADT, *qui se trouvent chez les mêmes Libraires.*

1°. Les quatre Concordats, suivis de considérations sur le Gouvernement de l'Eglise en général, et sur l'Eglise de France en particulier, depuis 1515, 3 vol. in-8°, 18 fr.

2°. Suite des quatre Concordats, 1 vol. in-8°, 1820, 4 fr. 50 c.

3°. Des Colonies et de la Révolution actuelle de l'Amérique, 2 vol. in-8°, RARE, 15 fr.

4°. Les trois derniers mois de l'Amérique méridionale et du Brésil, 2e édit., revue, corrigée et augmentée, 1 vol. in-8°, 3 fr.

5°. Les six derniers mois de l'Amérique et du Brésil, faisant suite aux deux Ouvrages ci-dessus sur les Colonies, 1 vol. in-8°, 4 fr. 50 c.

6°. Pièces relatives à Saint-Domingue et à l'Amérique, 1 vol. in-8°, 3 fr.

7°. Antidote au congrès de Rastadt, suivi de la Prusse et de sa neutralité, nouv. édit., 1 gros vol. in-8°, 8 fr.

8°. Lettre à un électeur de Paris, 2 vol. in-8°, 3 fr.

9°. Préliminaires de la session de 1817, 1 vol. in-8°, 3 fr. 50 c.

10°. Des Progrès du Gouvernement représentatif en France, 1 v. 8°, 1 fr. 25 c.

11°. L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle, faisant suite au Congrès de Vienne, 2e édit., 1 vol. in-8°, 6 fr.

12°. Mémoire historique sur la Révolution d'Espagne, 1 vol. in-8°, 7 fr.

13°. Récit historique sur la Restauration de la royauté en France le 31 mars 1814, un vol. in-8°, 2 fr.

14°. Congrès de Carlsbad, première partie, 2 fr.

15°. Congrès de Carlsbad, seconde partie, 4 fr.

16°. État de la Culture en France, 2 vol. in-8°, 10 fr.

17°. Histoire de l'Ambassade dans le grand duché de Varsovie, en 1812, 8e édition, 1 vol. in-8°, 4 fr. 50 c.

Ces Ouvrages se trouvent aussi à Bruxelles, chez LECHARLIER, *Libraire.*

PETIT
CATÉCHISME
A L'USAGE DES FRANÇAIS,
SUR
LES AFFAIRES DE LEUR PAYS;

PAR M. DE PRADT,
ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

A PARIS,
CHEZ BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 57.
ET A ROUEN,
CHEZ BÉCHET FILS, LIBRAIRE,
RUE GRAND-PONT, N° 73.
1820.

PETIT
CATÉCHISME
SUR
L'ÉTAT DE LA FRANCE.

AVANT-PROPOS.

Après avoir employé les efforts de son bras pour la défense de Priam et d'Illion, désespérant de pouvoir les servir encore, le héros troyen porte ses pas vers le séjour de sa triste famille. Il est époux et père : les sentimens de la nature reprennent leurs droits ; les devoirs de sujet et de citoyen sont remplis :

Sat Trojæ, Priamo que datum....

Faisons de même : arrachons-nous aux douloureux sentimens dont un crime affreux a fait, dans ces derniers jours, le partage com-

mun de tous les Français. Rien n'a pu prévenir ce coup funeste. Désormais rien ne peut en détruire l'effet. Pleurer sur l'auguste victime, sur la France, sur nous-mêmes, fut notre premier devoir. Maintenant écoutons la voix de la France qui nous rappelle : s'occuper d'elle, c'est continuer la dernière pensée du prince qui eût fait sa gloire, et qui fait l'objet de notre deuil.

Le fer qui a percé le noble flanc d'un prince infortuné, n'a pas creusé l'abyme sur lequel nous nous sentons suspendus : il n'a fait que le découvrir. Comme Phèdre, la France peut dire : *Mon mal vient de plus loin.* Depuis long-temps il se révélait à des yeux attentifs. Quelques heures plus tard, et les mêmes dangers se manifestaient : car les mêmes fautes avaient été commises, et les mêmes passions étaient en présence. Quoi donc de plus a été produit ? l'occasion. Ainsi les matériaux d'un incendie n'attendent que l'étincelle qui doit les enflammer. Un prince héritier du trône au quatrième degré, précédé d'une longue suite d'ascendans qui, dans l'ordre ordinaire de la nature, lui montrent l'accès ouvert vers ce trône à une époque très reculée, dans un

âge voisin de la vieillesse, n'est, ni par sa présence, ni par son absence, une cause immédiate d'action dans l'ordre politique d'un état. La douleur doit régner auprès de son cercueil; mais le malheur, quelque grand qu'il soit, ne peut altérer l'immobilité de la chose publique (1).

Naguère l'héritière de l'empire britannique (2) porte cette brillante couronne dans

---

(1) En Angleterre, la mort du Roi et de son fils n'ont apporté aucun changement dans l'administration, ni aucun mouvement dans la fortune publique : les fonds ne varièrent pas d'*un centime*.

En France, le 13 février, les fonds publics 74 fr.
le 15.. . . . . 72 fr. 80 c.
les 19 et 20. . . . . 70 71
le 29 . . . . . 74.

La présentation des lois, 15 février, les apparences d'un demi-ministère *ultrà*, causes de la baisse; si ces apparences se fussent réalisées, si le ministère eût été complètement *ultrà*, les fonds auraient reculé de 66 à 60.

Chaque *franc* des fonds publics représentant. . . . . 28,000,000 fr.
il s'ensuivait une dépréciation de richesses, pour la France, de. . . . . 300,000,000 fr.
Et puis faites des ministères *ultrà*.

(2) La princesse Charlotte, fille du prince Régent, épouse du prince Léopold de Saxe-Cobourg.

une famille étrangère : son sceptre doit s'étendre dans les deux mondes sur plus de soixante millions d'hommes. Du plus rude coup qu'elle frappa jamais, la mort abbat ce lis superbe : l'Angleterre pleure et ne s'émeut pas. C'est qu'il n'y avait dans son sein aucune cause de mouvement étrangère à ce grand sujet de deuil, qui n'atteignait qu'une personne. Dans ces derniers temps, en Angleterre encore, la même semaine voit descendre au tombeau le fils précédant le père, dont à son tour il attendait la couronne, qu'il laisse suspendue sur le berceau d'un enfant de quelques mois (1). Là de nouveau, dans l'ordre politique, rien n'apprend que la nation vient d'être frappée de deux coups cruels. La foudre ne laisse pas plus de traces de son passage sous le ciel redevenu serein après l'orage ; c'est qu'un corps sain ne renfermait aucun principe d'agitation : l'Angleterre était saine ; la mort ou la vie de qui que ce soit ne fait plus rien à

---

(1) La princesse fille du duc de Kent, troisième fils du roi d'Angleterre, a dix mois et demi, étant née le 24 mai 1819.

la tranquillité publique, là où vivent de fortes institutions; si donc la France a été ébranlée dans des circonstances beaucoup moins graves que celles où s'est trouvée l'Angleterre, il doit y avoir une cause en France qui ne se fait pas ressentir également en Angleterre. Si le roseau plie au moindre souffle des vents, c'est qu'il n'est pas soutenu par ces racines profondes, par ces durs filamens qui donnent au chêne la force de braver les aquilons.

Mais quelle est cette cause particulière à la France, par laquelle elle peut être ainsi troublée? Je vais le dire: mais avant que d'entamer cette dure indication, averti par l'expérience des dangers que ces temps cruels réservent pour quiconque ose s'énoncer avec franchise, et sur-tout parler le premier, car je suis bien sûr qu'au fond chacun pense ce que j'écris, et que, pour le répéter, il ne fait qu'attendre que quelqu'un ait pris sur lui de le dire, je dois courir au-devant des fantômes que la malveillance aveugle ou bien intéressée peut s'empresser de créer; je dois dire à ceux que je veux trouver justes, afin de pouvoir les persuader (car comment persuadera celui qui est repoussé par la prévention?) O vous qui,

préoccupés d'une douleur trop légitime, l'esprit et les yeux toujours fixés sur un cercueil, ne voyez qu'une seule image, n'entendez que des sons lugubres et plaintifs, n'ouvrez vos cœurs qu'à des sensations déchirantes! gardez, ah! gardez de flétrir du reproche d'insensibilité des recherches auxquelles la patrie m'invite à me livrer! Ce n'est pas du sein des tombeaux que sortira le salut; au-delà de vos douleurs, voyez la France, voyez ce que vous avez de plus cher, voyez-vous vous-mêmes : le même coup n'a pas tout détruit. Au-delà de ce qui nous a échappé, voyez ce qui nous reste; au-delà de ce que nous avons perdu, voyez ce qu'il y a à conserver et à préserver : la France, le Monarque; une famille auguste autant qu'infortunée, que nous voudrions dédommager de ses longues souffrances, dont au prix de notre sang, nous voudrions écarter le destin cruel qui semble acharné à la priver du bonheur dont elle est si digne.

Tels sont les intérêts impérieux qui me rappellent dans une carrière qui n'offre plus que des épines, et dans laquelle, semblable au soldat en présence de l'ennemi, je m'attends à trouver toujours une forêt de lances

dressées contre ma poitrine. Lorsque le crime apparaît, l'honnête homme recule et s'enfuit épouvanté; lorsqu'il se multiplie, lorsqu'il se montre sous les formes les plus hideuses, lorsqu'il s'attache aux racines mêmes de la société, il faut braver son horreur, pour voler au secours de ce qui va périr. Dans tout ce que j'écris depuis vingt ans, je me suis considéré comme un volontaire; dans le danger commun, je ne suis plus qu'un soldat fixé dans un poste marqué par le devoir. Dans notre position, se taire, quand on peut parler, serait déserter; mais aujourd'hui les longs écrits ne sont plus de saison. Le temps de les composer et presque de les lire se trouve à peine; à peine en reste-t-il assez pour ressentir les coups qui de tous côtés nous atteignent. Vite, à propos, et fort, voilà, pour les écrits du temps, la nouvelle règle des trois unités imposées par les circonstances. Tout est à jour; il n'y a pas plus de lendemain que de veille. Il ne s'agit plus même de l'observation des règles sévères que le goût s'impose à lui-même, mais seulement d'entrer dans les esprits, et d'y rester, *si l'on peut.* C'est là qu'il faut déposer ses aiguillons; la meilleure forme des écrits est donc

celle qui fait pénétrer plus avant dans les esprits. Jusqu'ici, j'ai porté le joug des formes convenables à la gravité des sujets que j'ai traités; un autre ordre d'idées et de choses me force à le secouer momentanément; il sera repris, quand il pourra de nouveau s'accommoder au temps. Pour le moment, j'ai regardé l'usage des formes adoptées pour faire pénétrer plus facilement dans l'esprit de la jeunesse les premiers élémens des sciences, comme le plus propre à me faire bien comprendre.

Si je dis ce qui n'a pas encore été dit, si je dépasse la limite de circonspection et celle des réticences dans lesquelles on voit presque tous les écrits se renfermer, si j'atteins haut et loin, que l'on s'en prenne à mon sujet; tout est de lui, rien de moi; tout est du désir et du besoin de servir, rien de l'ambition de la nouveauté, de la témérité de la présomption, encore moins de l'affranchissement de devoirs sacrés, ni du dessein de choquer qui que ce soit. Quel moment pour chercher à blesser, que celui où nous sommes! quel insensé peut songer, sur un vaisseau entr'ouvert, à assaillir le pilote et ses compagnons d'infortune!

CHAPITRE PREMIER.

Considérations générales.

Demande. La France fait-elle partie du monde?

Réponse. Cela est incontestable.

D. Fait-elle partie de l'Europe?

R. Cela est également incontestable.

D. Ceux qui entendent traiter la France comme si elle ne tenait ni au monde, ni a l'Europe, commettent donc une erreur en la séparant d'un tout dont on ne peut pas l'isoler?

R. Assurément.

D. Pour bien juger la France, il faut donc tenir compte de l'état du monde, et de celui de l'Europe?

R. Comme il faut, pour évaluer la santé d'un homme, tenir compte de l'état de l'atmosphère dans laquelle il vit; comme il faut regarder à l'état du vaisseau sur lequel le navigateur est porté.

D. Quel est donc l'état général du monde?

R. Une perturbation universelle.

D. Quel est l'état de l'Europe?

R. Un changement complet depuis 30 ans; cherchez les états, les hommes, les noms, les fortunes, les lois, les usages qui existaient à cette époque.

D. D'où proviennent ces grands changemens?

R. De trois cents ans d'innovations, et de cinq causes principales. L'imprimerie qui a changé la direction des idées, la poudre a canon qui a changé la guerre, le commerce qui a changé la richesse, l'Amérique qui a centuplé cette richesse, et la réformation qui a scindé la famille religieuse de l'Europe, et donné des rivales à Rome.

D. La révolution n'est donc pas un cas fortuit ni particulier à la France?

R. Elle est le résultat de l'état où le monde était arrivé en 1789; elle ne pouvait être ni évitée, ni avancée, ni reculée. Le fruit est arrivé à l'heure de la maturité.

D. Quel est cet état du monde que vous dites *de perturbation* générale?

R. C'est celui du combat des institutions finissantes, contre celles qui tendent à s'éta-

blir : les unes résistent, les autres gagnent du terrain, cherchent à se consolider, s'inquiètent des menaces, des attaques cachées : de là le combat. Le monde et sur-tout l'Europe sont dans la position où se trouva le monde payen, à l'apparition du christianisme; avant de déménager, le vieil Olympe défendit ses autels tant qu'il put... Jupiter tonna avec ce qui lui restait de foudres; vain fracas; après trois cents ans de combats, il fallut céder la place, et de tout ce cortége de divinités fantastiques, il ne reste rien que dans Homère et dans Virgile, que dans les arts et les constellations. De même, à l'époque de la réformation, une lutte de cent ans fit disparaître l'ancien régime religieux, de tout l'espace qu'atteignit la réformation; il en est de même aujourd'hui; le monde subit une nouvelle réformation; ceux qu'elle atteint se débattent contre elle. On ne cède pas ses places pour rien. D'un bout de l'Europe à l'autre, toutes les anciennes prééminences cherchent à se raffermir, et agissent dans un concert forcé et naturel : Carlsbad appuie Paris, et Paris Carlsbad. Il n'en faut savoir mauvais gré à personne, cela est dans la nature des choses.

D. C'est donc un contre-sens que de considérer la France comme une *révolution à elle seule,* et comme isolée du reste du monde?

R. Assurément, et cette erreur capitale est le principe de nos embarras.

D. La révolution a-t-elle laissé en France de profonds sillons, de ces bornes que rien ne peut ébranler, de ces racines qu'on ne peut arracher?

R. Elle a pénétré la substance de la France, elle en est inséparable. Sur ses 30 millions d'habitans, 10 millions sont enfans de la révolution, sont nés sous son règne, ont reçu son éducation, et plus de 25 millions sont attachés à ses effets par la fortune, l'honneur social, et par tout ce qui compose l'existence de l'homme.

D. La France ne peut donc pas être gouvernée après la révolution et au milieu de ses effets, comme avant que celle-ci fût éclose, et qu'elle eût tout couvert de ses résultats?

R. Pas plus qu'on ne peut régenter un homme de vingt-cinq ans comme un enfant de huit ans, un savant comme un ignorant, un homme qui a parcouru les diverses contrées de l'univers, comme celui qui a borné ses courses à la ville de son voisinage.

D. La France est-elle plus difficile à gouverner aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la révolution ?

R. Infiniment moins.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que l'action de l'autorité publique est débarrassée des obstacles qui jadis encombraient sa route, et parce que le peuple est beaucoup plus pourvu de lumières.

D. Est-ce donc qu'un bon gouvernement se compose des bonnes dispositions de ses parties, et des lumières des gouvernés ?

R. Oui, sans doute. Le premier point n'a pas besoin d'explication; ainsi, il n'y a aucune comparaison à faire entre l'ancien mode de gouvernement et le nouveau. Le premier, avec ses rouages compliqués, était bien loin de celui-ci, avec ses mouvemens si simples, si souples, si uniformes. Jamais il n'exista machine de gouvernement à la fois plus forte ni plus facile à manier; jamais peuple plus façonné à l'obéissance, à l'observance des prescriptions légales; jamais le pouvoir ne fut plus près de son sujet. Mettez l'ancien régime en parallèle avec le nouveau : le premier, avec ses parlemens, ses pays d'état, de grands corps de clergé et

de noblesse, sa législation variable, ses douanes intérieures ; le second avec deux chambres, et puis c'est tout ; avec ses préfets, ses sous-préfets, ses tribunaux répandus sur tous les points du territoire, la force publique organisée partout, ses gendarmes et ses télégraphes, tout se mouvant dans une direction uniforme, imprimée par la pression d'un ressort unique, voyez ce gouvernement ne rencontrant que de l'obéissance, dès que sa voix est en harmonie avec celle des chambres, n'éprouvant jamais le grand embarras des gouvernemens, celui de l'argent, ni aucune résistance de la part des individus qui ne veulent pas se faire broyer sous le poids d'une pareille machine, et dites à laquelle des deux de l'ancienne ou de la nouvelle est due la préférence, et quelle est celle que vous préféreriez de manière.

Quant au second, il est bien évident qu'à mesure que le peuple connaît mieux la nature de son gouvernement, qu'il en suit mieux les mouvemens, qu'il en apprécie mieux les effets, il s'y attachera davantage par toutes ces raisons. La masse du peuple n'a pas d'autres principes de jugement, ni d'autres mobiles d'affections.

D. Quelles sont les causes ordinaires des grands malheurs publics et des révolutions?

R. Des guerres malheureuses, de grandes disettes, et des finances déréglées.

D. La France est-elle frappée d'aucun de ces fléaux?

R. Heureusement non.

D. Quel est son état sous ces trois rapports?

R. L'ennemi est loin, les greniers et le trésor sont pleins.

D. Quelle est la différence de ce temps avec celui dans lequel éclata la révolution?

R. La voici : alors après trois cents ans de banqueroute et cent cinquante ans d'emprunts volontaires et forcés, remplis ou non, tout tarit... Les parlemens à bout de voies, signifient au Roi qu'ils sont incompétens pour imposer comme pour emprunter; de plus, ils déclarent à lui-même qu'il n'en a pas le pouvoir plus qu'eux... Le cardinal de Loménie s'enfuit avec le dernier écu du trésor. M. Necker vient soutenir par son crédit personnel, le vaisseau de l'état laissé à sec. A cette époque, la famine dévorait la France; maintenant, l'impôt *est à jour :* la nation court sous un fardeau de 874,000,000 fr. d'impôts, sans

plier davantage sous ce poids, qu'on ne voit le faire les lestes et robustes habitans des campagnes, qui descendent des montagnes en portant sur leur tête les fruits qu'ils y ont recueillis. Naguère l'Europe vint offrir tout son or au crédit naissant de la France : aucune contradiction n'arrête la marche financière du Gouvernement, aucun doute n'ébranle la confiance due à des engagemens marqués du sceau d'une grande nation. Des montagnes d'argent attendent dans des coffres trop étroits pour ces amas de richesses, que la main du commerce et de l'industrie vienne les rendre à une circulation vivifiante... L'abondance est partout, on en est comme embarrassé; il n'y a donc aucun rapport entre les deux époques, et la comparaison est toute entière à l'avantage de notre temps... De plus, comparez le travail, la population, l'industrie des deux époques, et vous trouverez que jamais supériorité ne fut mieux établie que celle de l'année 1820 sur celle de 1789, et qu'il faut une maladresse exemplaire pour être embarrassé avec de pareils moyens.

D. Voilà qui est bien pour le matériel ; mais le personnel?

R. Au moins aussi bien que le matériel.

D. Vous m'étonnez... Car on entend dire beaucoup de mal des Français sous ce rapport?

R. C'est qu'on est distrait, ou bien intéressé à parler ainsi.

D. Pourriez-vous montrer cela?

R. Rien n'est plus facile.

1°. En religion, il y a respect, décence et générosité : tout outrage contre la religion a disparu; l'ancien temps en était plein. Aujourd'hui ces outrages feraient bannir de la société; avant la révolution, ils y servaient d'introducteurs. Ce n'est point contre la religion elle-même, mais contre des abus intéressés faits de la religion, qu'ont été adressées quelques attaques que l'on ne peut trop blâmer, mais qui sûrement ne seront pas renouvelées. Une somme de 68,000,000 de francs est attribuée par le peuple aux ministres de son culte. Dans tout cela, où voit-on de l'irréligion? 2°. En morale, la criminalité diminue chaque jour. Dans l'espace d'une seule année, de 1817 à 1818, elle a baissé d'un tiers... Un rapport officiel annonce ce fait consolant, et ne laisse plus lieu au doute sur cette partie si importante de la statistique de la nation. Jamais

la charité publique ne s'est manifestée d'une manière plus honorable pour le caractère français. Il est reconnu que les secours sont beaucoup plus abondans et mieux administrés qu'ils ne l'étaient avant la révolution. Cette supériorité est incontestable, et quoique désolante pour les détracteurs du peuple français, elle suffirait à elle seule pour répondre à leurs inculpations. 3°. En soumission, quel acte de l'autorité publique éprouve de la résistance? Quel arrêt des tribunaux reste sans exécution? Qui s'y oppose, qui décline leur juridiction? Quel droit public ou privé est attaqué, ou reste sans appui et sans vengeance? Quelles rixes ont lieu entre les citoyens? Quelles routes manquent de sûreté? En quel lieu éclatent le désordre et l'immoralité? Du haut de son trône, le Monarque apparaissant au centre des deux branches de la législature dont il fait le lien, a dit à son peuple que tel était son état. Et quel témoignage plus auguste peut être invoqué? Où donc est le mal? En France voit-on, comme en Angleterre depuis plusieurs années, des Spaafields, des combats de Manchester, des conspirations d'Olivier; une partie de la population soulevée, couvrant les routes de bataillons errans, provocateurs, séditieux et

armés? Un fou, nommé Didier, a apparu en 1816, au milieu de la cruelle réaction de 1815. Qui a soutenu ce misérable, qui, comme sera tout insurgé en France, n'avait l'air que d'un homme ennuyé de vivre? S'insurger dans un pays organisé comme l'est la France, ah! c'est aussi montrer trop d'ignorance de ce qui s'y passe! Que dirait-on de la France, si la centième partie de ce qui a eu lieu en Angleterre s'y faisait remarquer? L'enfer a vomi un monstre au milieu d'un peuple qui se livrait à la joie! Quelle part a-t-il pris à ce crime? Quelle horreur en a-t-il marquée? Quelle attitude a-t-il gardée? Comment a-t-il répondu aux invectives, même aux provocations? Par le calme, expression du sentiment de sa force : il n'appartient qu'à la faiblesse d'être bruyante. Mais a-t-on vu chez lui un complot tel que celui dont Londres frémit encore? Mais a-t-on vu l'armée dicter des lois à son Roi, et tracer avec l'épée le titre d'une loi fondamentale? C'est par ces traits généraux qu'il faut juger les grandes masses d'hommes, et non point par quelques difformités, inévitables apanages d'une grande réunion des parties de la faible humanité.

D. Des doctrines subversives de la société n'ont-elles pas été répandues parmi le peuple français ?

R. On défie de citer rien qui y ressemble. Il faut distinguer; des inconvenances, des personnalités ont eu lieu : on a blessé beaucoup d'hommes, on a insisté sur des particularités qu'il fallait savoir mépriser ; quelques opinions excessives en matière de liberté, et des formes de gouvernement ont été émises ; mais jamais doctrine directe n'a été mise en avant contre aucune partie de l'ordre social, sur-tout par des hommes de quelque considération ou de renom : *le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé :* qui peut en répondre, et qui dirige-t-il? Dans quel pays cela ne se rencontre-t-il pas?..

Tout accuser, tout excuser est également d'un mauvais esprit; la justice, devant laquelle tous les prestiges se dissipent, en reconnaissant la réalité des fautes, des erreurs et des excès, proscrit des accusations qui ne sont soutenues par aucune preuve. Ainsi le crime qui cause notre deuil a été attribué à la liberté d'écrire, et il y a cinq ans qu'il couvait au fond du cœur d'un sélérat, avant que l'on pût écrire, et sans

qu'il ait rien lu. J'aimerais autant dire que Ravaillac est dû à la liberté de la presse. En m'associant un instant à une inculpation qui a frappé tout le monde d'étonnement et d'horreur, j'aimerais autant dire, comme le font tant d'hommes, que si le coup n'est pas parti directement de la main même d'un ministre, défenseur du trône par devoir, il est sorti de son système de gouvernement... Quand les hommes en sont là, il faut cesser de raisonner avec eux : ils ne sont plus susceptibles d'entendre.

D. Quel est le nouveau genre de patriotisme adopté par un parti à l'égard de la France?

R. La représenter comme un repaire de brigands dignes des vengeances du ciel et de la terre.

D. Que faut-il faire à l'égard des peintres et du tableau?

R. Plaindre les uns, rire de l'autre.

D. Ne faut-il pas avoir égard à l'effet produit par les grandes scènes de la révolution sur l'esprit des Français.

R. Assurément. Une scène immense a été offerte à leurs regards pendant trente ans ; leurs yeux se sont ouverts et comme agrandis.

Un poids immense de gloire et de puissance a été leur apanage et leur décoration; les champs sont pleins d'hommes qui ont promené leur humeur belliqueuse et porté leurs pas victorieux de Memphis à Moscou, du Tage au Tibre... Le mot d'ordre de l'Europe s'est donné pendant quatorze ans aux Tuileries; tout cela ne s'oublie pas dans un jour. On ne passe pas de gaité de cœur de la gloire à l'abaissement, du commandement à l'obéissance, de l'opulence à la médiocrité, d'un rang dominant à un rang subalterne; le peuple français a beaucoup vu, beaucoup fait, beaucoup possédé.

Des regards de douleur, jetés sur cette glorieuse carrière, n'ont pas besoin d'excuses; les regrets sont dans la nature, et les yeux souffrent du passage trop rapide de l'éclat du jour à l'obscurité de la nuit.

Or, voilà l'état du peuple français, état qui exige d'être pris en considération, lorsqu'on a à le gouverner, et qui rend illusoire et presque ridicule toute tentative pour le ramener vers un passé qui ne lui retrace pas des grandeurs égales à celles qu'il était accoutumé de rencontrer. Les Français souffrent de la comparaison de leur état actuel avec celui qu'ils ont

eu. Il en coûte pour passer de l'empire de Rome au bas-empire.

D. Peut-on gouverner un pays par sa partie faible?

R. Cela n'est pas encore arrivé depuis la création du monde.

D. C'est donc par la partie forte.

R. La conséquence est évidente.

D. Pourroit-on gouverner la France avec des ordonnances?

R. Très facilement..., mais à condition de se passer d'argent et de ce qui le donne, les impôts, les emprunts, la confiance et l'amour. Si l'on peut gouverner sans cela, on pourra mettre la France au régime des ordonnances; hors de là, je ne le conseille pas. Pourquoi gouvernerait-on la France sans les Chambres plutôt que l'Angleterre sans parlement? Les Français valent bien les Anglais.

D. Comment et avec quoi faut-il donc gouverner?

R. Avec la partie forte et dans son sens.

D. Qu'entendez-vous par la partie forte?

R. La masse des habitans et des intérêts; et les uns sont inséparables des autres.

D. En quelle somme ces habitans et ces intérêts existent-ils en France?

La France compte 30,000,000 hommes.

Sur ce nombre se trouvent à peu près

50,000 nobles.

50,000 prêtres.

Attachés à eux par diverses causes. . . . . 200,000 hom.

Comme la générosité va bien à la richesse, accordons . . . . . 500,000 hom.

Il reste de l'autre côté.. 29,500,000 hom.

C'est-à-dire qu'il y a 59 contre 1.

Il en est de même pour les intérêts matériels. Les domaines nationaux seuls intéressent

11,000,000 hom.

Le ministre du Roi vient de l'apprendre officiellement. Ajoutez l'affranchissement des droits de toute espèce qui pesaient sur le sol, et vous verrez s'il est un seul point du territoire qui n'ait été touché par la révolution, qui ne porte les traces de son passage, qui ne proteste en quelque sorte contre ce que l'on essaierait contre elle.

La France est donc une terre comme saturée des effets de la révolution, la représentant dans toutes ses parties, et ne pouvant plus en être séparée. Par conséquent, pour la gou-

verner, il faut commencer par fixer le *statu quo* des effets de la révolution, et se tenir à la partie forte de ce pays. Sous Napoléon, il n'y avait plus en France que la révolution; aucun dissentiment n'éclatait; vainqueurs et vaincus vivaient ensemble, remplissaient ensemble les palais, l'armée, les salons, mêloient leur sang ensemble. Encore 25 ans, et toute nuance disparaissait. Arrive 1814, et la contre-révolution avec lui. Coblentz entend régenter Paris; la révolution et la contre-révolution se trouvent en présence, et la France se trouve placée comme le vieillard de la fable entre deux âges et deux maîtresses. La révolution veut conserver; la contre-révolution veut reconquérir. Deux compétiteurs se montrent et se disputent la France.

D. Les 29,500,000 hommes ne seraient-ils point par hasard représentés par un petit nombre d'hommes, par exemple par une certaine quantité d'écrivains, ce *qu'un parti appelle quarante mille bavards*, tout le reste demeurant étranger et comme insensible à tout ce qui se passe? Aussi un homme d'esprit a-t-il dit que *le peuple avait donné sa démission*.

R. Ceci mérite une explication précise. Il faut assigner la nature de ce qui se montre et qui s'agite en France, et celle des objets dont le peuple a donné sa démission. Si je n'étais pas pénétré de respect pour votre homme d'esprit, je dirais qu'il a proféré là une fort grosse sottise, ce qui arrive quelquefois même aux gens d'esprit... Les sots ont ramassé son mot, et s'en sont fait une arme à leur usage. C'est le danger des gens d'esprit, que d'avoir des sots pour commentateurs.

Mais enfin, puisque vous le voulez, il faut vous dire ce que sont les quarante mille bavards que l'on dit faire à eux seuls la nation française; je vous dirai ensuite de quoi le peuple a donné sa démission.

La France compte quarante mille communes et quarante mille bavards (1) : c'est un bavard par commune. Mais si ce bavard n'était pas écouté, bientôt il ne parlerait plus. Au contraire, si depuis trente ans il est écouté,

---

(1) Je suis forcé de me servir de ce mot, parce que je l'ai très souvent entendu proférer dans ce sens. Il n'est pas noble. La faute en est à ceux qui en usent ; il faut bien répondre à ce qu'ils disent.

c'est qu'il parle de quelque chose qui intéresse, autrement il serait lapidé depuis longtemps. S'il intéresse, il ne parle donc pas pour lui seul ; il est donc un interprête et un organe de ses auditeurs. Il y a donc dans chaque commune un organe toujours subsistant de l'opinion résultante des intérêts, formé par eux et en vue d'eux ; et celui qui a l'air de parler tout seul, dans le fait parle pour tous (1). Or, en faisant l'application de ce principe à la

---

(1) C'est ce qui a fait la fortune de *la Minerve* et du *Constitutionnel*... Dix mille abonnés pour chacun ne représentent pas l'influence immense que ces écrits ont exercé en France. D'où venait-elle donc? De ce que dix mille abonnés représentaient la totalité de leurs partisans, c'est-à-dire de la France, dans laquelle il n'y a ni ville, ni village ou ces papiers n'aient pénétré. Les abonnés sont dix mille, mais les auditeurs sont des millions. De même pour le *Conservateur* et les journaux de la même couleur.

Huit milles abonnés pour l'un, quelques milliers pour l'autre, forment l'esprit de la totalité du parti que nous avons dit être de cinq cents mille hommes. C'est que dans ce cas comme dans le premier, il y a des organes permanens pour tous ceux qui partagent les mêmes opinions et qui sont liés par les mêmes intérêts.

généralité de la France, vous trouvez que quarante mille personnes, que l'on pourrait appeler quarante mille tribunes vivantes, représentent bien réellement et effectivement 29,500,000 hommes. Il n'est pas nécessaire que tout ce monde parle toujours et à la fois pour avoir l'opinion de tous. Il suffit qu'elle soit exprimée sans discontinuation et sans contradiction, et qu'elle représente des intérêts certains, connus et vivans... Or, dites, si vous l'osez, que ces organes s'arrêtent, qu'ils sont contredits ou qu'ils servent de canaux à une autre expression qu'à celle des intérêts les plus sensibles de cette multitude... Maintenant pensez-vous que ce soit des intérêts de la révolution ou de ceux de la contre-révolution que ces organes soient les propagateurs? Croyez-vous que ce qui flatte quelques-uns et qui rabaisse le grand nombre, que ce qui ferait la richesse de quelques-uns et la ruine de tous les autres, que ce qui ouvrirait toutes les carrières aux uns et qui les fermerait aux autres, puisse être l'objet de la recommandation de tous ces organes et de la bienveillante attention de tous leurs auditeurs? Vous détruirez la nature, avant que cela puisse exister.

Maintenant examinons la démission donnée par le peuple.

En effet, il a donné sa démission, et il n'a pas envie de la reprendre, des clubs, des troubles, des attroupemens et des scènes révolutionnaires; le peuple a vu tout cela, il l'a en horreur, en mépris : il ne les renouvelerait pas. D'ailleurs, presque toujours la raison pour qu'une chose n'existe plus, c'est qu'elle ait existé; mais il n'en est pas de même de la liberté, de la sûreté, de la propriété, de tous les avantages dont la révolution a fait une si large distribution parmi le peuple. Oh! pour ceux-là, il n'a pas donné sa démission, et il ne songe pas à le faire. Le guerrier, le pair de France, qui doit son élévation à la révolution, n'entend pas avoir rien de commun avec sa partie désorganisatrice et anarchique; mais pour cela il n'entend pas renoncer aux postes élevés auxquels elle l'a mis dans le cas d'atteindre : voilà ce qu'il faut bien distinguer. Une autre source fort commune d'erreurs est la propension qu'ont presque tous les hommes à partager la société en quelques classes, à chacune desquelles ils attribuent des qualités communes. Cette méthode flatte la paresse de

l'esprit; mais combien elle est propre à l'égarer! Presque toujours, dès que le mot peuple est prononcé, il est affecté aux classes grossières et ignorantes de la société...; mais combien ce jugement n'est-il pas erroné et fautif! Combien de nuances et de classes ne se font pas remarquer dans la composition de l'échelle sociale, depuis celles qui brillent au premier rang jusqu'à celles qui végètent dans le dernier! Mais, par qui est rempli l'espace qui les sépare? N'est-ce point par cette partie qui fait la force véritable des sociétés, qui en dessert tous les besoins, qui met en rapport celui qui produit avec celui qui consomme? n'est-ce pas parmi elles qu'il faut aller chercher les conseils qui nous guident, les mains qui nous soignent, les arts qui nous charment, l'industrie qui pourvoit à nos jouissances? Quelle étroite et fausse manière d'évaluer la société, que celle par laquelle on n'en voit que les deux extrêmes, en mettant de côté tout ce qui les unit? Par exemple, *aujourd'hui le monde appartient au commerce,* et à l'industrie; voyez les étonnans progrès des uns et des autres : la force des sociétés est donc là; l'action de ces deux classes commande celle des

classes inférieures qui, par la nature des choses, leur sont subordonnées. Or, peut-on penser que ces classes aient donné leur démission des résultats d'une révolution à laquelle elles doivent tant; pense-t-on que parce qu'elles craignent essentiellement le désordre, elles veuillent le dépouillement de ce qu'elles ont conquis, ou le renversement de l'état? Le commerce a plus besoin de la tranquillité de l'état et de sa prospérité, que la propriété territoriale : celle-ci, dans son immobilité, peut braver les troubles; mais le commerce, qui vit de combinaisons fugitves, a besoin de régularité, et demande sans cesse à l'état une assiette solide. Parce que le peuple ne se remue pas, il n'a pas donné sa démission; il ne se remue pas, parce qu'il n'a pas à perdre ce que tout mouvement coûte toujours; il ne se remue pas, parce qu'il ne se sent pas attaqué dans ses intérêts essentiels; mais si on le cherchait là, il est plus que probable que l'on l'y trouverait.

Voilà comme il faut expliquer un mot dont l'originalité a fait la fortune et couvert le vide; heureusement il y a de la ressource avec les gens d'esprit, et celui-ci ne sera pas embarrassé de dire mieux une autre fois.

C'est encore une très fausse manière de juger la France, que de se représenter son peuple comme étranger à ce qui se passe dans son sein : les faits prouvent le contraire. Dans les hameaux comme dans les villes, on ne s'entretient que des évènemens du temps, des acteurs et des résultats; tout le monde lit, raisonne à sa manière; les lieux de rassemblement sont centuplés, les papiers publics ont pénétré partout; partout ont lit, on commente ce qu'on a lu; la reprise des Chambres communique une activité redoublée à toute cette masse; dès que les Chambres paraissent, on ne s'occupe plus que d'elles, c'est une autre vie que celle dont on jouissait jadis : ce grand changement date de la révolution. Sous ces rapports, le peuple français commence à se rapprocher du peuple anglais et américain; dans peu, il sera à leur niveau; et il ne serait pas plus sûr avec lui qu'avec eux de le croire impassible parce qu'il est tranquille, et qu'il laisserait tout faire parce qu'il ne fait rien. Hume nous apprend qu'au temps de la révolution d'Angleterre, toute autre occupation que celle des affaires publiques avait cessé. Le peuple n'est rien, disent quelques-uns :

oui, quand il est tranquille; mais dès qu'il se remue, il est tout, et c'est là ce qui doit faire regarder à ce qui pourrait lui donner l'envie de remuer.

D. Comment faut-il donc gouverner dans ce temps-ci?

R. Dans le sens de la nation, avec fixité, clarté et franchise.

Une grande nation ne peut pas rester indécise sur sa situation, ni voir chaque année son état remis en question; elle veut savoir à quoi s'en tenir; au moindre mouvement une masse énorme d'intérêts périclite, reste en suspens, et dans cette indécision arrête l'essor des affaires, et déprécie la richesse de tous. Les nations ne font point d'intrigues pour arracher le pouvoir; elles ont besoin qu'il soit fixé : elles n'ont point de temps à employer dans les combinaisons qui forment le fonds de la vie de beaucoup d'oisifs. L'action des nations est rapide, parce qu'elles n'ont pas de temps à perdre. On voit communément les intriguans se mettre fort peu en peine des suites des mouvemens politiques : pourvu qu'ils arrivent à leur but, ils sont satisfaits; le reste s'arrangera. Si l'on mettait ensemble ce que coûte à la France la suite

des mouvemens de cette nature qu'on lui a fait éprouver depuis quelques années, on trouverait une somme effrayante. La prospérité fait effort pour se développer ; un mauvais génie se trouve toujours là pour la repousser et pour la faire comme rentrer en terre. Par exemple, les attaques livrées à la loi des élections ont, depuis dix-huit mois, coûté à la France des sommes immenses. Ceux qui sans cesse y portent la main ont-ils une seule fois fait cette réflexion ? Le commerce en a été blessé au vif, et se débat contre les effets de ces témérités.

De plus, désormais il faut renoncer à la finesse ; le temps des gouvernemens occultes est passé ; celui des gouvernemens patens est arrivé : tout est connu et percé à jour ; tout est deviné, soupçonné ; il n'y a plus moyen de feindre. Désormais les gouvernemens ne peuvent être placés que dans un local transparent, découvert à tous les regards. Plus on les verra, plus on y croira ; s'ils rentrent dans leurs anciennes ténèbres, on les y laissera.

D. Le gouvernement doit-il aller à la nation, ou la nation au gouvernement ?

R. Comme l'artiste doit aller au sujet sur

lequel il doit opérer, et non pas le sujet à l'artiste.

D. Le peuple français est-il difficile à gouverner?

R. Avec de la franchise, de l'élévation d'esprit et de l'esprit, on en fera tout ce que l'on voudra. Son allure dépend de celui qui le guide; si celui-ci est dur, craintif et sans assiette, il fera câbrer et renverser son coursier; s'il est sûr de son assiette et de sa main, un fil de soie lui suffira. Voilà l'avantage d'avoir affaire à un peuple vif, animé, spirituel, sensible aux mouvemens généreux, indifférent aux périls, et toujours prêt à suivre qui sait le mener. A la veille d'un combat, mille soldats français en font le plan aussi bien que le général lui-même; en fait de gouvernement, mille citoyens diraient aux chefs tout ce qu'ils ont à faire.

Rien ne manque en France, que des metteurs en œuvre.

D. Gouverner avec les intérêts créés par la révolution, n'est-ce pas gouverner contre les intérêts étrangers à la révolution?

R. Un gouvernement n'est jamais une chose privative, mais générale; il existe pour tous,

et non pour quelques-uns : la généralité est son premier caractère. Tous les intérêts ont le même intérêt, la sûreté. Gouverner dans les intérêts de la révolution, n'est pas autre chose que de les mettre à l'abri de toute attaque et de toute crainte : dès-lors ils sont satisfaits ; le gouvernement ne leur doit et ne peut leur accorder que ce qu'il doit et que ce qu'il accorde aux autres; mais il le leur doit tout entier. Quand donc on aperçoit dans le gouvernement une tendance manifeste à favoriser les intérêts contre-révolutionnaires, lorsque des attaques de toute nature, des menaces, des imprécations continuelles ne sont pas réprimées avec vigueur; lorsqu'un parti qui se rattache au degré le plus élevé de la société, qui occupe les postes les plus brillans, qui remplit la moitié de la législature, est en état habituel d'hostilité et de profession de haine contre la révolution et contre ses suites, sans qu'il encoure la moindre disgrâce de la part du gouvernement; alors celui-ci ne dirige pas dans le sens des intérêts de la majorité; alors celle-ci s'effarouche, se méfie, ne croit pas ce qu'on lui dit, et peu à peu il se trouve entre les gouvernans et les gouvernés une distance que

rien ne peut plus combler. Alors les allégations, les prétextes, les promesses, ont perdu jusqu'à la faculté de se faire écouter.

D. Est-ce là notre état ?

R. Précisément.

D. Existe-t-il en France des idées démocratiques, démagogiques et révolutionnaires ?

R. Rien n'est plus chimérique. Il n'y existe plus que des idées de constitution et de stabilité. Des écrivains ennemis, un parti, répandent ce bruit. Cela est simple : car, sans cela, ils n'auraient rien à dire. Ensuite, cela est commode : car, comme les faits manquent, il faut ou se taire, ce qui ne convient pas au parti ennemi, ou bien se rejeter sur des généralités dans lesquelles l'on trouve tout ce que l'on veut. Accuser, alléguer, ne prouve rien.

Quelques rêveurs isolés, bien embarrassés de dire ce qu'ils veulent, peuvent exister : à la bonne heure, cela se trouve aussi partout ; mais la masse ne ferait pas un pas pour toute la démocratie de la terre, et ne prêterait pas davantage son bras à quelque démocrate que ce fût. Les idées révolutionnaires sont si loin, que tout ce que l'on craint c'est la contre-révolution, qui n'est elle-même qu'une révolution

nouvelle. Tout ce que veut le peuple français, c'est de rester comme il est; laissez-le tranquille, et vous verrez s'il est révolutionnaire. La démocratie peut être créée et comme amenée au milieu de lui par des tracasseries continuelles, par l'incertitude de son sort, par l'opposition de ses chefs à son esprit, par leurs maladresses. A la longue, tout s'use, et l'on finit par se lasser; à force d'être mal mené, on songe à se mener soi-même; mais cette démocratie vient du dehors, et ne repose pas dans le cœur ni dans l'esprit du peuple français.

Il en est de la démocratie en France, comme de ce que l'on appelait le *bonapartisme*. Quelques hommes que des liens plus intimes attachaient à Napoléon, ont pu songer à son retour, pendant quelque temps; mais dans l'état actuel de la nation, après tout ce que l'on a vu, quel point de l'état le réclame ou le soutiendrait? Chacun s'est arrangé dans un autre ordre; ceux qui parlent bonapartisme montrent par là qu'ils ne savent pas plus pourquoi Napoléon s'était élevé que pourquoi il est tombé; mais dans ce cas, comme dans celui ci-dessus, il faut prendre garde à ne pas recréer comme à ne pas

porter à des comparaisons dont le résultat peut renfermer des inconvéniens.

D. Comment donc avec un matériel et un personnel admirables se trouve-t-on dans l'embarras ?

R. Il est vrai que cela n'est peut-être pas arrivé depuis la création du monde ; mais aussi regardez aux ouvriers et au but que l'on s'est proposé.

D. Qu'entendez-vous par les ouvriers et par le but ?

R. J'entends le ministère et les institutions, c'est-à-dire l'établissement fait dans la nation. Si celui-ci a été construit sur des proportions justes, s'il a été remis à des mains habiles, tout a dû bien aller ; si tout a mal été, c'est qu'il y avait à la fois défaut de construction et défaut de direction. Pour s'en assurer, il faut donc examiner les institutions et leurs directeurs. Cela conduit à parler de tous les deux.

CHAPITRE II.

Des Ministres.

D. Comment a-t-on procédé depuis 1814, à l'égard du ministère?

R. Il faut distinguer trois époques,

1°. En 1814 on a commencé sans ministère, mais avec des ministres.

2°. En 1815, on a découvert qu'il fallait un ministère avant que d'avoir des ministres, et que des ministres sans ministère était chose insuffisante; on a donc tâché d'avoir un ministère.

3°. On vient de découvrir que ce n'était pas tout que d'avoir un ministère, mais qu'il fallait avoir encore un chef du ministère : idée tardive, mais saine. La vérité est comme la justice; elle se fait attendre, mais enfin elle arrive.

D. Combien y a-t-il eu de ministères depuis 1814?

R. Cinq; c'est-à-dire un pour 15 mois : les longévités ministérielles, dans leur ensemble, n'ont guère dépassé ce terme.

D. Combien pendant ce temps a-t-on compté de ministres?

R. vingt-six (1).

D. Combien y a-t-il eu de ministres principaux?

R. Trois.

D. Nommez-les.

R. Celui de MM. de Talleyrand, de Richelieu, et Decazes.

D. Q'entendez-vous par le ministère de tel et tel?

---

(1) MM. De Talleyrand. MM. Richelieu.

Dambray.	Corvetto.
Blacas.	Marbois.
Baron Louis.	Decazes.
Malouet.	Vaublanc.
Dupont.	Feltre.
Montesquiou.	Dubouchage.
Soult.	Molé.
Ferrand.	Dessolles.
Pasquier.	Portal.
Fouché.	Latour-Maubourg.
Gouvion Saint-Cyr.	Siméon.
Roi.	De Serre.

Quelques-uns l'ont été deux fois, et un *trois fois*, sans compter trois directeurs-généraux de police, MM. Beugnot, d'André, Mounier.

R. J'entends le ministère dont la formation, l'esprit, la direction principale venaient de tel ou tel, comme, en Angleterre, on dit le ministère Pitt, Fox, Portland, Rochingham, Chatam, Bute, en désignant chacun de ces ministères par le nom du chef qui l'avait formé, et qui se faisait suivre dans ses voies par ses honorables collègues.

D. Le changement des hommes a-t-il changé les choses ?

R. Assurément non. On était plus mal en 1815 qu'en 1814...; on a été plus mal en 1818 qu'en 1817...; on est plus mal en 1820 qu'on ne l'était en 1819..., et l'on sera encore plus mal en 1821 qu'on ne l'est en 1820, et toujours par la même raison.

D. Sont-ce donc les ministres qui sont cause de ce *crescendo* de mal-aise ?

R. Il s'en faut de beaucoup; vous aurez beau changer les hommes, en laissant les choses, vous aurez toujours les mêmes résultats. S'il était permis de plaisanter dans un sujet aussi grave, on rirait de la méprise qui fait prendre les hommes pour les choses, et qui condamne ces malheureux à lutter contre ce qui est mille fois plus fort qu'eux : tous

les vaisseaux de l'univers pourraient se briser sur le même rocher, mais ils ne pourraient pas l'ébranler; pour passer, il faudrait détruire l'écueil.

D. Quelle opinion faut-il donc se former de ces ministres?

R. N'en penser ni tout le bien ni tout le mal qu'on en a dit; être juste envers eux comme envers tout le monde; ne pas commencer par célébrer leur génie pour finir par les accuser d'impéritie, et sur-tout de complicité avec leurs ennemis, ou bien avec des scélérats, comme on s'est permis de le faire dans ces derniers temps. Pour cela il faut reconnaître qu'une réputation établie et souvent très honorable, que des talens brillans et solides, qu'une application soutenue aux affaires, qu'un admirable désintéressement et un attachement sincère autant que respectueux pour le prince, ont été l'apanage de presque tous ceux qui ont dirigé les affaires. Ajoutez que jamais on n'a ressenti auprès d'eux ces airs de supériorité qui trop souvent éloignaient des anciens dépositaires de l'autorité avant la révolution... Le *visiriat* a complètement disparu du ministère; le scandale des anciennes

fortunes ministérielles n'offense plus les yeux. Comparez nos ministres, à 100,000 francs de traitement, avec les ministres de Louis XIV et de Louis XV ; avec Colbert bâtissant Sceaux ; Louvois, Meudon ; Pontchartrain, le château de ce nom ; Fouquet, Vaux ; le cardinal Mazarin laissant une succession royale, et le cardinal de Richelieu ayant pendant toute sa vie étalé un faste de souverain, et léguant à son maître la compagnie de chevaux-légers qui pendant sa vie formait sa garde propre. Rien n'est plus modeste que l'état actuel du ministère français, et il faut rire de ces bizarres économes qui, des ministres d'un grand état, voudraient faire des landsmanns des petits cantons... Tout doit être en harmonie avec les mœurs du temps, et il veut des ministres en carosse.

L'état moderne des ministres ne dépasse aucune des limites tracées par la modération et par la décence.

La véritable récompense de leurs travaux, et celle-là n'a pas de bornes, consiste à bien mériter de la patrie et du prince, à s'assurer de la reconnaissance de tous les deux, et à goûter d'avance le plaisir d'entendre la posté-

rité célébrer leur nom. Voilà la vraie fortune qui attend nos ministres, et celle-là en vaut bien une autre.

Quand on a à parler des ministres, il faut tenir compte des temps et des obstacles ; il faut songer à l'humanité, à ce que l'on ferait soi-même dans des places encore plus difficiles à remplir qu'elles ne sont enviées. Surtout il ne faut pas payer des travaux souvent bien pénibles par de l'ingratitude.... Ainsi beaucoup de reconnaissance est due au ministre qui, en 1814, ranima le crédit étouffé sous le poids d'une invasion inconnue à la France depuis trois siècles, et qui débrouilla le chaos créé par les désastres de trois campagnes. Beaucoup de reconnaissance est encore due à celui qui, en 1815, ne désespéra pas du salut des finances, et ramena vers notre trésor l'or de l'étranger, en apprenant par cet exemple le même chemin à celui des Français effarouchés par le malheur et par la présence des ennemis; à celui qui, par la considération de son propre caractère, a contribué à décider la retraite de tant de bataillons fixés sur notre sol; aux auteurs de l'ordonnance du 5 septembre, de la loi des élections, de celle du recrutement

et de beaucoup d'autres mesures bien adaptées au génie des Français et à la nature du gouvernement représentatif. Voilà les monumens sur lesquels se fondent leur gloire et leurs titres à la reconnaissance publique; la haine ni l'envie ne renverseront pas ceux-là. Dans ces derniers temps, des outrages de toute espèce, des accusations atroces, ont été le partage des ministres : on aurait pu croire que ministère et ennemi étaient la même chose. Il semblait voir le corps insulter le bras, car le ministère n'est que le bras indispensable du gouvernement, dont on ne peut pas non plus se passer; et, si l'on veut un gouvernement, il faut bien aussi souffrir un ministère.

Procéder de la sorte est insulter à la fois au Monarque, aux bienséances, aux individus, affaiblir un ressort qu'il est de l'intérêt public de renforcer, et écarter les gens de bien qui, d'un acte de dévouement, ne veulent pas consentir à faire un combat personnel et journalier dans une arène de gladiateurs.

Espérons que ces sales éruptions ont atteint leur terme, que ce volcan de boue est à jamais fermé, qu'un meilleur esprit remettra tout à sa place, et que l'autorité pourra enfin être

discutée et avertie, sans cesser d'être respectée.

D. Qu'est le ministère dans l'ordre constitutionnel?

R. Il est le gouvernement, exclusivement à tout autre. La puissance royale appartient toute entière au Monarque; mais la direction du pouvoir doit aussi être remise toute entière au ministère.

1°. Parce qu'ayant tous les moyens du gouvernement, il doit savoir tout ce qu'il y a à faire; 2°. parce qu'il est responsable : ainsi il ne peut répondre que de lui-même, de ce qu'il a vu, de ce qu'il a pensé, et non point de ce que pensent ou voient les autres. Comme les suites d'une action qui embrasse l'état, et qui compromet la tête des ministres mêmes sont fort graves, ceux-ci ne peuvent remettre à la décision de personne la responsabilité de deux dépôts de cette importance. En ministère comme en finance, qui répond paye; et il faut y regarder avant que de s'engager.

Ainsi dans un bon système, dans un vrai système constitutionnel, la volonté du Monarque n'est rien dans son conseil; il n'y exerce son pouvoir que par le choix qu'il fait de ses

ministres. Hors de là, comme il n'a pas de responsabilité, il n'a pas non plus d'action. Cette responsabilité a changé les rapports des ministres constitutionnels, comparativement avec les ministres des gouvernemens absolus. Là le monarque couvre son serviteur, ici c'est le serviteur qui couvre le monarque; qualité qui donne à la pensée du ministre constitutionnel une indépendance que ne peut pas avoir celle du ministre d'un souverain absolu, puisqu'il n'est que l'agent d'une volonté particulière, et qu'il ne doit répondre qu'au prince : celui-ci est à la fois son maître et son juge. Au contraire, dans l'ordre constitutionnel, le juge est en dehors de la royauté, ce qui crée l'indépendance du ministre responsable, et justiciable d'un autre. Dans ce cas, pour qu'il y ait sûreté pour le ministre, il faut que tout le gouvernement soit à sa disposition entière, qu'aucune volonté d'homme ne puisse s'associer à son action et la troubler. Les Anglais ont entendu admirablement cette partie de leur établissement : tout, jusqu'au nom, parmi eux, retrace une idée d'ordre et de constitution; les ministres ne sont pas seulement les ministres du roi, ils se disent *avec orgueil les serviteurs de la*

couronne. S'ils n'étaient que les ministres du Roi, ils pourraient quelquefois céder à des volontés d'homme; mais en se rappelant de leur glorieux titre de serviteurs de la couronne, ils sont sans cesse rappelés vers une chose qui ne peut avoir ni passion, ni intérêt; ils servent une chose immuable et incorruptible, au lieu de servir seulement une personne qui peut participer aux fragilités, apanage ordinaire de l'humanité.

C'est dans ce poste élevé, mais sûr, que les ministres anglais s'offrent à la responsabilité, et qu'ils commandent pour ainsi dire à leur prince même, qu'ils s'exposent à déplaire à l'homme pour servir le Roi, qu'ils défendent à la fois le trône, l'état et leur tête.... Tout autre poste n'est pas tenable avec la responsabilité.

Aussi lit-on journellement en Angleterre: *les ministres se sont assemblés, le résultat du conseil a été adressé au Roi*. Dans ces derniers jours, on a vu le monarque ouvrir son règne par un projet dont l'exécution l'intéressait personnellement au plus haut degré. Les ministres ont consulté les interprètes des lois : elles ont été trouvées insuffisantes, les ministres ont déclaré ne pouvoir marcher sans leur appui, ils ont ma-

nifesté l'intention de s'éloigner du trône qu'ils ne pouvaient plus servir conformément à ces lois, plutôt que de se séparer d'elles. Cette noble résistance a éclairé l'esprit et subjugué le cœur du Monarque, et le sacrifice de ses plus chères affections lui a paru moins pénible que celui des lois qui appuient son trône, que celui des hommes généreux qui s'étaient dévoués pour le servir.... Voilà le modèle.

Nous en sommes loin en France : notre doctrine n'est pas encore bien débrouillée sur la part que l'action du monarque doit exercer dans le gouvernement. Il ne s'agit pas du fond de son autorité, mais seulement de la manière dont elle doit être exercée. Il peut tout à l'égard de son ministère, comme sa création; mais il ne doit pouvoir rien à l'égard de son action. Si les ministres reçoivent la direction au lieu de la donner, s'ils servent l'homme avec ses volontés et ses goûts individuels au lieu de servir la couronne avec ses intérêts immuables, l'ordre naturel est renversé, le gouvernement représentatif est faussé, le monarque a pris la place du ministre, et le ministre occupe celle du monarque; alors tout est confondu et l'on ne s'entend plus. Le peu-

ple, témoin du désordre, ne sait plus à quoi il doit se tenir, ni qui lui commande, ni à qui il doit obéir.

Malheureusement notre ancienne éducation, avec nos habitudes, lutte encore contre nos lumières nouvelles. Quatorze cents ans de royauté indéfinie comme indéfinissable, absolue et contrariée tout à la fois, ont déposé dans nos esprits des préjugés qui se font encore ressentir, et que nous aurons de la peine à bannir. Accoutumés depuis tant de siècles à la voix et à l'action d'un seul, à être frappés de son nom, ou touchés du bout de son sceptre, nous cherchons la voix du commandement qui seule a retenti à nos oreilles; le langage lui-même a contribué à nous tromper sur les choses. L'action de tout l'état ayant toujours eu lieu au nom et par l'ordre du Roi seul, on a contracté l'habitude de le voir et de le chercher partout : on le croirait absent, si son action immédiate ne se faisait pas ressentir. Notre histoire n'ayant été que celle des rois et de la cour, on a pris l'habitude de rechercher toujours le même acteur; on croirait la scène vide sans son intervention directe : telle est la force des préjugés créés par l'habitude. Rien

n'est plus difficile à déraciner; rien n'est plus propre à fausser l'esprit, et à le fermer à la vérité, dès qu'elle est nouvelle. Cette disposition des esprits a donné lieu à plusieurs ministres de proclamer des doctrines bien extraordinaires, et qui montraient combien ils étaient étrangers à la connaissance du gouvernement constitutionnel, en même temps qu'à celle de leur position propre. On leur a entendu dire que l'action exclusive du ministère pouvait être bonne en Angleterre, mais non pas en France, comme s'il y avait deux responsabilités, l'une française et l'autre anglaise. Ils parlaient tout juste comme ces hommes perspicaces qui disent naïvement qu'il y a un gouvernement représentatif fait pour l'Angleterre, et un autre fait aussi pour la France. Bonnes gens! qui pensent vraisemblablement qu'il y a aussi deux géométries et deux astronomies, l'une anglaise et l'autre française! D'après ces principes, il est évident qu'il n'y a qu'un rôle pour un ministre. Donner au monarque la preuve la plus éclatante de son attachement et de son respect, en conservant la direction absolue du gouvernement, ou en s'en allant : la récompense est toujours

au bout d'une pareille conduite. Il faut savoir laisser aux autres le soin de faire de la mauvaise besogne; celle-là est le plus à l'usage du grand nombre.

D. Est-ce là ce qui a eu lieu en France?

R. Quelquefois.

D. Qu'en est-il résulté pour ceux qui l'ont fait?

R. Honneur et regrets, voie au retour et au séjour.

D. Les hommes d'état sont-ils communs en France?

R. Comme partout : aujourd'hui, c'est la disette de l'Europe.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que l'on ne cherche pas, et que l'on ne sait aller que de M. N. à M. N. Ainsi, en France, dans toutes les crises, on cite bien jusqu'à trois noms; au-delà, on dirait que le néant commence.

D. Ce néant existe-t-il?

R. Assurément non.

D. Comment cela peut-il se prouver?

R. Très facilement. Dans les premières années de la révolution, on disait vulgairement, *on ne peut pas faire la guerre, le maréchal*

de Broglio est trop vieux. Le *Mars français* en était réduit là; des légions de héros, des forêts de lauriers dormaient sous nos pieds, à fleur de terre : en la frappant, elles en sont sorties. Jamais tribune n'avait apparu en France : celle de l'assemblée constituante s'ouvre, elle étonne le monde surpris, autant que la France, qui ignorait sa propre richesse. Cette tribune efface toutes celles de l'Europe; elle balance celles de Rome et d'Athènes.... Des milliers de talens en tout genre se sont montrés depuis. Tel fut le coup d'essai. En Autriche, pendant quinze ans, on va de M. de Kaunitz à M. de Cobentzel, et de M. de Cobentzel à M. de Thugut. Chaque année, l'Autriche perd quatre provinces et quatre batailles; l'empire est aux abois de la façon de ces trois messieurs. En Prusse, on passe douze ans à aller de M. de Hangwitz à M. de Lucchésini, et de M. de Lucchésini à M. de Hangwitz; et dans les jours de fatigue, on poussait jusqu'au duc de Brunswick : un beau matin la Prusse disparaît. En Angleterre, quinze années se passent à aller de M. Pitt à M. Fox, et de M. Fox à M. Pitt. Sûrement, c'étaient deux beaux génies...; et cependant, que n'ont-ils pas dit sur la révolu-

tion? M. Pitt a passé dix ans à attendre la fin de la révolution, par la Vendée, par les assignats, par la famine, et par je ne sais quoi encore. Pitt et Fox également n'ont pas cessé d'affirmer qu'il y avait de la folie à attaquer la France à main armée, et à espérer prévaloir contre elle par la force.

Lorsque tous les vieux Almanachs royaux, dans tous pays, ont été épuisés, lorsque tous ces docteurs ont été enterrés, leurs successeurs à tous, dont alors personne ne soupçonnait l'existence, sont venus deux fois à Paris. Elargissez donc votre cercle; imitez les chasseurs : ils cherchent à agrandir leur terrain. Ce n'est pas une raison pour revenir à un homme que de l'avoir vu gâter les affaires deux ou trois fois : il n'aura pas réservé son génie pour une dernière épreuve; ce qu'il a fait vous garantit à l'avance ce qu'il fera; vous le trouverez toujours dans les mêmes voies.... Il est impossible qu'il n'y ait plus rien en France, au-delà de trois hommes, dont les uns sont signalés déjà par de lourdes chutes, d'autres sont affaiblis par l'âge. Trente millions de Français ne doivent pas se réduire à trois hommes; il doit y avoir quelque chose de plus que ce petit

nombre, et on le trouvera, si l'on veut se donner la peine de fouiller dans cette riche mine du génie français, source de tant de chefs-d'œuvres en tous genres, dont l'étendue et l'activité se sont développées par tant de scènes si nombreuses et si variées. Mais en continuant de chercher seulement au plus près, on restera dans la disette qui nous afflige, et chaque changement ne sera qu'un nouveau signal de détresse. Loin de moi, loin de tous, l'idée d'aucune application offensante pour qui que ce soit; je ne fais que rendre compte d'un fait, et d'une sensation qui m'a paru générale, car je la retrouve partout; partout j'entends dire : il n'y a pas d'hommes d'état.

D. Un ministère et un ministre peuvent-ils se soutenir par les choses ou par les hommes, par des combinaisons de parti, c'est-à-dire en passant des *ultrà* aux *libéraux*, des *libéraux* aux *ultrà*, en s'appuyant sur le *centre* ou sur le *ventre*?

R. Cette déplorable pratique n'a été que trop en usage parmi nous : tous en ont usé, tous y ont été pris. Si dans nos affaires les hommes sont peu, en revanche les choses sont beaucoup. Voyez ces générations de dé-

positaires du pouvoir se succéder rapidement; tous se sont brisés sur le même écueil; la préférence donnée aux hommes sur les choses.

D. Que faut-il penser du ministère de M. le duc Decazes?

R. Sa chute est une des plus grandes leçons que l'on puisse offrir à ceux qui suivent la même carrière.

Un homme d'un esprit remarquable, pourvu de tous les avantages extérieurs, d'un commerce très gracieux, d'un langage plein d'aménité, dont tous les rapports présentaient une série ininterrompue de bienveillance, très susceptible de concevoir et d'apprendre, très assidu au travail, très ami de ce qui contribue à la prospérité et à la décoration d'un pays, entré fort avant dans la faveur de son Roi, pouvant s'élever au-dessus des écueils de la tribune et braver les difficultés des discussions publiques, chéri de la France après le 5 septembre, l'entraînant à sa suite à l'époque du changement du ministère, en 1818; eh bien! insuffisamment protégé par tous ces avantages, ce ministre tombe, pour avoir calculé sur un jeu de partis, sur des transpositions d'hommes d'un côté des Cham-

bres à un autre côté, pour avoir négligé ce fonds solide et inébranlable qui se trouve dans les choses seules ; il a préféré le sable mouvant des intérêts privés au rocher inébranlable de l'intérêt général et de l'opinion nationale ; il a cédé au désir de faire prévaloir une volonté du Prince sur un intérêt embrassé généralement par une nation ; il est tombé victime d'une méprise prolongée, et les combinaisons qui l'ont arraché des côtés de son Prince n'ont frappé qu'un homme déjà depuis long-temps privé d'une vie véritable. La trame de sa vie ministérielle fut coupée le jour où il fit ce choix funeste. Ce jour, on vit distinctement la parque ennemie des ministres étendre sur lui son fatal ciseau.

CHAPITRE III.

Des institutions.

D. De quoi est formé l'établissement général d'un pays ?

R. De l'ensemble de ses institutions.

D. Celles-ci doivent-elles être homogènes, et concorder avec l'état de la nation ?

R. Assurément ; sans cet accord il n'y aura

ni jeu dans la machine, ni application possible à l'objet de ses institutions.

D. De quelle époque datent nos institutions ?

R. De la restauration.

D. Combien y a-t-il eu de restaurations?

R. Deux : en 1814 et en 1815.

D. Comment a-t-on gouverné ces deux grands évènemens?

R. Ils ont été complètement gâtés, c'est-à-dire dirigés dans un sens absolument contraire à l'esprit du temps.

D. Comment cela s'est-il fait?

R. Par beaucoup de causes.

1°. Par l'idée qu'avait un grand nombre d'hommes, que la restauration était la contre-révolution, et que le retour du Roi et de sa famille était le retour de l'ancien ordre et le leur propre; c'est l'idée dominante de l'émigration, la pure pensée de Coblentz, qui, depuis 1790, s'est obstiné à montrer tout ce qui se faisait comme ayant la pure contre-révolution pour objet. L'Europe n'y a jamais pensé. Ces hommes ne rêvaient pas à autre chose en France comme en Angleterre, en Allemagne comme partout. Quand donc ils aperçurent le Roi à Paris,

leur pensée favorite n'eut pas de peine à revivre, et ils se persuadèrent que leur long espoir était réalisé.

2°. Par l'extrême précipitation que l'on apporta en 1814, comme en 1815, à jeter des institutions au milieu d'une nation que l'on ne connaissait pas encore, et sans s'être assez assuré de son état réel.

3°. Par l'incohérence des élémens du ministère du temps. Une moitié appartenait à une époque, et la seconde à une autre. Il n'y avait pas entre elles de communauté de langage. Ce qu'il y a de plus étonnant dans cet amalgame, c'est qu'une partie ait consenti à s'accommoder de l'autre. La restauration de 1814, j'en appelle sans hésiter à quiconque avait des yeux et a de la conscience, *fut une fête européenne*. Tout était usé, délustré; on ne sentait plus que le mal du moment, et il était immense. Toutes les espérances avaient été déchues; toutes se rattachaient au changement; il portait avec lui l'idée de la fin de tout ce qui blessait, les guerres, les violences, les conscriptions, l'interdiction des mers. Malheureusement la contre-révolution n'avait pas été écartée avec assez de soin; sous son inspi-

ration parut l'ordonnance des processions et celle des déjeûners des dimanches. Ce jour le charme disparut : on vit le reste. On peut juger l'esprit d'un gouvernement par un acte, comme celui d'un homme par un mot. La Charte fut octroyée avec des formules bien peu compatibles avec les idées établies depuis vingt-cinq ans; on disputa quatre mois pour faire adopter que, prévenir voulait dire réprimer, et que réprimer signifiait prévenir. De là la méfiance : les esprits s'échauffèrent; vingt incidens se mêlèrent à ces premières aberrations. Enfin le vingt mars sortit du sein de ce chaos : on sait le reste. Ce que je puis attester, c'est que le vingt mars ne fut pas fait contre le Roi, mais contre ses agens et ses entours. Les règles de la prudence la plus vulgaire semblaient exiger que l'on prît du temps, et qu'on l'employât à se bien assurer du terrain sur lequel on voulait bâtir.

La même faute fut encore commise en 1815. On prit le moment de la colère d'un parti pour agir. On crut n'avoir jamais mis assez de distance entre un temps et un autre; et pour s'en mieux assurer, on fut se placer au pôle opposé à celui dont l'aspect blessait. Il en ré-

sulta cette assemblée qui, après un cruel essai, fut dissoute le 5 septembre, en laissant sur la France les plus tristes traces de son passage.

D. Dans quelles circonstances fut donnée la Charte?

R. Elle trouva les esprits partagés en deux partis opposés.

Tout le parti de la contre-révolution ne voulait pas de Charte, aucune absolument; de tout ce qu'il avait d'idées, celle-là seule était assise et fixée. Ce parti avait des volontés, des ambitions, mais aucun plan.

Au contraire, tout le parti de la révolution, c'est-à-dire la France entière, voulait un pacte, un contrat délibéré librement, et accepté réciproquement. C'était bien là certainement ce qui existait dans tous les esprits: l'assemblée de 1814 fut une espèce de transition d'un temps à un autre, une pierre d'attente.

L'assemblée de 1815 se trouva composée, en majorité, d'hommes qui primitivement regardaient une charte comme une importation étrangère, comme une innovation révolutionnaire. Leurs collègues, pour s'appuyer sur

quelque chose, se sentant trop faibles par eux-mêmes, se saisirent de la Charte comme d'un bouclier, et de la seule arme dont l'usage leur fût accordé; mais pendant que l'on rusait ainsi de part et d'autre, la nation s'attachait à cette Charte, comme à son seul titre légal; son attachement redoublait par les attaques mêmes dont elle était l'objet, car ces attaques lui faisaient craindre la perte du seul bien qui lui restait. Le parti de la contre-révolution remarqua cet attachement croissant; il sentit qu'il n'y avait pas pour lui de moyen de crédit dans la nation sans la profession ouverte d'attachement à cette Charte. Il vit clairement que se déclarer contre elle était se placer au-dehors de la nation et perdre toute influence; il se mit donc à la professer comme s'il y croyait, comme s'il la voulait. A son tour, il s'en servit contre ses adversaires, de manière que les deux partis rappelaient les disputes théologiques dans lesquelles de part et d'autre on s'efforçait de se montrer le meilleur catholique. De là, il arriva que la fortune de la Charte fut consolidée par deux rivalités opposées, et des mains ennemis se trouvèrent réunies sur les autels d'une même divinité,

par des hommes dont les uns ne voulaient pas de la Charte et dont les autres contestaient son origine céleste : spectacle assez curieux à observer. Le temps n'a fait que développer les mêmes effets par les mêmes causes; et si aujourd'hui la France entière demande le maintien de la Charte, ce n'est pas en vue de l'excellence de celle-ci, mais par le désir de conserver ce qu'on tient d'elle, et ce qu'on sait être condamné dans l'esprit de son ennemi. C'est à la garantie renfermée dans la Charte, et non pas au texte de la loi, que la France a voué cet amour qui éclate partout : on ne veut pas rester à nu.

D. Que doit-on penser de la Charte?

R. Qu'elle doit être l'objet de nos respects, de notre obéissance et de notre vigilance à la défendre : elle est la loi de l'état, il faut s'y tenir; qu'elle renferme des principes très sains; que ses lacunes ne doivent pas nuire à son maintien, mais qu'un jugement calme et réfléchi n'admet point non plus les expressions exagérées, les locutions enflammées par lesquelles on l'entend souvent proclamer comme *l'ancre de miséricorde, l'œuvre de la haute sagesse, et mille autres appellations aussi*

peu mesurées. Tant d'admiration va mal avec tant d'embarras.

D. Quelles sont les institutions principales résultantes de la Charte?

R. La Chambre des pairs et celle des députés.

D. Que sont ces deux Chambres?

R. Deux branches de la souveraineté, indispensables pour l'exercice de l'autorité publique nationale, formant, avec le Roi, la réunion complète de la souveraineté.

D. Qu'est la Chambre des pairs dans sa destination?

R. Le bouclier respectif du trône contre le peuple, et du peuple contre le trône.

D. Que doit-elle être dans sa composition ?

R. La réunion de toutes les grandes illustrations nationales, le miroir de la splendeur de la nation. Toute grande illustration est une *pairie née*.

D. Qu'est un pair de France?

R. Un co-souverain héréditaire se représentant lui-même.

D. Est-ce une grande dignité que la pairie française?

R. En considérant l'élévation des fonctions

attachées à la pairie, et la grandeur de la nation au milieu de laquelle elles s'exercent, on ne peut pas concevoir dans le monde, hors du rang suprême, une dignité supérieure ou même égale à la pairie française.

D. La formation de la pairie doit-elle être soignée avec attention?

R. Rien n'en mérite davantage. Une puissance d'opinion ne peut rien admettre qui soit propre à la déprécier ou à la ternir. De plus, le pair étant héréditaire, c'est un souverain permanent et irrévocable qu'avec lui l'on impose à toute une nation. Or, c'est une fort grande chose que d'imposer à tout un peuple un souverain, de le soumettre à ses lois, de faire dépendre son sort éternel de cet homme et de ses descendans. Une fois pair, voilà la nation liée avec lui sans possibilité de divorce. Il n'est pas rare de voir courir fort légèrement sur ces considérations, faire dépendre ces importantes promotions d'intérêts particuliers, et sur-tout de ceux de famille. Un homme en place voit la pairie devant lui, s'imagine souvent qu'aucun des siens ne peut se passer de cette grande dignité. Par là une nation peut se trouver chargée d'une multitude de souverains qu'elle

ne connaît point, qui ne lui représentent rien ni dans le présent, ni dans le passé, et qui, à ce titre, ne sont pas propres à la rassurer sur l'avenir. Faut-il que tous les amis, que tous les condisciples d'un ministre montent à ce poste élevé de la pairie française? Ne nous lassons pas de le dire, il n'est rien à quoi l'on doive plus de respect qu'aux institutions faites pour régir un grand peuple. Quand on songe aux conséquences de ces institutions, peut-on s'amuser à jouer, pour ainsi dire, avec elles. La nomination d'un pair est comme une élection *de demi-roi*. Et l'on traite cela avec légèreté !... Il n'est pas de peuple qui ne mette le plus grand prix à l'élection de ses souverains. Que de sang elles ont fait couler ! Et la promotion à un grade qui tient de si près à la souveraineté, ne coûterait pas de réflexions, et serait déterminée par des motifs puisés hors de la plus haute région des intérêts nationaux... Ah ! ce n'est pas ainsi que l'on fonde les institutions et que l'on consolide les états !

De grands besoins peuvent quelquefois contraindre à un accroissement excessif de la pairie... Par exemple, les pairs, en contradic-

tion avec la nature même de leur destination, pourraient se liguer entre eux pour susciter au Gouvernement un embarras inextricable. Alors ce dangereux remède pourrait être employé. La pairie serait blessée pour sauver le Gouvernement. Dans ce cas, l'affaiblissement qu'elle en éprouverait devrait être imputé à ceux qui auraient rendu cette cruelle ressource indispensable. Mais avant que d'être employée, tout doit être tenté, et la responsabilité d'un acte de cette gravité serait d'autant plus forte, que la répétition d'un jeu pareil de machines, fait sous les yeux d'un peuple clairvoyant, lui ferait perdre toute considération pour une institution aussi peu ménagée, et dont la conservation est cependant indispensable dans une bonne organisation constitutionnelle. La pairie est un or pur frappé au coin national : il ne faut pas la changer en assignats, ni la démonétiser.

D. Un pair peut-il exercer convenablement des emplois subalternes révocables à volonté, d'administration civile inférieure ?

R. Cela est absolument incompatible avec sa dignité. Le pair est un être à part, renfermé dans sa dignité, pouvant la faire monter à de

hauts emplois, mais jamais la faire descendre aux petits. Un pair ne doit pas être exposé à une révocation, à subir le sort d'un commis. Un pair, dans cette espèce d'emploi, est une gêne pour l'administrateur en chef. Il n'est plus l'égal de ses égaux dans la même carrière; il peut et doit chaque année laisser en souffrance ou son administration, ou sa pairie. Il y a dans cela beaucoup de désordre. Chez un peuple éminemment social, dont le tact est très fin, dont le langage est acéré, sur lequel les convenances et les mœurs ont beaucoup d'empire, il faut éviter avec soin tout ce qui peut blesser ce sens exquis et si prompt des convenances, pour que des institutions décolorées n'aient pas perdu à l'avance une partie de leur autorité. Puisqu'on veut faire de l'autorité, il ne faut pas commencer par de la déconsidération : l'une ne fut jamais le chemin de l'autre.

D. Un pair peut-il être électeur dans les colléges électoraux ?

R. La Charte le permet : ainsi il faudrait demander si le pair doit être électeur.

Non; un pair ne devrait jamais pouvoir faire partie d'un collége électoral : cela est

contre la nature de sa dignité. Il est co-souverain, et un souverain ne peut pas être électeur pour nommer un membre de sa co-souveraineté, celui qui doit l'exercer avec lui; il doit y avoir une indépendance complète entre les deux co-souverainetés; celle de la pairie et celle de la Chambre des députés sont destinées également toutes les deux à agir parallèlement dans une direction exclusive et privative, sans aucune dépendance réciproque; par conséquent, l'une doit rester étrangère à la formation de l'autre. Le pair ne doit pas plus être électeur que le Roi lui-même, car tous les deux, quoique dans un degré différent, sont souverains. Le pair se représente lui-même; comme il ne peut pas être représenté par qui que ce soit, il ne doit pas non plus contribuer à la représentation de personne. Les Anglais ont bien senti l'incompatibilité de la pairie avec tout droit à l'électorat, car ils ont réglé que la présence d'un pair dans une assemblée suffisait pour annuler tout ce qu'elle aurait fait : cela est conséquent. Ce qui se fait chez nous ne l'est pas.

D. Comment la pairie a-t-elle été formée en France ?

R. A trois époques et de trois élémens.

1°. En 1814 (4 juin).

2°. En 1815, au retour du Roi (17 août).

3°. En 1819 (5 mars).

1°. De l'ancienne pairie.

2°. De l'ancien sénat.

3°. Des membres nommés par le Roi à titres différens, de manière à ce qu'on puisse assigner dans la Chambre des pairs une division de trois élémens distincts, dont l'un représente la haute notabilité ancienne, l'autre la haute notabilité moderne, et la troisième ne tient à aucune de ces deux notabilités.

Le temps apprendra à quel point cet amalgame entre dans les principes d'une bonne formation d'une Chambre des pairs.

Les circonstances ont dû influer beaucoup sur la formation de ce corps illustre. Elles ont toujours une grande part dans les actions humaines. La révolution ayant donné à la richesse une direction bien souvent contraire à celle que les temps anciens avaient produite et consacrée, il a dû s'ensuivre que ce grand attribut des corps aristocratiques a pu se trouver très souvent absent de la Chambre des pairs, ou réparti dans une mesure sans accord

avec d'autres attributs de ce même corps, de manière à faire ressortir assez fréquemment le contraste d'*aristocrates sans aristocratie*, et d'*aristocratie sans aristocrates*.

D. Quelle est la nature de l'opposition d'une Chambre des pairs ?

R. Une Chambre des pairs, dans sa destination essentielle, doit servir à la fois de rempart au trône et au peuple; mais comme le peuple a plus de force et sur-tout plus de fougue que le trône, la Chambre des pairs, pour compenser cette inégalité, doit avoir un penchant naturel et habituel vers le trône. Ainsi une opposition constante et nombreuse à l'égard du trône, de la part des pairs, est contre la nature de tous les deux. Alors le trône se trouve attaqué par celui qui a charge de le défendre. Le combat est toujours, de sa nature, entre le trône et le peuple, jamais entre le trône et les pairs, non plus qu'entre les pairs et le peuple. Les pairs ne doivent donc se considérer que comme des modérateurs et d'illustres médiateurs entre des rivaux, destinés à amortir l'effet des coups qu'ils pourraient se porter mutuellement. Pour garder ce poste de neutralité, il faut que l'opposition

ne soit pas nombreuse, car si par malheur elle se trouvait l'être, au lieu d'un médiateur il y aurait un combattant de plus. Les Anglais l'ont bien senti, car leur opposition des pairs se réduit ordinairement à un petit nombre d'hommes, et presque de familles dont on pourrait dire que l'opposition est l'état politique. Celle-ci suffit pour constater la liberté de la Chambre, mais elle reste insuffisante pour déranger le penchant naturel et ordinaire de la pairie qui la porte vers le trône, et par là elle ne s'écarte pas de sa nature véritable et de son caractère primitif. Nous n'en sommes pas encore là en France; le temps complétera cette partie de notre éducation politique, ainsi que beaucoup d'autres qui nous manquent encore.

D. Est-il convenable que la Chambre des pairs soit plus nombreuse que celle des députés?

R. C'est tout le contraire : le nombre doit appartenir à celle-ci, parce que, 1° elle représente la masse de la nation, et qu'il faut se rapprocher autant qu'il est possible de la réalité de cette représentation; 2° parce que c'est sur elle que porte le poids du trône, et qu'elle a à défendre le peuple; 3° parce que le petit

nombre des députés rend la majorité précaire et peu imposante. La loi reçoit sa sanction, aux yeux du peuple, de l'opinion exprimée par ses représentans. Mais pour que cette opinion ait du poids, il faut de plus qu'elle ait du volume : des lois faites avec des majorités de quelques voix seulement ne commandent pas l'obéissance avec autorité, parce qu'on n'y remarque pas ce caractère d'opinion publique qui seul est propre à porter la conviction et à vaincre les résistances ; l'obéissance à une majorité de trois ou quatre voix est une espèce de fiction et de concession faite à la nécessité d'avoir un résultat.... Le peuple peut toujours voir dans une loi portée par un si petit nombre, le résultat de quelques combinaisons ou de quelques motifs puisés en dehors même de la loi; ce qui est très propre à rabaisser la haute idée que le peuple doit toujours conserver de sa législation, et sans laquelle son obéissance est l'hommage de la faiblesse envers la force, et non pas celui de la conviction à l'opinion qui la produit.

D. Le député devrait-il être éligible à l'âge où le pair peut voter?

R. On n'aperçoit aucune raison pour avoir

établi quelque différence entre eux. L'âge auquel la raison de l'homme a acquis son plein et entier développement, celui que les lois ont fixé pour la pleine disponibilité de la personne et de la fortune, paraît devoir être également pour tous les deux l'époque à laquelle l'on peut prendre aux affaires publiques une part égale à celle qui est attribuée à l'autre. D'après la loi française, Pitt eût à peine paru au parlement britannique, Napoléon n'aurait pu être député. Ce long retard de l'époque d'admission pour la députation, peut détourner de l'application aux études préparatoires à la carrière publique, une foule d'hommes qui, surtout avec un renouvellement annuel de 57 membres seulement sur 6,000,000 d'hommes qui concourent chaque année à l'élection, n'aperçoivent pas la possibilité d'arriver à cette élection, et ne pensent pas devoir diriger leurs études vers un but dont des milliers de chances peuvent les écarter. Surnager sur cette multitude, c'est gagner un *terne à la loterie;* et quel homme sensé dirigera sa vie vers un terme dont la possibilité ne se présente que deux fois pendant le cours de cette même vie. On ressent dans ces dispositions craintives de

la Charte l'effet de souvenirs récens. Voilà l'inconvénient de fonder en vue de faits particuliers : toute institution ne peut jamais résulter que de vues générales, sous peine d'être fautive. Quelques jeunes gens avaient abusé dans un temps, on a été chercher le remède dans un autre extrême. Une chambre de députés n'est pas un conseil des anciens.

D. De quoi est composée la Charte ?

R. D'articles fondamentaux, et d'autres qui ne sont que réglementaires.

D. Qu'entendez-vous par articles fondamentaux ?

R. Ceux sans lesquels l'ordre social ne pourrait subsister. Ainsi la liberté, la sûreté, la propriété, l'égalité légale, la division des pouvoirs en trois branches, et beaucoup d'autres articles, sont des clauses fondamentales qu'aucun pouvoir au monde ne peut détruire, que le peuple lui-même ne peut pas abandonner sans commettre un suicide, ce qui n'est pas plus au pouvoir d'un peuple qu'à celui d'un individu, parce que l'un, pas plus que l'autre, ne peut renoncer à ce qui constitue son être et à ce qui entretient sa vie. Tout le reste est réglementaire, et par conséquent sujet aux mo-

difications commandées par l'intérêt public, jugées telles par les concours des trois branches de la législature, et accomplies par elles seules. Les citoyens ont le droit de les indiquer; mais il n'appartient qu'aux trois autorités législatives, et à elles seules, de les accomplir.

D. Depuis quand cette distinction date-t-elle parmi nous ?

R. Depuis le mois de janvier 1819, à l'époque de la discussion sur la dotation attribuée à un ministre alors en retraite. M. Manuel a, le premier, fait cette découverte : jusque-là aucune distinction n'avait encore été apportée entre les articles de la Charte.... Elle était considérée, d'après une locution vulgaire, *comme étant tout d'une pièce*. En y regardant de plus près, on a reconnu la diversité de ses élémens.

D. Une charte confère-t-elle à un peuple ses droits constitutionnels ?

R. Non : elle ne fait que les déclarer. C'est la simple rédaction d'une chose déjà existante. Autrement, les peuples sans chartes seraient sans droits; ils ne seraient plus même en société ; car quelle est la société qui n'a pas de

droits? Par conséquent une charte n'est que la reconnaissance de ces droits préexistans.

D. Toute la partie purement réglementaire d'une charte peut donc être changée?

R. Sûrement, d'après l'opportunité reconnue.... Cette question, comme beaucoup d'autres, se décide par les premiers principes de l'ordre social... Quel est le but d'une société? son bien-être. Celle-ci a-t-elle le droit de le chercher? Qui oserait le lui contester? Quel propriétaire n'a pas le droit de réformer ce qui le gêne dans son vêtement ou dans son logement? Il en est de même ici, et la société ne peut pas être réduite à une condition inférieure à celle d'un simple particulier.

Deux fois dans le même siècle, l'Angleterre a donné de grands exemples à cet égard : deux fois des ministres, vrais hommes d'état, ont fait plus que de changer quelques règlemens constitutionnels, ils ont porté la hache jusqu'aux racines de deux constitutions, pour unir toutes les parties de l'empire, pour le fortifier; on les a vus, aux deux extrémités du dernier siècle, d'une main ferme et hardie, éteindre les parlemens d'Ecosse et d'Irlande, les fondre dans le parlement britannique, et

présenter à ces deux pays les avantages de l'association générale, comme le dédommagement de leurs sacrifices privés. Grande et noble épreuve de la part des ministres et des deux peuples, dont les uns ont su distinguer la nécessité de ce changement, et les autres accepter les sacrifices.

D. La nécessité d'augmenter la Chambre des députés et de rapprocher l'âge de la députation est-elle généralement sentie en France?

R. Sans aucun doute.

D. Pourquoi n'a-t-elle pas déjà eu lieu?

R. Parce qu'on a manqué le moment opportun, le 5 mars, quand on renforça la Chambre des pairs.

D. Cette mesure eût-elle alors éprouvé de l'opposition?

R. Elle eût été accueillie avec acclamation.

D. Pourquoi?

R. Parce qu'il y avait confiance.

D. Pourquoi donc est-elle si vivement combattue aujourd'hui?

R. Parce qu'il n'y a plus confiance. Nous sommes dans le gouvernement représentatif, c'est-à-dire dans celui de l'opinion. Mais dans ce gouvernement, confiance et défiance ne sont

qu'opinion. Celle-ci s'est retirée. Mille causes ont amené des défiances : ces mesures se trouvent proposées à côté d'autres qui excitent les plus vives alarmes ; on ne leur en voudrait pas personnellement, mais on les trouve en mauvaise compagnie ; et comme celle-ci finit toujours par coûter cher, on les repousse en vue de ce mauvais voisinage.

D. La proposition des dernières mesures a-t-elle été opportune ?

R. Quand on aurait cherché à les faire marquer à l'avance d'un sceau de réprobation, on n'aurait pas mieux réussi. Quel moment que celui de leur dernière présentation ! Quel temps que celui de leur conception ! Des ministres honorés de l'estime publique se retirent : un pareil évènement est toujours un appel à l'opinion, une grande épreuve qu'on lui fait subir. Tout le monde est attentif et reste en suspens. Les menaces faites à la loi des élections, en 1818, sont renouvelées. Cette loi a été, est, et sera l'objet éternel de l'inquiète jalousie de la nation, et ceux qui y porteront la main, celui de son animadversion prononcée : ils doivent s'y attendre. La terre frémissait encore des suites d'une première attaque, et

voici qu'on la renouvelle; on saupoudre ces mets rebutés, de quelques douceurs destinées à faire supporter l'amertume du fond du vase. On aurait montré les pierres changées en pain, que l'on n'aurait pas voulu y toucher. C'est ce qui a perdu des dispositions bonnes en elles-mêmes, généralement désirées, mais décriées momentanément par un fâcheux entourage. La Charte est le seul bien du peuple: elle paraît attaquée, tout est sacrifié pour sa défense : c'est ce qui explique ce qui se passe aujourd'hui en France. Son unique garantie semble menacée, tous les efforts se rapportent à sa conservation. Il n'y a dans tout cela rien que de fort naturel. On en a la preuve :

1°. Dans l'extrême agitation que cette question a produite en France : elle l'a remuée jusque dans ses fondemens. Il serait dangereux de s'aveugler sur cette disposition : elle est universelle.

2°. Dans la résolution montrée par un grand nombre de membres de la Chambre des députés, dont les intentions, les votes, les inclinations, ont toujours été d'accord avec le maintien le plus parfait de l'ordre, éloignés également de servilité et d'exagération. Eh

bien, dans cette circonstance, ils ne montrent pas une moindre disposition que leurs collègues à repousser des propositions qui leur paraissent attaquer la garantie unique de la nation. Le principe de leur opposition se trouve là; ils font effort contre le premier coup par crainte d'un second, d'un troisième, qui pourraient tout renverser. Là encore la défiance agit et se fait seule écouter.

3°. Dans l'oubli de tout autre intérêt. Le budjet lui-même n'attire plus l'attention : il n'en reste que pour les lois proposées. Les évènemens les plus importans ont presque disparu, et sont comme effacés par cette pensée, qui absorbe toutes les autres.

D. Une charte ou acte constitutionnel peut-il être le résultat d'une rédaction écrite, et faite avec ordre et suite comme tous les actes de législation, ou bien est-elle le résultat du temps seul?

R. La navigation a commencé par de frêles esquifs, elle a fini par des vaisseaux de cent canons. En cela comme en tout, l'esprit humain a agi à sa manière. Il commence par le commencement, c'est-à-dire par peu; il agrandit, il conçoit davantage, il perfectionne, il complète. Lorsque les arts et les modèles ne sont

pas créés, il faut bien aller lentement et faire par partie ; lorsque les principes sont fixés, lorsque les modèles sont sous les yeux de tout le monde, il en coûte peu de les appliquer, de les imiter et d'achever. La constitution anglaise a mis un espace de temps immense à se développer. Comment cela eût-il été autrement : elle existait seule ; le peuple était ignorant ; aucune communication n'était ouverte entre les hommes. L'état des peuples modernes est entièrement différent de celui-là, on pourrait même dire contraire ; ce qui ne pouvait se faire que fortuitement dans un temps doit donc coûter peu de chose dans celui-ci, qui se trouve fort de ce qui manquait aux autres, et de ce qu'ils ont amassé de richesses.

C'est ce qui rend si vide de sens, et à la longue si fatigant, ce que l'on entend trop souvent dire sur l'impossibilité de faire une constitution, et sur la nécessité de la recevoir du temps seul.

CHAPITRE IV.

Loi des élections.

D. Qu'est une élection de députés?

R. L'acte le plus important dans une société politique.

1°. Parce qu'elle est destinée à donner des membres de la souveraineté.

2°. Parce que la Chambre populaire a toujours, par la nature des choses, la confiance du peuple; c'est sa représentation faite par lui-même : il ne peut pas se méfier de son propre ouvrage. Le Monarque est une autorité à part, supérieure, existant par lui-même; la Chambre des pairs n'est pas prise dans le sein de la nation par elle-même, toute la confiance du peuple est donc, par la nature des choses, dans la Chambre des députés : il voit en elle ses défenseurs nés. La force de cette Chambre est donc immense. Aussi, dans tous les gouvernemens partagés, est-ce toujours la partie populaire qui a fini par l'emporter et qui l'emportera toujours; car, en définitive, le pouvoir restera toujours *à la nation.*

De plus, le pouvoir de l'argent réside dans cette Chambre, et en dernière analyse, c'est à ce pouvoir que dans les sociétés modernes, parmi lesquelles tout finit par se solder en argent, tout finit aussi par se rapporter et par revenir.

Mais au sujet de ce privilége, peut-être faudrait-il examiner si le pouvoir de l'argent, dans l'ordre des sociétés modernes qui admettent l'égalité de l'impôt, et dans lesquelles la richesse mobiliaire est grande, doit être réglé comme dans celui des sociétés à priviléges, dans lesquelles le peuple seul contribuait à l'impôt, et où la richesse mobiliaire n'existait pas par le fait; alors il était juste que ceux qui seuls avaient à payer seuls aussi fussent consultés. Mais depuis que les charges publiques s'acquittent en commun et portent sur le mobilier autant que sur la terre, peut-être y aurait-il à revoir cette partie de la législation. Quand les barons anglais arrachèrent la Charte à Jean-sans-Terre, ils ne devaient pas stipuler pour une charge dont ils étaient exempts. De même en France avec des corps privilégiés; de plus, alors dans les deux pays, la richesse mobiliaire était inconnue. L'intérêt de la nomina-

tion des membres de la chambre populaire est donc immense; il doit frapper fortement les esprits, et remuer beaucoup d'intérêts.

D. L'époque des élections est-elle toujours un moment d'agitation?

R. Il faudrait plaindre le peuple qui s'y montrerait insensible.

D. Faut-il craindre l'époque des élections?

R. Oui, quand on a mal gouverné; non, quand on gouverne bien. Les élections ne sont qu'approbation ou improbation du gouvernement : c'est sa revision annuelle.

D. Les élections ne sont donc pas une cause?

R. Non; elles sont un effet, et rien de plus.... C'est le pouls du corps politique, qui, par l'état de ses pulsations, marque les degrés de sa santé.

D. Comment prouverait-on cela?

R. Par l'exemple de l'Angleterre. Pendant cent ans les Stuart, le roi Guillaume lui-même, furent horriblement contrariés par les élections de leur temps : c'est qu'il existait des sujets de mécontentement dans la nation. Sous la reine Anne ils se trouvèrent dissipés; on n'a plus entendu parler des élections pen-

dant un siècle, jusqu'à ces derniers temps, dans lesquels un cancer caché ronge le sein de la nation anglaise.

Il en est de même parmi nous. Il y a mécontentement, défiance; les élections en sont l'expression. Corrigez ces sujets de mécontentement, les élections iront tout seules.

Nos élections ne présentent aucune conformité avec les saturnales des élections anglaises. Rien n'est plus calme ni plus décent que les élections françaises.

En Angleterre, les noms les plus mal sonnans pour le gouvernement se retrouvent dans toutes les élections; plusieurs prévalent sur les candidats ministériels. Le gouvernement ne s'effarouche pas de ce jeu naturel de la machine : elle est faite comme cela, il faut la prendre telle qu'elle est. De vieux nochers ne jettent pas les hauts cris au premier balancement du vaisseau; ils savent que cela est dans sa nature, et qu'il résistera s'il est bien construit et bien arrimé.

D. Que s'est-il passé parmi nous au sujet des élections?

R. Le voici : en 1815, elles sont mises comme dans la main des préfets; les soins du

Gouvernement portent sur l'appel des ennemis de l'époque qui finissait et de l'homme qui fuyait. Il n'en manqua pas, et l'on eut la Chambre de 1815. Jusqu'au pouvoir de créer des électeurs, tout avait été remis aux préfets.

De plus, des motifs que je dois respecter firent choisir pour présider les principaux colléges, les plus augustes personnages : leur cour paraissait auprès d'eux... Une apparition aussi imposante n'était pas compatible avec cette plénitude de liberté qui doit régner dans les élections populaires.

En 1816, la France fut couverte d'agens ministériels : tout membre des administrations fut *mis en réquisition* pour procurer les nominations désignées. Les préfets briguaient ouvertement; quelques-uns se laissèrent aller aux plus naïves indiscrétions... La nation fut comme déclarée mineure en fait d'élections. Cependant, comme la nation respirait et était contente du 5 septembre, on prit patience.

En 1817, de graves fautes furent commises pour les élections de Paris : les mêmes directions furent ouvertement données. Là, on commença à murmurer.

En 1818, on a continué de même. Des ex-

clusions formelles furent données à quelques hommes dont on redoutait la présence, les talens ou le nom. Ils échappèrent aux filets dont on les avait enlacés; des départemens maltraités ou négligés les recueillirent. On n'avait pas agi d'une manière à les bien disposer, et l'on devait s'attendre à les retrouver.

La loi des élections avait été menacée en 1818 : on pouvait croire que l'Europe coalisée n'était pas étrangère à cette levée de boucliers; c'était le plus sûr moyen d'attacher les Français à cette loi.

En 1819, les élections se font après des discussions très animées dans la Chambre des députés. De part et d'autre on s'était séparé mécontens. Le temps de dispositions pareilles n'est jamais un temps utile, en matière d'élections, en faveur du gouvernement. Le résultat le contraria beaucoup : une de ces élections fut une calamité publique; et celui qui en était l'objet, au lieu d'une persévérance funeste, devait, comme Jonas, demander d'être jeté à la mer pour apaiser la tempête. Beaucoup d'honneur était attaché à ce sacrifice; beaucoup de conformité à son état s'y trouvait aussi.

Dans cet exposé, on suit le *crescendo* de l'action et le développement des mécontentemens qui en ont été la suite, et qui ont causé l'état actuel. Nous en étions là lorsque la loi des élections a été de nouveau remise en question. Revenons.

D. La participation ouvertement proclamée, instante, aux élections, était-elle légitime de la part du Gouvernement? était-elle habile? pouvait-elle durer avec succès?

R. Non : avec le gouvernement réprésentatif, la liberté de la presse et les Français, elle était aussi inconvenante qu'impossible. Mais on commence toujours par oublier ce qu'il y a à faire, et à qui on a affaire. Sûrement le Gouvernement ne pouvait pas rester indifférent aux élections : il ne s'agit ici que du degré et de la forme.

D. Des excitations, des concerts entre des particuliers ont-ils eu lieu pour influencer les élections?

R. Cela est hors de doute.

D. Cela est-il légitime?

R. Pas plus que l'action ministérielle : de part et d'autre il y avait usurpation. Toute manœuvre pour amener une élection est une

violation de la liberté des électeurs et de celle du peuple.

D. Cela était-il inévitable?

R. Oui; le ministère ayant donné l'exemple, c'était à lui à proclamer les principes et à donner l'exemple de les respecter. Quand on les recommande aux autres, il ne faut pas commencer par les violer soi-même.

D. Quel était le but principal des sollicitations du ministère?

R. Il était double : écarter le parti exagéré, et faire promouvoir des fonctionnaires publics.

D. Doit-il y avoir des fonctionnaires dans la Chambre des députés?

R. En très petit nombre, et d'un ordre supérieur seulement. Ainsi les membres de la haute magistrature, et ceux de l'administration supérieure sont très convenablement placés dans la Chambre. En mille occasions, leurs lumières positives peuvent être de la plus grande utilité. Ce sont des bureaux de consultation en permanence, toujours prêts à seconder les travaux de la Chambre.

Hors de là, le moins possible de fonctionnaires est le mieux; non en raison des personnes, qui sont toutes très honorables, mais à cause

du peuple, qui ne peut prendre une entière confiance dans les lois émanées d'hommes dans lesquels il peut craindre le défaut d'une entière indépendance. Ne perdons pas de vue que nous sommes dans le gouvernement de l'opinion, et qu'opinion et dépendance ne peuvent jamais se rencontrer ensemble.

Cette participation directe de la part du Gouvernement aux élections, est un envahissement d'autant plus pénible pour le peuple, que la faculté d'élire est plus restreinte. La France compte . . . . . 30,000,000 hom.

Le renouvellement quinquennal met chaque année en action . . 6,000,000 hom.

Leur nomination s'élève annuellement au nombre de . . . . . 57 hom.

Comment le peuple pourrait-il voir, sans être fortement contristé, que la jouissance d'un bien aussi borné ne lui soit pas laissée toute entière. Il faut être de bonne foi, et ne pas exiger de la satisfaction de ceux que l'on dépouille.

D. Les élections des dernières années eussent-elles donné des résultats moins féconds

en sujets d'alarmes pour le Gouvernement, s'il y avait eu plus de sécurité dans l'esprit public ?

R. Cela n'est pas douteux. Ces élections ne sont que l'expression du chagrin, des défiances, de la crainte des arrière-pensées, des ombrages qu'inspire une marche qui n'est pas assez fortement tracée. Ah ! si les hommes savaient ce que vaut la franchise et l'ouverture la plus entière de la pensée !... Le peuple français est celui de tous les peuples du monde qui cède le plus facilement aux sentimens généreux, à la franchise du langage. Descendans des Francs, c'est sur-tout à l'empire de la vertu que ce nom rappelle, qu'il attache le plus de prix et qu'il abandonne plus facilement son obéissance. Mais malheur à qui le trompe, à qui s'enveloppe de nuages, à qui se jette dans des détours ! Spirituel et mobile, il vous a bientôt deviné et outre-passé ce qui existe réellement. Tels sont les dangers d'une marche tortueuse avec les Français. D'un bout de la France à l'autre, on n'entend plus que ces mots : Que l'on dise donc ce que l'on veut, et que l'on sache enfin à quoi s'en tenir.

Serait-ce trop présumer de l'honneur français que de dire que, dans cette grave question

des élections, le rôle le plus convenable au Gouvernement consisterait, au renouvellement des élections, à se borner à rappeler l'intérêt qu'a tout le peuple aux bons choix, à ranimer les sentimens les plus propres à les obtenir, et à déclarer pour son compte que, soigneux uniquement de faire jouir le peuple de ses droits, respectant sa liberté, il s'est interdit toute participation aux élections, et que sûr du peuple et de lui-même, *il ne craint et ne demande personne.*

Les sentimens généreux ont un grand empire sur tous les hommes, particulièrement sur les Français. Ils ne savent pas y résister, et il est bien probable qu'avec eux, se présenter avec cette franchise désintéressée, serait à la fois plus économique et plus profitable que d'employer tous les moyens ouverts ou détournés d'influence dont on a usé jusqu'ici.

D. Quel est le but de la loi de élections ?

R. Rendre justice à la société en général et à ses membres.

D. Quelle est cette justice ?

R. Assurer à la société des mandataires dignes, et à ses membres la jouissance de leurs droits.

La société ne peut pas être servie par des mandataires indignes de cette auguste fonction : les membres de la société ne peuvent pas non plus être dépouillés du droit à ses avantages, lorsqu'ils la soutiennent par leurs tributs.

C'est l'accord de ces deux conditions qui fait la bonté d'un système électoral. Ce problème plus ou moins heureusement résolu a occupé tous les législateurs. De sa solution dépend le sort de la société. Si l'on descend trop bas, il y a appel d'agens de troubles ; si l'on se tient trop haut, il y a éloignement de ce qui pourrait servir, et qui a droit de le faire : par conséquent il y a injustice à leur égard. Ce n'est pas sans de graves raisons qu'on peut dépouiller un membre de l'association. Il n'y en a que deux causes, le défaut d'éducation et d'indépendance; tout ce qui dépasse cette ligne a droit à l'exercice des droits de la cité. La difficulté est donc d'assigner le point de partage entre ces deux états, et de fixer avec justesse où commence ce degré de défaut de lumières et de liberté, qui rendrait l'intervention d'un citoyen dangereuse dans les affaires de la cité. La loi l'a fixé en France à l'acquittement d'une contribution directe de 300 fr.

D. Cela était-il raisonnable?

R. Dans la nécessité de faire une loi égale pour un grand pays où la fortune est très inégale, il a bien fallu s'arrêter au point qui n'ôtait pas tout aux uns pour donner tout aux autres, et celui-là paraît avoir été heureusement calculé.

D. Quelle en est la preuve?

R. Le petit nombre des électeurs et des éligibles.

Sur 30,000,000 d'hommes, il y a un peu plus de..... 92,000 électeurs
et de..... 12,000 éligibles.

Certes une réduction pareille au lieu de présenter une démocratie, montre une aristocratie très serrée; de plus, en France, la médiocrité des fortunes n'exclut pas l'éducation qui rend propre à traiter les affaires publiques; elle n'éteint pas les sentimens patriotiques, suite de l'intérêt que l'on porte à la chose publique par la considération de son propre intérêt. En France, l'homme de 6,000 fr. de rentes peut être éclairé et citoyen autant que celui de 100,000 fr. Ces qualités ne s'accroissent pas en raison des 1,000 fr. de rentes. Celui qui a moins, doit être plus attaché à ce

moins, qui est sa seule ressource, que celui qui a *plus* l'est à ce *plus* dont une grande partie pourrait lui échapper sans qu'il fût atteint jusqu'au vif, comme le serait le premier, par la perte de 300 fr.

En France, 300 fr. d'impôts directs supposent un homme suffisamment élevé pour connaître les qualités de celui qu'il doit nommer, et celles du vote qu'il est appelé à émettre.

1,000 fr. d'impositions directes supposent un homme d'une éducation et d'une indépendance suffisantes pour garantir à la société le bon emploi du pouvoir qui lui sera remis. Dans une matière pareille, rien ne peut être de rigueur; tout est probabilités: il suffit que celles-ci se montrent, pour que les droits généraux de la société ne soient pas lésés.

D. La préférence est-elle due à la grande propriété?

R. C'est un terme relatif et non absolu. Qu'entend-on par grande propriété? où commence-elle, où finit-elle? Celle d'un lieu n'est pas celle d'un autre. Le grand propriétaire du Limousin ou de l'Auvergne pourrait être un pauvre à Paris, en Normandie, en Flandre. Faudra-t-il établir une échelle de grande pro-

priété et attribuer à chacune une députation spéciale ? De 6,000 à 10,000, de 10,000 à 15,000, de 20,000 à 30,000, et ainsi de suite ?

On est donc forcé de prendre une mesure commune, et cette mesure ne peut pas porter sur une chose matérielle, qui est l'argent, qui dans ce cas ne garantit rien, mais sur une chose morale, qui est la faculté présumée et apparente de pouvoir remplir convenablement les emplois de la société, faculté qui, dans ce cas, s'évalue aussi par l'argent, lequel alors renferme la preuve de la garantie.

D. Mais les grands propriétaires inférieurs en nombre seront donc toujours exclus ?

R. Il faut distinguer. Est-ce comme grands propriétaires, cela est injuste et mauvais; est-ce comme faisant partie d'une opposition constante au grand nombre, cela est naturel et juste : comment attendre des votes de la part d'une opposition ? Comment être injuste en refusant son vote pour celui qui est disposé à en user contre vous. En se réunissant à la masse, ces hommes seront admis comme les autres, car ce n'est pas comme grands propriétaires, mais comme opposans qu'ils sont exclus : ce n'est pas même comme nobles, c'est encore

comme opposans ; la preuve s'en trouve dans la Chambre même des députés, qui compte et de très grands propriétaires et de très grands noms. Des membres de l'ancienne pairie seraient nommés *députés*, si déjà ils ne faisaient partie de la Chambre haute. L'exclusion n'est donc pas donnée à la propriété, ni au nom, mais seulement à l'opposition. Réunissez-vous, vous serez au nombre des élus comme les autres.

La loi a un caractère de perpétuité, et l'on veut la détruire à cause de ses résultats momentanés : c'est une contradiction manifeste. Nous sommes dans un moment de combat, sur un champ de bataille ; il n'y a pour l'instant qu'un intérêt, prévaloir. Il ne faut donc pas juger comme on le ferait dans l'état ordinaire de la société, qui est la tranquillité. Si à chaque mouvement vous changez vos lois, que deviendront-elles ?

Les Anglais, pendant leurs longs troubles, faisaient comme nous ; chacun n'admettait que ses partisans, et leur nomination tenait à leur plus grande chaleur. Les opposans étaient impitoyablement exclus. Changèrent-ils leurs lois ? Non. Les ont-ils changées après les Spasfield, les Manchester, les explosions des radi-

caux? Pas davantage. Pourquoi? Parce que, dans ce pays, on sait que le premier caractère de la loi est la fixité, que chaque saison donne son fruit, et parce que l'on n'a pas peur de la plus mince commotion. Depuis quelque temps il est devenu de mode, dans une classe d'écrivains, de célébrer la grande propriété, de déprécier la petite, d'attacher à l'une toutes les vertus, à l'autre tous les vices, et de demander de subordonner l'une à l'autre. Tout grand propriétaire est représenté comme un conservateur de la société, tout petit propriétaire comme un destructeur. Les panégyriques et les satires figurent à la tête des pièces du grand procès intenté à la loi des élections. L'Angleterre est citée à l'appui de ce système; et c'est à la vue des maux incurables qu'a produits la grande propriété dans ce pays, que l'on invoque ce funeste appui, ce cruel exemple; la grande propriété, qui plaçant la masse de la nation en dehors de la propriété, tend à un système précaire, sujet à une variation journalière, tient cette masse toujours flottante entre le besoin et le devoir, entre les mains des agitateurs, et force l'Angleterre à s'imposer 200,000,000 fr. de charges, pour subvenir aux nécessités de ces

hommes sans propriété. C'est ce défaut de propriété qui au moindre signal couvre l'Angleterre de milliers d'hommes errans, qui se transportent au hasard partout où la voix d'un factieux les appelle. Comment s'y refuseraient-ils? ils ne tiennent à rien. Voit-on le paysan suisse ou français, belge ou allemand, déserter ses champs, abandonner la charrue, et parcourir en bandes nombreuses toutes les parties de ces contrées? C'est qu'ils sont attachés à la terre par la propriété, c'est qu'ils participent à sa fixité; c'est que sa culture les absorbe tout entiers. Il ne faut qu'une circulaire parmi les prolétaires anglais pour faire apparaître des masse de vingt, de cinquante, de cent mille hommes. En Suisse, en France, toutes les circulaires du monde ne mettraient pas en mouvement deux mille habitans des campagnes. La différence de leur position avec celle des Anglais explique la différence de leur conduite..... Et l'on voudrait donner à la France pour remède ce qui fait l'embarras du gouvernement anglais, le cancer de l'Angleterre et l'indication de sa perte; car elle peut dépendre, à chaque jour, à chaque heure, d'une réunion plus ou moins heureusement ou mal habilement

comprimée de cette classe d'hommes. Le torrent grossi ou non prévenu serait capable de tout entraîner.

D. Tous les intérêts doivent-ils être représentés?

Oui ; mais dans l'intérêt général, qui les comprend tous, et non pas en détail. Hors de là il n'y a plus que confusion, et même impossibilité ; il faudra faire des catégories pour toutes les professions de la société, car toutes aussi ont des intérêts particuliers, dont quelques-uns même sont opposés entr'eux : il n'y a qu'une manière de les accorder, c'est de les ranger tous également sous l'intérêt général, qui, dans une protection commune, fait trouver la protection de tous les intérêts particuliers. Les sociétés ne peuvent pas avoir une autre marche. La généralité les maintient, les détails les tuent.

D. Le droit à l'élection ne provient-il pas aussi de la part que l'on acquitte dans le tribut qui soutient la société ?

R. Rien n'est plus juste. Celui qui fait les frais de la table a bien le droit de s'y asseoir. Il faut donc tenir compte de la somme comparative des tributs des diverses classes. Or,

d'après une autorité supérieure dans cette matière, M. le duc de Gaëte, qui a consigné dans un écrit les résultats de ses longues études et de son expérience, il conste que sur une somme d'imposition foncière et mobilière qui s'élève à . . . . . 282,935,928 f.

qui forme de cotes de taxes	10,414,121
La propriété depuis 21 f. jusqu'à 500 de taxes forment de cotes	9,953,000
paie la somme d'impôts. .	223,633,444
La propriété de 500 f. de taxes à 1,000, cotes . .	40,773
impôts.	27,633,016
La propriété au-dessous de 1,000 f. et au-delà, cotes	17,746
impôts.	31,649,448
Ce qui donne pour les deux classes	59,300,484
ou le $\frac{1}{4}$ de la petite propriété qui paie.	223,633,444

Comme d'ailleurs il est bien certain que les contributions indirectes, qui forment les deux tiers des tributs de la France, sont fournies par la petite propriété, en raison de sa masse, bien plus que par la grande, il reste démontré

que les deux tiers des charges de l'association générale sont supportés par la classe à laquelle on voudrait ôter la participation aux affaires de cette société qu'elle soutient par ses tributs. Est-ce là une règle équitable d'association humaine ? En quels lieux ont-elles existé dans cet état, à moins de retomber dans ces gouvernemens ouvrages de la féodalité et de l'aristocratie, dans lesquels un corps de privilégiés s'arrogeaient le droit de commander à la masse des citoyens et s'étaient rendus les arbitres de leurs droits.

D. Est-ce là le but de la loi nouvelle ?

R. Evidemment. . . Elle rendrait les privilégiés maîtres d'une grande partie des élections.

D. Est-ce le seul défaut de ce projet ?

R. Il est matériellement inexécutable.

Il est matériellement et patemment contraire à la Charte ; il renferme un acte de défiance pour les colléges en leur enlevant la formation du bureau... Conception malheureuse autant qu'inutile, et qui fait craindre une arrière-pensée.

Il enlève à la représentation son caractère principal, celui qui fait sa force, l'homogénéité

de ses membres ; il porte l'aristocratie dans la partie essentiellement démocratique de la représentation de la souveraineté ; il établit deux degrés de députation, par conséquent deux espèces d'esprit... Le député de 500 francs et de 1000 francs ne se regardera pas comme celui de 300 francs ; le député départemental s'élèvera dans sa pensée au-dessus du député cantonnal ; l'esprit général, qui est le mobile essentiel, élémentaire de l'assemblée, se trouvera détruit par sa composition propre. Il exclut le contrôle que les arrondissemens, dans l'assemblée générale du département, exercent les uns sur les autres. Tel en assemblée d'arrondissement sera infailliblement nommé, qui ne l'eût jamais été au département, où les intérêts respectifs auraient pu se discuter et se contre-balancer.

Il tue l'esprit public des départemens, qui consiste dans les rapprochemens et pour ainsi dire dans la confrontation des parties, qui ne peut avoir lieu qu'au département. Pour s'entendre et pour discuter, pour former des connexions ensemble, il faut commencer par se connaître, par se voir et par se parler, et le projet consacre la séparation. Le défaut d'un esprit gé-

néral, la force de l'esprit local, sont ce qui afflige le plus les départemens, et ce qui influe trop souvent sur les élections. Le projet favorise complètement cette tendance funeste. Il jouera en sens contraire à celui qui est attendu. Les résultats des choix partiels seront d'une étoffe plus mince que ceux qui auraient suivi du premier mode. Mais dans ce projet tout a été rapporté, pour ne pas dire sacrifié, à l'appaisement de quelques craintes. On s'est effarouché de quelques choix, sans rechercher à quoi on les devait. La peur du passé avait dicté à la Charte la clause du renouvellement annuel, la peur de l'avenir a dicté celle de la quenquennalité. Ce projet consacre une étrange méconnaissance des sociétés modernes. Il est conçu dans l'esprit qui attribuait toute l'importance de la société et même celle de la vie, à la possession des fonds de terre. On semble lire ces vieux codes qui déclaraient le mobilier une chose vile, et qui en permettant aux mineurs la disposition de ce mobilier, quelque valeur qu'il eût, leur interdisaient à la fois celle d'un arpent de terre. Ce projet est, on pourrait dire hostile, envers la propriété mobilière. Or, dans l'état de la France et du monde, la

propriété mobilière compose la bonne moitié de la fortune publique et privée. Elle contribue à la moitié des charges publiques. Son activité donne à l'état un mouvement que la propriété foncière ne peut jamais lui communiquer, et cependant comment est-elle traitée dans ce projet?... Elle est presque mise en surveillance sous la propriété foncière : c'est une contradiction manifeste avec nos mœurs. Le négociant le plus riche doit être pourvu d'une petite cote de taxe foncière pour tenir à l'état, pour être supposé s'y intéresser ; il doit avoir la garantie de quelques champs ; et les vaisseaux dont il couvre les mers, la signature avec laquelle il garantit celle même des souverains, ne seraient pas suffisans! Ah ! cela est contre la nature de tous les temps et contre les mœurs du nôtre.

D. Le renouvellement intégral ou partiel est-il préférable?

R. C'est une question oiseuse, ou plutôt mal posée... Le renouvellement annuel ou tout autre en lui-même, n'est rien. C'est l'état des esprits et du Gouvernement qui est tout : les élections dépendent de ceux-ci.

Si l'état est calme, les institutions affermies,

les esprits satisfaits, vous pouvez renouveler sans danger, quoique pas sans ennui, tous les six mois. Si l'état est mal affermi et les esprits mal satisfaits, s'il est comme passé en usage de fouiller tous les coins des colléges électoraux pour s'assurer des nominations, alors, comme cela mécontente beaucoup, élisez rarement, et le plus rarement possible, car l'élection est l'occasion inévitable de la manifestation des mécontentemens publics. C'est là qu'ils éclatent. Là on reconnaît que les élections ne sont pas un effet, mais seulement une cause. Commencez donc par vous assurer de la cause, et puis faites élire quand vous voudrez. Avec des Français, ce résultat est immanquable; mais il ne faut pas commencer par se méprendre sur leur caractère.

Le renouvellement annuel constitue une inégalité constitutionnelle entre les membres d'un même corps. Car le député sortant ou bien entrant, en raison de la durée de leurs fonctions, n'ont pas la même importance relative, peuvent ne pas former des projets égaux, et prêter de la part du Gouvernement à des combinaisons inégales sur des hommes

dont l'autorité ne doit pas se maintenir également.

Cette considération est fort grande dans la composition d'une Chambre dont le mouvement peut dépendre du plus léger défaut dans la combinaison qui l'a formée. Un grain de plus ou de moins suffit pour tout changer. Ceci n'a pas encore été remarqué, et mérite beaucoup de l'être.

Le besoin de la fixité paraît commander le renouvellement intégral et quinquennal.

Le besoin de la liberté paraît commander le renouvellement annuel.

Si la Chambre est ministérielle, quel est l'intérêt pour le ministère de la changer?

Si elle est franchement constitutionnelle, quel est l'intérêt de la nation au changement?

D'où vient donc la chaleur du moment?

De ce que les uns veulent une Chambre qui incline vers le ministère, et les autres une qui incline vers la liberté; et comme la liberté est plus constitutionnelle que toute autre combinaison, c'est vers celle qui la présente plus évidemment, que la nation a tourné ses pensées, qu'elle adresse ses vœux. De plus, l'an-

nualité a tout-à-fait en sa faveur le texte de la Charte. On a beau tordre les paroles, il n'en peut sortir que le renouvellement annuel.

D. Quel sera l'effet de ce projet adopté ?

R. 1°. Tourner contre ses auteurs, en portant au pouvoir ceux auxquels il faut se garder d'en remettre. Il ne faut pas prêter la main à qui veut entrer dans notre maison, et s'y rendre le maître.

2°. Porter un grand mécontement dans la nation. En effet, autre chose est de n'avoir pas donné, autre de retirer un don, sur-tout quand il ressemble à un droit.

D. Le projet est-il affecté de quelque autre vice ?

R. Il en existe encore un autre que l'on rencontre avec douleur dans l'exposé des motifs.

D. Quel est-il ?

R. Les efforts faits pour couvrir l'infraction manifeste de la Charte sur l'article du renouvellement intégral. Il ne s'agit pas des propriétés de ce renouvellement, mais seulement d'un fait.... Est-il clairement et matériellement proscrit par la Charte ?... Comment a-t-il été entendu et exécuté jusqu'ici ?... Sans donner ni tort ni raison à la Charte, à la loi des

élections, ni à rien de ce qui a été fait, il reste incontestable que la quinquennalité absolue est contre la Charte, contre le texte de la loi, contre le fait, contre tout ce qui a été entendu jusqu'ici.... Des efforts extraordinaires sont faits pour donner à tout cela un sens démenti par tant de témoignages. D'un renouvellement annuel stipulé clairement par la Charte, au moyen d'un échafaudage de sophismes, on arrive à une décennalité possible. Cette manière de procéder de la part du Gouvernement présente un spectacle pénible. Les gouvernemens sont les premiers gardiens de la morale des peuples ; ils doivent s'attacher à n'offrir à leurs regards rien que de pur : ils auront toujours assez à faire en réprimant les penchans déréglés des sujets. La loi destinée à les régir doit, pour être respectée, ne montrer rien que d'irréprochable dans sa formation comme dans son but... Que pensera le peuple, comment obéira-t-il à des lois qu'il pourra regarder comme le fruit de subterfuges, d'équivoques, qu'il aura vu naître dans l'ombre et arriver à lui par des voies détournées? Comment croire qu'au milieu du gouvernement représentatif, avec la liberté de la presse, et

un peuple clairvoyant, toutes ces subtilités ne seront pas mises à nu?... Cela ne peut manquer d'avoir lieu dans la discussion qui va s'ouvrir, et de nuire beaucoup au projet lui-même. Avant de faire des lois pour un peuple, il faut s'occuper de le rendre moral, et ne lui présenter aucun sujet de peur ou de reproches. La loi tire sa force du respect qu'elle inspire : si elle est dépourvue de cette sauve-garde, il ne lui reste que la force physique ; et cette force, c'est le peuple lui-même qui l'est.

D. De quand date la déclaration de guerre à la loi d'élection ?

R. Du Congrès d'Aix-la-Chapelle. L'aristocratie française n'est ici que l'interprète de l'aristocratie européenne.

D. Pourquoi ?

R. Parce que la loi d'élection n'est qu'une loi de pouvoir, une question de contrat social: elle ôte le pouvoir à l'aristocratie : celle-ci le redemande à cette loi, comme elle redemande sa supériorité à la loi du recrutement, qui n'est elle-même qu'une loi d'égalité ; or, l'aristocratie, par sa nature, veut toujours le pouvoir et jamais l'égalité : cela est dans son essence.

D. C'est donc le contrat social qui est remis en question ?

R. D'un bout à l'autre du monde, tel est aujourd'hui le fond de la question, et ce que l'on finit par y trouver, de quelque côté qu'on la présente. Les anciennes institutions s'en vont, l'art était de les laisser aller doucement. Semblables aux voyageurs dont le repos a rétabli les forces, les jouissans des anciennes prééminences, après de longs désastres et un long silence, ont repris courage, et renouvellent le combat. L'opposition n'a pas dû manquer : c'est le choc de ces vents opposés qui trouble l'Europe, et qui cause tout le fracas qui retentit autour de nous. De là sont sortis les partis, et c'est d'eux que nous avons à parler maintenant.

CHAPITRE V.

Des Partis.

D. Y a-t-il des partis en France?

R. Hélas, oui !.... Cette superbe famille des Français que le ciel a dotée de tant d'avantages, que la nature favorise de tous ses dons, eh bien,

la discorde a pénétré au milieu d'elle : c'est aujourd'hui la déplorable famille des frères ennemis, Etéocle et Polynice.

D. D'où proviennent ordinairement les partis ?

R. De la faiblesse des Gouvernemens et des suites des grandes crises politiques.

D. Quel est le but ordinaire des partis ?

R. Le pouvoir.

D. Que se disputent les partis en France ?

R. Le pouvoir.

D. Y avait-il des partis en France avant 1814 ?

R. Non, parce qu'il n'y avait dans l'Etat qu'un système et qu'une direction uniforme.

D. Y a-t-il donc eu une double direction depuis 1814 ?

R. Sans doute. Celle de la révolution, et celle de la contre-révolution : elles ont été remises en présence. Il faut même aller plus loin, et dire que la direction était double même dans le sens de la contre-révolution. Le Gouvernement ne voulait pas et n'a jamais voulu celle-ci ouvertement et intégralement. Il sentait tous les inconvéniens d'une pareille tentative : il y aurait une extrême injustice à lui en sup-

poser la pensée. Seulement il tendait à un mélange incompatible, par lui-même, de la révolution et de la contre-révolution, c'est-à-dire de l'ancien et du nouveau régime. Au contraire, tout le parti de la contre-révolution la voulait dans sa pureté et intégrité, comme il la rêvait à Coblentz, à Bruxelles, à Londres, et dans le faubourg St.-Germain. Voilà ce qu'il faut bien distinguer : ce parti se sépare du Gouvernement, toutes les fois que celui-ci se sépare tout-à-fait lui-même de la contre-révolution, parce que c'est la seule que ce parti conçoive : c'est ce qui a eu lieu depuis le 5 septembre, lorsque le Gouvernement s'étant fatigué des exigeances de ce parti, et craignant les suites de ses excès, prit la résolution de s'en détacher : celui-ci se déclara en hostilités ouvertes avec le Gouvernement, proclama le ministère du Roi une réunion de conspirateurs contre le trône, et entassa sur le Gouvernement formé alors de MM. de Richelieu, Decazes, Lainé et Corvetto, toutes les inculpations dont il cherche dans ce moment à entacher M. le duc Decazes tout seul. L'esprit de ce parti n'est pas susceptible de modifications, et il usera toujours des

mêmes moyens à l'égard de tout ce qu'il trouvera dans son chemin.

D. Qui a pris l'initiative dans cette triste querelle ?

R. Les écrivains soi-disant royalistes. Dès 1814, ils se mirent à fouiller dans le passé, à insulter, à dénoncer, à propager les idées les plus opposées à celles du temps, souvent les plus imprudentes par les questions qu'elles soulevaient. Ces écrits n'ont jamais supporté le frein de la censure. Celle-ci n'a porté que sur leurs adversaires. Depuis deux ans seulement, la *Minerve* et le *Constitutionnel,* et je prends ceux-ci pour tous ceux du même parti, ont joui de la plénitude de la liberté : à moins d'imiter le loup de la fable, on ne peut pas leur imputer le mal fait avant qu'ils ne fussent nés, et quoiqu'ils n'aient pas toujours été des agneaux, cependant on ne peut, sans manquer à toute justice, les assimiler au *Conservateur,* au *Drapeau blanc,* et aux autres écrits du parti opposé. Ce sont les hommes de ce parti qui les premiers se sont dit *un parti,* qui ont rappelé ce mot funeste, et qui ont élevé des drapeaux. L'initiative du mal leur appartient, et

il n'est pas en leur pouvoir de répudier ce triste apanage.

D. Quelle a été l'effet de cette division en partis ?

R. D'établir la discorde partout ; de bannir la raison, de troubler les familles, d'enlever à la société ses agrémens, de faire deux nations et deux langages ; car on ne s'entend plus sur rien.... Ce qui est blanc ici, est noir là ; ce qui est accusé plus loin, plus près est célébré ; le héros des uns est un pygmée pour les autres. *Vous ne pouvez pas mesurer le colosse*, dit une dame en extase devant le génie d'un chef de son parti. Vous nous permettrez d'en rire, répondent ceux du parti opposé, et de ne pas fléchir le genou devant votre nécromancien politique.

Pour un parti, la religion consiste dans les jésuites, les missions et les ignorantins : il faut qu'elle anathématise sans relâche la révolution et la philosophie. Pour l'autre parti, la religion consiste dans le culte que chacun professe, dans la morale qu'elle enseigne, et dans les ministres que ce culte et que l'État reconnaissent en vertu des principes de la tolérance. Les uns, dans la religion, voient un moyen de po-

litique et de contre-révolution ; les autres veulent qu'elle reste sans mélange de politique et dans un état parfait de neutralité sur tout ce qui regarde la révolution.... La même division existe sur tout le reste.... Dans un parti, aucune modification, aucune explication, aucun tempérament ne sont admis. La réponse à tout est celle de Phèdre à Œnone :

Sers ma fureur, Œnone, et non pas ma raison.

Raisonner est inutile dès qu'il s'agit d'opinion du parti. Un mot répond à tout : *révolutionnaire*. Tout ce qui a été dans la révolution, à quelqu'heure que ce soit, est compris dans l'anathème général. Il ne faut pas s'y méprendre : choses et personnel de la révolution, à quelque degré que ce soit, peuvent bien être tolérés par ce parti, mais ce n'est que momentanément, leur tour viendra ; ce sont des instrumens destinés aussi à être brisés, et il y a une courte vue à consentir d'en servir. Dans les départemens, les nobles ne sont pas encore réconciliés avec les quarante-cinq gentils-hommes de la minorité de la noblesse qui les premiers passèrent au tiers-état.

Comme il arrive toujours dans toutes les

discordes religieuses ou civiles, ici l'influence des femmes se fait beaucoup ressentir. Elles y ont porté leur exaltation, leurs passions, leur penchant à se livrer à l'imagination : les femmes étant tout passion, elles ont fait une politique toute passionnée. Les femmes recherchant les émotions de préférence à la raison, elles sont devenues la proie des fantasmagories que quelques écrivains font continuellement passer devant leurs yeux : elles se sont mises à une nourriture plus forte que ne le comporte leur complexion : Bossuet avec ses hautes contemplations sur la Divinité et la Providence, le *Conservateur* avec son ossianisme politique, M. de Bonald avec ses ténébreuses profondeurs, et l'abbé de la Mennaie avec ses paradoxes religieux, qu'il n'entend pas lui-même, sont devenus les évangélistes des femmes : les écrits de ces hommes forment le fonds de la lecture des femmes, et ces maîtres ont porté beaucoup de désordre dans l'esprit de leurs écolières; celles-ci ont sacrifié les avantages que la nature leur a prodigués sans partage et sans contestation, pour un rôle politique dont cette même nature les a exclues en leur refusant les moyens de le remplir. Les femmes ont renoncé

à ce qui leur va si bien, pour se livrer à ce qui leur va très mal. Les femmes devraient se rappeler que la loi salique leur interdit le gouvernement, et qu'elle a voulu défendre la France du *danger de tomber en quenouille*. Sous ce rapport, nous sommes revenus aux temps de la ligue, de la fronde, et du jansénisme; Arnaud n'eut pas de plus ferventes disciples que n'en compte le *Conservateur*, et la duchesse de Montpensier n'était pas plus incompatible avec Henri III que la plupart des femmes du faubourg Saint-Germain ne le sont avec un *libéral* quel qu'il soit, qui pour elles a été, est, et ne sera jamais qu'un *révolutionnaire*. Les femmes ont réalisé la plus bizarre des conceptions de l'Arioste, par l'abandon qu'elles ont fait de leur raison. Les raisonnemens les importunent, les distinctions sont repoussées, la représentation d'une réforme évidemment nécessaire est mise au rang des choses révolutionnaires, il n'y a plus de milieu pour rien. Tel est l'état vraiment désolant, pour la chose publique, autant qu'insupportable pour la vie privée, dans lequel nous sommes tombés. C'est précisément celui dans lequel *Hume* nous montre que l'Angleterre avait été ame-

née par l'effet des guerres civiles: état cruel, insociable, destructeur des douceurs de la vie, propre à déformer tous les caractères, à dénaturer tous les objets, et à réduire ceux qui aiment le repos, à le chercher comme saint Siméon Stylite, au haut d'une colonne; car partout ailleurs le déluge des querelles vous atteint et vous submerge. On doit sans doute beaucoup de remerciemens à ceux qui bannissant toute modération, cédant à leurs passions, ou bien mus par des intérêts privés ou étrangers, nous ont plongés dans cet état; on l'a vu distinctement se former par le soin que l'on a mis pendant bien de années à ne parler que de partis, à traiter d'hommes de parti tel homme qui n'a jamais su ce que c'était qu'un parti, à rechercher sans cesse si tout ne se faisait pas en vue de parti; on n'a eu que des idées de parti, on n'a pas cessé de parler de partis, et à force de répéter le mot on a créé la chose.

D. Quel est l'effet nécessaire de l'existence des partis dans un pays?

R. L'affaiblir au dedans et au dehors.

Au dedans, dès que les partis se montrent, il n'y a plus d'attention et d'intérêt que pour

eux, leurs membres ne sont plus occupés qu'à le faire prévaloir.

Au dehors, la considération s'affaiblit et peut se perdre. On ne peut pas en conserver pour qui n'a qu'une force et une attention partagées. Au temps des guerres civiles d'Angleterre, elle se trouva effacée de la carte politique de l'Europe: Cromwel lui rendit momentanément son importance: avec les partis, la nullité recommença sous Charles II et Jacques II. La vie revint sous le roi Guillaume, avec l'unité dans l'état. La Pologne a péri par les dissensions civiles. Quand les partis eurent pris le chemin de Vienne, de Berlin et de Pétersbourg, la Pologne fut perdue : divisez un état, il n'est plus rien.

Grâces aux partis, la France ressemble à l'Angleterre des Stuart, elle a perdu toute considération en Europe. Ceux qui travaillent à diviser leur pays doivent être considérés comme les ministres du couroux céleste, à son égard: eh! qui peut sans frémir se charger de ce rôle cruel! Le bonheur des partis est de s'accuser mutuellement, de se surprendre en fautes, de les faire valoir, de ne se rien passer, occupation bien faite pour dégrader l'esprit et

pour flétrir le cœur. C'est un état de guerre dans lequel la calomnie forme l'arsenal.

D. Comment peut-on représenter les partis qui se partagent la France?

R. Par le côté droit et par le côté gauche de la Chambre des députés.

D. Que représente chaque côté?

R. Le côté gauche, le parti de la révolution; le côté droit, celui de la contre-révolution.

D. Le nombre d'un côté est-il la représentation des partis dans la nation même?

R. Non.... Ainsi la majorité de 1815 n'était pas la représentation de la majorité de la nation, mais seulement celle du parti qui avait fait les élections de 1815. Une combinaison quelconque peut donner dans la Chambre une majorité légale, il est vrai, quand à l'effet des lois, mais non pas suffisante pour la représentation de la majorité morale.

D. Que représente le côté droit?

R. Le parti que nous avons dit être formé de 500,000 hommes.

D. Le côté gauche?

R. Tout le reste de la nation. En Angleterre le parlement dit d'*Oxford*, sous Charles II, avec une majorité royaliste fictivement, se trou-

va représenter seulement ce parti, ce qui conduisit aux parlemens de Jacques II. Il devait son existence à un moment de lassitude et de surprise; lorsqu'elles se furent dissipées, le cours naturel des choses ne tarda pas à reprendre.

D. De quels élémens est principalement composé le côté droit?

R. De la cour, de la haute noblesse, de celle des départemens, de la presque totalité du clergé, de beaucoup de fonctionnaires civils et militaires, de beaucoup de familles et de personnes froissées ou bien épouvantées par la révolution, et de cette clientelle qui se réunit toujours auprès du pouvoir.

La très-grande majorité des fonctionnaires est, par la force des choses, du côté gauche, même en paraissant être quelquefois du côté droit... Il ne faut pas s'y tromper : les apparences sont pour un côté, mais le fond est pour l'autre, et dans un cas extrême, beaucoup resteraient du côté gauche. Il en serait de même de la clientelle : changez le pouvoir, montrez-le fortement établi, elle le suivra; la raison de ceci est simple.... Pour la plupart, les fonctionnaires par le fond n'appartiennent pas à l'aristocratie, mais à la révolution; quand donc ils se joi-

gnent à l'aristocratie, ce n'est point par leur nature propre, mais par des intérêts qui ont toujours quelque chose de précaire.... Au temps de Napoléon, tous les fonctionnaires appartenaient à la révolution, alors ils étaient dans leur état naturel : depuis ils ont eu à dévier plus ou moins, et par conséquent beaucoup à sacrifier, car il y a dans ce cas toujours à céder ce que l'on a été pour rester ce que l'on est.... Il y a entre le côté gauche de Paris et le côté gauche des provinces la différence que donne une plus grande fortune, une plus grande culture de l'esprit, l'habitude de plus grandes choses.... En province, des hommes isolés, préoccupés d'une idée unique, nourris de la lecture d'un seul genre d'écrits, ne se parlant qu'entre eux, sont nécessairement beaucoup au-dessous de ceux qui habitent une région supérieure, d'où les objets peuvent se faire mieux distinguer. Aussi l'étonnement de ces hommes est-il fort grand quand ils viennent à Paris; ils y trouvent d'autres idées, un autre langage, et beaucoup d'entre eux, dans leur surprise, regarderaient presque comme des révolutionnaires leurs associés de Paris.... C'est l'effet de la différence du séjour des très grandes villes, avec

celui des petites; ces distinctions paraissent nécessaires pour bien éclaircir cette question.

Le fond du côté droit est donc formé par la partie essentiellement aristocratique de la nation, et c'est ce qui réduit ce parti à un si petit nombre d'hommes.

D. Que faut-il penser des hommes et des choses qui composent ce parti?

R. Il est rare qu'un parti flatte le portrait de l'autre. Le cardinal de Retz appelle *poltron* le duc de la *Rochefoucault*, le célèbre auteur des *Maximes*, au courage duquel il rend cependant un éclatant hommage. Voilà le langage et la conduite des partis.

Nous serons plus juste, et la même inflexibilité que nous apportons dans la discussion des choses, nous la mettrons aussi dans la peinture des hommes. Parlons avec respect de ce qui fut la gloire et l'illustration de notre patrie. Toute notre histoire revit dans ces hommes; la dignité des manières et du langage, mille vertus privées et publiques leur appartiennent, la bienfaisance, la bonté, l'affabilité, la grâce sont un apanage ordinaire parmi eux.

De grands malheurs les ont frappés, d'immenses sacrifices leur ont été imposés, de

grands attentats les ont effrayés; il y a dans tout cela beaucoup plus de motifs d'intérêt que de reproche; ils ne sont pas responsables des lois bizarres que les siècles d'ignorance avaient créées, même à leur profit; ils ne le sont pas davantage des prétentions que des hommes plus éloignés des moyens de lumières peuvent conserver et même caresser comme des débris et des consolations de leur ancienne grandeur : tout cela se trouve dans l'humanité. Les plaindre est plus généreux et plus juste; mais autant il est dû de respect et de considération à ces classes du côté moral, autant il faut s'en éloigner du côté politique : en cela, ils ressemblent aux anciens colons de Saint-Domingue, lesquels fort respectables et intéressans sous tous les rapports de la société, dès qu'il s'agit de Saint-Domingue, ne sont plus susceptibles d'être atteints par aucune espèce de raisonnement : et toujours par la même raison, les uns sont colons et les autres aristocrates. On ne peut renoncer à sa nature propre : l'un veut le pouvoir, qu'il regarde comme sa propriété, comme l'autre veut Saint-Domingue, qu'il considère aussi comme la sienne.

Il ne faut pas faire à ces classes l'injure de

penser qu'elles désirent le pouvoir, en vue d'abuser et de satisfaire des passions : point du tout; c'est à titre de propriété et comme un patrimoine qu'elles le réclament. L'aristocratie n'est pas faite pour être la seconde, mais la première; elle doit donc commander : la loi des élections étant le moyen du pouvoir, l'aristocratie sera en opposition à cette loi, jusqu'à ce qu'elle en ait obtenu une qui le lui assure.... Fait-elle autre chose depuis quatre ans? L'aristocratie n'est pas faite pour l'égalité, mais pour la supériorité : aussi depuis quatre ans, réclame-t-elle contre la loi du recrutement, loi d'égalité, et tout cela, elle le fait par sa nature propre. Et ce n'est pas seulement en France que cela a lieu, parce qu'il n'y a pas deux aristocraties, partout elle est la même; le même résultat se fait remarquer dans toute l'Europe. Toute l'aristocratie européenne est occupée à raffermir son existence ébranlée par le nouvel ordre qui s'y forme. On a fait à Carlsbad ce qu'on veut faire à Paris; on ne prend pas même la peine de s'en cacher : c'est toujours le combat des anciennes institutions contre les nouvelles. Les uns, comme à Carlsbad, veulent ce qui a été, les autres ce qui est dans la nature

des choses.... Dans tous les côtés droits de l'Europe, on dit : tenons-nous à ce qui a été ; dans tous les côtés gauches, on répond : examinons ce qui doit être, substituons des institutions calculées, régulières, légales, à des institutions fruits du hasard, sans régularité, sans conformité avec le bon ordre des sociétés éclairées : les uns proposent leurs mœurs pour garanties, les autres demandent des lois. C'est donc la vieille Europe qui se débat dans une agonie douloureuse contre la nouvelle Europe, produit de trois cents ans d'innovations ; c'est la révision du contrat social qui est demandée d'un côté et refusée de l'autre. Voilà la seule et vraie question.

D. D'où pouvait dépendre la solution prompte et heureuse de cette question ?

R. 1°. De la force du Gouvernement, qui aurait amené la soumission à ce nouvel ordre. 2°. De la force du caractère, qui l'aurait fait accepter par les opposans actuels. Que d'honneur, que de bonheur pour tous si l'on eût pris ce chemin !

D. Est-ce là ce que l'on a fait ?

R. Tout le contraire ; aussi voyez le résultat.

D. Quelles sont les dispositions de la nation à l'égard du côté droit?

R. De la crainte et de la défiance. La nation et la révolution sont synonymes. Le côté droit est la contre-révolution. Comment la première pourra-t-elle placer de la confiance dans la seconde? N'exigeons pas ce qui est contre l'essence des choses : en tout il faut s'entendre.

D. Le côté droit pourrait-il gouverner?

R. Oui, si la contre-révolution pouvait gouverner la révolution, si l'on peut gouverner par la défiance, par la crainte. Dans le cas contraire, il ne gouvernerait pas. De plus, l'immodération étant le fonds de l'esprit de ce parti, il tournerait bientôt à la violence, et cela inévitablement. Il ne pourrait manquer d'éprouver des résistances, et il faudrait les vaincre. La violence serait donc absolument nécessaire; mais ce serait en voulant l'employer que les résistances doubleraient, et que la faiblesse du parti se montrerait. D'ailleurs, ce parti porte en lui-même un grand principe de ruine. La haute aristocratie se fait bien moins ressentir que la moyenne aristocratie; et par elle j'entends celle qui habite

les départemens, et sur-tout les campagnes. L'exagération de cette partie est extrême : à la première lueur de succès, les airs de triomphe commencent. Placés bien près de ceux qu'ils regardent comme ennemis, les membres de ce côté droit ne tarderaient pas à s'appesantir sur eux, non tortionnairement, comme en 1815, mais avec ces moyens qui laissent dans les cœurs des blessures encore plus profondes que ne le feraient les sévices mêmes. Ce parti ne peut être servi, comme il le fut en 1815, que par de très mauvais agens. Beaucoup de passions se déchaîneraient de nouveau, sur-tout dans les contrées que 1815 a couvertes d'un voile lugubre. Avant peu, toutes ces causes amèneraient d'immenses désordres. Pendant ce temps, le côté gauche ne resterait pas oisif; et comme sa force est incomparablement plus grande que celle du côté droit, il est trop à craindre qu'avant peu l'autre côté n'eût besoin de sa générosité. On courait à ce résultat avant le 5 septembre 1815. Mais allons plus loin. Dans quel système gouvernerait le côté droit? dans celui de la Charte? mais il n'en veut pas, car elle est la sanction de la révolution ; ensuite il la violerait à chaque instant, comme il le fait dans ce

moment pour se rendre le maître de la loi des élections : il la sacrifiera toutes les fois qu'il la trouvera contraire à ses projets. Les plus élevés parmi ceux du parti n'ayant connu que l'ancien régime, n'ayant pas d'autre idée que celle de ce régime, y retomberaient, même contre leur gré, par la force des choses; et c'est alors qu'en trouvant la France entière contre eux, ils sentiraient l'étendue de la difficulté : jusque-là ils ne s'en doutent pas. Ce parti a un grand fonds de présomption; il a le plus grand désir du pouvoir, et il ignore tout-à-fait ce dont se compose le pouvoir; il met à part toute la partie morale du pouvoir, et n'attache de prix qu'au matériel de ce pouvoir; ignorant que celui-ci emprunte sa force durable à celle-là, lui, au contraire, est convaincu que l'obéissance est infailliblement attachée au commandement, dès qu'il émane de lui. Ce parti est très peu inventif; il ne conçoit qu'une manière de faire les choses. On peut juger comme il envisage l'art de gouverner, par l'admiration qu'il avait portée au gouvernement de Ferdinand VII. Si ce prince éprouve quelques embarras, il les attribue à ce qu'il n'en a pas assez fait; semblable en

cela à ce médecin qui attribuait la mort de son malade, déjà épuisé de sang, à quelques économies de saignées. Quant à toute la partie qu'on peut appeler artificielle des gouvernemens, celle qui met en accord et qui fortifie les intérêts et les ressorts si nombreux et si déliés des sociétés modernes, riches et nombreuses, cela n'est pas encore tombé dans l'esprit de ce parti; ce n'est que du pouvoir qu'il s'est occupé jusqu'ici, et il est probable que ce parti serait fort embarrassé du pouvoir au moment où il en serait investi, et qu'il ne saurait que faire de sa propre conquête. Peu sûr de son chemin, il se jetterait dans toutes les routes sans savoir où elles le conduiraient; il essaierait, il tâtonnerait, il voudrait vaincre les embarras par la force, couper les nœuds au lieu de les délier; le plus probable est qu'il adopterait le système des ordonnances, et que s'il tolérait des chambres, il n'y verrait que des machines à argent, des balanciers faits pour frapper tous les écus dont il aurait besoin, une cour d'enregistrement pour ses volontés, en un mot, une de ces assemblées dont parle madame de Sévigné, dans lesquelles, *de midi à deux heures, on n'a rien à refuser à ses amis.*

D. Le côté droit a-t-il un plan de gouvernement ?

R. Non; il n'y a rien de prêt et d'uniforme chez lui que le désir de gouverner : il ne veut pas la Charte, comme on vient de le montrer : il doit avoir l'air de la vouloir, pour ne pas se perdre dans l'esprit de la nation ; mais, dans le fond, il ne la veut pas et ne peut pas la vouloir. Il ne veut pas l'égalité, il ne veut pas la liberté, il ne veut pas la tolérance, il ne veut pas la liberté de la presse : tout cela vient de la révolution, et lui est la contre-révolution. Une partie de ceux qui le suivent aujourd'hui seraient contraints de s'en séparer dans quelques jours. Ainsi, le ministre qui, pour obtenir la censure des journaux, a commencé par célébrer les avantages de la liberté de la presse, a parlé un langage que le parti ne tolérerait pas long-temps ; l'orateur ne s'entendait pas lui-même, et ne savait pas devant qui il parlait : le fond du parti est l'exagération ; le plus ardent en est le héros nécessaire : ce parti va toujours en s'amincissant. Qu'il soit maître, et la moitié de ses membres sera forcée de s'en séparer en marchant : ce sera comme à Coblentz, où l'on n'était *reçu* que sur preuves... C'est le

premier parti au monde, qui n'ait songé qu'à s'affaiblir.

D. Quel est donc l'esprit de ce parti ?

R. De n'admettre rien de ce qui dépasse l'époque de 1789. Ainsi, il aime la France autant que le côté gauche... mais la France ancienne : la nouvelle n'a pas dû exister. Il tient à la gloire de la nation, mais à la gloire ancienne : la nouvelle n'a pas dû être.... La bataille de Bouvines le charme : celles d'Austerlitz et de Marengo n'ont pas du être gagnées : ses héros sont dans la Vendée et au-delà du Rhin. Les monumens modernes flattent ses yeux comme les nôtres ; mais ils n'ont pas dû être élevés. Quel dommage que ce soit l'ouvrage de tel et tel, lui entend-on dire. Telle est la disposition uniforme des esprits, au milieu de lui. Il existe dans le passé ; le présent l'importune, l'offusque ou le blesse.

D. Quel est le caractère distinctif de ce parti ?

R. La maladresse. Avec les plus honorables sentimens, souvent même avec beaucoup de talens, il n'en sort que des conceptions plus propres à lui nuire qu'à le servir.

S'agit-il de lui, dans le désert où il se trouve, il ne se proclame pas moins le plus nombreux,

le plus fort, et ce qui est encore mieux, le plus habile.

En religion, il veut des Jésuites et des missions.

En éducation, des frères ignorantins.

En royauté, des *vive le Roi, quand même.*

Son bonheur est de répandre la diffamation sur la nation.

Il est en appel continuel de l'étranger.

Le ministère qui ne le sert pas est déclaré révolutionnaire.

Un crime affreux jette la consternation dans la nation, il veut qu'elle soit complice. Ce funeste évènement donne lieu à un déchaînement de passions retenues jusque-là, et pressées d'éclater.

Des accusations épouvantables sont tentées et ne peuvent être soutenues. Il faut boire jusqu'à la lie le calice amer que l'on a été remplir de fiel pour le jeter sur un autre.

On saisit une occasion de deuil pour presser l'adoption de mesures contre lesquelles la nation s'est déclarée. Depuis quatre ans, on ne cesse d'attaquer, de menacer les lois dans lesquelles la nation a placé ses affections. Celui que le Monarque honore de sa

quelle infigne mauvaise foi!

bienveillance est l'objet de sa haine la plus violente. L'Histoire dira comment il fut arraché de ses côtés. La France est couverte de petites propriétés, il préconise la grande. La France prospère par l'industrie et par son commerce, sources de la richesse mobilière, il repousse ce genre de propriétés et veut la subordonner à la propriété foncière. La population s'accroît, il se récrie contre cet accroissement : c'est dans cet état de contradiction habituelle avec ce que veulent et désirent ceux qu'il aurait à gouverner qu'il vient se présenter à eux : comment peut-on calculer aussi à contre-temps !

Tout cela ne paraît pas combiné pour exciter les sentimens de confiance et d'affection, qui sont les premiers titres à présenter à ceux que l'on aspire à gouverner. Il est impossible d'entasser plus de contre-sens et de maladresses. Deux fois on a eu l'avant-goût de l'effet du gouvernement du côté droit.

En janvier 1819, on le porte un moment au ministère : la fortune publique est ébranlée.

En 1820, on le redoute de nouveau : le même symptôme se manifeste encore ; à son aspect, le crédit recule épouvanté. D'autres sont appelés aux affaires, les choses

reprennent leur cours. On peut regarder toute apparition du côté droit dans le ministère comme le signal de la suspension du commerce, et celui de la ruine du crédit. Déjà deux leçons ont été données : elles suffisent pour garantir à l'avenir la certitude d'un résultat semblable.

D. Quelle est l'idée qui fonde la confiance du côté droit pour gouverner ?

R. C'est que les Français ayant obéi à tout le monde, ils lui obéiraient aussi. Le défaut de la conséquence est palpable. Les Français obéissaient à des commandemens qui n'avaient rien de contraire à la révolution. Mais, obéiraient-ils de même à ce qui la menaçerait, par exemple, de la contre-révolution? Voilà le problème : ceux qui le proposent le résolvent en leur faveur ; ceux qui auraient à supporter les effets de cette solution, pourraient bien vouloir le résoudre autrement.

D. Le côté droit n'a donc pas de racines dans la nation?

R. Non.

D. Quelle est la considération des anciens noms en France?

R. Jadis les noms nouveaux devaient se re-

tremper dans le passé, pour avoir de la valeur : maintenant la marche est inverse, les noms anciens doivent venir se retremper dans le présent.

Les anciens noms ainsi retrempés par leur alliance avec l'histoire moderne, ont une double signification, et par conséquent une double valeur. Les noms de l'ancienne histoire étrangers à la nouvelle, sont pour le peuple français comme s'ils n'existaient plus. Les Français connaissent beaucoup plus les noms de l'Assemblée constituante, et ceux des guerres d'Italie et d'Egypte, que tous ceux des époques de Philippe-Auguste et de saint Louis. Aujourd'hui, en France, les noms sont comme les langues, divisés en langues mortes et en langues vivantes : 1789 fait la ligne de démarcation. La nouvelle France date de là : ce qui est au-delà est pour elle de l'histoire ancienne, qui n'inspire plus d'intérêt qu'aux savans et à quelques intéressés.

D. Quel est l'état du côté gauche ?

R. D'avoir la raison et la nation pour lui.

D. Quel est le besoin de ce côté ?

R. Comme la force est à lui, il n'a désormais besoin que de modération. Ses ennemis n'ont

plus contre lui d'autres armes que celles qu'il fournira lui même. Avec de la modération sa force est sans bornes, sans celle-ci il peut *faillir*. Qu'on en juge par l'état actuel. Il résulte d'actes peu mesurés, et le parti de la patrie peut subir momentanément en France, le sort qu'ont éprouvé les Allemands et les Anglais, et par la même raison : les libéraux allemands ont valu Carlsbad; les radicaux anglais, les nouvaux bills du parlement; les libéraux français ont prêté le flanc aux auteurs des lois dont on cherche à se défendre. Ce résultat était évident; par là, la France est exposée à arriver pour un temps à l'état où le parti de la patrie amena l'Angleterre, lors du parlement d'Oxford. Le pouvoir revint à la cour par suite des fautes de ce parti, il fallut de nouvelles secousses pour remettre les choses dans l'état naturel.

Ceux qui ont présenté M. Grégoire à titre de défenseur de la liberté, pourront avoir coûté cher à cette liberté qu'ils avaient intention de servir. Ce n'est pas tout que de se proposer un but, il faut savoir y arriver, et sur-tout ne pas lui tourner le dos. Quand un parti peut dire *l'heureuse nomination de*

M. Grégoire, ses adversaires doivent se tenir avertis de ne plus faire nommer rien qui y ressemble. Il est des choses qu'on ne fait pas deux fois impunément.

D. Le côté gauche veut-il la démocratie ?

R. Le côté gauche ne peut vouloir que les mêmes choses que veut la France. Or, la France ne veut pas la démocratie. Il serait inutile d'argumenter de quelques rêveries que l'on rencontre chez quelques hommes. Qui peut répondre de tous les membres d'une société de trente millions d'hommes ? peut-être qu'aux États-Unis il se trouve aussi des hommes occupés de la monarchie.

Le côté gauche, organe de la France, veut arriver à l'affermissement des institutions, à la fin d'un état équivoque, à l'harmonie de notre ordre politique avec celui qui tend à s'établir dans le monde entier. Il n'y a pas une ombre de démocratie dans tout cela. S'il existe des projets cachés, qu'on les décèle : ils ne sont que le partage d'un infiniment petit nombre. La masse ou plutôt la presque totalité est étrangère à ces idées, et n'aspire franchement qu'à la fin d'un état rendu insupportable par sa prolongation.

D. Le parti du côté droit est-il organisé?

R. Moralement, oui; matériellement, non. Ce parti a des chefs et un centre connus. Comme il est peu nombreux, formé d'égalitaires, et de ce que l'on appelle la bonne compagnie, il règne entre ses membres beaucoup d'uniformité de pensée, et une rapidité presque télégraphique de communications. On dirait qu'un mot d'ordre journalier lui est donné pour ce qu'il doit dire et penser. D'un bout à l'autre de la France, interrogez-les à la même heure, vous recevrez une réponse uniforme. Voilà l'avantage des partis peu nombreux et riches : tant qu'ils sont les plus faibles, ils suivent la discipline; dès qu'ils prévalent, ils la rompent.

Comme le renom de la force est déjà une force, ce parti tend à faire croire à sa force matérielle; mais, dans le fait, il n'en a aucune qui mérite d'être comptée. Il n'y a de fort, de vraiment fort en France, que l'autorité publique.

D. La guerre civile est-elle possible en France?

R. Il n'en existe pas un seul élément dans ce pays... Ceux qui prononcent cet horrible nom prouvent par là qu'ils ne savent pas plus ce qu'est la France que ce qu'est la guerre civile.

Des malheurs particuliers, suites de perturbations locales, peuvent avoir lieu; mais ce qui est généralement compris et entendu par le nom de guerre civile, est entièrement en dehors de notre ordre social, soit matériel, soit moral. Une guerre civile n'est pas l'affaire d'un jour, et les matériaux de cette espèce d'incendie ne se rassemblent pas facilement. La guerre de la Vendée en est la preuve. Avec tout autre gouvernement que celui de la Convention, elle eût été évitée ou bien étouffée au bout de quelques jours. En 1815, elle ne put se soutenir pendant trois semaines.

D. Une intervention étrangère armée, dans les affaires de la France, est-elle probable?

R. Elle est fort désirée par un parti; mais peu sûre pour lui, elle ne le serait pas beaucoup plus pour ceux qui essaieraient de ce dangereux moyen. L'armée espagnole vient d'apprendre à ne pas mêler les soldats dans les affaires politiques, et qu'ils peuvent être des instrumens fort douteux dans les querelles des peuples avec les gouvernemens. L'exemple est là; il se montre sur une échelle assez grande pour être aperçu par tout le monde.

CHAPITRE VI.

De la Cour.

Il est un sanctuaire auguste, inviolable, au fond duquel réside celui que l'élévation de son rang et la majesté de ses fonctions placent au-dessus de nos regards et de toute discussion. Ce n'est donc pas de cet objet de nos respects dont j'ai à parler : il m'est interdit comme à tout le monde. C'est de la cour seule dont je vais parler.

D. En France, comme en tout pays civilisé, tout est-il *roi* ou *sujets?*

R. Sans aucun doute.

D. En France, le Roi a-t-il toujours été *roi* exclusivement à tout autre?

R. Quant au titre, *oui;* quant à la réalité de l'exercice du pouvoir, *non*. La France est le pays du monde dans lequel la souveraineté a toujours été le plus contestée, le moins bien entendue, et le plus partagée. *Imperium in imperio :* voilà la France de tous les temps.

D. D'où cela provient-il?

R. Des anciennes idées de parité, de grande et petite vassalité, et sur-tout de la cour.

Depuis ce seigneur Dupujet, qui de sa tour de Montlhéri soutenait la guerre contre Louis-le-Gros, jusqu'au duc d'Epernon, les rois n'ont pas cessé d'être combattus ou contrariés par ce qui les environnait de plus près. La retraite d'un seigneur dans ses terres équivalait à une déclaration de guerre. Jusqu'à la fronde, les princes et les grands avaient leurs places fortes et leurs régimens; les gouvernemens des provinces, les grandes charges étaient autant de propriétés d'où ils bravaient le mécontentement du prince. Il fallut Louis XIV pour faire cesser ce désordre. Il rappela tout à l'unité monarchique; sa cour fut un temple dans lequel une seule divinité devint l'objet d'un culte exclusif... Famille, frères, enfans, tous ne furent également que les premiers sujets, et n'eurent aux affaires que la part que cet imposant souverain voulut leur accorder. Le principe de ce désordre est tellement enraciné chez nous, que notre histoire le montre partout. Pour ne pas remonter trop haut, prenons les choses à la mort de Charles V. Les princes oncles et tuteurs du jeune Charles VI, brouillent tout. De là les Bourguignons et les Armagnac. Le duc de Guyenne, frère de Louis XI, ne cesse de conspirer contre

lui. Louis XII fait la guerre à Charles VIII. Louise de Savoie, mère de François Ier, veut accabler le connétable de Bourbon et expose la France. Les Guise et les Condé mettent la France en feu pendant vingt ans. Louis XIII doit combattre et exiler sa mère, bannir son frère. Louis XIV voit son berceau attaqué par son propre oncle, par Condé, par les parlemens et par toute la haute noblesse; les princes légitimés tracassent le régent et sont compris dans la conspiration du prince de Cellamarre. En vérité on dirait qu'il n'y a jamais eu en France une idée de la souveraineté, et sur-tout que c'était auprès du trône qu'on cessait de la trouver. Les autres contrées de l'Europe ne présentent pas ce spectacle d'indiscipline; la souveraineté y a toujours été mieux entendue qu'en France. Si les Français étaient célèbres par leur amour pour leurs rois, la cour de ceux-ci devait l'être aussi pour la mutinerie, l'indiscipline et les tracasseries dont elle a toujours donné le spectacle.

D. Quelle est la source du mal?

R. Jadis c'était la puissance personnelle des courtisans, résultat de la féodalité. Dans les temps modernes, les grandes richesses des courtisans et l'établissement royal fait à

chaque prince. En France on ne conçoit pas plus un prince sans une cour, que le Roi lui-même sans cet entourage de la souveraineté ; il n'y a de différence que dans la quotité. Les attributs de la souveraineté sont propres aux princes comme au Roi lui-même, les dénominations de leurs officiers sont les mêmes que celles du souverain. Au lieu d'un Roi, il y en a plusieurs ; de grandes dotations, des places éminentes dans toutes les carrières, de puissans moyens d'influence forment l'apanage des hommes qui approchent du Monarque et des princes. Ceux qui remplissent ces postes ont par eux-mêmes la consistance sociale que donnent le nom et la fortune ; peu contents d'en jouir comme honneur, ils veulent de plus s'en servir comme influence politique.

L'état du courtisan est de se faire valoir auprès du maître pour être protégé, et auprès des autres pour se faire passer pour protecteur. En quelque rang qu'un homme se trouve à la cour, il se croit et veut se faire passer pour un personnage ; c'est une maladie commune à tous.

La cour a toujours été un foyer d'intrigues : quand il y a plusieurs cours, les cabales redoublent... le pouvoir en est le but : faire et défaire les

ministres est l'occupation habituelle. Les courtisans des cours secondaires sont les rivaux des membres de la cour souveraine ; les premiers serviteurs du Souverain ont sans cesse à se défendre de ces attaques.... Le règne de l'infortuné Louis XVI fut un tissu de machinations de ce genre, qui ont beaucoup contribué aux malheurs dont il fut ensuite la victime. La division d'opinions dans la famille royale, affaiblit le concours et l'unanimité des hommages dont elle doit être l'objet.

Quand il existe plusieurs cours, les ministres ont toujours à s'enquérir de ce que pensent, de ce que veulent, de ce que font ces cours... Ils ne se meuvent pas sur un terrain entièrement libre et comme nettoyé d'obstacles; leur action est traversée, ce qui ne peut manquer de nuire à la marche du Gouvernement.

Tous les autres états de l'Europe sont exempts de ce fléau : il n'est connu qu'en France. En Autriche, en Prusse, en Angleterre, en Russie, les princes n'ont aucune participation au gouvernement : ils sont sujets comme les autres : on ne voit pas autour d'eux des gardes particulières, attribut exclusif de la souveraineté ; on n'aperçoit pas davantage un entourage qui

retrace le cortége imposant, mais nécessaire, du Souverain, sous les mêmes dénominations que celles des officiers du Monarque. Aussi dans tous ces pays ne se ressent-on, en aucune manière, de la façon de penser et de juger que peuvent avoir les membres de la famille royale. Objets d'affection, de respect, et d'espérances, ils ne sont d'aucun poids dans la machine politique, dont la direction exclusive appartient et reste au Monarque et à ceux qu'il honore de sa confiance. Il y a là de véritables idées de souveraineté : elles sont absentes chez nous.

D. Une grande cour, plusieurs cours, sont-elles compatibles avec l'ordre constitutionnel?

R. Non. L'ancien ordre qui réunissait tous les pouvoirs dans la main du Monarque seul, comportait une grande cour. Le nouvel ordre, qui partage les pouvoirs, ne la rend plus nécessaire. Quant aux cours secondaires, ce sont des contre-sens dans le nouvel état. En Angleterre, il n'y a pas de cour ; en Autriche, en Prusse, non plus : elles n'existent encore que dans le midi de l'Europe. Dans tout le nord, comme en Allemagne et en Angleterre, le Monarque ne paraît avec l'éclat des cours qu'à certaines époques : le reste du temps, il

rentre presque dans la vie privée, et l'on ne s'aperçoit pas que les affaires aillent plus mal. Les idées de luxe et de pompe sont l'apanage du midi de l'Europe. L'état des cours de cette contrée est celui d'un gala de tous les jours de l'année, qui peut n'être pas fort amusant pour le prince, mais qui est l'élément nécessaire d'un peuple d'oisifs et de parasites. Le luxe des cours n'a plus de signification.

D. Est-il d'un grand intérêt que la cour soit formée suivant l'esprit du temps?

R. Cela est du plus haut intérêt. L'honneur d'approcher le Monarque est fort grand. Nulle part il n'est plus prisé qu'en France. Nation d'honneur, les Français sont sensibles à ce qui fait admettre comme à ce qui fait tenir à l'écart. La France est partagée entre la révolution et la contre-révolution. La première est incomparablement la plus forte. Dans une bonne formation de la cour, il fallait donc tenir compte de cette répartition des partis qui constituent la France, et attribuer une part à chacun. Rien ne blesse plus que l'exclusion. Plus les abords du trône sont flatteurs pour qui est admis auprès de lui, plus ceux qui pourraient l'être, et qui sont exclus,

sont chagrins. Il ne faut pas que ceux qui ont gagné des batailles commandent dans les cours du palais, et que ceux qui n'ont rien fait commandent dans son intérieur. L'attribution des places de la cour a été faite dans le principe à la seule noblesse de cour. Le temps a amené quelques autres admissions, mais en petit nombre. A la chute de Napoléon, tout fut rempli par des hommes dont on avait perdu le souvenir et comme oublié les noms. On ne savait plus ce qu'était la noblesse de cour. Beaucoup se remirent en place comme si tout était vacant en France par le seul fait de la chute de Napoléon, comme si rien ne s'était passé dans ce pays. La jeunesse et la vigueur étaient d'un côté, la faiblesse et la décrépitude de l'autre. Les hommes revenus ou sortant de leurs retraites n'avaient aucun titre aux yeux de la nation : depuis vingt-cinq ans ils étaient absens, ou combattaient contre elle : ils ne pouvaient donc avoir aucun crédit ni aucune faveur auprès d'elle : par sa composition la cour se trouva donc séparée de la nation. Ce fut une faute immense : elle privait le Monarque d'un grand appui. Ce n'est pas tout que la nation ait confiance dans le Mo-

narque : il faut encore qu'elle en ait dans ce qui l'entoure, autrement elle craindra toujours. Toujours elle se méfiera des influences détournées, et de celles que l'habitude ne peut pas manquer de donner.

Ce point de vue élevé d'une bonne formation de la cour a été manqué. On a agi dans un pays renouvelé entièrement, ainsi que l'était la France, comme on eût pu faire dans un pays qui n'aurait subi aucun changement. On a fait une cour pour l'ancien Versailles, et non point pour le nouveau Paris, et c'est pourtant dans ce nouveau Paris que l'on se trouve, et suivant lui qu'il faut vivre.

D. Quelle a été la conduite de la cour depuis 1814 ?

R. Réglée sur la contre-révolution. Depuis le 5 septembre, elle s'est séparée du système suivi par le Monarque. Elle a poursuivi également tous les ministres qui ont servi la volonté du Prince. Tous les collègues de M. le duc Decazes ont été également traités par la cour et par son parti, de chefs de révolutionnaires, de conspirateurs contre le trône. La note secrète n'a pas mis de différence entre eux. Spectacle étrange, on a vu tous les offi-

ciers du prince, partir de ses côtés pour aller chaque jour voter contre son système politique et contre son ministère, c'est-à-dire le détrôner. C'est cette opposition constante, invincible, qui, devenue l'objet des spéculations d'ambitions particulières, a nécessité la grande nomination des pairs le 5 mars 1819.

Toute la doctrine politique de cette cour est renfermée dans ces mots : *Vive le Roi, quand même!* ce mot vrai symbole de l'anarchie, fait pour une turbulente pospolite polonaise et non pas pour la noblesse française, dont le devoir est d'enseigner à respecter les pensées du Monarque, et non pas d'y substituer les siennes propres. Vive le Roi, quand même! veut dire : *nous entendons la royauté mieux que* le Roi, *nous le servirons suivant nous, et non pas suivant lui.* Peut-on s'affranchir de ses devoirs avec plus d'audace, et marcher avec plus d'imprévoyance à l'anarchie. Chacun n'a qu'à dire à ses chefs son *vive le Roi, quand même!* et l'on verra bientôt un beau désordre.

C'est depuis ce temps qu'on a vu des protestations contre les lois les plus chères aux Français, que les attaques contre les ministres du Roi ont été renouvelées, que l'on a en-

tendu indiquer les parties du palais qui servent de foyer à l'opposition, et désigner les hommes qui doivent manier les affaires, d'après d'autres inspirations que celles du Monarque. C'est là de l'anarchie s'il en fut jamais, c'est là élever vraiment trône contre trône, c'est là montrer à la France un spectacle inconnu dans tout autre pays. Étrange manière de servir la royauté et de la promouvoir, que de s'en rendre le juge, l'arbitre, et le copartageant.

D. Que fallait-il faire?

R. 1°. En 1814, former la cour d'après les exigences du temps. 2°. Depuis ce temps renvoyer de la cour les opposans au système politique du Monarque. Les sujets sont les maîtres de leur opinion ; rien n'est plus digne de respect ; mais le prince est aussi le maître de ses places. Quand donc on ne s'entend pas avec lui sur son gouvernement, d'un côté il faut savoir s'en aller, de l'autre il faut savoir congédier ; autrement l'opposition se fortifie ou paraît concertée. Je demande quel est le pays de l'Europe dans lequel le Monarque souffrirait dans tous les postes de sa cour les plus rapprochés de lui, les hommes qui font profession ouverte d'opposition à son système et à son

ministère. Tant que la cour ne sera pas entièrement hors des affaires, et bornée au service personnel du prince, celui qui ne concerne que sa personne, *gouverner constitutionnellement sera une chose impossible en France;* le foyer véritable du mal est là; si l'on veut guérir, il faut commencer par cet article : les courtisans veulent réunir les profits du trône avec l'opposition au trône, il faudrait savoir choisir, cela serait noble.

La population de la cour, alliée à toute la haute noblesse, recherchée par la noblesse des départemens, est le premier anneau de la chaîne d'opposition qui s'étend sur toute la France et qui la fatigue; cet état ne peut être un principe de bienveillance ni de sécurité auprès d'elle : la nation ne connaît aucunement les membres de cette cour ; elle les a vus depuis vingt-cinq ans dans les rangs de ses ennemis ; elle les voit et les entend applaudir à Carlsbad ; elle connaît son union avec toutes les cours de l'Europe, elle ne peut pas se persuader que ce soit à son profit.... Les regards de la nation n'arrivant jusqu'aux princes qu'après avoir percé une triple enceinte d'hommes qu'elle ne connaît pas, ou qu'elle connaît comme ennemis,

il doit y avoir diminution de satisfaction et de confiance, par l'interposition de ces obstacles. On veut voir le Roi et non ses courtisans.

Dans cet état de choses, de quelle utilité une cour qui se montre sous de pareils auspices peut-elle être au Monarque et à la chose publique?...

C'est de ce point qu'il faut partir pour régler ce qu'il y a à faire.

CHAPITRE VII.

Récapitulation. Conclusion.

D. QUEL est l'état de la France, d'après tout ce qui vient d'être exposé ?

R. Admirable pour le matériel et pour le personnel.

D. Existe-t-il des attentats contre l'ordre public ?

R. Non : le Monarque l'a déclaré dans le discours d'ouverture de la session actuelle.

D. Existe-t-il des doctrines révolutionnaires ?

R. Un corps de doctrine n'est pas une chose idéale. S'il existe, on peut le montrer. Le pro-

testantisme, la doctrine de Descartes, celle de Newton, de Leibnitz, de Kant, avaient un corps que l'on pouvait saisir, et qui aidait à s'assurer de leur réalité. Ainsi, si les doctrines révolutionnaires existent, on ne sera pas embarassé pour les indiquer; mais on verra qu'il en sera d'elles comme des cinq propositions de Jansénius, qu'on a cherchées pendant cent ans sans pouvoir les trouver. Le combat s'établit sur leur réalité: les uns soutenaient qu'elles ne se trouvaient pas dans le corps de l'ouvrage textuellement; les autres affirmaient qu'elles y étaient contenues virtuellement. Les subtilités ont cela de commode qu'on peut disputer long-temps sans s'entendre. Vous verrez qu'il en sera de même pour les doctrines révolutionnaires: elles seront à la fois partout et nulle part... Quelques rêveries et quelques propositions isolées qui ont appartenu à tous les temps, à plusieurs mêmes qui sont déjà loin de nous, ne constituent pas une doctrine, sur-tout pour tout un peuple.

En y regardant de près, on reconnaîtra que les doctrines révolutionnaires ne sont pas autre chose que l'opposition de l'opinion d'un parti à celle d'un autre; que l'expression du mécon-

tentement de la manière dont on est gouverné; enfin qu'une accusation contre le mouvement qui a lieu dans le monde entier. C'est donc le monde qu'il faut déclarer révolutionnaire; et, en vérité, si c'est là sa fantaisie, le plus sûr est de la lui laisser passer, car il n'y a aucun moyen de s'y opposer. Un parti répond à tout par un mot, *révolutionnaire*. Si ce mot n'est pas convaincant, au moins est-il expéditif. Dites, l'Espagne est-elle révolutionnaire, pour avoir voulu mettre fin à un gouvernement sans frein et sans raison?

L'Amérique est-elle révolutionnaire, pour travailler à s'affranchir d'un joug brisé par les mains mêmes de la nature; et cependant on entend dire : Ce sont les révolutionnaires qui font tout cela. Les libéraux ont payé l'île de Léon. Les doctrines révolutionnaires ne sont que le combat des idées et des institutions anciennes contre les idées et les institutions nouvelles. Les fauteurs des uns traitent les autres de révolutionnaires, et puis c'est tout... Un peu plus d'attention prouverait à ceux qui s'opposent à ces doctrines, qu'elles sont aussi bonnes pour eux-mêmes que pour ceux qui les propagent; car, il est également bon à tous que l'on soit

plus libre, plus assuré de la propriété, plus défendu contre l'arbitraire et contre les déprédations financières. Tout cela renferme un bien commun également approprié à l'usage de tous; on n'y aperçoit aucun sujet à accusation de révolution. Si des doctrines attentatoires à la religion ou bien à la morale ont été propagées, qu'on les dénonce franchement : elles ne rencontreront que de l'indignation pour elles-mêmes et du mépris pour leurs auteurs.

Mais entendre différemment quelques systèmes de gouvernement, croire que telle somme de liberté convient mieux dans un temps donné qu'une somme différente de cette même liberté, et traiter cela de révolutionnaire, c'est abuser de la permission d'accuser; et avant que d'user de ses priviléges, il faudrait montrer ses titres.

Au reste, à la manière dont va le monde, bientôt personne n'aura rien à se reprocher; car tout sera ou révolutionnaire, ou révolutionné.

D. D'où provient donc le sentiment de malaise et d'inquiétude vague qui se fait ressentir dans la nation, ainsi qu'il a été dit du haut du trône?

R. De l'opposition de la manière actuelle de

gouverner, à celle dont la France désire de l'être.

Suivons les faits. En 1815, l'inquiétude était extrême. Il fallut le 5 septembre pour en prévenir l'éclat. Du 5 septembre à la première attaque contre la loi des élections, à la fin de 1818, nulle agitation ne se faisait remarquer. On avait cruellement souffert de la famine, de la présence des ennemis, et cependant la confiance allait en grandissant, en compagnie de la satisfaction; les effets publics étaient passés de 60 à 80. La première attaque contre la loi des élections les fit tomber à 60. La confiance reprit en 1819 : elle allait en croissant, lorsque l'on est revenu à de nouvelles attaques. Pour cette fois, le commerce s'est arrêté; le revenu public s'est détérioré, et les effets publics ne se sont soutenus qu'en s'enrichissant du néant du commerce. Plus de deux cent millions restent sans emploi dans les coffres de la banque seule. Il doit y avoir plus d'un milliard en France, frappé de cette nouvelle paralysie. Demandez au parti ce que c'est que cette paralysie, il répondra qu'elle est révolutionnaire, et que, pour lui, le commerce, la richesse ne lui font rien; que tout cela est

de la matière à richesse mobilière, chose vile, et qui porte à la corruption des esprits, à les rendre *révolutionnaires*. Dans cet exposé, on suit la généalogie du mal-aise que l'on ressent. La France s'agite comme un homme qui est placé dans une fausse position par laquelle il se sent blessé.

D. Qu'exige la connaissance de cette fausse position?

R. Un redressement, mais un redressement total, et non partiel : ce dernier serait entièrement insuffisant. Il faut, avant tout, se bien assurer de la solidité de l'édifice.

D. Qu'entendez-vous par l'édifice?

R. Les institutions... Si elles sont bien basées, conservez : si elles le sont mal, redressez. Il ne s'agit de rien de violent, ni de contraire à des droits établis, mais de connaître ce qu'il y a d'incomplet et de défectueux dans les institutions; les individus sont en dehors de la question.

Ainsi, dans ce moment, on s'occupe d'augmenter le nombre des membres de la Chambre populaire : c'est une partie de ce qu'il y a à faire.

D. Où sommes-nous, où allons-nous?

R. C'est ce que tout le monde demande et ce qui cause l'inquiétude universelle.

D. Comment vivons-nous ?

R. Au jour le jour, par la force des choses, par le besoin qu'a toute société de se conserver. Les hommes sont moins exigeans qu'on se plaît à les représenter : quand ils savent distinctement où ils sont et où on les mène, ils sont déjà contens. Nous sommes loin de jouir de ce sujet de satisfaction. La France ressemble à un vaisseau dont la course ne tendrait vers aucun port déterminé, et qui ne se proposerait que de battre l'eau, tant qu'il aurait des mâts, des voiles et des provisions, mais sans aborder nulle part.

Un tiraillement continuel ne peut mener à un repos durable ; un appel journalier de nouveaux médecins ne constitue pas cet état de santé qui provient d'une bonne organisation et d'un jeu facile dans tous les ressorts. Si vous voulez que l'état marche sans froissement ni secousse, examinez la construction et le jeu de ses ressorts ; imitez l'horloger, qui, pour rendre le mouvement à son ouvrage, l'examine pièce à pièce pour les faire accorder ensemble. Dans ce moment trois lois sont présentées ;

elles n'auront aucune influence pour l'amélioration de l'état... La force morale leur manque d'avance par les circonstances de leur naissance; elle leur manquera encore bien plus par les meurtrissures dont la discussion va les couvrir. Quel empire peut obtenir une loi sur l'esprit des gouvernés, lorsqu'elle arrive à eux comme l'ouvrage d'un parti, comme le produit d'une majorité de quelques voix, comme les débris d'une discussion qu'elle n'a pas pu soutenir? Une pareille législation est contre la nature du gouvernement représentatif, qui est celui de l'opinion. Par exemple, que la nouvelle loi d'élection soit admise, qu'arrivera-t-il? précédée d'une déconsidération générale, imputée à des calculs privés, elle blessera ceux pour lesquels elle est faite. L'opposition s'en prévaudra ; la nation refoulée dans les arrondissemens, s'adossera à ce dernier retranchement, et de là lancera comme ses dernières machines de guerre. Qu'aura-t-on gagné? une nouvelle Chambre plus discordante et plus animée que celles qui l'on précédée, parce que plus de passions auront été soulevées.

Les changemens de ministres n'ont pas plus d'efficacité. N'en a-t-on pas assez changé?

Qu'importe que la loi soit présentée par son auteur ou par son successeur : il n'y a rien de changé.

Un redressement partiel de notre position serait donc sans efficacité : qu'on nous épargne une tracasserie de plus. Il faut rire de ces hommes qui vont prônant leurs merveilleux spécifiques, qui consistent à faire une combinaison du génie de M. N. avec celui de M. N.., et à faire dîner ensemble quelques ultrà, libéraux, ou membres du centre, de plus ou de moins, sans jamais s'occuper du fond des choses. Ce sont elles qui résistent, et non pas des hommes auxquels on ne s'apperçoit pas que le ciel ait départi l'inflexibilité des principes.

Le sort de la France ne dépend pas davantage de quelques amendemens et sous-amendemens faits à telles lois. Lorsqu'une maison manque par les fondemens, mettre à droite les fauteuils qui sont à gauche ne remédie à rien ; un sage architecte court de suite aux fondemens.

Faisons de même ; notre position est reconnue vicieuse ; plus nous allons, moins nous avançons. Le point de départ a été manqué ; une navigation prolongée nous a écartés du

port ; notre malaise n'est que le ressentiment des effets de l'établissement fait en 1814 : il était vicieux, on a continué de le suivre, chaque jour a ajouté au mal.... Pour marcher, il faut donc relever l'estime du vaisseau et prendre hauteur, c'est-à-dire se demander où l'on est.... Le passé ne nous appartient plus ; il serait bien superflu, comme bien désastreux, de s'appesentir sur ce qui l'a produit ; cette recherche est la ressource des petits esprits quand leurs maladresses ont tout gâté ; il ne faut donc s'occuper que de l'avenir pour le rendre si l'on peut moins fâcheux que ne l'a été le passé. Tous les moyens de ce travail nous appartiennent, le temps est à nous ; il ne peut être employé à rien qui soit plus instant ; l'ennemi est loin, les greniers et le trésor sont pleins, que manque-t-il donc ? avons-nous même la faculté de ne pas nous en occuper, attendrons-nous pour le faire que le mal soit sans remède ? Songeons donc qu'il ne s'agit de rien moins que du sort d'une nation de trente millions d'hommes, dont tous les mouvemens se lient à ceux du monde entier.

Le point capital est de prendre en considération l'état réel de la nation et de le fixer ;

on l'a mis en oubli ou à l'écart en 1814; tout le mal est venu de là, par ce que cela a conduit à bâtir à faux : on parle de cet état comme s'il y avait deux nations dans le même pays.... Les uns prétendent que la nation de la révolution est tout, et les autres qu'elle est peu de chose; ici on la dit gangrenée, et là on la trouve saine... Comment voulez-vous asseoir une action sur un sujet aussi contesté? commencez donc par bien connaître l'état de la nation et puis vous bâtirez : sans ce préalable que ferez-vous, et pour l'avoir oublié qu'avez-vous fait?... Il faut à la nation, si elle est gangrenée, un autre régime que si elle se trouve saine; fixez donc son état. Il est d'autres questions sur lesquelles il règne une égale division.... Qu'est en France la souveraineté? c'est une domination innée, disent quelques-uns; elle est la collection des pouvoirs de l'association toute entière, distribués pour son plus grand avantage, disent les autres. Nous marchons sur ces deux lignes parallèles : le côté droit suit la première, le côté gauche la seconde; comment se rapprocher et comment s'entendre avec une opposition aussi tranchante? Quel peut être l'état d'une nation dont la législature est diamétralement contradic-

toire sur le premier principe, la législation même: cela ne s'est jamais vu. Il en est de même de la royauté; les lois la font d'une façon, des publications officielles la font d'une autre. Ainsi après l'ordonnance du 5 septembre, les écrits ministériels établissent que le Roi est le législateur suprême.... Après l'ouverture de la session actuelle, on répond à quelques observations sur le discours du trône, que tout ce qui sort de la bouche royale est indiscutable; les premières phrases de l'exposé des motifs de la nouvelle loi d'élection portent que la parole royale est la garantie de la Charte: que la doctrine sur des objets aussi importans soit donc fixée et sachons enfin à quoi nous en tenir!

Il est un point délicat, mais bien essentiel, que je ne puis passer sous silence, sans manquer au devoir que je me suis imposé, de sacrifier toute considération étrangère à la vérité, lorsque ce devoir me commande de la dire.

Il est trop probable qu'un art funeste, commun dans les cours, a travaillé à égarer l'opinion de la famille royale sur les dispositions du peuple français à son égard; un trop cruel évènement a pu lui être présenté comme preuve; je ne connais rien qui soit plus important

à fixer, que l'état réel à cet égard : une fausse estimation serait susceptible d'amener des résultats funestes. Il faut que le Prince connaisse les dispositions du peuple, comme le peuple celles du Prince ; ils son destinés à vivre ensemble et l'un pour l'autre, ils doivent donc se connaître et se confier parfaitement l'un à l'autre. La haine ou l'amour de trente millions d'hommes pour un objet inconnu personnellement à la presque totalité d'entre eux, ne peut avoir rien de commun avec ce qui excite ces mêmes sentimens entre de simples individus, parmi lesquels les affections se forment pour ainsi dire corps à corps ; mais ici c'est toute autre chose, l'affection n'est que le résultat du bien ou du mal éprouvé, l'expression d'un intérêt satisfait ou froissé. Pour savoir si le peuple est affectionné, il faut donc rechercher s'il a lieu de l'être par la satisfaction accordée à ses intérêts ; il ne peut pas y avoir une autre mesure raisonnable d'évaluer les dispositions d'une grande masse d'hommes. Or, on ne peut assigner une cause raisonnable de désafection de la nation pour la famille des Bourbons. Cette famille est la plus auguste de l'univers ; le premier peuple du monde doit se sentir flatté d'avoir

à sa tête des chefs qui correspondent à sa grandeur propre : cette famille a produit plus de rois illustres qu'aucune dynastie connue dans l'Histoire. Mille qualités brillantes ou aimables, généreuses et bienfaisantes, forment chez elle un apanage héréditaire : tout est donc fait pour attirer à elle et pour y fixer... Elle a reçu la consécration du malheur, ce titre sacré pour tout ce qui porte un cœur humain :

Mentem mortalia tangunt.

Lorsqu'un de ses membres a parcouru les départemens, quels sentimens y a-t-il reconnus ? Lorsque le Monarque se présente au peuple, lorsqu'il se rapproche avec tant d'affabilité des hommes qui portent si loin l'honneur de l'industrie française, de quels sentimens recueille-t-il le témoignage ? Que lui a-t-on montré d'un bout à l'autre de la France, depuis la nuit ou le crime vint consterner tout son peuple et troubler les innocens plaisirs auxquels il se livrait. Il n'y a donc aucune cause réelle de désaffection provenant des personnes ; par conséquent elles proviendraient du mode de gouvernement. Mais il n'existe pas de vice de gouvernement qui ne soit

susceptible de redressement, et celui-ci est toujours suffisant pour ramener l'affection. Cette dernière ne se perd jamais d'une manière irremédiable. C'est donc du Gouvernement comme du principe des affections dont il faut s'occuper, et non pas des personnalités auxquelles on les rapporte très fautivement. Un prince est toujours le maître de rappeler à lui l'affection du peuple: pour cela il suffit de reviser le gouvernement et de corriger ce qui blesse. Par conséquent, pour évaluer l'affection du peuple français à l'égard de la maison de Bourbon, il ne faut que connaître ce que lui fait éprouver son gouvernement; vous saurez par là très positivement l'idée qu'il s'en forme, et le degré d'affection qu'il lui porte. Prenez pour exemple le 4 septembre et le 5 septembre 1816. On sentait une distance immense d'affection entre ces deux points aussi rapprochés. Je n'ignore pas tout ce que des esprits superficiels, prévenus, ou pliés au joug de certaines formules, peuvent opposer et répondre. Mais très certainement, tout cela est en-dehors de la question véritable. On a fait de gros livres pour les rois, sur l'art de se faire aimer: deux mots suffisent, bien gouverner. Les hommes s'atta-

chent par le bien qu'on leur fait, et non point par ce qui ne les atteint pas. Les peuples ne se donnent pas pour rien. Les Français sont trop éclairés pour aimer ou pour haïr par fantaisie.

Comme autre chose est de gouverner un peuple affectionné ou bien un peuple qui ne l'est pas, il faut se bien fixer sur ce point, et s'éclairer sur les causes qui ont produit l'un ou l'autre état ; sans cela on court risque de s'égarer.

L'Angleterre a éprouvé une crise semblable à celle-ci. Long-temps une partie de sa législature fut divisée sur les principes mêmes du gouvernement et sur l'attachement à la maison régnante ; aujourd'hui l'uniformité règne sur ces deux points. La tranquillité ne s'établit solidement que lorsqu'ils furent fixés. Il en sera de même chez nous. Il n'y aura de repos durable et d'assiette fixe, que lorsqu'une opinion uniforme se sera formée sur ces trois points : alors on aura une base solide. Elle manque jusqu'ici, et c'est à l'acquérir que l'on doit s'appliquer.

L'histoire d'une nation ne peut pas rappeler la fable de Pénélope. L'état d'une nation ne peut pas être remis en question tous les six

mois, comme il nous arrive de le faire. Qui sait pour qui il bâtit une maison ou plante un arbre? L'essor de la richesse d'un grand peuple ne peut pas dépendre de toutes les combinaisons des partis confians ou effrayés. Il faut enfin une assiette fixe.

La France ne peut pas passer sa vie à comtempler une législature dont une moitié entend les choses dans un sens entièrement opposé à l'autre, dont les débats renaissans, rejettent la discussion des intérêts les plus pressans à la fin de la session, de manière à ce que les impositions consommées d'avance soient à peine réparties à la fin de l'année. Depuis deux ans la session véritable s'ouvre après quatre mois d'attente consumés dans l'attente de l'établissement de quelques combinaisons, ou du rétablissement de quelques santés. En attendant que les unes soient convenues et les autres raffermies, les affaires s'en vont, et les pertes du trésor comptent par millions. Mais dans notre temps, qui s'inquiète des millions du public?

De toute part le besoin de la fixité se fait sentir chez nous. Entendez ce ministre venir déclarer que ce qu'il appelait, il y six mois,

une entreprise funeste, aujourd'hui est une œuvre de salut; écoutez ces orateurs versatiles, suivant leur position momentanée, anathématiser, cette année, ce qu'ils préconisaient un an plutôt, de manière à ne laisser à leur adversaire autre chose à faire, pour les combattre, que de les citer et de les opposer à eux-mêmes, de manière encore à montrer qu'indifférens aux principes, ils ne voient en eux qu'une arme à deux tranchans, dont ils se réservent de frapper alternativement leurs ennemis. Il n'est pas de législation possible avec un pareil ordre de choses : la confection des lois qui a lieu sous les yeux d'un peuple éclairé doit être empreinte de caractères augustes : les législateurs des peuples barbares ne dédaignaient pas d'en cacher l'origine dans des sources sacrées. Chez les Anglais, des ministres, des députés à doctrine versatile ne seraient pas écoutés, et ne trouveraient pas un adhérent... C'est que, dans ce pays, tout est rapporté à la fixité de l'État, et qu'on ne peut pas l'attendre de la versatilité des doctrines et des liaisons. Chez nous, celles-ci changent tout aussi facilement que les opinions. Tout est rapporté à l'esprit, et rien au caractère; et cependant,

sans l'union de ces deux qualités, il n'y a pas de véritable aptitude à gouverner. Un ministre entrant est toujours sûr de trouver les mêmes hommes dans la succession du ministre sortant, comme les pièces du mobilier même du ministère. Une autre habitude de sinistre augure s'est introduite parmi nous. On ne demande plus si la loi est bonne, si elle est conforme aux besoins du temps, aux mœurs du peuple, mais seulement si *elle a passé, et à combien de voix.* Un pareil mot à lui seul détruit toute une législation, et le peuple qui la supporte *est plus moral que sa législation même.* Quelle autorité peut avoir aux yeux du peuple, la législation qui a prévalu par un petit nombre de voix, et qui a succombé dans toutes les parties de la discussion; qui montre d'un côté la supériorité du nombre des votans, et de l'autre la supériorité de la raison? A laquelle de ces deux supériorités se rapportera l'obéissance qui, dans le gouvernement représentatif, tient à l'opinion seule? Dans les gouvernemens occultes, la loi faite loin des regards du peuple est supposée être le résultat de la raison; *force ne resterait pas long-temps à la loi* sans cette supposition protectrice; mais, dans les gou-

vernemens patens, à discussions publiques, la loi faite sous les yeux du peuple ne peut être séparée de l'évidence de la supériorité de la raison; car comment exiger que les hommes obéissent à une chose que l'on vient de leur démontrer être déraisonnable? La législation ne ressemble pas aux dogmes sacrés qui commencent par imposer à l'homme l'abnégation de sa raison. Dès que la loi est discutée sous les yeux du public, il y a un appel à la raison publique; et l'on ne peut pas commander aux hommes de révérer ce qui la choque ouvertement. Or, tel est le triste état dans lequel une loi *battue* dans la discussion, *passée* à quelques *boules de plus ou de moins*, se présente devant une nation; et puis, si la loi ne rencontre pas une adhésion complète, traitez cette nation de mutine, de difficile à gouverner, et sur-tout de *révolutionnaire*. On commence par troubler l'esprit des hommes, et puis on se plaint du trouble. On dirait que pour la plupart des hommes, la force de la loi est purement physique, tandis qu'elle est morale, et que l'une ne peut jamais suppléer à l'autre.

Rien aussi ne coûte moins parmi nous que le sacrifice d'un principe de législation. On est

sur cela d'une effrayante facilité. Les principes sont les holocaustes que l'on immole à la moindre difficulté, comme à une divinité qui demande une victime pour être apaisée. Dès que l'on éprouve le plus léger embarras, dès que la commotion la moins inquiétante en elle-même se fait ressentir, vite, il faut se jeter sur les principes, il faut s'en débarrasser et les jeter à la mer pour apaiser la tempête. On dirait que ce sont eux qui portent malheur : ainsi, si les écrivains tombent dans des écarts, si un scélérat frappe un coup inattendu et impossible à parer, si un collége électoral fait un choix choquant pour toutes les bienséances, on ne cherchera pas à user de ces moyens habiles, de ces combinaisons savantes avec lesquelles on annule les difficultés, avec lesquelles on les empêche de renaître; mais en se faisant précéder par des trompettes d'épouvante, on frappera les principes mêmes de la liberté d'agir, de parler, et l'on sera réduit à de tristes aveux d'imprévoyance, pour se faire accorder une loi d'élections dont le premier défaut est d'être aussi inintelligible pour ceux qui la proposent et pour ceux qui auront à la discuter,

qu'inexécutable pour ceux qui auront à la mettre en pratique.

Il n'existe pas un art plus vulgaire de conduire les hommes ; il n'existe pas un moyen plus sûr de troubler leur raison ; car à quoi peut-elle se fixer, si vous déclarez faux, le jour, ce que la veille vous avez montré vrai ; notre raison n'acquiert de la consistance que par la fixité. Un enfant auquel on montrerait le même objet à la fois blanc et noir deviendrait fou. Vous coupez le câble qui doit retenir le vaisseau ; ne vous étonnez pas qu'il soit emporté par toutes les vagues, et qu'il ne résiste à aucune. Remontons plus haut, si nous voulons guérir enfin des maux qui nous accablent ; sortons de ce sommeil d'habitude, et presque de mort, dans lequel nous nous perdons : demanderons-nous de le prolonger encore quelques instans, pour avoir à nous réveiller au fond d'un abyme? Attendrons-nous que ce soit la foudre qui, en tombant, nous fasse ouvrir les yeux ? ne l'entendons-nous pas qui gronde de toute part avec un fracas redoublé? Jamais le monde n'enfanta avec autant de rapidité et de grandeur. Regardez ce qui se passe autour de nous. Quelques jours

ont suffi pour changer la face de l'Amérique; quelques jours suffisent encore pour faire chanceler le trône sous les pieds d'un monarque sourd à des avertissemens réitérés, qui se voit précipité par les mêmes mains qui l'avaient élevé, et qui succombe sous le poids d'un système que les uns célébraient comme le beau idéal des gouvernemens, et que les autres lui dénonçaient comme le principe certain d'une catastrophe. Oh, quel exemple que celui de l'Espagne! Que de siècles dans les deux derniers mois de l'Espagne! Que ces grandes leçons ne soient pas perdues pour nous, heureux de les recevoir des autres, et de ne pas les donner nous-mêmes. Tous les moyens sont dans nos mains: aucune difficulté n'est dans les choses, comme tout le démontre. Que nous faut-il donc? le courage, pour regarder en face notre état, et la lumière, pour le bien connaître, pour distinguer entre les deux France que l'on nous montre comme existantes dans le même pays; et la fermeté, pour tenir avec celle qui sera reconnue être la France véritable : alors finira le flottement, le tangage politique qui soulève toutes les passions, qui alarme tous les intérêts, et qui empêche que rien ne puisse s'établir.

Qu'on sache enfin quelle est la France véritable. La France a son Roi, deux chambres, parties efficientes de la souveraineté : dans la réunion de ces trois pouvoirs réside toute l'autorité de la nation ; elles peuvent en user dans toute la latitude qu'exige le salut public.

Ce qu'exige ce salut, les citoyens peuvent l'apercevoir et le dire; mais à cette autorité seule appartient le droit de l'accomplir ainsi que le choix des moyens pour y parvenir. Que les cris de l'intérêt et de la peur n'arrêtent point : il ne s'agit pas de détruire aucune base, ni aucune personnalité, mais de se rapprocher dans un concert dicté par l'intérêt public, pour reconnaître enfin l'état réel des choses, et pour assigner un remède convenable. Le premier de ces remèdes est de mettre fin aux partis; depuis quelques années l'art a consisté à les contre-balancer, vrai moyen de les fortifier. Les partis se croient importans dès qu'ils se voient recherchés ; négligez-les, ils viennent à vous ; semez du bonheur dans un pays, ils disparaissent ; les partis sont de mauvaises herbes qui ne croissent que dans des eaux corrompues, c'est-à-dire dans les mécontentemens publics ; rendez la masse heureuse, elle les entraînera

et en débarrassera l'État. Voulez-vous rendre de la sérénité aux esprits, du calme aux âmes? rendez de la serénité à l'air que nous respirons. *Des débats renaissans, des projets enfans de l'irréflexion ou de la maladresse, une peur téméraire, un courage craintif, des ambitions laissant tomber à demi leur masque, forment un état équivoque et troublé, qui tient suspendu entre des biens promis et retirés, et qui remplit l'air de miasmes, d'irritation et de défiance.* C'est sous le ciel brûlant et trop souvent ensanglanté des discordes civiles, que s'allument ces passions sombres et farouches qui produisent les Poltrot, les Damien, les Felton, les Ancastrom, les Gérard (1), les Ravaillac, les Louvel! On ne trouve pas de ces hommes dans les temps calmes. Ainsi les reptiles naissent dans la fange embrasée des feux du midi. C'est alors que l'on voit se vérifier

---

(1) Poltrot, assassin du duc de Guise le Balafré, au siége d'Orléans.

Felton, assassin du duc de Buckingham, sous Charles Ier.

Ancastrom, assassin de Gustave III, roi de Suède.

Gérard, assassin du prince de Nassau-Orange, dans la guerre de l'indépendance hollandaise.

le mot effrayant du philosophe qui a dit qu'*il suffit d'une idée fausse pour faire d'un homme un monstre.* Ah! pourquoi faut-il que ce soit d'un exécrable assassin que dans ce moment nous puissions recevoir un enseignement! Ne semble-t-il pas marcher à la lueur d'une clarté échappée du fond des enfers! Le crime couvait depuis bien des jours dans cette âme imbibée des poisons du plus sombre fanatisme ; le monstre court accomplir son odieux projet ; par le plus affreux calcul, il a choisi le moment où l'hymen va pour un temps, hélas! trop court, unir celui qu'il se propose d'immoler, avec une jeune princesse dont Naples et sa famille confient le bonheur à son époux ainsi qu'à la France. Tout est prêt pour cet attentat; le lieu, l'heure, tout est compté, tout est fixé ; c'est au pied même des autels, au moment où deux cœurs si dignes l'un de l'autre vont s'unir pour jamais, qu'il doit frapper, qu'il s'apprête à trancher des nœuds que la religion vient de consacrer, et dont la France attend son bonheur. Tout à coup des cris élancés autour de lui frappent son oreille; un peuple entier fait retentir l'air de ses acclamations; il mêle ses vœux aux bénédictions du ciel, aux larmes

d'attendrissement des assistans; à celles de la tendresse auguste et solennelle qui sillonnent le visage du père de la patrie, énivré du bonheur de voir sa race prête à s'éteindre, se relever dans les embrassemens de ces jeunes lys. Ce cœur que rien n'a pu émouvoir, cet airain que le crime avait durci dans sa poitrine, s'amollit à ces cris inattendus qui ont fait arriver jusqu'à lui l'impression de sentimens qu'il ne supposait pas même possibles.... Se réveillant comme d'un profond sommeil : *Je me suis donc trompé*, dit-il, *ils ne sont donc pas haïs!* (1) Il n'en faut pas davantage, sa résolution est ébranlée, sa main ne peut saisir le fer, le crime est remis à un jour qui n'eût jamais dû luire et qui devrait être effacé de nos annales. Qui sait si le spectacle habituel du bonheur public continuant de frapper l'esprit et d'épurer le cœur de ce misérable, d'y porter du rafraîchissement, n'en eût pas chassé l'affreux poison dont il s'est rempli à loisir, et si en rappelant son esprit à la contemplation de la vérité et de ses devoirs, il ne nous eût pas épargné d'immenses douleurs

(1) Paroles de Louvel.

et de grands malheurs!... la leçon est là.... Il est pour les corps politiques comme pour les corps physiques, un art d'entretenir leur santé, une espèce d'hygiène propre à prévenir ou bien à écarter leur maladies.... On a trop rapporté dans les temps modernes la conduite des sociétés à la force et à la politique; on les a trop considérées comme étant exclusivement du domaine des publicistes, tandis que, d'après le sage conseil des anciens, guidés dans leurs contemplations par une lumière plus pure, parce qu'ils étaient plus près de la nature, les sociétés humaines sont en grande partie du ressort des moralistes, comme de celui des médecins qui ont étudié leur complexion et qui connaissent ce qui leur convient pour les entretenir dans cet état de calme qui fait leur santé. Une fois les peuples troublés, les loix, la contrainte sont impuissantes pour leur rendre le repos, pour les détourner des agitations; ces lois ne sont plus que de nouveaux fardeaux qu'ils cherchent à rejeter.... C'est en écartant d'eux les sujets de divisions, et sur-tout d'irritation, c'est en leur donnant du bonheur qu'on les ramène au repos, et qu'on retrouve de la sécurité pour soi-même; tout autre moyen est inutile ou dange-

reux. Une loi peut toujours donner le besoin d'une autre loi, une rigueur le besoin d'une autre rigueur ; un enchaînement funeste conduit de l'un à l'autre, où s'arrêtera-t-on? tandis qu'avec de l'art, de la prévoyance et des mesures choisies, on peut s'épargner jusqu'au besoin et de ces loix et de ces rigueurs. C'est avec cette conduite bien mieux qu'avec des loix, qu'on peut espérer d'éteindre les partis fléaux de notre patrie, auxquels la même voix qui demanda *grâce pour son assassin, du fond du tombeau, demande aussi grâce pour la France.*

Je viens de parcourir une pénible carrière : le sentiment du devoir qui seul m'y a fait entrer, seul aussi a pu m'y soutenir : il n'est pas donné de contempler de sang-froid les scènes qui frappent nos regards. Je ne me suis refusé à énoncer aucune vérité sur les nombreux sujets que j'ai parcourus. Le temps des réticences, des demi-mots et des équivoques est passé. Il n'est plus de momens à perdre à compasser quelques expressions, lorsque le torrent nous entraîne vers l'abyme : bien distrait ou bien aveugle qui ne le voit pas clairement. Labruyère disait que dans son temps on ne reconnaissait plus *aucun homme à son nom*,

ni aucune femme à son visage: dans le nôtre on ne reconnaît plus personne à ses paroles: le langage est fardé, les positions sont fausses, les démonstrations sont mensongères, il s'est formé une espèce d'*argot*, monnaie de convention, mais fausse, frappée à un coin de déceptions réciproques, et qui n'en alimente pas moins la circulation générale. Tel est notre état. Je le connaissais, et j'ai tâché de m'en préserver. Commençons par rendre de la sincérité au langage, pour arriver à rendre de la confiance aux actions; faisons que nous puissions croire à nous-mêmes pour pouvoir à notre tour croire aux autres. Mettons bas tous les masques, soyons francs puisque nous sommes Français; ne nous sommes-nous pas assez trompés, et qu'en avons-nous retiré? Qu'attendrions-nous de nouvelles déceptions? il n'est pas de force hors de la vérité. La confiance est le fondement de tout, et la vérité seule peut être une médiatrice continuellement rassurante entre ceux qui ont à traiter ensemble de grands intérêts, et à se pardonner de mutuelles infractions de droiture. Quand on pense que chacune de ces paroles dont on abuse si facilement peut tomber avec un poids

décisif dans la balance où se pèsent les destinées de trente millions d'hommes, celles d'une nation qui paie huit cent soixante-quatorze millions d'impôts, sans murmures et sans retard, on voit qu'il peut être de quelque prix de parler clairement.

POST SCRIPTUM.

L'impression de cet écrit finissait en même temps que l'Espagne finissait elle-même, c'est-à-dire la vieille Espagne, car il vient de s'en former une nouvelle, toute jeune, qui fera parler d'elle. Je m'étais abstenu de parler de cet évènement, quoique l'issue depuis long-temps ne me parût pas douteuse. Un prince sans un soldat, sans un écu, sans une idée, ne peut résister long-temps ni aller loin, et il ne faut pas être sorcier pour deviner ce qui l'attend au moindre mouvement....

Depuis la création du monde, la révolution d'Espagne est le plus grand évènement de l'Histoire; elle embrasse l'Europe et l'Amérique; elle efface la dernière tache que le despotisme oriental maintenait encore sur la civilisation moderne; elle avertit les gouvernemens de licencier la moitié de leurs armées : une révolte

militaire a obtenu les succès refusés à la raison et à la philosophie, qui depuis cinquante ans demandent aux rois d'économiser à leurs peuples les frais de ces amas de milice qui ne savent que servir ou renverser le despotisme; la leçon est venue du mal même, il aura au moins été bon à se détruire.

Ferdinand VII vient de subir son 14 juillet. Celui de France se fit par un refus d'action de la part des soldats; celui d'Espagne a eu lieu par leur action directe. Dans quelques jours, je développerai les causes et les résultats de ce grand évènement. Aujourd'hui, je me borne à dire qu'il renferme le principe du changement intégral du mode des gouvernemens qui sont encore en dehors de l'ordre constitutionnel, ou qui y sont placés de travers, comme nous, par exemple. Carlsbad et Vienne peuvent changer de marche, car sûrement rien de ce qu'ils ont fait, pas plus que rien de ce qu'ils font, ne s'applique plus à rien. Il en est de même pour Paris. Il n'y a plus un moment à perdre; le mauvais système dans lequel on s'est enfoncé, n'est plus tenable. Encore quelques aberrations comme les précédentes, et peut-être ne sera-

t-il plus temps... Que cette foule de courtisans et de conseillers qui, dans les temps ordinaires, serrent le Prince de si près, qui sont si soigneux d'écarter tout ce qui voit clair, qui pense librement, qui parle franchement, qui a observé, qui a jugé l'avenir ; que ces hommes si vides d'idées et de ressources au jour du malheur, qui ce jour là ne savent conseiller au Prince que des démarches de frayeur ou de lâcheté, d'irréflexion et de contradiction, s'éloignent donc enfin : le Prince et la patrie n'ont plus besoin de leur étroit génie, de leurs funestes services : qu'ils aillent porter ailleurs leurs talens d'étiquette et de cérémonie, et qu'ils laissent enfin approcher les vrais hommes d'affaires. Nous périssons de la façon de ces gens là ; au milieu des trésors de la terre, et sous le poids des bontés d'un ciel prodigue pour nous, nous allons étaler le plus misérable spectacle, celui d'un peuple qui n'a su que faire de sa prospérité. Le reste des états de l'Europe est à peu près aussi avancé que nous-mêmes. On n'y voit que des directeurs en opposition avec la nature des choses. Ils peuvent quitter les affaires sans scrupule, car les affaires les abandonnent. Ils sont hors du monde réel. L'exemple

de l'Espagne est terrible. Il n'y a eu qu'à soulever un épiderme, et un pays autre que celui sur lequel le gouvernement opérait, s'est montré : les courtisans criaient à l'envie contre quiconque avait l'air de le soupçonner. Mille fois j'en ai averti le Prince malheureux qui se trouve entré dans une route dont il ne sait pas plus comment il sortira que pourquoi il y a été porté. Au mois d'août 1819, j'osai lui dire qu'*un destin funeste s'apprêtait à lui faire regretter Valencay*. Mille injures ont payé cet avis que l'urgence des circonstances forçait de revêtir d'une forme tranchante. Depuis beaucoup d'années, je déclarais que des moines, l'inquisition et la partie basse d'une nation, ne pouvaient en faire la partie forte ; que *la légitimité sans art* ne suffisait pas pour gouverner long-temps ; que l'Amérique ne devait plus être combattue, mais régularisée ; que les soldats espagnols se fatigueraient d'y aller chercher la mort et de la donner à des frères qui ne voulaient que faire en Amérique ce qu'eux-mêmes avaient fait en Espagne, c'est-à-dire, rester les maîtres chez eux, sans dommage pour aucun, avec profit pour tous. Depuis six ans un orage d'invectives

gronde sur ma tête, attiré par ces secourables conseils. C'est moi qui était le révolutionnaire ; c'étaient les écrits d'un parti, aujourd'hui muet de stupeur de la chute de son idole, qui étaient les guides véritables : eh bien ! qu'ils aillent le servir maintenant, qu'ils aillent lui tracer la route dans les précipices où ils l'ont conduit, et dont ils lui cachaient l'existence. Que M. de Châteaubriand, l'épée de Rodrigue à la main, et sa Chimène sous le bras, aille sauver le Roi d'Espagne ! le chevalier est digne du héros. Ce que j'ai dit pour l'Espagne, je le dis pour la France avec la même assurance. Il faut enfin sortir des voies dans lesquelles nous sommes engagés. Il faut changer les conseils, absolument tous : depuis six ans ils n'ont fait que nous égarer. Le malheur nous a donné le droit de récuser de pareils guides.

Le premier besoin de notre pays est l'établissement d'un conseil sur l'état réel de la France, état dont ne veulent pas se douter ceux qui forment les conseils actuels, en résistance ouverte contre l'évidence, en démenti continuel à ce monde qu'ils habitent, et qu'ils s'obstinent à méconnaître. Quand, pendant plusieurs

années, on a usé de médecins avec lesquels on n'a fait qu'empirer, on en fait appeler d'autres. Le principe de notre guérison est dans l'éloignement immédiat de toute cette faculté politique, et dans l'appel d'une nouvelle qui fera bien, ne fît-elle qu'autrement que celle qui l'aura précédée. Peut-être que le roi d'Espagne régnerait encore, si, depuis long-temps, il eût éloigné le duc de l'Infantado, et mis Ballesteros, ou tout autre, à sa place.

Quiconque désormais gouvernera en France, doit commencer par se dire avec le poète, en se séparant courageusement du passé:

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Il doit avoir le courage de montrer au Prince sa position véritable, ou celui de s'en aller, s'il n'est pas écouté ou entendu. Il ne s'agit plus de fomenter le sommeil, mais d'éviter le réveil à la façon d'Espagne.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS,		pag. 1
CHAPITRE Ier.	Considérations générales,	9
CHAPITRE II.	Des Ministres,	40
CHAPITRE III.	Des Institutions,	58
CHAPITRE IV.	Loi des élections,	84
CHAPITRE V.	Des Partis,	113
CHAPITRE VI.	De la Cour,	144
CHAPITRE VII.	Récapitulation. Conclusion,	156
POST SCRIPTUM,		186

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ERRATA.

Pag. 14,	lig.	19,	manière, *lisez* manier
15,		15,	et forcés, *lisez* ou forcés
44,		16,	landsmanns, *lisez* landsamanns
49,		5,	rappelés, *lisez* ramenés
75,		6,	l'on, *lisez* l'un
83,		12 et 13,	fortuitement, *lisez* fort lentement
100,	13 et	14,	Les panégyriques et les, *lisez* ces *et* ces
115,		12,	la seule que, *lisez* la seule chose que
115,		23,	le gouvernement, *lisez* ce gouvernement

De l'Imprimerie de Mme Ve COURCIER, rue du Jardinet.